

Université de Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 21
Printemps 2005

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN
1, rue Victor Cousin
75005 Paris
Tél : 01 40 46 27 90
Télécopie : 01 40 51 79 34
Email : ipr@univ-paris1.fr
Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr/index.php>

REDACTION :

Robert Frank, rédacteur en chef,
Jenny Raflik et Géraldine Vaughan, secrétaires de rédaction,

Farid Ameur, Sophie Baby, Grégory Dufaud, Anaïs Fléchet, Benjamin Guichard, Denis Guthleben, Hélène Harter, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Yvan Leclère, Jenny Raflik, Alain Soubigou, Hugues Tertrais, Julien Tiphine, Géraldine Vaughan.

© Institut Pierre Renouvin, 2005
ISSN 1276-8944

SOMMAIRE

ÉDITORIAL

Hélène Harter

p. 9

CHANTIERS

Ron Bousso

- Réfugiés palestiniens dans les négociations israélo-palestiniennes

p. 17

Pierre Lefort

- La vocation européenne de La Sept

p. 31

Sandrine Ménard

- Arnold J. Toynbee et la révolution kémaliste

p. 47

Antoine Momot

- Au service du Président

p. 63

Rim Rouached

Les personnes âgées au sein de l'espace public américain

p. 75

Solène Bergot

- Quimantú : une maison d'édition d'État au Chili

p. 91

Margot Peigné

- Les républicains espagnols exilés en Algérie

p. 113

Anna Chassaniol

- Tchernobyl et ses conséquences

p. 131

Caroline Joly

- *La Revue des Deux Mondes*

p. 155

THESES et HDR

Katalin Csösz-Juttau

- Une organisation de jeunesse dans la Hongrie communiste

p. 171

François Durpaire

- Les Etats-Unis et la décolonisation de l'Afrique noire francophone

p. 185

Julien Gueslin

- La France et les « petits » États baltes

p. 193

Jean-Michel Guieu

- Les apôtres français de l'« esprit de Genève »

p. 201

Hélène Harter

- Villes et sociétés urbaines en Amérique du Nord

p. 213

Nicolas Vaicbourdt

- John Foster Dulles : les Etats-Unis à l'heure de la première Détente

p. 221

LIEU DE RECHERCHE

Daniela Bambasova

- Les archives de la StB

p. 231

COLLOQUE

Jenny Raflik

- Les bases de la puissance

p. 241

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont désormais disponibles
sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre d'histoire nord-américaine
Directeur : André KASPI

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directrice : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Bernard MICHEL

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directrice : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directeur : Robert FRANK

Voici un numéro qui témoigne une fois encore de la richesse et de la diversité des travaux menés par les jeunes chercheurs de l'Institut Pierre Renouvin. L'Europe occidentale, mais aussi la Russie, le continent américain, l'Afrique et le Proche-Orient sont au cœur des articles qui nous sont proposés ici. Les périodes chronologiques abordées sont également variées. Elles nous conduisent de la Révolution américaine à l'histoire la plus immédiate.

C'est ainsi que Ron Bousso analyse dans son mémoire de maîtrise la place occupée par la question des réfugiés palestiniens dans les négociations destinées à normaliser les relations entre Israéliens et Palestiniens. Problème essentiellement envisagé sous l'angle humanitaire depuis 1948, il devient dans les années 1990 un enjeu politique. Il occupe une place centrale dans les négociations au même titre que la question de Jérusalem ou des implantations. L'échec du sommet de Camp David de juillet 2000, nous explique-t-il, est d'ailleurs du en grande partie à l'impossibilité d'aboutir à un accord sur la question du retour des réfugiés palestiniens. Comme nous le montre Ron Bousso, justice et réparations sont aussi au cœur du processus de paix au Proche-Orient.

Margot Peigné s'est aussi intéressée à la question de l'exil. Elle étudie le cas des républicains espagnols exilés en Algérie en 1939. Au nombre de 10 000, ils constituent une très faible proportion des républicains quittant l'Espagne franquiste. Margot Peigné analyse la manière dont ils sont accueillis et comment se structure la communauté des exilés dans cet espace lui-même en périphérie de la métropole. Après le temps des camps vient celui de l'engagement auprès des Alliés puis celui des déceptions avec le maintien au pouvoir de Franco en 1945. Très hétéroclite politiquement au départ, cette communauté perd son unité au fur et à mesure des années. Vivant l'exil comme temporaire, la très grande majorité

de ces exilés s'investit d'ailleurs peu dans la guerre d'Algérie. Le second exil de 1962 s'accompagne d'une profonde perte d'identité, les Français métropolitains les considérant comme des pieds-noirs parmi d'autres.

La technologie a aussi toute sa place dans l'histoire des relations internationales, comme nous le rappelle Anna Chassaniol. Étudiant la catastrophe de Tchernobyl, elle se demande en quoi cet événement est à la fois la cause et le révélateur de la décomposition de la société et du système soviétiques. Elle nous montre comment on passe d'un accident nucléaire à un « Tchernobyl communicationnel ». C'est l'occasion d'une réflexion sur la *Glasnost* et la manière dont on la perçoit en Occident. La culture du secret se retrouve aussi dans l'article que Daniela Bambasova consacre aux archives du ministère de l'Intérieur de la République tchèque. Ouvertes en partie au lendemain de la « révolution de velours », elles demeurent néanmoins encore difficiles d'accès, voire fermées pour les chercheurs étrangers. Au-delà de l'histoire nationale, ces archives permettent d'enrichir le questionnement sur la guerre froide, celui-ci ayant été surtout envisagé à travers les deux Grands et les pays d'Europe occidentale.

La culture va aussi de pair avec les relations internationales. Caroline Joly nous le prouve en étudiant la place accordée à la Russie dans la *Revue des Deux Mondes* entre 1887 et 1894. Favorable à l'alliance franco-russe, la *Revue des Deux Mondes* contribue à l'amélioration de l'image de la Russie parmi les élites françaises notamment en mettant l'accent sur les valeurs que le pays partage avec l'Occident et en expliquant combien la Russie représente un marché intéressant pour les hommes d'affaires français. Par ses écrits, elle favorise aussi la diffusion de la culture russe en France, même si, comme le montre Caroline Joly, elle est loin d'avoir saisi toute la subtilité de la société russe.

Sandrine Ménard, de son côté, étudie les liens entre l'historien et diplomate britannique, Arnold Joseph Toynbee, et la construction nationale en Turquie. Toynbee est l'homme qui a fait découvrir à l'Europe occidentale l'ampleur du « génocide arménien ». Expert incontournable de l'Empire

ottoman puis de la Turquie, il pratique au lendemain de la Première Guerre mondiale une histoire du temps présent très novatrice. Analyser l'œuvre de celui qui est souvent présenté comme « l'ami de la Turquie » permet en outre de réfléchir à la question de l'engagement de l'historien et à ses rapports avec le politique. Dans quelle mesure Toynbee est-il un faiseur d'opinion et contribue-t-il à construire en Occident une certaine perception du monde musulman ? Ses réflexions sur la confrontation des civilisations trouvent d'ailleurs une résonance toute particulière dans le monde de l'après 11 septembre 2001 et nous renvoie aux théories de Samuel Huntington.

Solène Bergot s'est intéressée elle aussi à un médiateur culturel : Quimantú, une maison d'édition gérée par l'État chilien au temps de l'Unité populaire (1970-1973). Son objectif était de démocratiser l'accès à la culture grâce à des collections à bas prix mais aussi « de contribuer à l'éducation politique et culturelle des classes les plus défavorisées ». La culture était perçue par l'Unité populaire comme un facteur de transformation des consciences et de la société, le moyen de former des « hommes nouveaux » libérés du capitalisme. Se livrant à une étude quantitative et qualitative d'une des collections, *Quimantú para todos*, elle s'interroge sur l'impact de cette conception instrumentalisée de la culture.

La culture est aussi au cœur de la réflexion de Pierre Lefort. Son mémoire de maîtrise porte sur La Sept. Chaîne française, elle a, lors de son lancement en 1986, pour vocation de préserver la place de la culture à la télévision, au moment où les chaînes privées commencent à diffuser, et à faire rayonner la culture française en Europe par le biais du satellite. Une nouvelle orientation est prise avec le lancement d'Arte en mai 1992. Pierre Lefort nous montre que cette chaîne franco-allemande a été conçue avec l'idée que la construction européenne passe aussi par la culture et l'image et que la télévision publique a pour mission de contribuer au processus d'intégration des citoyens de chaque pays à l'ensemble européen. La création de La Sept, nous explique-t-il, c'est aussi le résultat d'une volonté politique forte, celle de François Mitterrand.

Le mémoire d'Antoine Momot sur le rôle des secrétaires d'État et des conseillers du président dans l'élaboration de la politique américaine de John Kennedy à Ronald Reagan nous rappelle lui aussi combien l'étude de la place des hommes dans les relations internationales est fondamentale. Son analyse du processus de décision montre clairement qu'au temps de la « présidence impériale », c'est désormais de l'exécutif que vient l'impulsion en matière de politique étrangère et non plus du Congrès. Antoine Momot nous donne à voir les luttes de pouvoir, l'effacement progressif du secrétaire d'État au profit des conseillers du président, et notamment de son conseiller pour les affaires de sécurité nationale. Incontestablement, c'est le président qui est au centre du dispositif.

Aux États-Unis, les groupes de pression sont actifs dans le domaine de la politique étrangère mais aussi intérieure. C'est le cas du lobby des personnes âgées étudié par Rim Rouached. Cette dernière analyse comment ce groupe se structure à partir des années 1950 et comment il acquiert une légitimité nationale dans les années soixante à une époque où les revendications identitaires se développent et où les progressistes au pouvoir développent l'État-providence (*Welfare*). C'est l'époque de la Grande Société du président Johnson. Elle s'interroge également sur la place qu'occupent aujourd'hui les personnes âgées dans la société américaine. Alors que l'espérance de vie ne cesse d'augmenter et que la réforme de la Sécurité Sociale est à l'ordre du jour, cette question a toute sa pertinence.

Ce numéro témoigne également des nombreuses thèses soutenues ces derniers mois par les chercheurs du Centre Renouvin.

Celle de Jean-Michel Guieu porte sur « Les apôtres français de l'« esprit de Genève » : Les militants pour la Société des Nations dans la première moitié du XX^e siècle » (directeur : Robert Frank). Partant d'une enquête prosopographique, il dresse le portrait de cette élite politique et intellectuelle qui affirme la valeur supérieure du Droit pour fonder la paix internationale. Il montre notamment que bien que possédant une solide conscience universaliste, ces militants pour la SDN ont aussi des

préoccupations européennes. Sa thèse permet aussi d'évaluer dans quelle mesure ce « petit groupe » (pour reprendre la terminologie de Jean-Baptiste Duroselle et de Jean-Claude Allain) est parvenu à « conquérir l'opinion publique à l'idéal de la SDN et à orienter la politique extérieure française dans le sens de la sécurité collective ».

La thèse de Julien Gueslin, elle, a pour sujet « La France et les « petits » États baltes : Réalités baltes, perceptions françaises et ordre européen (1920-1932) » (directeur : Robert Frank). Il y mène une réflexion sur le concept de petit État tout en analysant la place de la France dans les relations internationales des années 1920 ; une France qui découvre alors le théâtre Baltique, a du mal à « exploiter les fruits de sa victoire » et est partagée entre le droit des nationalités et la volonté pragmatique de recomposer des ensembles capables de résister à un éventuel expansionnisme allemand. L'équilibre européen est en jeu. En mettant en évidence les liens que les États baltes entretiennent avec l'Europe occidentale dès les années 1920, cette thèse permet de mieux comprendre pourquoi ces pays, une fois libérés de l'emprise soviétique, ont si rapidement intégré l'Union Européenne.

François Durpaire s'intéresse lui aussi à un espace plus souvent pensé comme instrumentalisé par les grandes puissances que comme maître de son histoire ; idée qu'il réfute. Sa thèse sur « Les États-Unis et la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1945-1962) » (directeur : André Kaspi) allie l'histoire de la guerre froide à celle de la décolonisation. Il nous invite à ne plus considérer le problème colonial sous l'angle du seul rapport bilatéral entre la métropole et ses colonies mais dans une relation triangulaire Amérique/Europe/Afrique. Il montre ainsi que les États-Unis ont dû composer avec des dirigeants africains qu'ils ne contrôlaient pas et que le gouvernement américain était loin de vouloir se substituer à la France dans cette région du monde. Il met aussi en évidence le fait que les événements se déroulant en Afrique ont une influence sur la société américaine, la décolonisation stimulant le mouvement en faveur des droits civiques.

Nicolas Vaicbourdt a aussi travaillé sur la politique étrangère américaine après 1945. Sa thèse est consacrée à « John Foster Dulles à l'heure de la première Détente. Entre leadership et multilatéralisme : les États-Unis et la guerre froide (1953-1959) (directeur : Robert Frank). Il ne s'agit pas d'une biographie du secrétaire d'État qui a conçu la première doctrine de dissuasion américaine mais d'une analyse de la prise de décision en matière de politique étrangère. Nicolas Vaicbourdt montre que le rôle de J.F. Dulles dans l'élaboration et la mise en œuvre du *New Look* a été plus important que ce que l'historiographie laisse penser. Comme le mémoire de maîtrise d'A. Momot, cette thèse met en évidence les tensions qui existent au sein de l'exécutif – J.F. Dulles commence à douter de sa politique à partir de 1956, ce qui est un point de frictions avec le président – et donc la complexité de la politique étrangère américaine

Le monde communiste a aussi fait l'objet de recherches. Katalin Csösz-Juttau a ainsi étudié « une organisation de jeunesse dans la Hongrie communiste : Le mouvement des pionniers (1972-1983) » (directeur : Bernard Michel). Elle y analyse les moyens de socialisation utilisés en Hongrie pour forger de bons citoyens communistes, comment la jeunesse a été instrumentalisée par l'intermédiaire des organisations de pionniers. Cela lui permet de mener une réflexion sur la place de l'idéologie communiste et du mythe du Parti en Hongrie et sur son affaiblissement dans les années 1970.

Hélène Harter, pour sa part, a soutenu une habilitation à diriger des recherches sur « les villes et les sociétés urbaines en Amérique du Nord, XVIIIe-XXe siècle » (directeur : André Kaspi). Au cœur de ses travaux, on trouve une recherche sur « L'Amérique en guerre : les villes américaines pendant la Seconde Guerre mondiale ». Si l'historiographie s'intéresse depuis quelques années aux sociétés dans la guerre, et notamment à l'arrière, les chercheurs s'intéressent par contre peu aux États-Unis, pays épargné par les combats. Le second conflit mondial a pourtant une influence non négligeable sur la société américaine ; réflexion qui n'est pas sans écho dans le contexte de l'après 11 septembre 2001. On l'aura

compris les recherches d'Hélène Harter se placent sous la double approche de l'histoire urbaine et de l'histoire de l'Amérique du Nord. Parmi les thèmes de recherche qu'elle privilégie, on notera l'influence des crises sur la modernisation des villes américaines, les transformations de la gouvernance urbaine, la contribution des hommes au développement urbain, la suburbanisation ou encore les États-Unis à l'heure de la mondialisation.

Pour finir, on remarquera le très riche colloque sur « les bases de la puissance : Arsenaux et ports de guerre depuis la Révolution Industrielle » dont Jenny Raflik nous propose ici le compte-rendu. Ce colloque, organisé par le service historique de la Marine et l'UMR IRICE, s'est tenu à Cherbourg du 2 au 4 décembre 2004 dans le cadre de la IX^e édition des Journées franco-britanniques d'histoire maritime. S'appuyant sur les derniers apports de l'histoire des techniques, de l'histoire sociale, économique, politique, militaire et des relations internationales, il a notamment permis de mener des études comparatives très éclairantes entre les sociétés britannique et française.

Nous concluons ainsi ce long éditorial, signe d'un numéro très riche, en attendant la prochaine livraison du Bulletin consacrée au thème « Religion et relations internationales ».

Entre paix et justice :
la question des réfugiés palestiniens
dans les négociations israélo-palestiniennes
1991-2005

RON BOUSSO¹

Depuis 2000, le problème des réfugiés palestiniens et la question du droit au retour s'affichent comme le dernier obstacle pour la conclusion d'un accord de paix entre Israël et les Palestiniens. En 2005, quelque quatre millions de réfugiés palestiniens sont toujours dispersés dans les différents pays du Proche-Orient, vivant souvent dans des conditions de vie déplorables et sans statut légal permanent².

Les jeunes réfugiés palestiniens d'aujourd'hui sont la cinquième génération qui perpétue la *Nakba*, "la catastrophe" de 1948, où à la sortie de la guerre opposant l'État naissant d'Israël aux habitants arabes de la Palestine mandataire et à sept pays arabes avoisinés, quelque 726 000 Arabes palestiniens fuirent leurs villages, et parfois furent expulsés par l'armée israélienne³.

Déjà avant la fin des hostilités, la communauté internationale se mit à la recherche d'une paix durable dans la région. En décembre 1948,

¹ Ron Bouso est journaliste au quotidien israélien *Haaretz*. Il a soutenu une maîtrise d'histoire intitulée : « Entre paix et justice : la question des réfugiés palestiniens et le droit au retour dans les négociations israélo-palestiniennes 1991-2004 », sous la direction de Robert Frank. Ses études portent essentiellement sur l'histoire des négociations de paix entre Israël, les pays arabes et les Palestiniens.

² Statistiques officielles de l'UNRWA.

Voir le site : <http://www.un.org/unrwa/publications/statis-01.html> [réf. du 6 janvier 2005].

³ KIMMERLING (Baruch) et MIGDAL (Joel S.), *Palestinians : The Making of a People*, Cambridge Middle East Library, Cambridge University Press, 1987, éd. 1999, p. 134 ; MORRIS (Benny), *The Birth of the Palestinian Refugee Problem, 1947-1949*, Cambridge Middle East Library, Cambridge University Press, 1987, éd. 1999.

l'Assemblée générale de l'ONU adopta la résolution 194 (III) qui proposa des mesures pour le rétablissement de la paix. Quant au problème naissant des réfugiés, l'article 11 stipulait que :

... Il y a lieu de permettre aux réfugiés qui le désirent de rentrer dans leurs foyers le plus tôt possible et de vivre en paix avec leurs voisins, et que des indemnités doivent être payées à titre de compensation pour les biens de ceux qui décident de ne pas rentrer dans leurs foyers et pour tout bien perdu ou endommagé⁴ ...

Mais aux sommets de paix de 1949⁵ aucun accord sur la question des réfugiés ne put être conclu et, faute de solutions politiques au problème, le traitement de la question se limita à une aide humanitaire.

Le statut de réfugié devint ainsi le symbole d'un peuple entier, dépossédé de son foyer et uni dans son espoir de voir rectifier le tort qu'il avait subi. Avec la création de l'OLP en 1964 et la perpétuation de la misère des réfugiés dans les pays d'accueil, la cause des Palestiniens fut élevée au devant de la scène internationale. Cependant, la nature de la revendication des Palestiniens du « droit au retour », ou *Haq al Awda*, à leurs maisons évolua d'un désir de voir la destruction d'Israël et le retour au *statu quo ante bellum* à une position plus nuancée, développée après 1974, qui reconnut l'impraticabilité de cette revendication initiale et, indirectement, l'existence d'un État juif vivant à côté d'un État palestinien, à l'instar du plan de partage de 1947⁶.

⁴ Résolution 194 (III) de l'Assemblée générale des Nations unies du 11 décembre 1948.

⁵ Sommets de Rhodes et de Lausanne, cf. CAPLAN (N.), « A Tale of Two Cities : The Rhodes and Lausanne Conferences 1949 », *Journal of Palestinian Studies*, vol. 21-3, printemps 1992.

⁶ Programme politique en dix points du 12^e Conseil National Palestinien, cf. BARON (Xavier), *Les Palestiniens : Genèse d'une nation*, Paris, Seuil, 2000, p. 741.

La réticence israélienne d'autoriser le retour des réfugiés sans un traité de paix complet avec les pays arabes se galvanisa après 1948 et Israël accusa les pays arabes et les Palestiniens d'avoir initié la fuite des réfugiés et d'exploiter cyniquement la misère de leur nouvelle situation. Un "droit au retour" des réfugiés à leurs lieux d'origine était synonyme de l'annihilation d'Israël, d'autant plus que jusqu'en 1993 les gouvernements israéliens successifs ne reconnurent pas l'existence d'un peuple palestinien ayant droit à un État quelconque⁷.

Les années d'espoir du processus d'Oslo

En octobre 1991, lors du sommet de Madrid, Israël, les pays arabes et indirectement les Palestiniens (dont une délégation faisait partie de la délégation jordanienne), s'assirent pour la première fois autour d'une même table pour discuter la résolution du conflit israélo-arabe. La question des réfugiés resta néanmoins sujette à un traitement purement humanitaire dans le cadre du Groupe de travail sur les réfugiés⁸.

Ce n'est qu'après l'élection en Israël du gouvernement travailliste de Yitzhak Rabin en juin 1992 qu'un dialogue direct avec les Palestiniens, représentés par l'OLP, fut possible. La signature historique de la Déclaration de Principe entre Yasser Arafat et Rabin à la Maison Blanche le 13 septembre 1993 fut le résultat de plusieurs mois de négociations secrètes et minutieuses entre Palestiniens et Israéliens⁹. Se mit alors en

⁷ GAZIT (S.), « Be'ayat haplitim hapalestinim (Le problème des réfugiés palestiniens) », *Israeli-Palestinian : Sougiot Behesder Hakeva*, n°2, Centre Jaffé d'études stratégiques, Tel-Aviv, 1994.

⁸ PETERS (J.), *The Pathway to Peace—The Multilateral Arab-Israeli Peace Talks*, The European Commission, Royal Institute of International Affairs, London, 1996.

⁹ HIRSCHFELD (Y.P.), *Oslo : Nouscha Leshalom, Hamasa Umatan al Hekemei Oslo – Haestrategia Umimusha (Oslo : formule pour la paix, les négociations des*

mouvement le processus d'Oslo qui prévoyait la normalisation par étapes des relations entre les deux peuples, avec la création d'abord d'une Autorité palestinienne dans les territoires occupés et, cinq ans plus tard, la conclusion d'un accord sur le statut final traitant les « questions cœur » du conflit, « y compris : Jérusalem, les réfugiés, les implantations, les arrangements de sécurité, les frontières, les relations et la coopération avec les autres voisins ainsi que d'autres questions d'intérêt commun »¹⁰.

Mais le processus de paix ne progressa pas selon le calendrier prévu – il fallut attendre l'élection d'Ehoud Barak en mai 1999, lorsque le processus était déjà très fragilisé et critiqué des deux côtés, pour se lancer dans les négociations sur le statut final. Barak se montra déterminé à obtenir un accord de paix avec les Palestiniens et il se déclara prêt à des concessions pénibles¹¹.

Le sommet de Camp David, juillet 2000

Enfin, entre le 11 et le 25 juillet 2000, les représentants israéliens et palestiniens se réunirent sous la houlette des États-Unis à Camp David pour négocier un accord entre les deux peuples.

À l'issue du sommet de Camp David, Israël et les Palestiniens s'accordèrent pratiquement sur toutes les « questions cœur », y compris le statut de Jérusalem et des lieux saints. Mais les désaccords sur la question

Accords d'Oslo – la stratégie et sa réalisation), Centre Yitzhak Rabin pour la recherche d'Israël, Éditions Am Oved, Tel-Aviv, 2000.

¹⁰ Déclaration de principe sur des arrangements intérimaires d'autonomie, 13 septembre 1993. Traduit in BARON (Xavier), *op. cit.*

¹¹ *Statement by PM Prior to Departure to Camp David Summit*. Voir le site : www.mfa.gov.il [réf. du 25 mars 2004].

des réfugiés palestiniens minèrent la conclusion de l'accord final¹². Barak s'opposa farouchement à toute reconnaissance d'une responsabilité israélienne dans la création du problème et donc exclut catégoriquement un retour de réfugiés en territoire israélien, hormis un retour symbolique dans le cadre de réunification de familles.

Les Palestiniens, quant à eux, demandèrent la mise en application de la résolution 194 (III), le droit des réfugiés palestiniens à choisir leur lieu de résidence, y compris en Israël, et la compensation des réfugiés et des pays d'accueil par Israël. Le processus de paix israélo-palestinien s'écroula alors. À la sortie de deux semaines de pourparlers à Camp David, la confiance qui existait naguère entre Israéliens et Palestiniens se transforma d'abord en une guerre d'accusations et ensuite, en septembre, tourna à l'affrontement violent.

En dépit de l'éclatement de l'*Intifada* à la fin du mois de septembre 2000 et du gel apparent dans les relations entre les deux peuples, les efforts américains de médiation se poursuivirent. Bill Clinton, dont la présidence allait se terminer à la fin du mois de janvier 2001, rédigea un nouveau document esquissant les contours d'un traité de paix qui représentait à la fois le bilan des négociations israélo-palestiniennes tenues jusqu'alors, avec de nouvelles propositions quant à la résolution des dernières questions. Ce document clé fut présenté aux Palestiniens et aux Israéliens à la Maison Blanche le 23 décembre 2000¹³.

Sur le fond, la proposition de Clinton concernant le problème des réfugiés palestiniens diffèrait très peu des idées étudiées à Camp David, mais sa formulation changea considérablement. Il n'y aurait aucune référence au « droit au retour » dans un accord sur le statut final ; le retour des réfugiés serait un retour à l'État palestinien tandis qu'un retour symbolique des réfugiés en Israël resterait sujet à la décision souveraine de l'État hébreu ;

¹² AGHA, (H.) et MALLEY (R.), « Camp David : the Tragedy of Errors », *New York Review of Books*, 9 août 2001.

les réfugiés pourraient choisir d'être réhabilités dans les pays d'accueil ou dans des pays tiers. Le président Clinton indiqua qu'Israël serait prête à reconnaître les souffrances morales et matérielles des réfugiés sans admettre toutefois une responsabilité dans la création du problème. Enfin, l'application de la proposition serait reconnue comme l'application de la résolution 194 (III), qui symboliserait la fin des réclamations palestiniennes.

Le « tout ou rien » d'Ehoud Barak

Barak, sachant que son mandat risquait de ne pas être renouvelé lors des prochaines élections en Israël en février 2001, accepta de se lancer dans une tentative ultime de négociations. Arafat, sujet à une très grande pression américaine, donna aussi son accord à l'ouverture d'un sommet de paix à Taba le 21 janvier 2001, trois semaines avant les élections en Israël.

Lors de ce sommet, les deux parties présentèrent des « non papiers » pour la résolution du conflit¹⁴. Le document palestinien, rédigé par Nabil Sha'at, souligna l'importance de la résolution 194 de l'ONU comme base de toute solution au problème, Sha'at insista de surcroît sur l'importance de donner aux réfugiés le choix du lieu de retour, y compris un retour en Israël, sans limite de temps ou de lieu.

Dans le « non papier » rédigé par le ministre de la Justice Yossi Beilin, Israël « exprime solennellement sa tristesse pour la tragédie des réfugiés palestiniens » et est prête à reconnaître une responsabilité partielle dans la création et donc dans la résolution du problème. Israël reconnaît, en outre,

¹³ ENDERLIN (Charles), *Le rêve brisé, Histoire de l'échec du processus de paix au Proche-Orient 1995-2002*, Paris, Fayard, 2002, p. 331-334.

¹⁴ Le document clé sur le sommet de Taba est celui de Miguel Moratinos intitulé *La narration par l'Union européenne de ce qui est arrivé lors des négociations israélo-palestiniennes sur le statut permanent à Taba en janvier 2001*. Voir le site : www.mideastweb.org/moratinos.htm

l'aspiration des Palestiniens à exercer « leur droit à l'autodétermination et une solution juste et globale pour les réfugiés palestiniens, sur la base de la résolution 194 ».

Quant à l'application du droit au retour, le « non papier » israélien réitère les modalités de retour évoquées dans la proposition de Clinton, à savoir un retour limité en Israël, et notamment aux territoires échangés avec l'AP. Ce document représentait, certes, un changement radical dans la position traditionnelle israélienne, cependant, il faudrait souligner qu'il ne représentait que la vision de Yossi Beilin.

M. Beilin et M. Sha'at admirent que le travail à Taba constituait un tournant dans les négociations sur cette question¹⁵ : malgré son refus de reconnaître un droit au retour des réfugiés palestiniens, Israël accepta la résolution 194 comme base pour la solution au problème (son interprétation resta néanmoins différente de celle des Palestiniens). Un compromis sur l'intégration de deux récits des événements menant à la création du problème des réfugiés fut trouvé ; les modalités de retour furent fixées mais le nombre de réfugiés pouvant retourner en Israël resta toutefois ouvert ; les modalités de compensation furent définies et négociées et la fin des réclamations fut précisée.

Le sentiment dans les deux camps fut qu'un accord-cadre sur le statut permanent nécessiterait seulement quelques jours de négociations supplémentaires¹⁶. Mais les négociations à Taba s'arrêtèrent le 27 janvier, suite au lynchage de deux Israéliens à Ramallah et à l'opposition interne en Israël aux négociations.

¹⁵ « The Refugee Problem at Taba », interview d'Eldar Akiva avec Yossi Beilin et Nabil Sha'at, *Palestine-Israel Journal*, vol. 9-2, printemps 2002.

¹⁶ *Al-Ayyam*, interview avec Nabil Sha'at, 3 février 2001 (FBIS).

Les initiatives indépendantes de paix

L'élection d'Ariel Sharon à la tête du gouvernement israélien le 6 février 2001 mit fin à tout espoir d'achever les négociations entamées à Taba. La violence palestinienne et les ripostes israéliennes prirent alors le dessus des négociations et la situation s'envenima d'avantage suite à la déclaration de Sharon qu'Israël n'avait aucun interlocuteur du côté palestinien¹⁷. Par ailleurs, l'élection de George W. Bush à la Maison Blanche symbolisa un retrait américain de son rôle clé dans le Proche-Orient. Après le 11 septembre 2001, l'administration américaine adhéra à l'initiative européenne intitulée « la feuille de route » du Quatuor¹⁸ (États-Unis, Union européenne, ONU et Russie), qui ne put néanmoins mettre fin à la violence et faire revivre le processus de paix. La feuille de route ne proposa qu'un calendrier pour la relance d'un processus de paix en étapes suivant les différentes résolutions de l'ONU sur la conclusion du conflit, sans pour autant offrir des précisions sur les « questions cœur » du conflit.

Faute de négociations directes entre Israël et l'Autorité palestinienne, les efforts continuèrent sur des pistes alternatives et indépendantes – notamment l'initiative saoudienne de février 2002¹⁹ et les *grass-roots initiatives* comme *La voix du peuple* lancée en septembre 2002²⁰.

L'initiative ambitieuse de Genève de Yossi Beilin et Yasser Abed Rabbo, ministre palestinien, représente, elle, le « 8^e jour » des négociations de Taba car elle offrit un modèle complet et détaillé d'un traité de paix à la

¹⁷ « The Israeli Position Regarding Negotiations with the Palestinians », 13 mars 2001. Voir le site : www.mfa.gov.il [réf. du 9 avril 2004].

¹⁸ « La Feuille de route axée sur des résultats et destinée au règlement permanent du conflit israélo-palestinien sur la base de deux États ». Voir le site : <http://www.reseauvoltaire.net/article9581.html> [réf. du 9 janvier 2005].

¹⁹ Initiative de paix arabe. Voir le site :

<http://www.reseauvoltaire.net/article11390.html> [réf. du 10 mai 2004].

²⁰ Pour le texte complet de la déclaration et l'initiative Nusseibeh-Ayalon, voir le site : <http://www.mifkad.org.il> [réf. du 12 mai 2004].

base de ce qui était accompli jusqu'en janvier 2001, et notamment les principes de Bill Clinton²¹. Les deux personnages et leurs équipes, quoique faisant partie de leurs gouvernements, ne les représentèrent pas officiellement.

Sur la question des réfugiés le modèle de Genève offrit la résolution complète et détaillée du sujet. Le texte reconnaît la résolution 194 (III) comme la base de toute solution du problème des réfugiés mais ne fait aucune mention du droit au retour. Les réfugiés auraient droit à des indemnités comme compensation pour leur état et la perte de propriété, et les pays d'accueil se verraient, eux aussi, attribués une indemnisation. Les réfugiés auraient un choix parmi cinq lieux de résidence permanent, comme l'avait détaillé Bill Clinton, quand Israël pourrait déterminer le nombre de réfugiés admis sur son territoire.

Les rédacteurs des accords envisagèrent également la création de programmes de réconciliation entre les deux peuples qui serviraient à des « forums d'échange de narrations historiques et d'amélioration de la compréhension mutuelle liée au passé »²².

La formule proposée dans le document pour la solution au problème s'inscrit dans la continuité des négociations sur le statut final et englobe beaucoup d'idées développées pendant la décennie 1991-2001. Mais cette formule apporte aussi du nouveau, surtout en évitant toute référence aux récits historiques et en ne cherchant pas à attribuer la responsabilité de la création du problème à quiconque. En clair, Israël n'assume pas la responsabilité de la création du problème, mais le contraire n'est pas mentionné non plus.

Les accords de Genève constituent l'effort le plus exhaustif pour formuler une solution au problème des réfugiés palestiniens à ce jour et, bien qu'ils ne soient qu'une initiative privée ou semi privée, l'article 7 du document,

²¹ Voir le texte entier sur le site : <http://www.2peuples2etats.org/article8> [réf. du 12 mai 2004].

²² *Ibid.*, article 7.

portant sur la résolution du problème des réfugiés, suscita la plus grande critique palestinienne et israélienne.

Le modèle proposé des accords de Genève, selon un commentaire américain, réaffirme que « le défi principal n'est pas de trouver des solutions créatives [...] aux problèmes cœur du statut permanent, mais l'absence de la direction politique et du soutien public nécessaires pour les mettre en œuvre »²³.

Le bilan d'un échec, la recherche d'un succès

En janvier 2005, le problème des réfugiés palestiniens reste toujours suspendu comme une épée de Damoclès au-dessus du Proche-Orient et sa résolution semble plus éloignée que jamais. Mais le *statu quo* actuel entre Israël et les Palestiniens, aussi bien que celui au sein des communautés des réfugiés, sont intolérables et constituent une source d'instabilité pour les parties concernées et la région entière.

Car la résolution du problème recèle non seulement une énorme complexité technique, mais aussi et surtout une grande valeur symbolique pour les deux peuples. Sa résolution serait en conséquence la plus complexe parmi les sujets du statut final mais en même temps indispensable pour la conclusion du conflit.

Or, si une solution viable du problème des réfugiés est connue et a été formulée en détails dans les différents modèles proposés depuis 1991, pourquoi a-t-elle été rejetée par les parties ? L'analyse de l'échec du processus d'Oslo et des négociations sur les réfugiés nous amène à cerner quelques conclusions et défauts inhérents au processus.

²³ MILLER (A.D.), « One American's View », *The Geneva Accord*. Voir le site : <http://www.bitterlemons-international.org> [réf. du 15 mai 2004].

Une première observation que nous pouvons faire est que toute solution ne pourrait, malgré tout, que « traiter, et non pas résoudre » le problème²⁴. Cinquante-six ans après le déroulement des événements qui donnèrent naissance au problème des réfugiés, nous pouvons difficilement envisager une solution complète au problème, car les notions de dépossession et d'injustice subie par le peuple palestinien en 1948 resteront éternellement liées à l'éthos palestinien, tandis que les réalités physiques et politiques sont radicalement différentes aujourd'hui.

Une deuxième observation est qu'aucune résolution équitable de la question des réfugiés ne pourrait souder les visions israélienne et palestinienne d'une solution « juste » au problème. Car, dans un processus de négociations, il ne s'agit pas de justice mais uniquement de compromis. Le retrait de chaque partie de sa vision propre de la justice vers le compromis, le milieu, doit constituer en soi une nouvelle justice commune aux deux parties.

L'asymétrie de la rhétorique palestinienne : avec le début de la normalisation des relations entre les deux peuples, qui impliqua l'acceptation d'un compromis sur la question des réfugiés, la rhétorique des dirigeants palestiniens sur le droit au retour ne changea guère. D'un côté, les dirigeants négocièrent avec Israël une solution au problème suivant les lignes définies par l'OLP. D'un autre côté, ces mêmes personnes, Yasser Arafat et Mahmoud Abbas à leur tête, continuèrent à raviver l'espoir du retour du peuple palestinien²⁵, au lieu d'expliquer que le retour serait forcément compromis, et que dans une solution négociée il deviendrait un symbole plus qu'une politique.

²⁴ RABINOVITCH (I.), Conférence sur la question des réfugiés palestiniens et le droit au retour, Université de Tel-Aviv, 29 décembre 2003.

²⁵ ARAFAT (Yasser), Discours du 56^e anniversaire d'*al-Nakba*, *Voice of Palestine*, 15 mai 2004, traduit par WNC ; « Abbas pledges refugees will return to their homes in Israël », *Haaretz*, 4 janvier 2005.

Comme dans le cas des déclarations provocantes d'Abu Alla à l'issu du sommet de Taba²⁶, nous constatons une contradiction entre la position officielle de l'OLP et de l'AP sur la question des réfugiés (souvent exprimée en anglais) et les déclarations des dirigeants palestiniens devant leur peuple (en arabe).

Cette incohérence fait souvent l'objet d'une critique israélienne : « J'ai l'impression », dit Amram Mitzna, un des acteurs de l'initiative de Genève :

... que la direction politique palestinienne, l'intelligentsia et les élites, craignent toutes d'affronter le public palestinien et de dire la vérité, c'est-à-dire que dans les conditions et dans la réalité existantes, il ne sera pas possible de réaliser le droit au retour qu'ils [les dirigeants] promettent depuis 1948²⁷.

Le cercle vicieux en Israël : la peur du « droit au retour », pour irrationnelle qu'elle soit parfois, continue à exister parmi les Israéliens juifs et ne s'affaiblit pas non plus. Malgré l'évolution de l'opinion publique sur plusieurs sujets tabous liés au conflit (de la reconnaissance du peuple palestinien jusqu'au partage des lieux sacrés à Jérusalem) depuis 1991, la société israélienne continue à voir dans le droit au retour une menace mortelle. Les sondages réalisés sur la question des réfugiés font état d'un public israélien souvent ignorant des détails de la question, des circonstances de sa création, et des attitudes palestiniennes sur le sujet²⁸.

²⁶ Al-Ayyam, 29 janvier 2001, interview avec Ahmed Qureia (FBIS).

²⁷ MITZNA (A.), « La question des réfugiés palestiniens et le droit au retour », Conférence du Centre Tami Steinmitz sur « La question des réfugiés palestiniens et le droit au retour », Université de Tel-Aviv, 29 janvier 2003.

²⁸ Dans un sondage du JMCC de 1999, 47 % de sondés israéliens juifs pensaient que les forces juives n'eurent aucune responsabilité dans l'exode palestinien, *JMCC Public Opinion Poll n°34 – Palestinian-Israeli attitudes Towards Palestinian Refugees*, décembre 1999. Voir le site :

<http://www.jmcc.org/publicpoll/results/1999/no34.htm> [réf. du 23 mai 2004].

Ainsi, le public israélien, faute de connaissance des détails de la question, rejetterait tout éventuel compromis proposé comportant l'expression « droit au retour », ou faisant mention de la résolution 194 (III) et des idées qu'elle engendre. Le public israélien ne s'aperçoit souvent pas de la complexité et des nuances de la position officielle de l'OLP sur la question ainsi que de son importance symbolique dans le credo politique palestinien. Comme toute solution équitable inclurait, semble-t-il, une certaine reconnaissance israélienne du droit au retour des réfugiés palestiniens ou même un retour symbolique, le public rejetterait automatiquement toute solution.

Dans la réalité politique israélienne, il existe donc un cercle vicieux où une méconnaissance des détails du problème des réfugiés crée une peur de l'expression « droit au retour » qui crée, à son tour, une opposition catégorique du public à tout compromis proposé sur la question des réfugiés. Tout comme dans la société palestinienne, les dirigeants du « camp de la paix » israélien échouent, depuis 1991 et souvent délibérément, à affronter la phobie du public israélien sur la question des réfugiés palestiniens et à essayer d'amadouer sa position dans la perspective d'un futur accord qui traiterait cette question parmi d'autres.

Ce manque de « maturité » (*ripeness*²⁹) politique des sociétés israélienne et palestinienne et leur réticence conséquente à accepter les compromis nécessaires pour un traité de paix, notamment sur la question des réfugiés palestiniens, constituent le défaut principal du modèle développé dans le processus d'Oslo.

La mort de Yasser Arafat en novembre 2004, l'élection de Mahmoud Abbas au poste de président de l'OLP et de l'AP en janvier 2005 ainsi que le plan de désengagement du Premier ministre israélien Ariel Sharon, ont tous créé un espoir de voir le redémarrage d'un processus de paix. Mais il serait prématuré de croire que les nouvelles données politiques changeront

²⁹ STEINBERG (G.M.), *Unripeness and Conflict Management : Examining the Oslo Process and its Lessons*, Université de Bar-Ilan (Israël). Voir le site : <http://faculty.biu.ac.il/~steing/conflict/Papers/re-examiningoslo.pdf> [réf. du 24 mai 2004].

les positions de deux peuples sur la question des réfugiés palestiniens et le droit au retour. Sans recours à un changement profond dans les perceptions des objectifs ultimes du processus de paix, notamment que la paix ne serait pas une justice complète, la résolution durable du conflit sera difficilement assurée.

Tant que les dirigeants ne déclarent pas publiquement et n'explicitent pas les concessions politiques et émotionnelles pénibles, sinon les risques nécessaires pour la paix, le processus de maturation des publics ne sera jamais achevé. Sans cette maturation, les dirigeants n'auront jamais le soutien populaire pour un accord de paix.

Le conflit israélo-palestinien projette directement sur la vie de beaucoup, et représente la clé pour la résolution d'autres conflits à une échelle beaucoup plus petite, sinon mondiale. De ce fait, la question des réfugiés palestiniens ne peut pas être reléguée à l'histoire et sa résolution ne saurait rester suspendue éternellement.

La vocation européenne de La Sept et la coopération franco-allemande sur le projet de la chaîne culturelle européenne

*PIERRE LEFORT*¹

Au milieu des années 1980, en France comme dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest, si la télévision reste encore essentiellement une affaire nationale, les nouveaux réseaux de diffusion, en particulier le satellite, rendent techniquement possible l'émergence d'un espace européen de l'audiovisuel. Dans cette perspective, les instances européennes, telles que l'Union Européenne de Radiodiffusion (UER) et le Conseil de l'Europe, œuvrent à une harmonisation des législations des États européens. Confrontés à la concurrence des productions américaines, les Européens cherchent à soutenir la production et la circulation des programmes au sein d'un marché européen. La nécessité d'un soutien à la création et les difficultés rencontrées par les services publics en Europe font naître l'idée de mettre en place des projets de chaînes publiques de dimension européenne.

L'étude de la vocation européenne de La Sept, société française de télévision publique, et de la coopération franco-allemande, amène à s'interroger sur l'idée de créer une chaîne culturelle de dimension européenne.

¹ A soutenu un mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank en 2004 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

La vocation européenne de La Sept

Au début des années 1980, la fin du monopole public sur la télévision en France impose aux chaînes de télévision publique de se préparer à affronter la concurrence des chaînes privées. Cela conduit à repenser la place et les missions du service public. La notion de « service public », selon laquelle la télévision a pour mission de garantir au téléspectateur une certaine qualité d'information, d'instruction et de divertissement, s'estompe au profit de la notion de « secteur public », qui impose une logique d'entreprise, avec ses impératifs de rentabilité et de compétitivité. Cette situation nouvelle soulève la question de la spécificité et de la vocation originale de la télévision publique². La décennie 1980 est aussi marquée par les innovations techniques en matière de réseaux de diffusion, le câble et le satellite.

Le président de la République, François Mitterrand, et le gouvernement socialiste ne veulent pas faire de l'avènement de la télévision privée le seul axe de leur politique audiovisuelle. François Mitterrand affirme son souci de préserver la place de la culture à la télévision. Par ailleurs, il a conscience que la diffusion d'un programme par satellite à l'échelle de l'Europe représente un enjeu pour le rayonnement culturel de la France.

Le 14 novembre 1984, Georges Fillioud³, secrétaire d'État chargé des Techniques de la communication au gouvernement de Laurent Fabius, adresse une lettre à Pierre Desgraupes dans laquelle il lui demande de prendre en charge une mission d'étude et de préparation sur un nouveau programme de télévision publique de dimension européenne destiné à être diffusé par satellite. Fruit de cette mission, le rapport CANAL 1, remis par Pierre Desgraupes en juin 1985, trouve son origine dans les mutations que

² MEHL (Dominique), *La fenêtre et le miroir, la télévision et ses programmes*, Paris, Payot, 1992, p. 243-251.

³ DESGRAUPES (Pierre), *Étude sur un projet de chaîne culturelle européenne pour le canal 1 du satellite TDF1*, 30 juin 1985.

connaît l'audiovisuel au début des années 1980 et constitue la première étude proposant un projet abouti de « chaîne culturelle à vocation européenne »⁴, diffusée par satellite.

Pierre Desgraupes s'interroge sur l'enjeu que constitue le lancement du satellite français TDF1 et la possibilité nouvelle de diffuser un programme à l'échelle internationale. Pierre Desgraupes fait de cette question l'un des points centraux de sa réflexion : « La télévision directe par satellite conduit à réfléchir sur ce que peut et doit être une programmation conçue pour un public international »⁵. La condition nécessaire, pour atteindre un public européen, c'est de rassembler des téléspectateurs de pays différents autour d'un même programme. Pour Pierre Desgraupes, le moyen pour y parvenir, c'est la culture.

L'autre question à laquelle doit répondre Pierre Desgraupes est celle de la mission d'une télévision de service public à l'échelle européenne. Selon lui, le projet européen appelle une rénovation des missions du service public pour la défense d'un héritage culturel commun, le renforcement d'une identité européenne et la construction d'un espace audiovisuel européen. La télévision publique a pour mission de contribuer au processus d'intégration des citoyens de chaque pays à l'ensemble européen.

En juillet 1985, le gouvernement annonce la création d'une nouvelle chaîne de service public inspirée du rapport Desgraupes et des idées de François Mitterrand. Pourtant à sa création le 21 février 1986, La Sept est encore loin de la chaîne culturelle à vocation européenne dessinée par le projet de Pierre Desgraupes.

À sa création, La Sept est avant tout une société française d'édition de programmes dont l'ambition européenne reste modeste. Même si ses statuts lui donnent pour mission d'éditer (et non pas de diffuser) des programmes à caractère européen et de préparer la diffusion d'une chaîne sur le satellite, l'orientation européenne du développement de la société est

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

encore très timide. La Sept ne compte dans ses effectifs, certes faibles, aucun étranger. Le président du directoire, Bernard Faivre d'Arcier, annonce une politique d'édition et d'achat tournée vers l'Europe. Cependant, malgré les déclarations de son président, l'activité de La Sept avec des sociétés de pays membres de la CEE se résume, en août 1986, à une coproduction engagée avec la société de production privée *Time flies* de Londres⁶. Ce bilan semble bien maigre pour justifier la vocation européenne de La Sept.

Arrivée à l'automne 1986, une nouvelle équipe, présidée par Georges Duby, affirme sa volonté d'assumer le caractère profondément européen du projet porté par La Sept. Malgré cette volonté, la presse exprime un certain scepticisme quant à la réalité de l'engagement européen de la société. Il semble que La Sept ne parvienne pas à se défaire de l'image de chaîne culturelle avant tout française, héritée de ses premiers mois d'activité. En novembre 1988, Antoine Perraud, journaliste à *Télérama*, souligne : « Le principal défi de La Sept : prouver sa vocation européenne »⁷. Pour la nouvelle équipe de La Sept, une politique d'ouverture sur l'Europe doit lui permettre de relever ce défi.

Mis en place en novembre 1986, le comité des programmes compte, parmi les dix-neuf personnalités qui le composent, cinq professionnels de la télévision représentant quatre chaînes publiques des pays européens voisins : Michaël Kustow, producteur à Channel Four, Giuseppe Rossini et Andrea Melodia, respectivement directeur et attaché à la vice-direction générale pour la télévision de la RAI, Eckart Stein, producteur à la ZDF, et Claude Torracinta, directeur des programmes de la télévision suisse romande (SSR)⁸. Chargés de prendre part au travail de sélection et de

⁶ Archives Nationales [AN], fonds Jacques Boutet (19890340), art. 5, « Rapport sur les questions financières », auteur inconnu, Jacques Boutet, Paris, sd.

⁷ PERRAUD (Antoine), « La Sept change de ciel », *Télérama*, n°2026, 9 novembre 1988.

⁸ D.I.A. (Documentation Internationale Audiovisuelle), *L'organigramme de l'audiovisuel*, Paris, Librairie Desmos, 1987.

proposer des projets, les cinq membres étrangers du comité sont des relais qui garantissent des relations régulières et privilégiées entre La Sept et les chaînes européennes qu'ils représentent. De cette manière, La Sept participe à la constitution d'un réseau de coopération entre les chaînes publiques européennes.

Un autre axe de la politique d'ouverture sur l'Europe, menée par la société d'édition, est de rechercher des partenaires européens et de conclure des accords de coopération avec eux afin de constituer un réseau européen de production et d'échange de programmes destiné à favoriser leur création et leur circulation en Europe. Les démarches entreprises par La Sept aboutissent à la signature d'accords-cadres dont l'objectif est d'assurer une reconnaissance et un engagement des partenaires à conclure des conventions de coproduction, établies opération par opération, sans montant ni volume fixé. Chaque coproduction entre les partenaires fait l'objet d'un accord particulier. Le premier accord de coopération est signé le 23 mars 1987 à Mayence entre La Sept et la ZDF⁹. Cet accord, conclu pour trois ans, mentionne l'apport de moyens de production et de personnel de création des deux sociétés pour la réalisation d'objectifs communs. Au cours des années 1987 et 1988, des accords de même nature sont conclus avec l'ARD, l'autre établissement public de télévision en République fédérale d'Allemagne (RFA)¹⁰, la RTBF, chaîne de télévision publique belge, la SSR, chaîne de télévision publique suisse, la télévision publique danoise avec Danmarks Radio¹¹, la SVT, chaîne de télévision publique suédoise, Channel Four, l'ORF, chaîne de télévision publique autrichienne,

⁹ AN, fonds Jacques Boutet, (19890340), art. 6, « Accord de coopération entre La Sept et la ZDF signé à Mayence le 23 mars 1987 », auteur inconnu, Jacques Boutet.

¹⁰ AN, fonds Jacques Boutet, (198990340), art. 6, « Accord de coopération entre La Sept et l'ARD signé à Paris le 10 septembre 1987 », auteur inconnu, Jacques Boutet.

¹¹ AN, fonds Jacques Boutet, (198990340), art. 6, Anne Soler, Jean-Loup Arnaud, Paris, 8 avril 1987.

RTVE, deuxième chaîne nationale espagnole, et l'ERT, deuxième chaîne de la télévision publique grecque¹².

En matière de programmes, La Sept s'appuie largement sur des réseaux européens. Il est important pour sa politique de coopération et de création comme pour sa communication qu'elle soit présente dans les grandes manifestations culturelles et audiovisuelles internationales, telles que le MIP-TV, marché international des programmes à Cannes, les journées européennes de la télévision à Reims, la biennale du documentaire à Marseille, et la Conférence internationale des télévisions publiques (INPUT). Ces événements permettent à La Sept de participer à des groupes de travail internationaux d'échange et de production de programmes d'une part, et d'autre part d'aller à la rencontre des auteurs et des créations étrangères. La Sept prend part activement aux rendez-vous consacrés au genre documentaire, où ses productions sont souvent remarquées pour leur contribution au développement en Europe d'une écriture et d'une expression audiovisuelle spécifique¹³. L'unité de programmes « fiction » développe une politique tournée vers l'Europe dans un contexte où le genre est dominé par les productions américaines. Cette attitude, à contre-courant de la tendance majoritaire, se traduit dans des programmes dont les thèmes et les personnages singuliers sont susceptibles d'intéresser un public composé de téléspectateurs de différents pays d'Europe. La Sept participe à la coproduction de plusieurs séries dont les thèmes sont puisés dans l'histoire ou la littérature européenne. À titre d'exemple, l'adaptation pour la télévision du roman *Moravagine* de Blaise Cendrars aux côtés de FR3, de la ZDF et de participations hongroises, portugaises et autrichiennes, ou une série historique en six épisodes de cinquante-deux minutes intitulée *Les Médicis*

¹² AN, fonds Michel Berthod (19920614), art. 14, « Plaquette de présentation de La Sept », auteur inconnu, Michel Berthod, Paris, juin 1988.

¹³ Entretien avec Thierry Garrel, responsable de l'unité de programmes documentaires d'ARTE France, le mercredi 18 février 2004 au siège d'ARTE France.

avec FR3, la RAI et une participation ouest-allemande. Les spectacles proposent des événements européens, tels que les festivals de Cannes, de Venise, et de Berlin pour le cinéma, le Festival d'Avignon pour le théâtre, et le Festival de Salzbourg pour l'opéra¹⁴. Enfin, La Sept investit dans les doublages, les sous-titrages multilingues et les droits de diffusion pour adapter son stock de programmes à une diffusion par satellite dans plusieurs pays européens.

Par son activité d'édition de programmes, La Sept participe au soutien de la production audiovisuelle en Europe. Mais le principal obstacle que La Sept rencontre dans sa mission de préparation d'une chaîne culturelle européenne, c'est le problème de la diffusion.

La mission portée par La Sept est contrariée par le retard pris dans la mise en fonctionnement du satellite. Le lancement du satellite TDF1 en octobre 1988 doit être un événement décisif pour une diffusion suffisamment large dans plusieurs pays européens et la poursuite du projet de chaîne culturelle à vocation européenne.

Le 14 mars 1989, la modification des statuts de La Sept, désormais dénommée Société européenne de programmes de télévision, souligne l'importance de la question du satellite dans l'affirmation de sa vocation européenne. Ses nouveaux statuts l'autorisent à diffuser et à accueillir des participations étrangères. Devenue diffuseur, La Sept met en place une nouvelle politique d'accords pour développer la réception de ses programmes dans d'autres pays européens. Dès les premiers mois de sa diffusion par satellite en 1989, des accords passés avec des câblo-opérateurs européens permettent la reprise de ses programmes sur des réseaux câblés. La Sept est reçue par 250 000 foyers en Belgique, 200 000 en Suisse, 50 000 au Danemark et 20 000 au Luxembourg. En 1990, La Sept passe de nouveaux accords lui assurant une diffusion sur les réseaux hertziens terrestres de la plupart des télévisions publiques d'Europe de

¹⁴ AN, fonds Michel Berthod (19920614), art. 14, « Plaquette de présentation de La Sept », auteur inconnu, Michel Berthod, Paris, juin 1988.

l'Est : la télévision tchécoslovaque, la télévision polonaise, la télévision de Sarajevo, la télévision roumaine, la télévision hongroise¹⁵, et la télévision de Saint-Pétersbourg, qui prévoit une diffusion sur tout le territoire de la Russie¹⁶. La Sept est désormais accessible à 46 millions de foyers en Europe de l'Est, dont 12 millions en Pologne et 18 millions en Russie. Elle obtient des résultats significatifs en termes d'audience avec des scores de 10 % à 15 % en moyenne et des pointes à 25 %. Il semble qu'il existe une véritable demande pour les programmes de La Sept dans les pays de l'Est.

Un mois après le lancement du satellite, la déclaration commune sur la chaîne culturelle européenne, à l'issue du 52^e sommet franco-allemand est un événement tout aussi déterminant pour l'avenir européen de La Sept. Il affirme, au plus haut niveau, la volonté politique franco-allemande de créer une chaîne culturelle européenne et définit certains principes fondamentaux de la chaîne ainsi que les étapes vers sa création. Le projet de chaîne culturelle européenne doit permettre à la France de renforcer ses relations bilatérales avec la RFA et de jouer un rôle moteur dans la politique européenne de coopération audiovisuelle¹⁷. Dans une lettre adressée à Georges Duby le 12 octobre 1988, Catherine Tasca, ministre déléguée chargée de la Communication, souligne le rôle central assigné à La Sept dans la préparation et la mise en place de la future chaîne¹⁸. La Sept est non seulement appelée à prendre part à la construction de la future chaîne européenne, mais elle est aussi destinée à être un élément constitutif de l'ensemble franco-allemand. Tout en préparant son stock de programmes à une diffusion franco-allemande, La Sept prévoit une grille conçue de façon

¹⁵ 2^e bilan de la société La Sept (1990), Paris, CSA, juillet 1991, p. 9-10.

¹⁶ CLUZEL (Jean), fascicule n°1 de l'annexe n°10 du tome III du rapport général au Sénat n°92 fait au nom de la commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation sur le projet de loi de finances pour 1992 par Roger Chinaud, séance du 19 novembre 1991, p. 266-269.

¹⁷ AN, fonds Jacques Boutet (19890340), art. 5, mission relative à l'organisation des administrations centrales, Jacques Boutet, Paris, 1987.

¹⁸ AN, fonds Michel Berthod (19920614), art. 10, Catherine Tasca, Georges Duby, Paris, 12 octobre 1988.

à pouvoir évoluer rapidement vers une programmation s'approvisionnant autant en Allemagne qu'en France et s'adressant aux publics des deux pays.

Pendant longtemps, la vocation européenne, assignée à La Sept, ne repose que sur une vision essentiellement française. Cette vision ne s'est pas encore véritablement confrontée aux réalités juridiques, économiques et culturelles de partenaires européens. La coopération franco-allemande est l'occasion de véritables négociations sur la question de la création d'une chaîne culturelle européenne.

La coopération franco-allemande sur le projet de chaîne culturelle européenne

Dès le 48^e sommet franco-allemand, en octobre 1986, la France et la RFA, s'accordent pour faire de la coopération franco-allemande le fondement de la constitution d'une chaîne européenne. Les gouvernements français et ouest-allemand considèrent les mutations de l'audiovisuel, et notamment le satellite, comme une chance pour la coopération entre leurs deux pays, en raison de leur rôle dans l'avenir culturel de l'Europe et de leur implication économique.

Dans les premiers mois, les discussions progressent lentement. La coopération franco-allemande en matière audiovisuelle n'est pas aisée. Les autorités fédérales, les Länder et les chaînes publiques ouest-allemandes de télévision paraissent réservés. Les structures et les mécanismes de l'audiovisuel sont différents dans les deux pays, il en va de même des cadres légaux et juridiques. Les méthodes de travail sont parfois difficilement compatibles et mal comprises, en raison de la méconnaissance mutuelle des structures du partenaire. À cela s'ajoute un contexte de changements fréquents des responsables de l'audiovisuel dans

chaque pays¹⁹. En juin 1987, le gouvernement français trouve en Lothar Späth, ministre-président du Bade-Wurtemberg et plénipotentiaire de la RFA pour les affaires culturelles dans le cadre de la coopération franco-allemande, un partenaire prêt à s'engager personnellement en faveur du projet, ce qui contribue à accélérer la coopération, en dépit des réticences rencontrées par ailleurs.

Le 4 novembre 1988, à l'issue des 52^e consultations franco-allemandes, tenues à Bonn, la décision de créer une chaîne culturelle franco-allemande fait l'objet d'une déclaration commune :

Les Länder, qui en République fédérale d'Allemagne sont compétents pour les questions de radiodiffusion, et la République française se sont accordés pour étudier dans les plus brefs délais l'ensemble des questions relatives à la création d'une chaîne culturelle franco-allemande, noyau d'une future télévision culturelle européenne²⁰.

Cette déclaration marque officiellement le lancement du projet franco-allemand de chaîne culturelle européenne. Elle définit les principes selon lesquels le projet franco-allemand doit être mené. La diffusion de la chaîne, dont le démarrage est fixé au 1^{er} janvier 1990, prévoit d'utiliser un canal du satellite français de diffusion directe TDF1, relayé par le câble. Le siège de l'organisme est situé à Strasbourg et la création d'une filiale dans chaque pays est annoncée.

Composé de responsables de La Sept, dont le président Jérôme Clément et le directeur des programmes André Harris, de représentants de l'ARD et de la ZDF et de représentants des deux États, le groupe d'experts, formé à

¹⁹ AN, fonds Jacques Boutet (19890340), art. 6, « Rapport du groupe de consultation franco-allemand sur les médias », Bonn, 5 mai 1987.

²⁰ AN, fonds Michel Berthod (19920614), art. 14, « Déclaration commune relative à la chaîne culturelle franco-allemande à l'issue du 52^e sommet franco-allemand », Bonn, 4 novembre 1988.

l'issue du 52^e sommet franco-allemand, a pour mission d'analyser « l'ensemble des modalités pratiques à considérer »²¹ et de rédiger un rapport destiné à fixer les étapes suivantes dans le processus de création de la société. Commencés en janvier 1989, les travaux de ce groupe permettent de faire progresser le projet de chaîne culturelle européenne. Un consensus est dégagé sur les grands principes de mise en place de la société de télévision franco-allemande. Pour créer cette société binationale, dans le domaine particulier de l'audiovisuel, ces principes doivent être confrontés aux réalités législatives et juridiques des deux États, ainsi qu'aux procédures de décision propres à chacun. Les problèmes se focalisent tout d'abord sur la notion, différente chez les deux partenaires, de l'indépendance d'une société de télévision par rapport à l'État. Pour lever ce blocage, le groupe d'expert propose alors d'établir un traité interétatique garantissant l'indépendance de la future chaîne culturelle européenne, vis-à-vis des pouvoirs publics, et de créer ensuite une société franco-allemande fondée sur ce traité signé entre les deux États.

Le traité sur la chaîne culturelle européenne est signé à Berlin le 2 octobre 1990 entre onze Länder allemands représentés par leurs ministres-présidents et le gouvernement de la République française, représenté par Jack Lang, ministre de la Culture. Le traité crée le cadre juridique nécessaire au montage : « ...d'une société de télévision commune et indépendante à vocation culturelle et européenne ayant son siège à Strasbourg, ci-après dénommée *chaîne culturelle européenne* (CCE) »²². La volonté allemande de garantir l'indépendance de la future chaîne, vis-à-vis des pouvoirs publics français et allemands, tant dans sa gestion que dans son activité de programmation, tient une place centrale dans le traité. Le texte du traité précise que les instances de régulation de l'audiovisuel (c'est-à-dire en France, le CSA) n'ont aucun pouvoir de contrôle sur la CCE. Ainsi, la CCE, dont les sociétaires définissent les règles de

²¹ *Ibid.*

²² AN, fonds Michel Berthod (19920614), art. 14, « Texte du traité sur la chaîne culturelle européenne », Berlin, 2 octobre 1990.

programmation de manière contractuelle, n'est pas soumise aux quotas français de production et de diffusion dont le CSA assure le respect. En revanche, la CCE est soumise au contrôle de la Commission des communautés européennes en ce qui concerne le respect des obligations figurant dans la directive « Télévision sans frontières » entrée en vigueur en octobre 1991, qui prévoit et régleme la libre circulation des images entre les différents membres de la CEE. L'article 4 du traité confère à la CCE un caractère évolutif en prévoyant l'adhésion d'autres Länder allemands, de tous les États membres du Conseil de l'Europe et de tous les États parties à la Convention Culturelle Européenne. Le traité souligne trois principes fondamentaux : l'indépendance de la CCE vis-à-vis de tout pouvoir public, la parité de réception des programmes de chaque côté du Rhin, enfin la possibilité offerte à d'autres partenaires européens de s'associer à la CCE. Si la ratification du traité constitue un pas considérable vers la création de la CCE, ses structures doivent cependant encore être mises en place.

La naissance d'ARTE

Le 30 avril 1991, une structure commune franco-allemande est donnée à la CCE sous forme d'un groupement européen d'intérêt économique, qui prend le nom de ARTE GEIE (Association relative à la télévision européenne). Ce statut de GEIE, souple et évolutif, est bien adapté au caractère inédit de cette structure nouvelle, gérée et financée en commun par deux pays européens. Le groupement est composé d'une structure commune et de deux pôles nationaux : d'une part, La Sept et d'autre part une société de participation constituée par les chaînes publiques allemandes ARD et ZDF. Le pôle de coordination allemand, ARTE Deutschland TV GmbH dont le siège est à Baden-Baden, est créé en mars 1991 par les deux chaînes publiques allemandes, qui détiennent chacune 50 % de son capital. L'intendant de la ZDF et l'intendant de l'ARD sont respectivement président et président-adjoint d'ARTE Deutschland TV

GmbH²³. Le groupement est dirigé par un comité de gérance composé de quatre membres. Une conférence des programmes, composée des directeurs de programmes des sociétés membres, a pour mission d'établir les principes de programmation et la grille des programmes.

Selon le contrat de formation du 30 avril 1991²⁴, chacune des deux sociétés, membres du GEIE, a pour vocation de fournir les programmes de la chaîne, sur une base paritaire, en constituant des stocks de programmes au moyen d'achats ou de coproductions. Les deux pôles nationaux sont donc chargés de la production. La direction franco-allemande de Strasbourg commande ou reçoit les propositions de programmes émanant des deux centres de Paris et Baden-Baden. Ces derniers participent toutefois au processus final de décision au sein de la conférence des programmes où ils ont une voix exécutive. La direction de Strasbourg partage ainsi une partie de ses pouvoirs, notamment dans le choix des programmes et dans la gestion financière de leur fabrication. Même si une certaine ambiguïté persiste sur la question des relations entre la structure commune et les deux pôles nationaux.

La période qui précède le début de la diffusion d'ARTE en mai 1992 est marquée dès le printemps 1991 par la question fondamentale de la parité. Le financement et la diffusion posent des problèmes d'équilibre entre les partenaires français et allemands. Par le traité du 2 octobre 1990 et l'article 7 alinéa 2 du contrat de formation du GEIE, chaque partie s'est engagée sur le principe de la parité. Le système de financement paritaire de la chaîne inquiète les parlementaires français car il échappe en partie à leur contrôle. Mais c'est la parité de diffusion qui pose le problème le plus sensible. Le satellite TDF1, qui doit assurer une large audience dans plusieurs pays d'Europe, ne peut proposer qu'une réception confidentielle. Le plan câble français avec un réseau de 400 000 foyers, accuse en 1991

²³ RICHARD (Alain), annexe n°10 du Rapport général à l'Assemblée nationale n°2255 fait au nom de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan sur le projet de loi de finances pour 1992, le 9 octobre 1991, p. 81.

²⁴ *Ibid.*

un retard considérable, par rapport à son voisin allemand, qui peut atteindre 10 millions de foyers en Allemagne de l'Ouest. Le gouvernement français est donc contraint de compenser cet écart par l'octroi à la nouvelle chaîne d'un moyen de diffusion complémentaire sur le territoire français. Le dépôt de bilan de La Cinq, le 31 décembre 1991, libère le cinquième réseau national hertzien. L'État exerce alors son droit de préemption. Jean-Noël Jeanneney, secrétaire d'État chargé de la Communication, attribue à ARTE les fréquences de soirée de ce réseau, entre 19 et 24 heures. Cette diffusion permet d'atteindre 20 millions de foyers français. Cette solution rencontre l'accord de la partie allemande. Si la diffusion d'ARTE sur le cinquième réseau hertzien réjouit ses concepteurs, cette décision est source de débat. Parmi les réalisateurs et les producteurs, certains craignent de voir disparaître la fonction initiale de La Sept, société d'édition qui joue un rôle stimulant, très important, dans la création de programmes de qualité. Parmi les adversaires de la chaîne culturelle, certains condamnent sa diffusion sur le cinquième réseau, d'autres estiment que l'étroitesse de son public justifierait qu'elle soit payante²⁵.

Le 30 mai 1992, ARTE diffuse ses premières émissions simultanément en France et en Allemagne, sur le câble par le satellite TDF1. La diffusion d'ARTE sur le réseau hertzien débute le 28 septembre 1992.

Conclusion

Issue des enjeux liés au projet de satellite et au renouvellement de la place et des missions du service public, la vocation européenne de La Sept est soutenue par une volonté politique ferme, en particulier celle de François Mitterrand. Jusqu'en 1989, la vocation européenne de La Sept s'exprime dans une conception presque exclusivement française. Elle

²⁵ MEHL (Dominique), *op. cit.*, p. 100-101.

s'affirme en fonction de deux nécessités : l'une consiste à aller chercher l'audience au-delà des frontières de l'hexagone grâce au satellite, l'autre impose d'honorer les engagements diplomatiques de la France dans la coopération franco-allemande sur le projet de chaîne culturelle européenne. Le retard dans la mise en fonctionnement du satellite TDF1, dont la réception reste assez confidentielle, impose une volonté politique accrue pour mener le projet à bien.

La dimension européenne d'ARTE, chaîne issue d'une coopération bilatérale, reste l'objet de nombreuses interrogations, en particulier sur la possibilité de construire une chaîne d'envergure véritablement européenne.

Arnold J. Toynbee et la révolution kémaliste en Turquie

Une « affaire étrangère » et une philosophie de
l'histoire en Grande-Bretagne
(1915-1954)

*SANDRINE MENARD*¹

Le 29 octobre 1923, le général ottoman Mustafa Kemal proclame à Ankara l'avènement de la République turque. Cet événement marque la fin de l'Empire ottoman en même temps qu'il consacre la réussite du mouvement national turc. La disparition de l'État ottoman, cinq ans après la fin de la Première Guerre mondiale, est celle d'une entité politique vieille de six siècles. À la veille de la Grande Guerre, le territoire de l'empire était déjà considérablement réduit par rapport au temps de son apogée, où il s'étendait de l'Égypte au nord de la Roumanie actuelle et, d'est en ouest, du Caucase aux portes de Vienne. Mais il couvrait encore l'ensemble des péninsules arabique et anatolienne et la bande de terre formant le sud-est du continent européen, le long de la mer de Marmara. L'État turc d'après 1923 ne comprend plus les territoires situés au sud de l'Anatolie. Il regroupe les régions que les Européens appellent encore « l'Asie Mineure » et « la Thrace », par référence à l'antiquité. À partir de mars 1924, la suppression du califat ottoman achève de tourner le dos au passé d'un État musulman prestigieux.

La fondation du dernier État successeur de l'Empire ottoman se signale donc par une profonde reconfiguration, à la fois géographique et politique, de ce qu'on a coutume d'appeler le Moyen-Orient. Par ailleurs, la proclamation de la République turque résulte de la victoire d'un mouvement

¹ A soutenu un mémoire de maîtrise en juin 2004 à l'Université Paris I sous la direction du Professeur Robert Frank. Sandrine Ménard poursuit actuellement le travail de recherche entamé lors de sa maîtrise, dans le cadre d'un DEA mené à Paris I sous la direction de Robert Frank.

national récent, celui des populations musulmanes et turcophones d'Anatolie et de l'extrême sud-est de la péninsule balkanique. Le nationalisme turc, qui est parvenu à établir un État national sur la partie centrale de l'ancien territoire ottoman, a été beaucoup plus tardif que celui des autres composantes de l'empire. Il a été en grande partie déclenché en mai 1919 par un débarquement dans la ville portuaire de Smyrne des armées de la Grèce voisine. Il a été nourri par la guerre qui a ravagé l'Anatolie du centre et de l'ouest entre le printemps 1919 et l'automne 1922. Il a été fédéré et conduit à la victoire sous la direction de Mustafa Kemal Pacha², devenu ensuite le premier président de la République turque, de 1923 à sa mort, en 1938. La victoire des kémalistes dans ce que l'historiographie turque des années 1930 a appelé, rétrospectivement, la « guerre d'indépendance de la Turquie », a été suivie d'une période de construction de l'État-nation, marquée elle aussi par des bouleversements profonds. Le transfert de la capitale de Constantinople à Ankara, la laïcisation de l'État, l'adoption de l'alphabet latin en lieu et place de l'alphabet arabe, l'importation des codes juridiques suisse, belge et allemand, ou encore la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des femmes en 1934, en sont parmi les exemples les plus marquants.

L'énumération de cette succession de faits militaires, de bouleversements politiques et de mutations sociales qui marquent la glorieuse « Révolution kémaliste » soulève pourtant des problèmes historiques et historiographiques. Le terme de « Révolution turque » par lequel on désigne spontanément la construction nationale engagée en 1923 semble caractérisé par une grande part d'indétermination.

Indétermination chronologique, en premier lieu : où commence et où s'achève la construction de la nation turque et de son État ? La proclamation de 1923 paraît incompréhensible sans la prise en compte des événements des trois années précédentes. Si on remonte plus encore dans le temps, il devient d'autant plus délicat d'assigner un début à la révolution

² Le titre ottoman de *Pacha* correspond pour les militaires au grade de général

qu'elle a été précédée par un autre événement que les contemporains eux-mêmes ont appelé « Révolution ». Il s'agit du renversement, en 1908, du sultan Abdülhamid par un groupe politique demeuré longtemps secret et dont l'objectif proclamé était de rétablir un régime constitutionnel : le Comité Union et Progrès. On appelle « Jeunes-Turcs » les hommes de ce « comité », qui a gouverné l'Empire ottoman sans partage entre 1913 et 1918³. Ses membres les plus éminents, Enver Pacha, Talat Pacha et Djemal Pacha, ont formé au pouvoir une sorte de triumvirat qui a évolué, en quelques années, d'un « ottomanisme » défenseur de l'intégrité territoriale de l'Empire, mais aussi d'une citoyenneté et d'un patriotisme visant à réunir toutes les confessions et toutes les nationalités, vers un nationalisme plus ethnique et parfois aussi plus islamique, favorisant l'élément turc au détriment des populations arméniennes, grecques et arabes de l'Empire. Il semble donc que sur certains aspects, la Révolution Jeune-Turque de 1908 ait annoncé le nationalisme kémaliste. En outre, il se retrouve d'anciens membres du Comité Union et Progrès parmi les kémalistes de 1923. Mais ces derniers ont ensuite aboli le sultanat que les Jeunes-Turcs avaient maintenu, et rejeté, dans le discours officiel, l'héritage du Comité Union et Progrès. Y a-t-il donc eu deux révolutions, « Jeune-Turque » puis « turque », à quinze ans d'écart ? À cette première question s'en ajoute une deuxième, symétrique, à propos de la fin de la Révolution. Y a-t-il une cohérence interne entre le combat national et les bouleversements d'après 1923 ? Qu'est-ce qui relie le document fondateur du combat national mené par Mustafa Kemal, le Pacte National de janvier 1920, avec, par exemple, l'octroi du droit de vote aux femmes ? N'y a-t-il de commun dans les événements de part et d'autre de 1923 que la volonté d'un même dirigeant ? Et alors, la Révolution s'arrête-t-elle à la mort d'Atatürk en

dans la hiérarchie française.

³ Eux-mêmes avaient choisi ce nom qui faisait référence au mouvement italien de Giuseppe Mazzini, « Giovane Italia » : cf. AHMAD (Feroz), *The Young Turks, the Committee of Union and Progress, in Turkish Politics, 1908-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1969, 146 p.

1938 ? Ne faut-il pas considérer plutôt qu'elle ne s'achève qu'avec la première alternance politique aux élections de 1950 ?

L'indétermination chronologique à laquelle nous confronte la « Révolution kémaliste » apparaît donc étroitement liée à une indétermination dans la terminologie. La principale source d'embarras provient du terme même de « révolution ». Suffit-il de dire que la révolution kémaliste marque le passage d'une logique impériale à une logique d'État-nation ? L'anti-impérialisme du discours des nationalistes turcs, dénonçant les ambitions de partage de l'Empire ottoman par les puissances, puis leur soutien aux volontés d'annexion de la Grèce, ne s'apparente pourtant à aucun moment avec l'anti-impérialisme communiste des bolchéviques de Russie. D'autre part, la révolution, par sa durée, par l'absence de contre-révolution désignée comme telle, peut apparaître plutôt comme un vaste mouvement de réforme, peut-être même comme une « renaissance » ou une rénovation de l'empire. Enfin, si on fait commencer le processus révolutionnaire avant 1923, alors l'adjectif « turc » suscite quelques réserves, puisque la grande nouveauté des années 1919-1922 consiste précisément dans l'apparition d'un sentiment national turc populaire.

L'apparition relativement tardive de ce nationalisme turc ; le fait que celui-ci, dans la version kémaliste où il a triomphé, s'en soit tenu, contre tout expansionnisme, à ses revendications territoriales initiales ; le paradoxe apparent d'un nationalisme en lutte contre les impérialismes d'Europe de l'Ouest et d'une influence, volontiers admise et même revendiquée, de « l'Occident » dans la construction nationale ; ce sont là autant d'aspects qui montrent la complexité de la révolution kémaliste. Étant donnée la diversité des interprétations auxquelles elle a pu donner lieu, construire un angle d'approche pertinent a exigé un cheminement dont il faut ici faire état.

Le choix du point de vue d'Arnold J. Toynbee

La construction de notre sujet a commencé par le choix d'étudier la construction nationale en Turquie à partir du point de vue d'Arnold Joseph Toynbee (1889-1975). Pourquoi s'être intéressée au regard de cet historien et diplomate britannique ?

D'abord, ce choix permettait de prendre du recul par rapport au point de vue français sur les événements qui ont conduit à la « Turquie nouvelle ». Il nous fallait, en effet, résoudre un problème qui se formulait en ces termes : en tant qu'étrangère que pouvons-nous apporter à l'étude d'une histoire éminemment nationale ? D'autre part, il s'agissait, certes de prendre en compte les liens très étroits établis entre la France et la Turquie naissante, notamment du fait de l'héritage de la Révolution française dont se réclamait Mustafa Kémal lui-même⁴, mais, en même temps, de ne pas se restreindre à prendre comme acquis « tout ce que la Turquie moderne doit à la France ». Afin de s'éloigner d'un ethnocentrisme étroit, l'analyse d'un point de vue étranger, issu d'une autre tradition de pensée historique et politique, semblait une utile précaution de méthode.

Par ailleurs, le regard particulier d'Arnold J. Toynbee attirait l'attention à plus d'un titre. D'abord, il s'agissait d'un citoyen britannique, et il n'était pas sans intérêt d'analyser la manière dont, en tant que sujet d'une monarchie impériale, il avait pu percevoir la chute d'un empire, et l'adoption, sur son territoire, d'une République laïque. De plus, on pouvait s'interroger sur les circonstances qui avaient conduit ce jeune historien, helléniste et philhellène, d'Oxford à s'intéresser si précisément à la Turquie. Enfin, le texte de Toynbee auquel il était fait référence de manière récurrente dans

⁴ Sur l'influence de la Révolution française dans la Turquie contemporaine : LEWIS (Bernard), « The Impact of the French Revolution on Turkey », *Journal of World History*, n°1, 1953, p. 105-125 ; *La Turquie et la France à l'époque d'Atatürk*, numéro spécial de la revue *Turcica*, n°1, 1981, 386 p. ; *La Révolution Française, la*

les bibliographies sur la Révolution kémaliste portait un titre intrigant. Il ne s'agissait pas du *Study of History*⁵, son ouvrage d'histoire universelle aussi célèbre qu'ambitieuse et controversée, mais d'un livre bien antérieur, intitulé *The Western Question in Greece and Turkey. A Study in the Contact of Civilisations*⁶. L'expression « la question d'Occident » (*The Western Question*) dissonait avec celle, plus courante, de « question d'Orient » et renvoyait manifestement à une réflexion sur la diffusion de l'idéal national en Grèce et en Turquie. Elle dénotait une conscience chez Toynbee du caractère non spontané, mais historiquement construit, des identités nationales. Cependant, en même temps qu'il présentait comme une « question » le fait national apparu dans ces deux territoires longtemps regroupés par l'Empire ottoman, ce titre trahissait un certain engagement en faveur de la « Turquie ». En effet, parler de Turquie en 1922, alors qu'il n'existait encore aucun pays de ce nom, et placer de surcroît ce pays sur le même plan que la Grèce, était en soi une prise de position. Pourtant, le titre de ce livre de 1922 laissait pointer une certaine tension autour de la question du nationalisme turc. D'une part, Toynbee annonçait, d'une façon précoce qui semblait presque une acclamation, l'avènement d'un État-nation turc. Mais d'autre part, dans le sous-titre de l'ouvrage, « Une étude du contact des civilisations » (*A Study in the Contact of Civilisations*), en recourant au concept de « civilisation », il suggérait que le sentiment national turc n'était que le produit d'un phénomène qui le débordait. Analyser ce regard paradoxal sur la Révolution turque nous a conduit à une prospection dans l'ensemble de la carrière et des écrits de Toynbee.

Turquie et l'Iran, numéro spécial du *Cahier d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n°11, 1991, 264 p.

⁵ TOYNBEE (Arnold J.), *A Study of History*, Londres, Oxford University Press, 10 volumes, 1934 (vol. I-III), 1939 (vol. IV- VI), 1954 (vol. VII-X).

⁶ TOYNBEE (Arnold J.), *The Western Question in Greece and Turkey. A Study in the Contact of Civilisations*, Londres, Constable, 1922, 408 p.

La variété des sources, à l'intersection de l'histoire intellectuelle, de l'histoire des relations internationales et de l'histoire intérieure de la Turquie

Les premiers textes où Arnold J. Toynbee aborde la question du devenir de l'Empire ottoman datent de la Grande Guerre.

En 1915, ce tout jeune helléniste et historien formé à Balliol, le collègue le plus prestigieux d'Oxford, publie son premier livre sous le titre *Nationality and the War*⁷. Il y est question du « problème des nationalités » que la guerre a mis à l'ordre du jour, puisque la rhétorique libératrice des pays de l'Entente exige désormais qu'on se préoccupe de revendications d'autodétermination dont, en Grande-Bretagne comme en France, on s'est, bien longtemps, désintéressé.

De l'année 1916 date une autre source d'une importance considérable. Il s'agit d'un recueil de témoignages sur « le traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman », *The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire*⁸, édité d'abord sous la forme d'un rapport adressé au ministère britannique des Affaires étrangères, le Foreign Office. À partir de 1916, en effet, les connaissances de Toynbee et sa capacité de synthèse sont mises au service de la lutte contre l'Empire ottoman, ennemi de la Grande-Bretagne dans la guerre. Dans ce contexte, Toynbee collecte des témoignages sur les massacres d'Arméniens en 1915-1916 et, le premier, fait connaître en Europe occidentale l'ampleur de ce qu'on a appelé depuis le « génocide arménien ». Ce travail de classement de témoignages, auquel Toynbee ajoute une mise au point historique sur les Arméniens, fait du jeune historien un véritable spécialiste de l'Empire ottoman.

⁷ TOYNBEE (Arnold J.), *Nationality and the War*, Londres, Oxford University Press, 1915, 522 p.

⁸ TOYNBEE (Arnold J.), *The Treatment of Armenians in the Ottoman Empire. Documents Presented to Viscount Grey of Fallodon, Secretary of State for Foreign Affairs*, by Viscount Bryce and A. J. Toynbee, Londres, 1916, 684 p.

À mesure que la guerre se prolonge, les pamphlets de Toynbee contre les Turcs se multiplient. En 1917, il publie notamment *The Murderous Tyranny of the Turks and Turkey : a Past and a Future*⁹. Les écrits des années 1916-1917 ne sont donc pas sans poser de problèmes méthodologiques, puisqu'il s'agit en grande partie d'oeuvres de propagande. À la fin de la guerre, et jusqu'à la Conférence de Versailles à laquelle il assiste en tant que membre de la délégation britannique, le rôle de Toynbee devient celui d'un expert, chargé de préparer le règlement de la Question d'Orient – c'est-à-dire de décider du sort de l'Empire ottoman – dans l'après-guerre. On trouve dans les archives du Foreign Office, conservées à Londres au Public Records Office, plusieurs cartons concernant cette phase du travail de Toynbee. Les *memoranda* issus du comité au sein duquel il dirigeait les expertises sur le Moyen-Orient, les minutes signées de sa main à Versailles, une carte proposant un redécoupage géographique de la « Turquie d'Asie » sont autant de documents d'un grand intérêt.

Après 1919, les archives nationales britanniques sont beaucoup moins utiles, parce que, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, Toynbee prend des distances très nettes par rapport à la politique extérieure britannique. Un épisode important de la biographie de l'auteur mérite en revanche d'être approfondi. Il s'agit d'un long voyage qu'il a effectué au cours de l'année 1921 en Anatolie, en qualité de reporter de guerre. De ce séjour sur le front du conflit gréco-turc, il reste des articles parus dans le *Manchester Guardian*, ainsi que des carnets de voyage, une correspondance et de nombreuses photographies. Ces archives journalistiques et personnelles sont conservées à la Bodleian Library d'Oxford, dans la collection des *Toynbee Papers*.

Nous n'avons pas recherché systématiquement tous les articles publiés par Toynbee dans la presse pendant cette période, parce que leur contenu était redondant avec un ouvrage de 400 pages publié quelques semaines à

⁹ TOYNBEE (Arnold J.), *The Murderous Tyranny of the Turks*, Londres, Hodder & Stoughton, 1917 ; TOYNBEE (Arnold J.), *Turkey : a Past and a Future*, New York, Doran, 1917, 85 p.

peine après son retour du front anatolien. En mars 1922, en effet, Toynbee rend à son éditeur le manuscrit de *The Western Question in Greece and Turkey. A Study in the Contact of Civilisations*. Avec cet ouvrage majeur, Toynbee développe son analyse originale de la guerre d'Anatolie, en même temps qu'il se forme un premier projet et des intuitions de départ pour sa grande étude ultérieure d'histoire des civilisations, *A Study of History*.

Dans les années qui suivent, il continue d'élaborer cette œuvre, tout en suivant de très près l'évolution de la Turquie. Ainsi, au tournant de 1922 et 1923, entre les deux sessions de la Conférence de Lausanne¹⁰, il interrompt son enseignement d'histoire de la « Grèce médiévale et moderne » à l'Université de Londres, pour se rendre à Constantinople et à Angora – le nom par lequel les Européens désignent encore Ankara, la nouvelle capitale turque. À partir de 1925, la volonté de combiner une réflexion macro-historique et une analyse du temps présent s'inscrit dans de nouveaux cadres institutionnels. Après avoir démissionné, dans des circonstances obscures, de sa Chaire à l'Université de Londres, il est nommé rédacteur du *Survey of International Affairs*. Il s'agit d'une sorte de chronique annuelle des relations internationales, établie pour le compte de l'Institut britannique des affaires internationales (le British Institute of International Affairs), un organisme créé à l'issue de la guerre sur une proposition du Foreign Office. Toynbee rédigera, puis éditera le *Survey of International Affairs* jusqu'à sa retraite en 1955. Dans cette masse considérable, deux volumes nous ont semblé particulièrement intéressants pour notre sujet. Celui qui porte sur l'année 1925, tout d'abord¹¹, parce qu'il comprend une section sur « Le monde islamique depuis le règlement de la paix » (The Islamic World since the Peace settlement), qui commente

¹⁰ Conférence qui met fin à la guerre gréco-turque de 1919-1922. Elle se déroule de novembre 1922 à juillet 1923 en présence d'importantes délégations diplomatiques grecque et turque, mais aussi britannique, française, italienne, soviétique. Elle aboutit à la signature d'un traité de paix nettement favorable à la Turquie kémaliste.

¹¹ TOYNBEE (Arnold J.), *Survey of International Affairs, 1925*, Londres, Royal Institute of International Affairs, 1927, 611 p.

notamment l'abolition du califat, le 3 mars 1924, et ses conséquences dans « le monde musulman » ; le volume consacré à l'année 1928, ensuite, dont une section s'intitule « l'occidentalisation de la Turquie » (*The Occidentalisation of Turkey*) et retrace les réformes de 1925-1928¹².

Enfin, on dispose d'un livre paru en 1931, dont le titre, *A Journey to China, or Things which are Seen* est quelque peu trompeur : en réalité, dans ce volume qui rassemble des articles écrits et publiés par Toynbee lors d'un périple vers la Chine, les articles consacrés à la Turquie sont les plus nombreux. On peut donc y lire un bilan par Toynbee des transformations de la Turquie au cours des années 1920, telles qu'il les perçoit au cours du troisième des voyages qu'il y a accomplis en dix ans.

L'élément suivant, dans la chronologie de nos sources, est l'ouvrage le plus célèbre de l'auteur, *A Study of History*, dont la publication s'étale sur vingt ans. Les volumes I à III sont parus en 1934, les volumes IV à VI en 1939 et les volumes VIII à X, en 1954. Ils contiennent presque tous, certes avec quelques répétitions et contradictions, d'importants développements sur l'Empire ottoman et la genèse de la Turquie moderne. Quelques autres sources de la même période complètent ou précisent la vision déployée dans cette pièce maîtresse. Ainsi, en 1948, Toynbee publie un article portant le titre éloquent « L'Islam, l'Occident et l'avenir » (*Islam, the West and the Future*)¹³.

Nous avons choisi d'arrêter notre étude aux sources de 1954, bien que Toynbee effectue encore des voyages en Turquie en 1961 et en 1968. De ces voyages, en effet, les archives personnelles de l'auteur portent peu de traces. De plus, les sources produites entre 1915 et 1954 nous semblaient contenir assez d'éléments pour tenter de comprendre ce regard singulier dans sa double dimension : d'une part, la réflexion sur les enjeux

¹² TOYNBEE (Arnold J.), *Survey of International Affairs, 1928*, Londres, Royal Institute of International Affairs, 1929, 506 p.

¹³ TOYNBEE (Arnold J.), *Civilisation on Trial*, Londres, Oxford University Press, 1948, traduit en français par Renée Villoteau sous le titre *La civilisation à l'épreuve*, Paris, Gallimard, 1951, 282 p.

stratégiques pour la Grande-Bretagne des événements contemporains, et, d'autre part, le regard rétrospectif sur la disparition d'une entité historique, l'Empire ottoman.

Le regard changeant de Toynbee sur la « Turquie nouvelle »

Le premier versant de notre questionnement se situe à la jonction de l'histoire des idées et de l'histoire nationale. Toynbee a vu, dans la naissance de la Turquie en tant qu'État-nation, une sorte d'idéal-type du « rapport des civilisations ». Dans *Study of History*, il a tiré de son observation de la Révolution turque une théorie sur l'existence, dans l'histoire universelle, d'une alternative entre le « zélotisme » et « l'hérodianisme ». Par cette nomenclature, il définit une typologie des réactions possibles d'une civilisation face à une autre qui la domine. Il s'appuie, pour cela, sur une analogie entre, d'une part, les zélotes et les wahhabites, respectivement symboles du rejet de la civilisation « hellénique » et occidentale, et, d'autre part, les hérodiens et les kémalistes, incarnant le choix d'une « conversion » totale à ces autres civilisations. Comment Toynbee a-t-il été conduit à envisager tous les aspects de la Révolution kémaliste à partir du seul prisme de la confrontation des « civilisations », quitte à négliger, par exemple, le caractère précoce, y compris par rapport à « l'Occident », de la reconnaissance du droit de vote des femmes en Turquie, ou encore à se désintéresser de la question du caractère démocratique ou non des institutions républicaines mises en place par Mustafa Kemal ? Pour voir comment s'est construite cette vision, au caractère sélectif sinon simplificateur, nous avons distingué trois étapes du discours de Toynbee sur les Turcs et la Turquie.

Au cours d'une première période, qui ne couvre que les années 1915-1918, le jeune Toynbee aborde la question de l'avenir de « l'Empire turc » sous l'angle de la question d'Orient. Rattaché au Foreign Office, il y devient

progressivement, au cours de ces années de guerre, un spécialiste de cet ennemi, allié de l'Allemagne et dont on prépare le démantèlement en cas de victoire de l'Entente. Ses analyses et ses recommandations au sujet du remodelage de la carte du Proche-Orient évoluent beaucoup avec les événements, mais présentent tout de même un important élément de continuité : la question du devenir de l'Empire ottoman est constamment abordée au regard de la question des nationalités. Les Turcs sont alors conçus comme une sorte de sous-nationalité, à la fois trop dominante au sein de l'Empire ottoman pour aspirer un jour à s'en émanciper, et trop dépendante des autres nationalités, grecque et arménienne, pour pouvoir s'en dissocier.

Après 1918, en revanche, la naissance inattendue du mouvement kémaliste repose entièrement la question des nationalités dans la région. L'affirmation d'une identité nationale turque, en rupture avec l'Empire ottoman, provoque chez Toynbee un certain ébranlement. Soudain, alors que les troupes grecques, soutenues par la Grande-Bretagne, ont débarqué en Anatolie, il semble même prendre parti en faveur d'une Turquie jusque-là improbable, en comparant, de façon quelque peu polémique, le combat national turc avec celui des Grecs au XIX^e siècle. Cette surprenante évolution de Toynbee se développe et se prolonge tout au long des années 1920. Elle fait, de plus en plus, l'objet d'une explication en termes de « civilisations », où se conjuguent des influences diverses et souvent partiellement divergentes : celles de Walter Bagehot¹⁴ et Thomas Carlyle¹⁵, ou encore, peut-être plus déterminantes encore, quoique contradictoires, celles d'Henri Bergson¹⁶ et Oswald Spengler¹⁷.

¹⁴ BAGEHOT (Walter), *Physics and Politics, or Thoughts on the Application of the Principles of « Natural Selection » and « Inheritance » to Political Society*, Londres, H. S. King, 1872, 224 p.

¹⁵ CARLYLE (Thomas), *On Heroes, Hero-Worship and the Heroic in History*, Londres, Chapman & Hall, 1840, 235 p.

¹⁶ BERGSON (Henri), *L'évolution créatrice*, Paris, F. Alcan, 1907, 403 p.

Enfin, après les années 1920, période où Toynbee a suivi et appréhendé directement les transformations de la Turquie, commence la rédaction du *Study of History*. La Révolution kémaliste est alors insérée dans un vaste système comparatiste qui vise à bâtir une véritable théorie de l'histoire. L'émergence d'un sentiment national turc est considéré comme le symptôme de l'importation en Anatolie d'un modèle de « civilisation » exogène, l'Occident. Ce faisant, Toynbee affirme, à rebours du discours kémaliste, l'existence d'une continuité entre la Turquie contemporaine et l'ère ottomane. La République turque, laïque et non-expansionniste, n'est plus envisagée que comme l'aboutissement d'un naufrage. La « Turquie nouvelle » n'est que la mort de la « civilisation ottomane », et, finalement, celle du « monde islamique » auquel cette dernière s'est arrimée dans sa crise. L'étude de ce troisième moment du discours de Toynbee, avec ses simplifications et ses tours de force, fournit un angle de lecture et de confrontation des historiographies postérieures sur le sujet de la Révolution turque. On peut presque partager les historiens de la Turquie contemporaine entre ceux qui s'inscrivent dans le droit fil de l'approche de Toynbee en termes de civilisations et de déclin¹⁸, et ceux qui s'éloignent d'elle¹⁹.

¹⁷ SPENGLER (Oswald), *Der Untergang des Abendlandes. Umriss einer Morphologie der Weltgeschichte*, 2 volumes, Munich, C. H. Beck, 1920-1922, 615 p. et 635 p.

¹⁸ LEWIS (Bernard), *Islam et Laïcité, la naissance de la Turquie moderne*, traduit de l'anglais par Philippe Delamare, Paris, Fayard, 1988, 520 p. ; KITSIKIS (Dimitri), *L'Empire ottoman*, Paris, Presses Universitaires de France, 3^e édition, 1994, 126 p.

¹⁹ KEDOURIE (Elie), « The Chatham House Version », in *The Chatham House Version and other Middle-Eastern Studies*, Londres, Weidenfeld & Nicolson, 1970, p. 351-394 ; GEORGEON (François), *Des Ottomans aux Turcs : naissance d'une nation*, Istanbul, Isis, 1995, 488 p.

La posture ambiguë de Toynbee dans le champ des relations internationales

Le second versant de notre problématique se trouve à la jonction de l'histoire intellectuelle et de l'histoire des relations internationales. À travers le regard changeant de Toynbee sur l'histoire ottomane et turque, que peut-on comprendre de l'interaction entre le discours historique et les relations internationales dans la première moitié du XX^e siècle ? C'est Toynbee en tant que faiseur d'opinion, avec un éventuel pouvoir sur la manière dont on se représente les Turcs en Grande-Bretagne, en Europe et même peut-être aux États-Unis, dont il s'agit ici. L'historien a-t-il eu un rôle privilégié dans les relations internationales dès le lendemain de la Première Guerre mondiale ? En quoi son regard est-il imprégné ou affranchi de « l'Orientalisme » que conceptualise Edward Saïd²⁰ ? Plus généralement, jusqu'où le théoricien des relations internationales est-il indépendant de la politique extérieure de son pays ?

De la question du rapport entre le savant et le politique chez Toynbee ont surgi deux difficultés majeures. On s'est heurtée, d'abord, à la délicate question du statut à donner aux textes publiés par l'auteur entre 1916 et 1918 au sujet des massacres des Arméniens en 1915-1916. Le Livre Bleu sur *Le Traitement des Arméniens dans l'Empire ottoman* constitue-t-il un véritable document d'expertise, à valeur de preuve dans les débats actuels sur l'existence d'un génocide, ou bien ce recueil de témoignages est-il biaisé par la dimension de propagande anti-ottomane qu'il comporte ? Par ailleurs, un deuxième problème demeure quant au comportement controversé de Toynbee lors de la guerre gréco-turque. Le virage pro-

²⁰ SAÏD (Edward), *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, traduit de l'anglais par Catherine Malamoud, Paris, Le Seuil, 1997, 422 p.

kémaliste de l'auteur au cours de son séjour dans l'Anatolie en guerre en 1921 a-t-il résulté, comme le suggère son biographe²¹, d'une sorte de révélation de la fausseté de ses préjugés philhellènes et anti-turcs ? Ou bien ce revirement découle-t-il, plus prosaïquement, du fait que l'auteur, qui dénonçait quelques mois auparavant la « barbarie » turque dans les massacres arméniens, aurait été soudoyé pour agir en propagandiste de la Turquie naissante ? Nous n'avons trouvé aucune preuve étayant cette dernière hypothèse, mais il demeure une zone d'ombre quant à la brutale prise de distance de Toynbee à l'égard de la position britannique face aux turbulences du Proche-Orient au début des années 1920.

Dénonciateur des massacres arméniens, propagandiste, expert, journaliste, chroniqueur des relations entre « l'Occident » et « le monde islamique », figure ambiguë de « l'ami de la Turquie », Toynbee a-t-il influencé, et si oui, par lequel de ces rôles, le cours des relations anglo-turques ?

Sa posture compliquée à l'égard de la Turquie est d'autant plus problématique qu'elle n'est pas sans lien avec les prises de position de l'auteur dans le champ des relations internationales en général. Ainsi, sa réinterprétation rétrospective du nationalisme turc comme le dernier acte d'autodestruction de la civilisation ottomane l'a conduit à une troublante analogie entre la décision de Mustafa Kemal d'enterrer la langue ottomane pour lui substituer le turc contemporain et l'alphabet latin, et les autodafés d'Hitler. Cette mise en parallèle des « totalitarismes » kémaliste et nazi formulée pour la première fois en 1934, a été réitérée en 1939. Or Toynbee est aussi le « munichois » qui, immédiatement avant la remilitarisation de la Rhénanie, a tiré d'un entretien avec Hitler la conclusion – adressée pour « information » à Anthony Eden et au Foreign Office – que celui-ci n'aspirait, à l'image de Mustafa Kémal, qu'à une « Révolution nationale » dénuée de toute visée expansionniste. Indirectement du moins, son

²¹ McNEILL (William), *Arnold J. Toynbee : a Life*, Londres, Oxford University Press, 1989, 246 p.

discours savant sur la Turquie a donc lourdement pesé sur la politique extérieure britannique.

Enfin, la dernière version de l'interprétation par Toynbee de la Révolution kémaliste, avec ses ressorts idéologiques pour le moins ambigus, semble avoir eu, à long terme, une influence considérable. Reçu comme une sorte de « compagnon de route » du kémalisme toutes les fois où il s'est rendu en Turquie, Toynbee a, par ailleurs, multiplié les conférences à l'étranger, depuis le Japon jusqu'au Mexique, et acquis, surtout, une notoriété considérable aux États-Unis. Cette carrière internationale, avec un accent particulier placé sur le lien transatlantique, a conféré à ses thèses sur les rapports entre « le monde musulman » et « l'Occident » une certaine postérité. À travers les livres de l'éminent historien et islamologue Bernard Lewis²², ou chez un théoricien notoire des relations internationales comme Samuel Huntington²³, la hantise théorisée du « choc des civilisations » a pris une résonance importante.

²² LEWIS (Bernard), *Europe-Islam : actions et réactions*, traduit de l'anglais par André Charpentier, Paris, Gallimard, 1992, 170 p. ; LEWIS (Bernard), *Que s'est-il passé ? L'Islam, l'Occident et la modernité*, traduit de l'anglais par Jacqueline Carnaud, Paris, Gallimard, 2002, 229 p.

²³ HUNTINGTON (Samuel), *Le Choc des civilisations*, traduit de l'anglais par Jean-Luc Fidel, Paris, Le Seuil, 1997, 402 p.

Au service du Président :
secrétaires d'États et conseillers du président
dans l'élaboration de la politique étrangère américaine
1961-1989

ANTOINE MOMOT¹

« Nous ne pouvons coopérer qu'avec un secrétaire d'État à la fois ! » : cette phrase, prononcée à la fin des années 1940 par le sénateur Arthur Vandenberg, pourrait résumer à elle seule les enjeux d'un tel sujet. En effet, et malgré les multiples revirements qu'a connus la politique extérieure américaine durant cette période, subsiste néanmoins un trait constant dans la prise de décision : loin d'être le fruit d'un processus harmonieux et homogène, la mise en œuvre par l'exécutif américain de sa politique étrangère relève le plus souvent d'une lutte entre deux sphères d'influence.

La première et la plus en vue, aux États-Unis comme à l'étranger, gravite autour du secrétaire d'État, équivalent américain de notre ministre des Affaires étrangères. Il est à la tête d'un des départements les plus anciens et les plus importants en effectifs de l'exécutif américain, et l'on peut considérer le secrétaire d'État comme un relais de la présidence dans ses relations avec les pays étrangers. Or c'est ici que réside le point faible d'une telle fonction : durant toute la période, les détenteurs du poste ne parviennent jamais à élucider totalement la question de leurs rapports avec le président. Ainsi se creuse un fossé de plus en plus grand entre la Maison Blanche et le Département d'État, à mesure que décline le rôle du secrétaire entre 1961 et 1981, déclin que Ronald Reagan peine à enrayer.

¹ Mémoire de maîtrise soutenu en juin 2004, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, dirigé par André Kaspi et Hélène Harter.

Un tel effacement profite avant tout au second groupe d'influence, qui voit alors son rôle s'affirmer, du moins jusqu'au début des années 1980. Ce groupe est composé de ce que journalistes, observateurs et historiens ont pu appeler « les hommes du Président » ou « les hommes de la Maison Blanche », plus souvent dénommés conseillers du Président. Il s'agit d'un groupe aux contours flous et en perpétuelle mouvance, ce qui ne l'empêche pas, dès le mandat de John F. Kennedy (1961-1963), de jouer un rôle croissant dans l'élaboration de la politique étrangère américaine. À sa tête se trouve le conseiller à la Sécurité nationale. Créé sous Eisenhower (1953-1961), ce poste relativement récent n'avait pas joué de rôle très important avant la période qui nous intéresse. Mais le Président peut également être conseillé par qui bon lui semble. C'est ainsi que des fonctionnaires subalternes, voire d'autres membres du cabinet comme le secrétaire à la Défense, ont pu jouer de temps à autre un rôle important dans la prise de décision.

C'est la compétition, engagée dès 1961, entre ces deux centres de décision, qui nous intéressera ici : une attention particulière sera portée à la rivalité entre le secrétaire d'État, qui incarne la partie la plus visible de la diplomatie américaine, et le conseiller à la Sécurité nationale, véritable catalyseur des conseils prodigués au Président. On tentera ainsi d'éclairer l'impression de cacophonie permanente qui émane de l'exécutif américain, et les conséquences que celle-ci a pu avoir sur la diplomatie américaine.

Trois périodes peuvent être dégagées dans l'évolution des rapports entre le secrétaire d'État et le(s) conseiller(s) du président : pendant les présidences de Kennedy et de Johnson (1961-1969), le conseiller à la Sécurité nationale entre au service exclusif du Président et devient son principal assistant en politique extérieure, alors que le secrétaire d'État voit son importance décliner. Les présidences Nixon et Ford (1969-1977) consacrent la suprématie provisoire du conseiller à la Sécurité nationale sur le secrétaire d'État : symbole de cette période, Henry Kissinger finit par prendre la place du secrétaire d'État en 1973, après s'être cantonné au rôle de conseiller du Président Nixon. Malgré le départ de Kissinger, la période

Carter (1977-1981) s'inscrit dans la continuité de cet effacement du Département d'État. La véritable rupture survient en 1981 avec l'arrivée au pouvoir de Ronald Reagan, qui semble inaugurer un retrait du conseiller à la Sécurité nationale, sans que puisse s'amorcer cependant un véritable retour au premier plan du secrétaire d'État. C'est durant cette période que la politique étrangère américaine apparaît comme la plus hésitante et la moins cohérente.

Avant d'établir une synthèse d'ensemble sur ce sujet, quelques mots sur les sources utilisées. L'identification et la biographie, si sommaire soit-elle, des secrétaires d'État et des conseillers à la Sécurité nationale ont pu être réalisées grâce à plusieurs outils de travail, dont les notices se sont révélées d'une aide précieuse. Citons notamment l'*American Biographical Index*, ainsi que le *Who's Who* ?², qui fournissent de nombreuses indications sur les secrétaires et les conseillers les plus en vue de ces quarante dernières années. Un autre type de source est constitué des documents officiels. On doit ici évoquer le recueil des *Foreign Relations of the United States*³, référence contenant la quasi-totalité des notes et télégrammes échangés lors de crises comme celle de Cuba ou du Viêt-nam. Malheureusement, les impératifs liés à la publication ont limité l'utilisation de telles sources à la première partie de ce travail de recherches. Pour ce qui est des années ultérieures, à partir de Richard Nixon, le Département d'État a toutefois émis d'autres recueils de documents qui, quoique moins complets, constituent néanmoins des sources de grand intérêt, tels les *Current Documents*⁴ édités depuis 1984. C'est donc entre les années 1960 et les années 1980 que se pose avec le plus d'acuité le problème du vide dans la documentation. Vide relatif

² *Who's Who in America 2000*, New Providence, Marquis Who's Who, 1999, 54^e édition, 3 vol.

³ États-Unis, Département d'État, *Foreign relations of the United States*. Washington, United States Government Printing Office, 1996 à 2002.

⁴ États-Unis, Département d'État, Historical Office, *American Foreign Policy Current Documents*. Washington, Government Printing Office, 1984-1994.

néanmoins, car en grande partie comblé par l'édition en ligne des *Public Papers of the Presidents*, recueils des documents émis ou signés par chaque président, et rassemblés par les bibliothèques présidentielles auxquelles tous les chefs de l'exécutif ont transmis leurs fonds documentaires⁵. Mais les organismes fédéraux n'ont pas été les seuls à proposer des documents officiels : signalons à ce titre l'initiative de la George Washington University, qui a mis en ligne les comptes-rendus des réunions tenues par le CNS depuis 1961⁶. Un troisième type de sources, tout aussi important en quantité, est lié aux témoignages écrits laissés par les acteurs de la politique étrangère. On ne peut que constater l'abondance de ce type de documents, presque tous les secrétaires ou conseillers ayant tenu à laisser une trace – si modeste soit-elle – dans l'histoire américaine, ou plus simplement à se justifier sur leurs actes. Parmi les témoignages les plus utilisés, on trouve les mémoires de Henry Kissinger⁷ et de Robert McNamara ainsi que de Zbigniew Brzezinski⁸. On ne saurait terminer ce tour d'horizon sans évoquer les médias : outre les deux « grands » quotidiens américains de politique étrangère, le *New York Times* et le *Washington Post*, les magazines comme *Time* ou *Newsweek* permettent de mieux appréhender la perception par l'opinion du travail et de la personnalité des secrétaires et des conseillers du Président. Enfin, et avec plus de distance, *Le Monde* a livré de nombreux portraits de présidents,

⁵ Les sites internet de la *Richard Nixon Public Library* et de la *Lyndon Baines Johnson Library* ont été parmi les plus consultés.

⁶ BURR (William) (dir.), *The National Security Archive (the George Washington University)* [en ligne], [consulté le 22.01.2004], voir le site :

<http://www.gwu.edu/~nscarchiv>.

⁷ KISSINGER (Henry), *À la Maison Blanche : 1969-1973*, traduction française, Paris, Fayard, 1979. 2 vol., 1 584 p. ; *id.*, *Les années orangeuses : 1973-1974*, traduction française, Paris, Fayard, 1982. 2 vol., 1 493 p. ; *id.*, *Les années de renouveau : 1974-1977*, traduction française, Paris, Fayard, 2000, 1 047 p.

⁸ MCNAMARA (Robert S.), *In Retrospect. The Tragedy and Lessons of Vietnam*, New York, Times Books, 1995, 479 p. BRZEZINSKI (Zbigniew), *Power and Principle : Memoirs of the National Security Adviser, 1977-1981*, New York, Farrar, Strauss, Giroux, 1983.

voire de conseillers (on pense ici à Henry Kissinger) qui nous aident à mieux saisir, dans son évolution, le fonctionnement de l'exécutif américain de 1961 à 1989.

Le recours à ces sources, aussi diverses qu'abondantes, permet de dégager plusieurs conclusions dont on présentera ici la synthèse. (Re) partons de l'interrogation initiale : comment expliquer la permanence de la rivalité entre le secrétaire d'État et les conseillers du Président ? À ce conflit incessant on peut attribuer trois séries de causes, en relation avec les trois acteurs déjà mentionnés, le Président, le secrétaire d'État, et le conseiller à la Sécurité nationale. Tous trois, en effet, portent leur part de responsabilité dans la persistance des tiraillements au plus haut niveau. Il s'agit, par conséquent, d'éclaircir la nature de ces responsabilités. L'institution présidentielle, tout d'abord, a joué un rôle par son renforcement. Il convient ici de faire appel au concept de « présidence impériale »⁹ ; l'élargissement des prérogatives présidentielles constitue en effet la cause première du conflit qui secoue la politique extérieure américaine. Ayant acquis à partir de Truman un pouvoir sans précédent, les présidents successifs ont été contraints d'avoir recours à des informations de plus en plus nombreuses et variées, alors que les États-Unis prenaient la pleine mesure de leur rôle de superpuissance après 1945. À l'origine, le Conseil national de sécurité (CNS) a d'ailleurs été conçu comme l'instrument à même de fournir ces informations. Son rôle, d'abord purement consultatif, a vite dérivé vers la définition de la politique extérieure. Kennedy introduit une première modification en contournant le CNS comme institution et en confiant la fonction de définition au seul conseiller à la Sécurité nationale. Parallèlement, les présidents n'ont eu de cesse de commander rapports, synthèses et mémorandums au Département d'État, confiant également de nombreuses missions à l'étranger au secrétaire d'État. D'ailleurs, le secrétaire d'État a toujours peu ou prou fait figure de représentant des États-Unis auprès des gouvernements étrangers. La responsabilité du Président réside donc dans

cette hésitation permanente au niveau de l'attribution des responsabilités : non que chaque président n'ait opté pour un mode d'organisation précis, dans lequel le secrétaire d'État ou les conseillers occupaient alternativement la première place. Mais c'est précisément la succession de ces différents schémas d'organisation qui nous empêche de dégager une tendance claire dans la conduite de la politique étrangère américaine. Si tel président choisit de s'appuyer davantage sur son secrétaire d'État, rien n'oblige en revanche son successeur à en faire autant. L'alternance en terme d'influence entre le secrétaire d'État et le conseiller à la Sécurité nationale traduit donc, sur la longue durée, les hésitations des présidents successifs quant à la direction de la politique étrangère, et *in fine*, la responsabilité présidentielle dans la perpétuation des rivalités au sommet de l'État. On ne saurait toutefois passer sous silence les responsabilités respectives des deux autres protagonistes.

L'analogie avec la présidence est la plus manifeste chez le secrétaire d'État. Comme pour le président, le développement du Département d'État a joué un rôle dans la mise en place de la rivalité avec le conseiller à la Sécurité nationale. Mais la comparaison avec le chef de l'exécutif s'arrête là : en effet, si le développement des effectifs au sein du Département d'État a été continu, il n'a pas permis de conférer une influence réelle à cette instance, que la Constitution vouait pourtant à la conduite de la politique extérieure. Certes, il n'a pas fallu attendre 1961 pour que le Département d'État reçoive le surnom plaisant de *Foggy Bottom*¹⁰. Mais dans la même perspective, J.F. Kennedy a été le premier président à ironiser sur le « bol de gélatine rempli de gens qui sourient toujours »¹¹ que représentait pour lui la bureaucratie qui s'y trouvait. Un tel trait d'esprit est révélateur de la perception de plus en plus brouillée du Département d'État

⁹ SCHLESINGER (Arthur Meier), *La présidence impériale*, Paris, PUF, 1976, 568 p.

¹⁰ Nom du quartier de Washington, signifiant littéralement « le fond brumeux », où siège le département d'État.

¹¹ Cité dans SCHLESINGER (Arthur M., Jr), *A Thousand Days : John Fitzgerald Kennedy in the White House*, Greenwich, Fawcett Publications, 1965, 2^e édition.

par l'opinion en général, et par le président en particulier. Il semble bien que l'on ait affaire ici à une machine bureaucratique somme toute assez lourde, ce qui a pu générer un manque d'efficacité de moins en moins accepté par le reste de l'exécutif, surtout en temps de crise. S'il se bornait à diriger cette superstructure, le secrétaire d'État était voué à jouer un rôle relativement secondaire, comme ce fut le cas avec Dean Rusk, William Rogers et Cyrus Vance. C'est donc en devenant peu à peu un des « hommes du président » que le secrétaire d'État a pu de temps à autre jouer un rôle influent, fût-ce au prix d'une mise à distance du personnel du Département d'État. George Shultz l'a compris, qui a réussi à diriger la politique étrangère en grande partie grâce à ses bonnes relations avec Ronald Reagan. Somme toute, le point faible des secrétaires d'État successifs vient de leur incapacité à lever l'ambiguïté sur leur position : le secrétaire n'est-il qu'un *primus inter pares*, à la tête du plus ancien département de l'exécutif, ou bien doit-il tenter de se rapprocher du président pour devenir un conseiller comme un autre, jouant de son influence à un niveau plus informel ? Toujours est-il que cette ambiguïté a pu être exploitée par le troisième protagoniste, le conseiller à la Sécurité nationale.

Ce dernier n'a plus besoin, à partir de 1961, de résoudre le problème de sa place au sein de l'exécutif. Kennedy a d'emblée placé le conseiller à la Sécurité nationale dans l'orbite étroite de la Maison Blanche, et ses successeurs ne reviennent jamais sur ce point. On peut dire que le conseiller à la Sécurité nationale a occupé le terrain laissé vacant par le secrétaire d'État, celui de la définition même de la politique étrangère. Là encore, le souci d'efficacité a prévalu, tant vis-à-vis du secrétaire d'État que du Conseil national de sécurité, à ceci près que le relatif déclin du premier est sans commune mesure avec celui, beaucoup plus marqué, du second. Le CNS officiel cesse en effet de jouer un rôle important à partir du début des années 1960 : les présidents successifs font l'économie d'une convocation de tous ses membres, au profit d'un dialogue direct avec le seul conseiller à la Sécurité nationale. Si le CNS ne disparaît pas au cours de la période, il doit sa survie à son personnel d'experts qui, à l'origine chargés d'assister les membres du Conseil, profitent du déclin de ce

dernier pour gagner en influence auprès du président. Les experts régionaux du CNS ont ainsi bénéficié d'une audience bien supérieure à leurs attributions initiales. Quant au conseiller à la Sécurité nationale, il a rapidement été conçu comme l'instrument de synthèse indispensable à toute prise de décision qui se voudrait efficace. De ce fait, on comprend aisément qu'il ait pu à maintes reprises empiéter sur les compétences du secrétaire d'État. Cette tendance est portée à son paroxysme par Henry Kissinger, qui cumule de 1973 à 1975 les deux postes, fait unique dans l'histoire américaine. Kissinger, et dans une moindre mesure Zbigniew Brzezinski, ont fait du conseiller à la Sécurité nationale un secrétaire d'État *bis*. À ce titre, la double fonction exercée par Kissinger ne doit pas laisser croire à un apaisement de la rivalité entre le secrétaire et les conseillers : la mainmise du conseiller à la Sécurité nationale sur le Département d'État n'est qu'un des modes sur lesquels s'est exercée cette rivalité. Elle illustre du même coup les ambiguïtés d'une fonction dont les contours n'ont jamais été clairement définis. Décidée par Eisenhower, la création en mars 1953 du poste de conseiller à la Sécurité nationale était quasiment passée inaperçue, et le Congrès n'avait pas jugé opportun de légiférer sur ce sujet. Si le CNS porte la marque de la loi sur la sécurité nationale (juillet 1947), aucun texte ne vient en revanche encadrer juridiquement les compétences du conseiller à la Sécurité nationale. Ce dernier dispose ainsi d'une grande marge de manœuvre, qui a facilité son entrée au service du seul président, ainsi que l'élargissement de ses compétences dans le contexte de présidence impériale. La responsabilité du conseiller dans les rivalités persistantes au niveau de la prise de décision est donc liée à cette autre ambiguïté, beaucoup plus radicale que pour le secrétaire d'État, car congénitale à la fonction : les conflits avec le secrétaire d'État trouvent ici leur origine dans l'absence de textes réglementant précisément les attributions des conseillers.

C'est donc la combinaison de ces trois facteurs, présidence impériale, difficulté du secrétaire d'État à définir sa position, définition ambiguë du conseiller à la Sécurité nationale, qui a contribué à faire de la compétition entre le secrétaire d'État et le conseiller à la Sécurité nationale une donnée

permanente de la politique étrangère américaine. Ainsi, les années 1990 n'ont pas permis de voir un retour durable, ni manifeste du secrétaire d'État au premier plan. Cette impression semble confirmée par le premier mandat de George Walker Bush, entamé en janvier 2001. Le rôle du secrétaire d'État Colin Powell dans le processus de prise de décision n'a cessé de décliner depuis l'échec de sa mission de paix au Proche-Orient début 2001. Un tel effacement a d'abord semblé profiter à la première conseillère à la Sécurité nationale de l'histoire : Condoleezza Rice a ainsi joué un rôle central dans la préparation des opérations en Irak. Elle est apparue à ce titre comme la représentante du courant néo-conservateur en politique étrangère, et comme la théoricienne du « wilsonisme botté »¹² qui a défini la première administration Bush. Elle a ainsi justifié l'intervention de janvier 2003 en Irak en la plaçant sous la bannière – tout à fait wilsonienne – du combat pour la propagation de la démocratie dans le monde¹³. Néanmoins, les difficultés rencontrées sur le terrain et dans les tentatives pour justifier l'intervention peuvent contribuer à relativiser l'influence de la conseillère à la Sécurité nationale sur la conduite de la politique extérieure.

La dernière décennie du XX^e siècle laisse donc une impression d'alternance dans la prise de décision au plus haut niveau, sans que puisse se dégager une domination claire de l'un ou l'autre des acteurs. Ce qui nous permet de conclure à une persistance de la rivalité entre le conseiller à la Sécurité nationale et le secrétaire d'État après Ronald Reagan, même si on ne retrouve plus après 1989 l'aspect quasi-anarchique qui définissait la prise de décision de 1981 à 1988.

Doit-on, dès lors, parler d'une politique étrangère perpétuellement désorganisée, tout en prenant le risque d'une généralisation à partir de quelques crises qui ont mis en relief les carences du système décisionnel ?

¹² HASSNER (Pierre) et VAISSE (Justin), *Washington et le monde, dilemmes d'une superpuissance*. Paris, Autrement, 2003, p. 24.

¹³ RICE (Condoleezza), « The National Security Strategy of the United States of America », in *National Security Council*, [site consulté le 28 février 2004]. Voir le site : <http://www.whitehouse.gov/nsc/nss.html>.

À vrai dire, on ne saurait ici se borner à évoquer les seuls échecs de l'exécutif en la matière : pour s'en tenir à la rivalité entre le secrétaire d'État et le conseiller à la Sécurité nationale, celle-ci, malgré sa longue durée, n'a pas empêché la politique extérieure américaine de remporter de réels succès. Pour autant, on ne saurait parler de rivalité féconde, car cette dernière a servi de trame aux nombreux conflits qui ont paralysé l'exécutif américain et gêné la mise en œuvre de sa politique. En avril 1961, la discrétion de Dean Rusk avait laissé Kennedy et McGeorge Bundy désemparés lors de l'invasion de la baie des Cochons. Dix-huit mois plus tard, la crise des fusées constitue le premier grand succès d'un mode de travail où le caractère collégial a été totalement assumé par le président. En 1971, William Rogers se trouve brutalement discrédité par l'échec de son plan de paix soumis aux Israéliens et aux Palestiniens. Deux ans plus tard, Henry Kissinger règne sans partage sur la politique étrangère américaine, après le succès des négociations entreprises à l'issue de la guerre du Kippour. Ces deux exemples tendent à souligner l'importance des structures mises en place par les présidents successifs : si un modèle original est proposé par le président, s'il est suivi rigoureusement par les différents acteurs, alors la politique étrangère américaine remporte des succès. Là réside la faiblesse de l'administration Reagan, cruellement mise en lumière par l'affaire de l'*Irangate* en 1985-1986 : les échecs rencontrés par Reagan et ses conseillers s'expliquent précisément par l'absence de modèle clairement défini, et par la politique désordonnée qui en résulte. Est-ce un hasard si la reprise en main du CNS par Frank Carlucci et Colin Powell (1987) coïncide avec les premiers grands succès diplomatiques de Ronald Reagan, comme la reprise du dialogue avec l'URSS ? La figure présidentielle apparaît ici centrale : le président apparaît en effet comme le point de mire de tout système d'organisation, le seul capable de donner un minimum de cohérence au groupe qu'il dirige. S'il réussit à mettre en place un mode de travail stable lui permettant de travailler en toute efficacité et à faire taire les conflits, les succès sont le plus souvent au rendez-vous.

Au terme de cette analyse, il convient donc de relativiser l'influence des rivalités à l'intérieur de l'exécutif, sur la mise en œuvre de la politique

étrangère : pendant presque trente ans (1961-1989), tous les présidents ont dû faire face à la compétition entre le secrétaire d'État et le conseiller à la Sécurité nationale. Cet antagonisme les a conduit à rechercher diverses solutions et à adopter des modes de gestion différents. Ce sont ces modes successifs qui ont encadré la rivalité, qui lui ont donné des orientations, de sorte qu'on ne saurait parler d'une politique américaine désordonnée ou brouillonne entre Kennedy et Reagan. Plusieurs présidents, le temps de leur mandat, ont ainsi pu insuffler une certaine cohérence à la politique étrangère américaine, ainsi Nixon avec Kissinger, ou Johnson dans ses premières années à la Maison Blanche. La rivalité entre le Département d'État et le conseiller à la Sécurité nationale, si centrale soit-elle, ne paralyse donc pas la politique extérieure américaine. Elle constitue plutôt un cadre pour celle-ci, une donnée avec laquelle les présidents successifs ont dû composer. De leur aptitude à proposer des modèles originaux, à les imposer à leurs collaborateurs, bref, à trancher entre différentes options, dépend, pour une bonne part, le succès de la politique étrangère. « Être un vrai chef [...] c'est insuffler aux autres cette confiance que nul ne peut donner s'il ne la possède lui-même ; c'est refuser, jusqu'au bout, de désespérer de son propre génie ; c'est accepter, enfin, pour ceux que l'on commande en même temps que soi, plutôt que l'inutile honte, le sacrifice fécond », a pu écrire Marc Bloch.¹⁴ Dont acte.

¹⁴ BLOCH (Marc), *L'étrange défaite*. Paris, Gallimard, collection Folio Histoire, 1990, p. 18.

Les personnes âgées au sein de l'espace public américain (1953-1994)

*RIM ROUACHED*¹

Entre 1953 et 1994, l'histoire des personnes âgées rencontre celle du gouvernement fédéral américain à travers l'essor puis le déclin de l'État-providence, le *Welfare State*. Durant ces années, les personnes âgées deviennent un groupe social en soi avec ses préoccupations et ses revendications. Cette évolution a été favorisée par l'État américain. En instaurant un dialogue avec les représentants des personnes âgées, il a donné à ce groupe une légitimité qui dépasse largement la sphère politique. La relation entre les personnages âgés et les autorités fédérales n'est pas unilatérale. L'allongement de l'espérance de vie fait en effet des seniors un groupe numériquement important et influent dans la société américaine. Par exemple, on ne peut pas développer aujourd'hui une stratégie électorale qui fasse abstraction de cette partie de la population. Cet article analyse comment évoluent les relations entre les personnes âgées et le pouvoir fédéral entre l'arrivée en 1953 d'Eisenhower à la Maison Blanche, et 1994, année qui voit le triomphe des conservateurs hostiles au *Welfare* aux élections législatives. Comment les personnes âgées se constituent-elles progressivement en un groupe d'influence ? Quel rôle joue le pouvoir fédéral dans ce processus ?

Pour répondre à ces questions, nous avons analysé le périodique *Ageing*, une publication consacrée aux personnes âgées et publiée par les autorités fédérales. Il constitue une véritable mine de renseignements sur l'évolution de la place des personnes âgées au sein de l'espace public américain. Cette source doit cependant être utilisée avec prudence parce qu'elle

¹ A soutenu une maîtrise en juin 2004, à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'André Kaspi et d'Hélène Harter.

émane des pouvoirs publics. Ainsi, elle se fait plus l'écho des réussites et des avancées politiques que des problèmes que peuvent rencontrer les personnes âgées, notamment avec les autorités fédérales. En outre, on y perçoit une sympathie certaine à l'égard de la cause des seniors. Cette revue n'en demeure pas moins fondamentale pour étudier l'évolution du discours officiel sur les personnes âgées. Les informations recueillies ont de plus été recoupées par la lecture d'autres sources, dont le *Social Security Bulletin*.

Le temps des premières expériences politiques (1953-1958)

Les premières initiatives au niveau local

Dans les années 1953-1958, on constate aux États-Unis un intérêt nouveau pour les personnes âgées. Trois acteurs se distinguent. En premier lieu, les universités. Elles informent et forment la population sur le sujet. Elles tentent notamment de promouvoir au cours de grandes manifestations la cause des plus âgés. La conférence du Michigan offre un exemple révélateur de cette tendance. Depuis sa création en 1948, sa popularité ne cesse de croître. En 1955, elle réunit huit cents délégués venus de trente trois États américains. On y note notamment la présence du sénateur Charles E. Potter et du directeur du département du Travail, Robert C. Goodwin². Elle est symptomatique de la manière dont la réflexion sur les personnes âgées évolue. En effet, l'aspect théorique tend à disparaître pour laisser la place à des problématiques directement liées aux difficultés rencontrées sur le terrain. Les premiers thèmes s'orientaient vers des sujets généralistes, tels que *Vivre dans les dernières années de la vie*

² « Michigan Does it Again », *Aging*, septembre 1954, n°13, p. 3.

(1947)³. Ils deviennent plus ciblés au fil du temps. En 1953, par exemple, les participants mènent une réflexion sur les solutions à mettre en œuvre pour favoriser l'insertion des personnes âgées sur le marché de l'emploi. On peut aussi dire qu'à partir des années 1950 la politique prend de plus en plus de place dans les débats⁴.

Après les universités, les villes sont à la pointe de la réflexion sur la question des personnes âgées. Celle de Saint Louis fait figure de pionnière. Dès 1954, un *Social Planning Council Conference Group on the Aging* y est créé afin de coordonner l'action des 85 agences publiques et privées de la ville qui proposent des services aux personnes âgées. Ces initiatives sont fort diverses. Par exemple, l'Armée du Salut offre chaque année une semaine de vacances pour les retraités isolés. La *Metropolitan Church Foundation* incite les églises à œuvrer dans le sens d'une amélioration des activités proposées aux personnes âgées. La ville de Saint Louis illustre l'activisme naissant à l'échelle locale et témoigne d'un intérêt politique nouveau en direction des personnes âgées⁵.

De leur côté, les associations contribuent à modifier l'image alors négative des plus de 60 ans dans le monde du travail. On leur reproche notamment une productivité inférieure à la moyenne. Entre 1953 et 1958, ces associations ne revêtent pas encore un caractère politique. Elles se présentent comme des structures destinées à répondre aux problèmes rencontrés par les personnes âgées au cours de leur vie quotidienne. En 1953, on recense à New York pas moins de 62 associations à but non lucratif de ce genre. Elles comptent 9 264 adhérents. La *Peninsula Volunteers Inc.* fait partie de ces organismes dont le but est de susciter au sein de la communauté un intérêt pour la situation des personnes âgées. Elle travaille aussi à former ces dernières pour tenter de les réinsérer dans

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ « The Saint Louis Story », *Aging*, janvier 1955, n°15, p. 2.

la vie active. En 1948, lors de sa création douze membres sont enregistrés. En 1953, 1 200 seniors participent énergiquement aux activités proposées⁶.

À cette époque, diverses initiatives sont menées en faveur des personnes âgées mais elles restent toutefois ponctuelles et locales. En dépit d'une absence d'actions à l'échelle nationale, elles posent néanmoins les bases d'une réflexion nouvelle sur le sujet.

Les premiers pas vers un engagement des autorités politiques nationales

Vient ensuite un deuxième temps, celui de l'investissement de la question par les sphères politiques. L'attention portée au sujet se manifeste tout d'abord au niveau des États pour progressivement atteindre le niveau du gouvernement fédéral. Les gouvernements locaux instaurent une nouvelle manière de penser la question des personnes âgées. Cela passe notamment par une volonté de concertation comme en témoigne la création d'un *Federal State on Aging* en 1955. Ses réunions n'ont pas pour but premier la mise en place de politiques en faveur des personnes âgées. Il s'agit plutôt d'élaborer une réflexion sur la question⁷. Le gouvernement fédéral est aussi actif en la matière. À défaut d'entreprendre un vaste programme de réformes, et tout en limitant l'ingérence fédérale dans les affaires des États, l'administration Eisenhower réussit là où celle d'Harry Truman a échoué. La création du Département à la Santé, à l'Education et au *Welfare* en 1953 et l'extension de divers programmes sociaux sont autant d'indicateurs du volontarisme des autorités fédérales. Des amendements au *Social Security Act* sont d'ailleurs votés dès 1954 : ils permettent à dix millions de personnes supplémentaires de bénéficier de la

⁶ « The Way the Wind Blow », *Aging*, novembre 1953, n°8, p. 6.

⁷ « The Council of State Government Outlines a Plan of Action in Aging », *Aging*, septembre 1955, n°19, p. 1.

couverture sociale générée par ce programme⁸. En outre, les aides précédemment allouées sont substantiellement augmentées⁹.

Cependant, l'action des législateurs, et dans une moindre mesure celle du gouvernement fédéral, s'avère limitée. Les premiers débats en vue de la mise en place d'un système de santé fédéral témoignent de ces difficultés¹⁰. En 1956, un groupe d'étude supervisé par un sous-comité sénatorial est établi pour soumettre des propositions de réformes. Il devient rapidement le lieu de rencontres animées. Profitant de l'ouverture de ce débat, le sénateur de l'État du Rhode Island, Aime L. Forand, introduit au Congrès un projet de loi visant à la création d'un système de santé. Celui-ci n'aboutit pas à cause de l'opposition de puissants groupes d'intérêts qui mènent un lobbying intense auprès des législateurs. Il s'agit principalement de l'*American Hospital Association* (AHA) et de l'*American Medical Association* (AMA). Ils font notamment valoir qu'une telle réforme aboutirait à une socialisation de la médecine américaine. L'argument, bien qu'erroné, a tout son poids en cette période de guerre froide¹¹.

Ainsi, de 1953 à 1958, la politique fédérale en faveur des personnes âgées rencontre de nombreux obstacles. Elle permet cependant la pérennisation des programmes déjà en vigueur et surtout, elle entraîne une reconsidération des responsabilités de l'État à l'égard des personnes âgées. Les actions menées par la suite n'auraient pas pu avoir lieu sans cette prise de conscience.

⁸ Le *Social Security Act* voté en 1935 crée un système de pensions et d'allocations chômage. À partir de 1954, les neuf dixièmes des travailleurs américains sont désormais intégrés dans ce système.

⁹ Le montant minimum des pensions mensuelles passe de 5 à 13 dollars (« How Recent Federal Legislation Can Help Older People », *Aging*, mars 1955, n°16, p. 3).

¹⁰ Le *Social Security Act* de 1935 ne prévoit aucune couverture maladie.

¹¹ HUDSON (Robert B.), *The Aging in Politics. Process and Policy*, Illinois, Charles C. Thomas Publisher, 1981.

Les personnes âgées : sujets politiques (1958-1972)

La reconnaissance officielle du groupe

Les années 1958-1972 témoignent de l'essor des personnes âgées en tant que sujets politiques. Le gouvernement fédéral les reconnaît officiellement en tant que groupe et considère désormais leur situation comme nécessitant une politique de grande envergure. « Minorité intégrée » à part entière, elle reçoit le soutien du gouvernement tout en s'affirmant progressivement comme une force autonome. De manière générale, trois facteurs concourent à la reconnaissance officielle de ce groupe par les instances fédérales. Tout d'abord, l'esprit contestataire des années 1960 impose les personnes âgées comme une minorité à part entière revendiquant des droits. L'ouvrage *L'autre Amérique* de Michael Harrington agit aussi comme un électrochoc sur l'opinion publique en 1962¹². Dans son chapitre intitulé *Les années sereines*, l'auteur brosse un tableau particulièrement sombre de la situation des personnes âgées. À partir d'une enquête menée dans l'État d'Ohio, il dénonce notamment les lacunes dans la formation du personnel entourant ces dernières. Mal soignées, mal aidées, mal informées, les personnes âgées ne bénéficient pas selon l'auteur de « dignité et de chaleur humaine »¹³. D'après lui, il existe aux États-Unis des « ghettos d'âge » comme on trouve des « ghettos raciaux »¹⁴. L'organisation d'une *White House Conference* consacrée aux personnes âgées en 1961 puis en 1971 témoigne également de l'attention nouvelle portée à ce groupe d'âge. Les travaux de ces 3 000 participants débouchent sur la rédaction d'une charte des personnes âgées. Elle énonce les droits et les devoirs de ces dernières. Le droit à une vie

¹² HARRINGTON (Michael), *L'autre Amérique. La pauvreté aux États-Unis*, Paris, Calmann-Lévy, 1961.

¹³ *Ibid.*, p. 157.

décente, à une certaine indépendance et l'accès à l'emploi sont désormais officiellement reconnus. En contre-partie, cela implique certains devoirs, tels que l'obligation de se rendre utile au sein de la société, de mettre à profit son expérience et ses connaissances. Ces deux grandes manifestations entérinent l'idée d'un groupe uni, traitant directement avec les autorités politiques des questions qui les concernent¹⁵.

À partir de cette décennie, les associations incarnant l'image de cette nouvelle force vive revêtent progressivement un caractère plus politique. Parallèlement, une multitude d'organisations de ce type voit le jour. La plus célèbre est l'*American Association of Retired Persons* (AARP). Créée en 1958 par le docteur Ethel Percy Andrus, elle est ouverte à tous les Américains âgés de plus de 60 ans. Elle propose à ses adhérents un soutien dans toutes leurs démarches quotidiennes. Forte de son succès, elle étend au fil des années son champ d'action. Elle signe ainsi au début des années soixante un contrat avec une compagnie d'assurance afin de proposer à ses adhérents des plans d'assurance maladie adaptés à leurs besoins¹⁶. Portées par leurs succès, ces associations tendent à occuper une place de plus en plus significative dans la revendication de droits pour les *seniors*. C'est ainsi qu'en 1968, le président Lyndon Johnson signe trois contrats avec ces dernières, afin de financer des programmes destinés à favoriser la recherche d'emplois par les personnes âgées¹⁷. Ces organisations privées sont officiellement reconnues comme des interlocutrices privilégiées des autorités fédérales. Elles concourent aux diverses politiques publiques mises en place et contribuent à la création d'un groupe individualisé au sein de la société américaine, celui des personnes âgées.

¹⁴ *Ibid.*, p. 170.

¹⁵ *Aging*, mars 1961, n°77.

¹⁶ « Private Health Insurance for Older Persons », *Aging*, mai 1962, n°91, p. 4.

¹⁷ « President and Cabinet Members Meet with Representatives of Older People », *Aging*, juin 1971, n°100, p. 6.

Les personnes âgées : un atout électoral, un poids économique

Dès lors, le groupe des personnes âgées incarne une véritable force aux yeux des hommes politiques. Il permet tantôt la revalorisation des actions du Président, tantôt la mise en place d'une stratégie électorale. Lors des dernières années de pouvoir de Lyndon Johnson, l'image de la présidence se trouve entachée par la guerre du Viêt-nam et les minces résultats de la « Guerre contre la pauvreté »¹⁸. Dès lors, le Président tente de retrouver un certain crédit en réformant le système fédéral d'assurance vieillesse. En 1967, il propose une revalorisation générale des prestations de 20%¹⁹. Il cherche aussi à augmenter le nombre de personnes couvertes par le régime d'assurance vieillesse. Ce projet est d'autant plus encouragé par le Président qu'il fait l'objet d'un large consensus au sein de la population, à une époque où la contestation est intense.

L'intérêt pour les personnes âgées ne faiblit pas avec l'arrivée d'un président républicain à la Maison Blanche en janvier 1961. Le premier mandat de Richard Nixon est en effet marqué par une transformation majeure du régime d'assurance vieillesse. Cette nouvelle réforme s'inscrit clairement dans une perspective électoraliste. Le 26 septembre 1971, le Président signe un texte de loi permettant l'indexation automatique des pensions. Après plus de trois décennies de gestion décentralisée, les pensions sont en outre désormais entièrement placées sous le contrôle de l'État fédéral. À partir du 1^{er} janvier 1974, le *Supplementary Security Income* entre en vigueur mettant fin aux disparités régionales qui pénalisaient les habitants des États peu riches et/ou socialement peu généreux. En vertu de

¹⁸ Cette expression recoupe les différents programmes de l'administration Johnson destinés à créer des « filets de sécurité » pour les plus pauvres et à faire reculer la pauvreté.

¹⁹ De même, il demande à ce que la pension mensuelle minimum passe de 35 à 70 dollars. Voir COHEN (Wilbur J.), BALL (Robert M.), « Social Security Amendments of 1967 : Summary and Legislative History », *Social Security Bulletin*, février 1968, n°2, p. 62-64.

ce système, les allocataires reçoivent une pension mensuelle uniforme, soit 130 dollars pour les célibataires et 195 dollars pour les couples²⁰.

L'Older American Act (1965) : le déploiement de l'intervention fédérale

Ainsi, de la vision engagée de John F. Kennedy, et surtout de Lyndon Johnson, au pragmatisme paternaliste de Richard Nixon, on reconnaît aux personnes âgées le droit de bénéficier d'un confort de vie minimum. Cette nouvelle attention se traduit par diverses avancées législatives. De ce point de vue, deux textes de loi sont à retenir. Tout d'abord l'*Older American Act* de 1965. Cette loi permet l'octroi de subventions aux États fédérés, afin de soutenir leurs efforts dans la mise en place de projets en faveur des personnes âgées. Au-delà d'un apport financier significatif, cette législation traduit un élément nouveau dans le paysage politique américain. La question des personnes âgées appelle à un engagement des diverses autorités, à toutes les échelles du pays. Un effort de cohésion est réclamé et le partenariat entre les diverses entités apparaît comme nécessaire. L'*Older American Act* témoigne d'un nouveau type de relations entre les gouvernements fédérés et fédéral. La nature reste la même, l'allocation de subventions. Néanmoins, l'État fédéral s'octroie explicitement un droit de regard sur l'utilisation de ces dernières²¹.

La même année, une autre loi significative est promulguée. Le 8 juillet, après de nombreux débats, le projet de loi *King-Anderson* est finalement approuvé par la Chambre des représentants par 313 voix contre 115. Ce même projet est ensuite validé le 9 juillet par les sénateurs par 68 voix

²⁰ Advisory Council on Social Security, *Report on Old Age, Survivors and Disability Insurance and Medicare Programs*, Washington, U.S. Government of Printing Office, 1971 ; « Statement About Decision to Sign Additional Bills Passed by the Congress, 20 octobre 1972 », *Public Papers of the President of the United States, Richard Nixon, 1972*, Washington, U.S. Government Printing Office, p. 612.

contre 21. Il donne naissance au programme d'assistance du *Medicaid* (qui fournit une couverture médicale aux plus démunis) et à un programme d'assurance à destination des plus de 60 ans et des personnes handicapées, le *Medicare*. Cette nouvelle législation représente une avancée significative dans les droits accordés aux personnes âgées. Elle ne fait pas cependant l'unanimité au sein de la population américaine. Le consensus créé par la mort du président Kennedy dure peu. Rapidement, les opposants au projet reprennent leurs critiques virulentes, en insistant notamment sur les frais importants engendrés par ce programme.

Les personnes âgées : sujets économiques (1972-1994)

L'« effort national » plébiscité par Ronald Reagan et l'immobilisme des années suivantes

À partir des années 1970, ces critiques éparses se transforment en un véritable programme politique. L'idée du *Welfare* est présentée comme obsolète et inadaptée aux difficultés du temps présent. En premier lieu, la trop grande implication du fédéral dans les affaires des États est dénoncée. Cependant, c'est surtout la question du financement des programmes sociaux qui est remise en cause. Deux éléments concourent à ce phénomène. Tout d'abord, la crise économique des années 1970 incite les responsables politiques à limiter les dépenses, notamment en matière sociale. En ces temps de récession, l'heure est aux restrictions budgétaires et on estime que les personnes âgées doivent aussi faire des efforts. Ce phénomène prend d'autant plus d'ampleur que ces années correspondent à la montée en puissance des conservateurs. L'élection de Ronald Reagan

²¹ « New Administration on Aging Will conduct Grant Program », *Aging*, août 1965, n°130, p. 1.

en 1980 entérine cette évolution. La nécessité d'un effort partagé par tous pour redresser l'économie du pays devient le maître mot. Les services fournis par le gouvernement fédéral dans le domaine social se retrouvent alors en première ligne. Le régime d'assurance vieillesse puis le système de santé deviennent tour à tour les cibles des opposants à une politique interventionniste de l'État fédéral telle qu'elle a été pratiquée dans les années soixante.

Les hommes politiques, qui comme le président Reagan partagent ce point de vue, reprennent à leur compte les idées développées par des intellectuels comme Kevin Philipps. Proche conseiller du président Nixon, celui-ci publie en 1969 un ouvrage plein d'espoir pour le parti républicain, *The Emerging Republican Majority*²². Il y explique que le parti ne peut que se développer et devenir majoritaire dans le pays s'il s'appuie sur les classes moyennes des banlieues résidentielles et en particulier sur celles résidant dans les agglomérations de la *Sun Belt* en pleine croissance²³. Pour lui, cette zone représente désormais le centre de gravité politique de la nation. Les personnes âgées attirent tout particulièrement son attention. Kevin Philipps soutient en effet que ces dernières, fort nombreuses au sein de cet espace géographique, sont plus enclines à offrir leur soutien aux milieux conservateurs et républicains qu'aux libéraux et aux démocrates. Cet ouvrage dresse un tableau schématique de la géographie politique américaine, au sein duquel les personnes âgées représentent désormais un vecteur important dans l'élaboration d'une dynamique électorale favorable aux républicains. Plus qu'une étude scientifique précise, Kevin Philipps fournit un outil conceptuel au parti républicain. Ses théories, et par là même les idées portées par Richard Nixon, témoignent d'une instrumentalisation du groupe des personnes âgées. Désormais, ce dernier

²² PHILIPPS (Kevin), *The Emerging Republican Majority*, New York, New Rochelle, 1969.

²³ Cette région correspond à une vaste portion du territoire américain, constituée par les États du sud et du sud-ouest.

est officiellement reconnu comme une force électorale et entre de plein pied dans les stratégies des partis politiques américains.

La révolution conservatrice : de nouveaux rapports de forces

L'arrivée à la Maison Blanche de Ronald Reagan permet de concrétiser une partie des idées de la révolution conservatrice. S'appuyant sur l'idée d'« un effort national » à réaliser, le Président accélère le processus de restriction budgétaire en cours depuis plusieurs années. Il instaure notamment une nouvelle approche dans le traitement des politiques sociales. Les rapports de force changent. Il n'est plus question d'une concertation entre le gouvernement et les représentants des personnes âgées. En effet, le gouvernement fédéral se retire progressivement des affaires sociales, laissant en position de force les acteurs privés et les États. La remise en question du critère du seuil de pauvreté, qui conditionne le paiement de certaines allocations, témoigne de cette volonté de désengagement dans le domaine social. Au début des années soixante, Mollie Oshansky, économiste au sein de l'Administration de la Sécurité sociale, avait établi un indice de pauvreté, calculé à partir de la part des revenus consacrée aux dépenses alimentaires²⁴. Le retour au pouvoir des conservateurs entraîne une révision de cet indice. En 1981, le taux de pauvreté est officiellement revu à la hausse, ce qui limite le nombre de personnes pouvant bénéficier des prestations sociales²⁵. L'administration républicaine ne réussit pas cependant à démanteler totalement les programmes du *Welfare*.

²⁴ ACHENBAUM (William A.), *Old Age in the New Land*, Baltimore, John Hopkins University, 1978, p. 157-158.

²⁵ Le bureau du Recensement publie une annonce officielle dans le *Federal Register*, le 28 décembre 1981. Voir O'Hare (William P.), « Measuring Poverty », *Clearinghouse Review*, décembre 1981, n°8, p. 648-649.

Dès les premiers mois de la présidence de Ronald Reagan, la question de l'avenir des retraites est aussi au centre des débats politiques. Les résistances qui se font jour lors des réformes sociales menées en 1981 conduisent cependant le Président à agir avec prudence. C'est pourquoi, il recourt de façon systématique à des commissions indépendantes. La plus importante d'entre elle est la Commission nationale pour la réforme de la Sécurité sociale, la Commission Greenspan. Annoncée le 24 septembre 1981²⁶, elle est officiellement créée par un ordre exécutif présidentiel le 16 décembre 1983²⁷. En procédant ainsi, le Président cherche à se protéger des risques de remises en cause directes de sa politique. Les débats au sein de la commission Greenspan sont animés. Le groupe initial est rapidement réduit à neuf personnes, surnommées par leurs détracteurs le Gang des Neuf. Le 15 janvier, la Commission s'entend finalement sur un plan de réformes. Son rapport final fait preuve de prudence et les recommandations proposées n'incluent aucune mesure radicale. Il s'agit de ne pas heurter de front les personnes âgées qui constituent un électorat nombreux. Le projet de loi est ensuite rapidement voté par les deux chambres du Congrès. En fait, la « révolution conservatrice » n'arrive pas à son terme durant la présidence de Ronald Reagan. Si une nouvelle façon de penser la politique sociale est instaurée, l'abolition des grands programmes fédéraux n'emporte pas l'adhésion de la Chambre à majorité démocrate. Elle se heurte aussi au lobby des personnes âgées. On s'attaque par conséquent à l'assistance (le *Medicaid*), qui est loin de faire l'unanimité, et on touche peu aux programmes d'assurance beaucoup plus consensuels.

²⁶ REAGAN (Ronald), « Address to the Nation on the Program for Economic Recovery. September 24th 1981 », *Public Papers of the Presidents of the United States, Ronald Reagan*, 1981, Washington, U.S. Government Printing, 1982.

²⁷ *Congress and the Nation, 1981-1984. A Review of Government and Politics*, Washington, Congressional Quarterly Inc., 1985, p. 662. Un *Executive Order* ne nécessite pas l'approbation du Congrès. Il laisse par conséquent une vaste marge de manœuvre au Président des États-Unis.

L'immobilisme des années post-Reagan

Les mandats des successeurs de Ronald Reagan sont marqués par un immobilisme prononcé en matière sociale, qui traduit la sclérose du système dans ce domaine. Le poids du conservatisme incarné pendant huit ans par Ronald Reagan reste considérable. Le président George H. Bush, s'il prend ses distances avec l'aile la plus conservatrice de son parti, ne s'engage pas cependant sur des mesures sociales de grande ampleur. Il se cantonne à proposer des projets sur le long terme. Paradoxalement, la présidence du démocrate Bill Clinton ne se traduit pas non plus par des avancées sociales en faveur des personnes âgées. Au début de son premier mandat, le grand projet du président consiste à réformer en profondeur le système de santé. Dans un discours le 22 septembre 1993, Bill Clinton présente les objectifs principaux de cette réforme. Son plan prévoit une couverture universelle pour tous les citoyens américains. D'autre part, il préconise la mise en place d'un Bureau national de la santé qui superviserait et coordonnerait toutes les dépenses fédérales en matière de santé²⁸. Après de vifs débats, notamment au sein du Congrès, la proposition est rejetée. Cet épisode illustre deux tendances de la vie politique américaine. Tout d'abord, l'échec de ce plan traduit les difficultés rencontrées par les réformateurs. Le poids des conservateurs favorables à un interventionnisme limité de l'État d'une part et la confrontation des divers groupes d'intérêts d'autre part tendent à contrecarrer tout projet de réformes. Par ailleurs, cet épisode témoigne de l'importance des associations de personnes âgées. En tardant à donner son approbation à cette réforme, l'AARP la fragilise. Sans pour autant affirmer le poids décisif de son choix, ces hésitations contribuent à l'échec de ce projet très ambitieux.

²⁸ *Congress and the Nation, 1993-1996. A Review of Government and Politics*, Washington, Congressional Quarterly Inc., 1997, p. 518-519.

Conclusion

Il faut attendre les élections de l'an 2000 pour que les choses évoluent. Le candidat George W. Bush fait de l'extension du *Medicare* une de ses promesses de campagne. Son projet est entériné par le Congrès à l'automne 2003, notamment sous la pression de l'AARP. Les questions intéressant les personnes âgées, qu'il s'agisse du *Medicare* ou du coût des médicaments, constituent aussi un enjeu électoral lors des élections de 2004. Dans ce contexte, les deux principaux candidats à la présidence sont conviés à prendre part à la convention annuelle de l'AARP organisée à Las Vegas les 14 et 15 octobre. Tous deux déclinent la proposition. Néanmoins, chacun d'entre eux envoie un représentant pour s'exprimer en son nom. Dans le camp républicain, Laura Bush, l'épouse du candidat-président, assiste en personne aux conférences²⁹. Conséquence du vieillissement de la population, les personnes âgées constituent un groupe que les hommes politiques courtisent de plus en plus et qui devrait occuper une place croissante dans les stratégies de campagne et dans les politiques publiques américaines.

²⁹ *President Skips AARP Meeting in Las Vegas*, Columbia Daily Tribune, 18 novembre 2004. Voir le site :

<http://www.showmenews.com/2004/oct/20041013News025.asp>

Quimantú
Une maison d'édition d'État durant
l'Unité Populaire chilienne
(1970-1973)

SOLENE BERGOT¹

Le 12 février 1971 naît officiellement la maison d'édition d'État « Quimantú », néologisme signifiant « soleil de la connaissance » dans la langue mapuche, minorité indienne originaire du sud du Chili. Derrière ce nom se cache un projet culturel de grande amplitude mis en place par le gouvernement de l'Unité Populaire chilienne (1970-1973), à savoir la création, dans un pays où son prix élevé mettait le livre hors de portée d'une grande partie de la population, d'un organe chargé de démocratiser l'accès à la culture écrite. Cette maison d'édition, dont l'idée fut présentée pour la première fois par le futur président de la République Salvador Allende en 1967 au Sénat² et relayée par les professionnels du monde éditorial³, est créée à partir du personnel et des installations de la plus importante maison d'édition privée du marché, Zig Zag, alors au bord de la faillite, et surtout est achetée par l'État pour être intégrée aux entreprises de l'Aire de Propriété Sociale, c'est-à-dire à une aire économique composée de toutes les entreprises nationalisées par le gouvernement de l'Unité Populaire. Parmi les 183 entreprises composant l'Aire de Propriété

¹ Mémoire de maîtrise sous la direction d'Annick Lempérière soutenu en 2004 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne. L'auteur poursuit actuellement ses recherches sur le Chili dans le cadre d'un DEA.

² ALLENDE (Salvador), *Moción del H. Senador Allende, con la que inicia un proyecto de ley que crea la empresa editora del Estado*, Senado, legislatura extraordinaria, tome 304, vol.1, Session 14^a du 26 octobre 1967.

³ « Con Luis Merino Reyes », *Plan* n°49, juin 1970, p. 19 ; MERINO REYES (Luis), « Política cultural para Chile », *El Mercurio*, 25 février 1971, p. 3 ; Taller de Escritores de la Unidad Popular, « Política cultural : documento », *Cormorán* n°8, décembre 1970.

Sociale en mars 1973⁴, elle est la seule à avoir été achetée et non nationalisée en échange d'une éventuelle compensation financière, et l'on y a vu la volonté de Salvador Allende de ne pas traiter sur le même plan des entreprises répondant à des fins strictement économiques et une entreprise de médiation culturelle véhiculant des idées et un savoir. Elle a pour principale ambition de faire parvenir la culture livresque à une plus grande partie de la population, notamment en créant des collections adaptées et en adoptant la stratégie commerciale d'aller au contact des lecteurs potentiels. Elle parvint à éditer plus de 11 millions de livres durant ses 32 mois d'existence dans un pays qui comptait 8,8 millions d'habitants en 1970 et à en vendre quelques 10 millions selon les estimations, certains au prix d'un paquet de cigarettes. Une seule maison d'édition a donc réussi à elle seule, en moins de trois ans, à publier plus de livres que toute l'industrie éditoriale chilienne en 2003⁵. Cependant, malgré son titre de « maison d'édition d'État », il ne s'agit en aucun cas de faire de Quimantú une maison d'édition politiquement neutre, le contexte de guerre froide et des combats idéologiques entre le pôle communiste et le pôle capitaliste ainsi que l'effervescence politique vécue par le Chili durant cette période eurent une grande influence sur les types de publication et sur l'organisation même de l'entreprise. À un niveau idéologique, elle répond en effet au projet de l'Unité Populaire de former des « hommes nouveaux » au Chili, notamment au travers d'une culture vue comme une éducation permanente et politique, et à un niveau structurel, elle répond aux critères d'une autogestion qui est assurée par la création de « comités de production » dans chaque unité de travail et la mise en place d'une assemblée générale des travailleurs chargée de la définition des grandes orientations de l'entreprise.

Au carrefour de tous ces aspects se trouve donc Quimantú. Cette maison d'édition pose en elle-même un certain nombre de problèmes auquel notre

⁴ Ministerio del Trabajo y Previsión Social. Instituto laboral y de desarrollo social, *El Área de Propiedad social de la economía entre noviembre de 1970 a marzo de 1973*, Santiago du Chili, juillet 1973.

⁵ 10,7 millions de livres furent publiés en 2002 selon la Chambre chilienne du livre.

mémoire de maîtrise tentait de répondre. Tout d'abord, Quimantú possédant un statut juridique imprécis, un éclairage était proposé concernant ses relations avec le monde politique dans son ensemble, à la fois donc avec les pouvoirs publics (ministères, organismes d'État) et avec les partis qui pouvaient intervenir dans la gestion de l'entreprise. Un deuxième point concernait l'entreprise en elle-même, à savoir ses actions et activités en tant que maison d'édition mais aussi son fonctionnement interne et son organisation. Le dernier axe de réflexion posait le problème de la place de Quimantú dans le monde éditorial chilien et de son rayonnement. Cependant, dans le cadre de cette étude plus restreinte, nous nous proposons de mettre en avant le travail de Quimantú en tant que maison d'édition plutôt qu'en tant qu'entreprise au travers de l'étude d'une des collections conçue et mise en vente par ses équipes. Ceci nous permettra d'aborder plusieurs points clés, à savoir les données chiffrées que nous possédons sur cette collection (tirage et vente), les thèmes abordés, les auteurs publiés et de mettre ainsi en avant la conception instrumentalisée que se faisaient les hommes politiques de l'époque de la culture ainsi que les problèmes posés par l'évaluation du « succès » de Quimantú.

Les recherches préliminaires à cette étude ont révélé le manque d'archives émanant directement de Quimantú car elles furent détruites dans les premiers jours suivant le coup d'État militaire du 11 septembre 1973. En leur absence, il nous a fallu faire appel à d'autres sources dont le caractère politisé se doit d'être souligné. Tout d'abord, nous avons pu utiliser les revues éditées par Quimantú, qui sont consultables à la Bibliothèque nationale du Chili. L'étude intrinsèque de ces revues (tirages, publics, méthodes de travail...) a été écartée pour permettre le traitement du sujet dans le cadre d'une maîtrise et a permis de se concentrer plutôt sur l'étude des livres et le fonctionnement de l'entreprise (conditions de travail, célébrations, activités culturelles, politique éditoriale). Cependant, dans le but de recueillir des informations sur ces deux aspects, un certain nombre de ces revues ayant trait à l'information ou à la culture ont été systématiquement dépouillées (*Ahora, Mayoria, La Firme, Chile Hoy, La*

Quinta Rueda). Deuxièmement, on a consulté les livres édités par Quimantú, dont une très large part se trouve à la Bibliothèque nationale du Chili, ce qui a permis de constituer une liste de ces livres classés par collection, avec les tirages, le nombre d'éditions et quand il a été possible de le trouver, le prix. Enfin, on peut ajouter quelques documents internes de l'entreprise dont un *Acta de avenimiento 1972-1973* qui fournit des informations précieuses sur les conditions de travail et de rémunération, ainsi que sur les réclamations des travailleurs, trois numéros de *Quimantú*, *Informativo de los trabajadores de la empresa editora nacional* donnés par d'anciens travailleurs et qui nous renseignent sur la vie de l'entreprise, ainsi que les procès-verbaux des élections des représentants syndicaux trouvés à l'Inspection du travail.

En second lieu, on trouve tous les journaux de l'époque qui ont commenté la naissance et les activités de Quimantú. Le premier d'entre eux est *El Mercurio*, le plus ancien des journaux chiliens et celui qui a le plus grand tirage. Même s'il cherche à être le journal de référence et qu'il prétend à l'objectivité, il n'en reste pas moins le principal organe de l'opposition au gouvernement de l'Unité Populaire, ce qui implique que les informations qu'il fait paraître sont à prendre avec précaution. Il constitue cependant une source d'informations incontournable sur les activités de Quimantú. Pour constituer le contrepoids de *El Mercurio*, parmi les journaux favorables au gouvernement, on note la présence de quelques articles dans *La Nación* et *El Siglo*.

Le troisième type de source est formé par tous les documents émanant des acteurs politiques de l'époque : ministères, organismes d'État, partis politiques et acteurs qui ont joué un rôle sur le plan culturel durant l'Unité Populaire et qui concernent soit la politique culturelle, soit la définition de la culture populaire, soit Quimantú. Parmi ces derniers, trois se sont révélés particulièrement importants : la *Corporación de Fomento de la Industria* (CORFO), la *Oficina de Planificación Nacional* (ODEPLAN) et le parti communiste. Les deux premières institutions sont une source intéressante d'informations économiques sur les entreprises de l'Aire de Propriété

Sociale. Quant au parti communiste, parmi tous les partis composant l'Unité Populaire, il est celui qui a consacré le plus de temps à la définition d'une politique culturelle.

Le dernier type de source utilisé est constitué par les entrevues réalisées avec d'anciens travailleurs de Quimantú. Pour cela a été élaboré un questionnaire type auquel ont été ensuite agrégées des questions différentes selon la personne interviewée et le poste qu'elle occupait chez Quimantú. Ce type de source est évidemment à utiliser avec précaution. N'oublions pas que la mémoire est avant tout un mode de sélection du passé et une construction intellectuelle soumise à un processus d'oubli et de déformation d'autant plus exacerbé que l'expérience vécue chez Quimantú ayant été très marquante pour les interviewés, la tendance à l'embellissement est forte. De plus, comme il est fréquent pour des souvenirs vieux de plus de trente ans, des contradictions entre les différentes versions ou des confusions dans les dates et chiffres peuvent survenir. La nostalgie du passé se ressent dans le discours des personnes interviewées et sans que cela aille jusqu'à un processus de sacralisation, les épisodes de leur vie liés à cette expérience revêtent une signification particulièrement forte à leurs yeux. Cependant, malgré leur partialité, elles n'en demeurent pas moins une source incontournable et les utiliser avec précaution ne doit pas empêcher l'historien d'en faire état.

Présentation de la collection « *Quimantú para todos* »

Le catalogue de la maison d'édition Quimantú était composé de neuf collections de livres auxquelles il fallait ajouter une série de documents traitant de points d'actualité, « *Documentos especiales* », 22 livres hors collection ou appartenant à des collections mineures et un ensemble de textes imprimés par Quimantú à la demande d'entreprises ou d'organisations. La deuxième de ces neuf collections de livres à être mise

en vente s'appelle « *Quimantú para todos* ». Elle est lancée en octobre 1971, avec cependant un titre paru dès août 1971, *Diez grandes cuentos chinos*. Le nom de cette collection et le fait qu'elle soit parmi les premières à être mise en vente sont hautement symboliques et fixent l'attention immédiate du public et du milieu éditorial sur l'objectif majeur de la collection : être accessible au plus vaste public possible. L'apparence de ces livres est assez simple : d'un petit format (17,7 x 11 cm), les 48 livres ne dépassent pas les 150 pages et possèdent une couverture attractive en couleurs avec un dessin ayant trait au sujet du livre. Les objectifs sont tout aussi simples : « offrir le meilleur de la littérature chilienne et universelle de toutes les époques à un prix populaire » dans le but de « former une bibliothèque de base »⁶. Il ne s'agit pas de mettre tous les niveaux de lecture dans cette collection, mais de sélectionner « des œuvres de grande valeur littéraire mais de compréhension facile, des livres qui n'exigent pas du lecteur une préparation antérieure »⁷. Les auteurs retenus, au-delà du fait qu'il s'agit dans leur majorité d'auteurs à qui il n'y avait plus de droits à payer, ce qui permet de baisser le prix de vente du livre, appartiennent à la littérature classique mondiale. La collection met l'accent sur la découverte des auteurs nationaux (15 titres parmi lesquels se trouvent quatre Prix nationaux de Littérature : Pablo Neruda en 1945, Gabriela Mistral en 1951, Manuel Rojas en 1957, Francisco Coloane en 1964, puis sur des classiques de la littérature d'aventures (Mark Twain, Jack London) ou policière (Edgar Allan Poe). Les contes ne sont pas oubliés avec ceux d'Andersen ou de Gorki (*Contes de rebelles et de vagabonds*) ou bien encore avec des contes chiliens (*Contes de Pedro Urdemales*). Il s'agit donc d'une collection que l'on pourrait qualifier de basique dans le sens où elle a pour objectif de toucher des personnes qui savent lire mais qui n'en ont pas l'occasion. C'est pourquoi les livres qui la composent sont vendus non seulement dans les librairies, mais aussi dans les kiosques qui sont

⁶ Présentation de la collection « *Quimantú para todos* » à la fin des livres.

⁷ JOBER (Jorge), « Entrevista del sábado con Luciano Rodrigo : la política editorial de Quimantú », *La Nación*, 22 avril 1972, p. 3.

beaucoup plus présents que les librairies dans l'espace des villes et des campagnes et surtout plus ouverts. Les acheteurs potentiels peuvent ainsi regarder et toucher le livre, ils n'ont pas l'impression de déranger un libraire pour qu'il aille le leur chercher dans les rayons. L'analogie entre le livre et la revue est par ailleurs renforcée par la périodisation de la sortie des nouveaux titres : les livres de la collection « *Quimantú para todos* » sortent en effet le jeudi tous les quinze jours. Leur tirage initial fut de 50 000 exemplaires jusqu'à la fin du mois de juin 1972, puis baissa à 30 000 jusqu'en septembre 1973. Les premiers titres firent l'objet de rééditions presque systématiques à des tirages différents. Quant à leur prix de départ, il fut de 12 E° mais augmenta par la suite à cause de l'inflation : il passa de 12 à 24 E° vers le milieu de l'année 1972 certainement en relation avec la baisse du tirage initial qui augmenta les coûts, puis à 30 E° en décembre 1972 et à 45 E° en mai 1973. Le prix de vente de la collection en septembre 1973 a donc été presque quadruplé par rapport au prix de départ mais l'inflation fut elle-même galopante à partir de 1972 (+ 163,4% en 1972, + 508,1% en 1973)⁸.

Les auteurs publiés : sous le signe de l'engagement politique ?

L'analyse de cette collection permet de mettre en lumière deux aspects de la politique éditoriale de la maison d'édition d'État. Elle montre en effet la volonté de Quimantú de participer au projet global de démocratisation de la société dans l'aire des livres en ouvrant à un public élargi des œuvres appartenant aux classiques de la littérature mondiale et met en avant l'engagement politique et « séculier » des collections, séculier dans le sens où ces livres sont engagés dans leur siècle et dans la vie quotidienne de leurs contemporains. Chacune des neuf collections de livres Quimantú était destinée à l'un des trois usages suivants, voire à une possible combinaison

⁸ Taux d'inflation fournis par l'*Instituto Nacional de Estadísticas* (INE).

entre les trois, sans jamais oublier des aspects didactiques et pédagogiques clairement présents dans l'esthétique des couvertures ou l'organisation interne de certaines collections : une découverte de la littérature chilienne et universelle par une plus grande partie de la population, un apprentissage des concepts assimilés au communisme (ce qui inclut ceux du marxisme et du socialisme), une préoccupation pour des thèmes d'actualité politique et de vie quotidienne. Dans le cas de « *Quimantú para todos* », il s'agit bien entendu de mettre à la portée de tous des livres de littérature mondiale, mais cette position est cependant à nuancer car le choix des auteurs répond à des critères précis. L'analyse de la nationalité de ces auteurs nous donne une première indication. Il s'agit en effet dans une grande proportion d'auteurs chiliens (39,6%), tant d'auteurs reconnus (Gabriela Mistral, Pablo Neruda, Alberto Blest Gana) que de plus jeunes auteurs dont c'est ici l'opportunité de diffuser leurs œuvres à petite échelle (Francisco Coloane, Antonio Skarmeta, Volodia Teitelboim). Pour ce qui est des auteurs européens (20,3%), il s'agit avant tout de ce que nous pourrions appeler des classiques de la littérature avec des livres de Pedro Garcia Lorca, Guy de Maupassant, Boccace, Anne Frank, Henri Mann, Andersen. Le choix est cependant éclectique et ne se focalise pas sur un style ou une époque. Le troisième groupe d'origine est constitué des auteurs provenant des pays de l'URSS et du bloc soviétique (18,75%). Il nous a semblé plus évident que la part de la décision politique était plus grande que l'apport littéraire dans le choix de ces auteurs : nous y avons vu certes la décision de publier des livres d'auteurs reconnus tel que Anton Tchekov, mais avant tout celle d'honorer un partenaire politique du Chili.

Pays d'origine des auteurs	Nombre de titres
Europe	10
États-Unis	6
URSS	9
Amérique latine	1
Chili	19
Anthologies	3
<i>Total</i>	48

Tableau 1 : Classement des auteurs par nationalité

Quelques remarques peuvent aussi être tirées de l'étude de la biographie des auteurs. Tout d'abord, nous pouvons constater que les auteurs non chiliens sont généralement choisis de manière à ce qu'il n'y ait pas de droits d'auteur à payer, c'est-à-dire qu'ils doivent être morts depuis plus de trente ans ou être sans héritiers⁹. Ainsi, sur les 29 auteurs étrangers publiés dans cette collection, 21 sont déjà morts depuis plus de trente ans (soit 72,4%). Quant aux huit auteurs restants, ils peuvent être divisés en trois catégories : ceux qui sont morts depuis moins de trente ans et à qui il n'est peut-être pas obligatoire de payer des droits d'auteurs s'ils n'ont pas d'héritiers, ce qui est le cas de quatre écrivains ; ceux qui sont vivants au moment de la parution de leurs livres chez Quimantú, soit un écrivain seulement (le cubain Nicolas Guillen) et ceux dont les dates de naissance et de mort sont inconnues, ce qui est le cas pour trois auteurs (Ivan Lavretsky, Antón Lukin et Liam O'Flaherty). Pour ce qui est de l'auteur vivant au moment de la parution de ses œuvres, il est intéressant de noter qu'il s'agit d'un poète

cubain qui n'était pas opposé au régime castriste et dont l'œuvre a su faire le syncrétisme entre les cultures cubaines et espagnoles. Cependant, le choix des auteurs étrangers ne répondait pas seulement à un critère de sélection en fonction de la présence ou non de droits d'auteur à verser et il apparaît qu'un choix politique devait parfois intervenir. Ainsi, sur les titres et auteurs retenus, un certain nombre a été choisi en fonction de la qualité littéraire du texte, mais aussi à cause du sujet ou des sympathies de l'auteur. C'est par exemple le cas de *Los diez días que estremecieron al mundo* du journaliste américain et fondateur du parti communiste de son pays John Reed qui, dans ce livre, retrace les débuts de la Révolution russe de 1917 que vécut personnellement l'auteur.

Pour ce qui est des auteurs chiliens publiés, il est à noter qu'ils sont généralement vivants au moment de la publication de leurs œuvres par Quimantú. Ainsi, sur les dix-neuf auteurs chiliens publiés dans cette collection, dix sont encore vivants, soit 52,6% des auteurs, ce qui est une proportion bien plus grande que pour les auteurs étrangers. Cette nouvelle donne constitue un changement important dans les pratiques éditoriales chiliennes de l'époque et une avancée considérable pour les auteurs. Ces derniers ne pouvaient en effet vivre des revenus de leurs droits d'auteur car, selon la loi n° 17-336 d'octobre 1970 sur la propriété intellectuelle, ils percevaient 10% du prix de vente de leurs livres mais les paiements étaient conditionnés à la vente des livres, ce qui les mécontentait car ils recevaient le résultat de leur travail à longue échéance et de manière fragmentée. À cela, il faut ajouter que le tirage moyen des livres chiliens de cette époque était compris entre 1 500 et 2 500 exemplaires par titre et comme il a été montré dans le cas de la maison d'édition Zig Zag¹⁰, il restait généralement un stock d'invendus de 30% à la fin de la troisième année de sortie. La politique de Quimantú d'augmenter les tirages pour diminuer les prix de vente de ses livres profite donc considérablement aux auteurs chiliens. Ce

⁹ Loi n°17-336 sur la propriété intellectuelle d'octobre 1970, article 10.

¹⁰ SUBERCASEAUX (Bernardo), *Historia del libro en Chile, alma y cuerpo*, Santiago du Chili, ed. Andres Bello, 1993, p. 131-132.

sont par ailleurs, dans une large majorité, des auteurs s'étant intéressés au monde ouvrier pour les auteurs décédés ou engagés dans la lutte en faveur de l'Unité Populaire pour les vivants. Il faut cependant ajouter que nous ne pouvons pas parler d'une bipolarisation du champ intellectuel entre défenseurs et détracteurs de l'Unité Populaire car la grande majorité des intellectuels de l'époque penchait en faveur du gouvernement de Salvador Allende, à commencer par la figure intellectuelle dominante de l'époque, Pablo Neruda, dont le prestige est encore renforcé par l'obtention du Prix Nobel de littérature en 1971. Mais on peut cependant parler d'« intellectuels » chiliens, dans le même sens où on a parlé d'« intellectuels » pour l'affaire Dreyfus en France, car il s'agit d'écrivains qui se sont engagés dans la sphère publique pour défendre des idées politiques et un idéal de société¹¹. On peut ainsi citer, entre autres Volodia Teitelboim (*Pisagua*), Pablo Neruda (*Poemas inmortales*) et Guillermo Atias (...*Y corría el billete*).

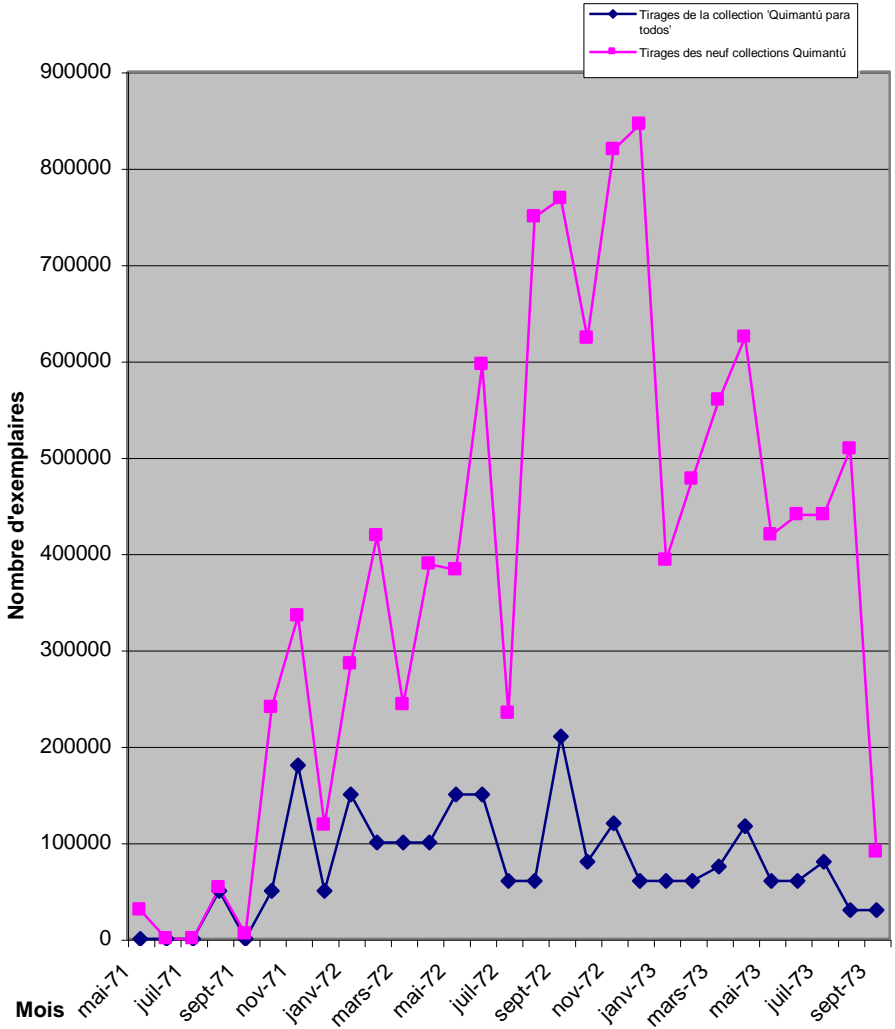
Tirages et ventes

L'augmentation des tirages afin de baisser les prix de vente et toucher ainsi un plus large public est un point clé de la politique éditoriale de Quimantú. Ainsi, alors que la plupart des maisons ont des tirages compris entre 1 500 et 2 500 exemplaires, Quimantú ne descend jamais ses tirages princeps en dessous de 5 000 exemplaires et peut tirer jusqu'à 100 000 exemplaires pour une première édition. La production totale des collections Quimantú de septembre 1971 à septembre 1973 est quant à elle évaluée à un peu plus de onze millions d'exemplaires. La production mensuelle massive débute réellement en octobre 1971 avec la mise en vente de trois

¹¹ Sur les intellectuels en France, voir le manuel de GOETSCHER (Pascale) et LOYER (Emmanuelle), *Histoire culturelle et intellectuelle de la France au XX^e siècle*, Paris, Colin Cursus, 1995, 372 p.

collections majeures en terme de tirage car elles étaient destinées au vaste public « populaire » : « *Quimantú para todos* » avec un tirage global de 3,102 millions d'exemplaires, « *Cuadernos de Educación Popular* » avec un tirage global de 1,2 millions d'exemplaires et « *Nosotros los chilenos* » avec un tirage global de 2,4 millions d'exemplaires. Si l'on compare la production de la collection « *Quimantú para todos* » avec celle des neuf collections de Quimantú, on constate qu'elle correspond à 27,8% de la production globale et seule la collection de poche « *Minilibros* » a un tirage global plus important (33,9% du tirage global). Quant à l'évolution de ses tirages mensuels, on remarque qu'elle peut être divisée en deux périodes : d'octobre 1971 à juin 1972 durant laquelle les tirages princeps sont de 50 000 exemplaires par titre et de juillet 1972 à août 1973 durant laquelle ils sont de 30 000 exemplaires par titre. Sachant que les nouveaux titres sortent chaque quinzaine, cela signifie que jusqu'en juin 1972, les tirages princeps sont de 100 000 exemplaires par mois puis descendent à 60 000 exemplaires. Les variations par rapport à ces chiffres sont donc dues aux rééditions et le pic de 210 000 exemplaires du mois de septembre 1972 est dû à cinq rééditions pour un total de 150 000 exemplaires.

Figure 1: Tirages comparés de la production globale de Quimantú avec celle de la collection 'Quimantú para todos'



Le dernier aspect intéressant de l'étude quantitative des collections de Quimantú est celui se rapportant à la proportion entre édition princeps et réédition. En effet, les maisons d'édition chiliennes avaient souvent un assez fort taux de rééditions dû à leur manque de capitaux à investir dans le paiement de droits d'auteur. Quimantú va sensiblement inverser cette tendance à la réédition : sur les 343 titres publiés dans ses collections, 267 sont des éditions princeps (soit 77,91%), 58 sont des secondes éditions (soit 16,86%) et 18 sont des troisièmes à sixièmes éditions (soit 5,23%). Au travers d'une politique visant à l'édition de textes sans droits d'auteur ou d'auteurs chiliens auxquels il faut remettre 10% du prix des ventes, la maison d'édition d'État parvient à éditer des classiques et des inédits de littérature et essais politiques sans s'enfermer dans une logique de rééditions qui empêche le renouvellement des catalogues des autres maisons d'édition. Quimantú bénéficie par ailleurs d'un *a priori* positif du fait qu'elle est la maison d'édition de l'Unité Populaire : un certain nombre d'auteurs favorables politiquement au gouvernement de Salvador Allende acceptent ainsi de publier des textes sous son label. C'est par exemple le cas de Pablo Neruda qui publie à deux reprises des recueils de poésie alors qu'il avait déjà un contrat avec la maison Nascimento au Chili et Losada en Argentine : *Poemas imortales* dans la collection « *Quimantú para todos* » en décembre 1971 à l'occasion de son prix Nobel de littérature et *Incitación al Nixonicidio* en février 1973.

Le pari pris par Quimantú de multiplier les tirages habituels des maisons d'édition chiliennes par dix, par vingt et jusqu'à soixante pour les plus hauts tirages était un pari très risqué mais qui réussit grâce à l'accueil du public¹². Ce postulat de la réussite de Quimantú grâce à l'adhésion massive du public présente cependant un problème matériel et deux problèmes

¹² Pour une comparaison avec l'évolution des tirages en France, voir l'article de MARTIN (Henri-Jean), « Comment mesurer un succès littéraire. Le problème des tirages », in LAUFER (Roger), *La bibliographie matérielle*, Paris, éditions du CNRS, 1983, p. 25-40.

théoriques. Pour ce qui est du problème matériel, il est lié à une absence de document permettant d'évaluer de manière chiffrée les ventes de Quimantú et d'établir ainsi un rapport entre production et vente. Cette lacune dans les sources nous amène au premier problème théorique : qu'est-ce qu'une réussite au niveau littéraire ? Le succès d'un livre dépend en effet de sa diffusion. Comme le met en avant Christophe Charle dans son article sur les médiateurs culturels¹³, connaître le nombre d'exemplaires vendus permet de classer ou non un livre dans la catégorie grand public. Mais selon la vitesse de vente et le circuit de diffusion, il peut s'agir d'un classique, d'un best-seller ou d'un utilitaire. Selon le prix moyen de l'exemplaire ou le circuit de diffusion, ce sont des publics différents qui sont visés et l'impact symbolique d'un succès ou d'un insuccès peut donc varier considérablement de ce fait. Mais une telle approche quantitative montre vite ses limites compte tenu de l'imperfection de nos sources. Reste alors le second problème théorique lié au circuit de diffusion, c'est-à-dire au public. En effet, alors que l'historiographie culturelle actuelle considère le public comme « un agent actif impliqué dans la diffusion et le renouvellement de la culture »¹⁴, le problème de la définition de ce public reste entier. Peut-on en effet parler d'un public dans le cas de Quimantú ou de publics différents selon la collection ? Le concept de public reste avant tout un « mirage » car il ne peut être qu'une construction intellectuelle. Pour lui donner une consistance, il faudrait pouvoir tout d'abord étudier sa composition pour déterminer la destination sociale des livres, puis la composition par âge, par sexe¹⁵ etc. Et même si des réponses pouvaient être apportées au problème de la composition d'un public pour en déterminer les caractéristiques, resterait toujours l'énigme de l'horizon d'attente et de la réception, c'est-à-dire la manière dont les différents

¹³ CHARLE (Christophe), « Le temps des hommes doubles », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, janvier-mars 1992, p. 73-85.

¹⁴ SORLIN (Pierre), « Le mirage du public », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, janvier-mars 1992, p. 103-126.

membres d'un même public appréhendent l'œuvre et ce qu'ils en attendent et une fois cette oeuvre lue, ce qu'ils en ont compris et retenu.

En ce qui concerne Quimantú, des contours peuvent être dessinés pour réduire l'impression de flou qui règne autour du problème de la réception de ses publications car des informations éparses se trouvent dans un certain nombre d'articles qui sont consacrés à la maison d'édition d'État. Nous pouvons tout d'abord retrouver quelques chiffres sur la vente de certaines oeuvres considérées comme des best-sellers du fait de leur rapide écoulement : ainsi, par exemple, le premier livre de la collection « *Minilibros* » paru en août 1972, *El chiflon del diablo* de Baldomero Lillo, aurait vendu ses 50 000 exemplaires en 48 heures¹⁶ ou en une semaine¹⁷. Mais deux ou sept jours ne font pas une réelle différence : le plus important est que les 50 000 exemplaires se vendirent en un temps record, au point que cela suscita une réaction de la presse. Les quelques exemples que nous trouvons dans les journaux¹⁸ sont cependant des épiphénomènes et devaient rester relativement exceptionnels. Il est donc plus révélateur de s'intéresser aux ventes de l'ensemble de la maison d'édition sur une plus longue période. Un premier palier fut franchi au début du mois de mai 1972, lorsque Quimantú atteint son premier million de livres vendus, événement relayé par la presse et qui fit l'objet d'une célébration sur la Place d'Armes de Santiago. À cette occasion, une vente de livres fut organisée par les employés de Quimantú et une conférence eut lieu en présence du gérant Sergio Maurin et du directeur de la Division éditoriale¹⁹. En cinq mois de vie, c'est-à-dire entre le 4 novembre 1971 et le 4 mai 1972, Quimantú vendit

¹⁵ Voir MOULIN (Raymonde), *Sociologie de l'art*, Paris, La Documentation Française, 1986.

¹⁶ FERRERO (Mario), « Panorama literario del 1972 », *Revista de la Universidad Tecnica del Estado*, vol; 11-12, 1972, p. 177.

¹⁷ RAUL, « Un hombre camina por las calles », *El Siglo*, 31 août 1972, p. 2.

¹⁸ On peut trouver des exemples dans les articles suivants : LÓPEZ (Luis), « Cinco millones : la zafra del libro », *Chile Hoy* n°27, 15 décembre 1972, p. 24 ; *id*, « La cultura se cuenta por millones », *Mayoría* n°30, 10 mai 1972, p. 2.

¹⁹ *Ibid* et « Record de Quimantú : un millón de libros », *Onda* n°18, 12 mai 1972.

donc un million de livres sur les 1 788 000 qui parurent uniquement dans les neuf collections (62 titres au début mai), ce qui représente environ 56% de la production. À titre de comparaison, un million de livres avait été vendu par Zig Zag en un peu plus de cinq ans et avec un catalogue de 600 titres²⁰. Un deuxième cap symbolique fut célébré avec la production de cinq millions de livres entre le 4 novembre 1971 et la fin du mois de novembre 1972²¹. Or si l'on effectue le calcul des tirages entre ces mêmes dates, on obtient une production de 5,96 millions de livres. Il y a donc une différence de presque un million d'exemplaires, ce qui amène à se poser quelques questions quant aux tirages indiqués par Quimantú dans ses propres livres et leur exactitude : auraient-ils été grossis ou l'article aurait-il un mois de retard et ne faudrait-il pas prendre en compte la production du mois de novembre 1972 qui se monte à 819 000 livres ? De plus, un doute est entretenu quant à ces cinq millions : un premier article de mi-décembre 1972 parle en effet de cinq millions de livres produits en quinze mois dont environ 60% sont vendus, soit trois millions de livres vendus entre septembre 1971 et fin novembre 1972. Quant à un deuxième article de janvier ou février 1973, il parle de cinq millions de livres vendus en quinze mois d'existence. Entre ces deux versions contradictoires, le premier article faisant état d'une production de cinq millions de livres semble plus crédible au vu du rapport de 56% établi entre production et vente avec le premier million de livres vendus. Si l'on garde ce rapport de 60% entre la production et la vente de livres, on arrive alors à une vente totale de novembre 1971 jusqu'à la fin du mois d'août 1973 estimée à 6,4 millions d'exemplaires. Or, dans la lettre qu'adressa Joaquín Gutiérrez, directeur de la Division éditoriale, au nouveau gérant de Quimantú après le coup d'État de septembre 1973 et dans laquelle il dressait un bilan de ce qui avait été le

²⁰ « Un millón de ejemplares vendidos en 5 meses : Quimantú », *El Siglo*, 5 mai 1972, p. 9.

²¹ LÓPEZ (Luis), « Cinco millones : la zafra del libro », *op. cit.* et TEITELBOIM (Volodia), « 5 000 000 de libros », *La Quinta rueda*, n°4, janvier-février 1973, p. 2.

travail de sa division²², il parle de dix millions de livres édités entre le 4 novembre 1971 et la fin du mois d'août 1973 dont environ huit auraient été vendus. Que l'évaluation de 6,4 millions de livres vendus puisse être revue à la hausse en tenant compte de ventes étalées pour certains livres et qu'ainsi le rapport entre production et vente soit d'environ 75%, cela est concevable, mais en ce qui concerne la production globale dans la période qu'il annonce, elle est de 10 665 000 exemplaires, sans compter des éditions et rééditions dont il a été impossible de retrouver la trace bien qu'elles soient indiquées dans *l'Annuaire de la presse chilienne* qui recense toutes les publications de l'année. Il y a donc entre 800 000 et 1 000 000 d'exemplaires de différence. Or cette grande différence, au-delà du fait qu'elle pose le problème d'un grossissement des chiffres impossible à vérifier, pose un problème pratique certain : qu'a-t-il été fait de ces deux ou trois millions de livres non vendus ? Peut-être une partie a-t-elle été recyclée et peut-être ces chiffres ne comprennent-ils pas les exportations de Quimantú que Ramon Aleuy, avocat de Quimantú, signalait dans son entrevue²³, mais ils n'ont certainement pas été gardés dans les deux entrepôts de Quimantú car il n'y avait pas tant de livres en stock au moment où les militaires sont venus effectuer leurs visites et ont brûlé une partie des livres qui n'étaient pas encore en vente, entre autres *Canción de gesta* de Pablo Neruda, 15 000 exemplaires de *Mister Jara* de Gonzalo Drago paru en juin 1973 et 20 000 exemplaires de *Poesía popular chilena* de Diego Muñoz paru en mars 1972²⁴. Nous sommes donc en face d'un problème que l'apport de nouvelles sources pourrait éclairer.

²² GUTTIEREZ (Joaquin), *Lettre au gérant de Quimantú Diego Barroz Ortiz*, 29 septembre 1973 (trois premières pages).

²³ Entrevue avec Ramon Aleuy, avocat de Quimantú, 23 avril 2004.

²⁴ Les deux derniers exemples proviennent d'une entrevue de Gonzalo Drago parue dans la revue de la Société des écrivains du Chili (SECH), *Simpson* 7, 1992, p. 15.

Une conception instrumentalisée de la culture ?

Partant de ces constatations, peut-on alors parler d'une instrumentalisation de la culture de la part de Quimantú ? Nous croyons pouvoir répondre affirmativement à cette question car l'objectif majeur des collections de Quimantú était de contribuer à l'éducation politique et culturelle des classes les plus défavorisées constituant l'électorat de base de l'Unité Populaire, au travers notamment d'une double sélection des textes publiés : une sélection politique car c'est une certaine vision du processus de « la voie chilienne au socialisme » qui est présentée et une sélection en fonction de ce que l'on croit être les besoins culturels des « classes populaires ». De même, Quimantú cherchait à s'inscrire dans le cadre du programme politique de 1969 de l'Unité Populaire qui, s'il ne bénéficiait pas d'une politique culturelle clairement définie et même si chaque parti nuançait sa position par rapport aux autres, n'en avait pas moins un but clair : celui de faire naître un « homme nouveau », c'est-à-dire un être libéré matériellement et spirituellement du capitalisme et dont la mentalité changerait dans la mesure où il aurait cessé d'être exploité. On peut donc dire que l'« homme nouveau » est en fait l'ouvrier qui a retrouvé une dignité et qui affirme cette dignité par l'expression de sa culture. Ce changement des rapports dans la société, qu'il nommait révolution culturelle, était vu par Lénine comme une condition indispensable au triomphe définitif du socialisme car il impliquait que l'homme nouveau ne supporterait jamais un retour à l'ancien ordre des choses, c'est-à-dire au capitalisme, et qu'il serait une garantie de l'irréversibilité du processus révolutionnaire. Le but de l'« homme nouveau » serait donc de faire de « l'idéologie du prolétariat (...) le contenu culturel dominant de la nouvelle société que nous construisons »²⁵. Une telle conception suppose cependant

²⁵ Parti communiste, *La revolución chilena y los problemas de la cultura : documentos de la Asamblea Nacional de Trabajadores de la cultura del Partido Comunista*, Santiago du Chili, novembre 1971, p. 6.

qu'une société complexe ne possède que deux types de culture : une culture dite « savante », que dans le vocabulaire de l'époque on nomme « bourgeoise », et une culture dite « populaire », la première cherchant à s'imposer à la deuxième en la refoulant ou en tentant de l'aligner sur les modèles qu'elle-même offre. Il est nécessaire de préciser que ce postulat est largement remis en cause par l'historiographie actuelle²⁶. Il s'agissait donc d'assigner à la culture un rôle de facteur de transformation des consciences et de producteur d'une identité politique et sociale qui fonctionne dans le cadre d'un processus révolutionnaire en permettant la consolidation de la société socialiste en formation. Les aspects artistiques seraient donc relégués au second plan et le message politique primerait. Quant aux artistes, ils auraient la tâche d'impulser les changements et de formuler les nouveaux concepts, en évitant de tomber à leur tour dans les travers de la pensée « capitaliste » qu'ils sont censés combattre, notamment celui de faire primer la recherche d'une reconnaissance personnelle sur leur devoir de combattant révolutionnaire.

En considérant à la fois la massification des livres au Chili grâce à Quimantú et cette instrumentalisation de la culture, peut-on alors parler de la mise en place d'une « culture de masse » durant l'Unité Populaire ? Si l'on considère que la culture de masse peut être définie comme un « ensemble des productions, des pratiques, des valeurs, modelé par les agents de l'industrie culturelle »²⁷, répondant ainsi à une fonction idéologique et marchande ainsi qu'à un nivellement par le bas et à l'endoctrinement d'un public perçu comme une masse homogène et passive, il est à la fois possible et impossible d'employer le terme de « culture de masse ». En effet, si l'on peut parler d'une idéologisation des livres publiés de par le fait qu'ils traitent, en tous cas pour certaines

²⁶ À voir notamment, *Les intermédiaires culturels*, colloque du Centre méridional d'histoire sociale, des mentalités et des cultures, Aix-en-Provence, Publications de la Sorbonne, 1981.

²⁷ KALIFA (Dominique), *La culture de masse en France, 1860-1920*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 2001, p. 3.

collections, de problèmes politiques avec une vision déterminée, cette prise de position est cependant clairement annoncée et ne peut prendre le lecteur au dépourvu. Qui plus est, cette idéologisation ne fonctionne pas entièrement dans les collections de littérature pour lesquelles le principal critère de sélection fut l'absence de droits d'auteur. De même, si l'on peut parler d'une massification et d'une marchandisation du livre par l'emploi de procédés publicitaires ou par une recherche d'écoulement rapide des stocks en multipliant les voies pour arriver au lecteur, il semble important de rappeler que le but principal de Quimantú n'était pas la rentabilité de l'entreprise mais la mission culturelle qui lui avait été assignée. Ainsi, même s'il apparaît que le choix des oeuvres à publier était laissé à l'appréciation de personnes qui n'appartenaient pas aux classes populaires et qu'il n'y ait pas eu d'étude pour déterminer quels étaient les besoins culturels des couches les plus pauvres de la société, il paraît plus juste de parler d'une massification de la culture de par le fait qu'elle cesse de s'adresser à une minorité de la population mais sans faire l'objet d'une idéologisation systématique.

Au travers de l'étude d'une collection parmi les neuf créées par la maison d'édition d'État Quimantú, nous avons tenté de présenter les aspects les plus importants du travail éditorial réalisé en 32 mois d'existence par ce qui demeure encore une entreprise culturelle majeure de l'histoire du Chili : aspects d'une politique éditoriale, évaluation des tirages, problème posé par l'évaluation des ventes et leur portée, instrumentalisation de la culture. Mais au-delà de ces activités propres à une maison d'édition, Quimantú permet d'aborder d'autres aspects tout aussi intéressants, telle que la vie d'une entreprise nationalisée sous l'Unité Populaire. C'est ainsi que nous aurions pu parler de l'organisation interne de Quimantú qui permettait l'incorporation de tous les travailleurs à la gestion de l'entreprise et de tous les problèmes qui en découlaient du fait de l'influence des partis politiques, le poids important du syndicat unique de Quimantú dans la gestion de l'entreprise et dans la mobilisation des travailleurs, ou bien encore aborder le thème des activités culturelles organisées par Quimantú touchant d'autres aires que celle des livres. Mais ce qui ressort en dernier

lieu de l'étude de Quimantú, c'est l'enthousiasme qu'elle suscita tant parmi la population que parmi ses employés, la générosité d'un projet même hautement politisé et l'influence qu'elle garde encore de nos jours dans le milieu éditorial comme un projet modèle au niveau de la massification du livre et de la baisse des prix qu'elle engendra.

Les républicains espagnols exilés en Algérie

1939-1962

*MARGOT PEIGNE*¹

Les Espagnols qui rejoignent l'Algérie ne représentent qu'un contingent limité de l'« Émigration »². Près de 400 000 Espagnols traverseront la frontière pyrénéenne au cours du mois de février 1939 ; seuls 10 000 débarqueront en Afrique du Nord en mars 1939, aux derniers moments de la guerre, quelques centaines par avion, la majorité par bateaux, paquebots, chalutiers ou barques de fortune. Parmi ces 10 000 exilés, débarqués en Tunisie, au Maroc et en Algérie, les trois départements français d'Alger, Constantine et Oran accueillirent 7 000 réfugiés, Oran recueillant de loin le plus grand nombre d'entre eux³.

Très peu d'ouvrages traitent de l'exil espagnol de 1939 en Algérie française. L'étude de ce sujet donne quelques clés pour comprendre cet oubli. Les recherches, les écrits biographiques et autobiographiques des exilés ou enfants d'exilés témoignent de cette non-reconnaissance. Ils constituent autant de signes d'une mémoire encore à vif.

¹ Mémoire de maîtrise soutenu sous la direction d'Annick Lempérière en 2004 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

² Cette expression est employée par les exilés pour désigner l'ensemble de la communauté exilée dans le monde. Elle suppose une unité qui est loin d'être effective.

³ Il est intéressant de noter que dans les dossiers de l'administration française consultés aux archives le traitement des exilés espagnols s'effectue avec pour référent géographique l'Afrique du Nord bien plus souvent que l'Algérie, le Maroc ou la Tunisie.

Les archives traitant de la communauté⁴ des exilés espagnols d'Algérie se trouvent pour la plupart au Centre des archives d'outre-mer d'Aix-en-Provence (CAOM). On trouve également quelques documents sur des associations d'exilés, associations locales ou « filiales » d'associations ayant leur siège en France métropolitaine au Centre des archives contemporaines de Fontainebleau. Enfin, les archives de la guerre civile de Salamanque (*archivo de la guerra civil*) offrent à travers les archives personnelles de Carlos Esplá Rizo une documentation riche, permettant une approche particulièrement humaine de l'exil. Carlos Esplá Rizo, alicantin exilé à Mexico et membre de la *Junta de Auxilio a los Republicanos Españoles* (JARE) aux côtés de José Giral et Indalecio Prieto, entretint une correspondance régulière avec ses amis et relations exilés en Algérie.

Le découpage chronologique adopté pour cette étude tente de faire ressortir trois grands axes. De même qu'en métropole, les exilés connaissent dans un premier temps le système des camps. Tout d'abord considérés comme une charge par les autorités françaises, les républicains espagnols deviennent rapidement une main d'œuvre précieuse, affectée à de lourds chantiers. À l'instrumentalisation par les autorités françaises s'ajoute un profond sentiment d'abandon. En marge de la métropole, les exilés ne peuvent trouver leur place dans les échanges mis en place, notamment en ce qui concerne le transport de réfugiés de la France vers le Mexique.

Le débarquement de 1942 en Afrique marque un tournant, mais la libération des républicains espagnols tarde. Les derniers internés quittent les camps en 1943. Dès lors, la vie politique des exilés, jusqu'alors clandestine, dans les camps et dans les arrières-boutiques, s'étale au

⁴ Les termes « communauté » et « républicains » impliquent une certaine unité et ne traduisent pas toute la réalité de ce groupe extrêmement divisé politiquement. Cependant, pour des questions pratiques, je les emploierai pour désigner l'ensemble des exilés espagnols en Algérie.

grand jour. Les exilés, sûrs de la victoire et de la chute prochaine de Franco, s'engagent aux côtés des alliés, politiquement et militairement.

Cependant, la victoire alliée de 1945 n'apporte pas la libération de l'Espagne escomptée par les républicains espagnols. La déception, la fatigue viendront accentuer les oppositions entre les différentes organisations politiques, mais également celles qui existent au sein même des partis. Ainsi, l'épreuve de l'exil, loin d'être un vecteur d'unité, accentuera les tensions. Les départs se multiplient, la communauté des exilés espagnols en Algérie française s'émiette progressivement. Quant à la question de la position des exilés espagnols face à la guerre d'Algérie, objet de mon attention première, elle s'avère peu pertinente en ce sens où, toujours tournés vers un hypothétique retour dans leur patrie, leur implication dans le conflit reste minime.

En 1962, 2 000 exilés espagnols sont rapatriés d'Algérie en France, au même titre que les Européens habitants alors dans la colonie française. Ils vivent en fait un second exil et une profonde perte d'identité, pieds-noirs parmi d'autres aux yeux des Français métropolitains.

Des exilés à la marge des mouvements internationaux (1939-1943)

Arrivée et mise en place du système de camps

L'exil espagnol en Algérie s'inscrit dans les derniers moments de la guerre d'Espagne. De ce fait, les exilés de mars 1939 sont caractérisés par une très forte politisation et sont en majorité des hommes, des « miliciens ».

La composition politique, si l'on ne peut établir de juste proportion, est aussi diverse et hétéroclite que ce que pouvait recouvrir le terme de

« républicains » : socialistes du PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol)⁵, communistes du PCE (Parti Communiste d'Espagne)⁶, du POUM (Parti Ouvrier d'Unification Marxiste)⁷, libertaires ou anarchistes de la CNT (Confédération Nationale du Travail)⁸, partis de gauche centriste comme *Izquierda Republicana* ou *Unión Republicana*... Cette forte politisation et cette diversité, conjuguées, se révéleront être, au-delà de la division, des facteurs de dispersion.

À leur arrivée en Algérie, arrivée qui se fait par vagues successives, suivant les avancées nationalistes entre la fin février et la mi-mars 1939, les « rouges espagnols » sont dans un premier temps installés dans des aménagements de fortune, à même les quais d'Oran, parfois obligés d'attendre plusieurs semaines sur les navires avant de pouvoir débarquer. Comme en métropole, ces exilés sont par la suite répartis dans des camps progressivement libérés de leurs anciens occupants ou nouvellement construits.

Les travaux d'Anne Charaudeau, portant sur l'ensemble de l'Afrique du Nord, établissent clairement le mécanisme qui s'effectue chez les autorités françaises. Les exilés, détenus dans les camps pour cause de potentielle dangerosité, deviennent très rapidement une main d'œuvre indispensable en ces temps de guerre. Bien que l'attitude des autorités évoquée ci-dessus ait été un frein conséquent aux mouvements de population, notamment vers l'étranger, en métropole, les exilés sont l'objets d'accords internationaux entre la France et le Mexique. Ceux des trois départements français d'Algérie sont donc concernés par des conventions. Dans les faits pourtant, les exilés d'Algérie sont délaissés.

⁵ *Partido Socialista Obrero Español.*

⁶ *Partido Comunista Español.*

⁷ *Partido Obrero de Unificación Marxista.*

⁸ *Confederación Nacional del Trabajo.*

Une situation confuse

En 1939, suite à l'exil de nombreux responsables politiques au Mexique, des comités d'aide à vocation « universelle » se mettent en place, par l'envoi de fonds et le transport d'exilés vers le Mexique. La Légation du Mexique est le bras du gouvernement mexicain. Cet organisme est particulièrement surveillé par les autorités françaises d'Algérie qui lui imputent un rôle politique, au service des communistes. Son action est en fait beaucoup plus étendue. La complémentarité entre les sources étudiées apporte un éclairage important.

À la demande des autorités françaises d'Algérie, méfiantes quant à la nature des destinataires des aides de la Légation du Mexique, l'organisme fournit une liste de 208 noms pour l'Algérie⁹. Cependant, la situation est loin d'être aussi claire. Les subsides sont envoyés aux réfugiés particulièrement démunis ou aux exilés ayant exercé des charges importantes. Cette tâche se révèle particulièrement ardue. De nombreuses lettres de protestations nous sont parvenues par l'intermédiaire de Carlos Esplá. Elles témoignent de la confusion qui règne en Algérie et dans la comptabilité de la Légation, des tensions et des conflits qui en résultent au sein de la communauté des exilés. Dans une lettre du 15 février 1941, Ginés Ganga, député socialiste réfugié à Oran, écrit :

À propos de la distribution des secours, nous recevons de nombreuses plaintes. Il est évident qu'il y aura toujours des plaintes, ce qui importe est que celles-là ne peuvent être justifiées. Il n'est pas nécessaire de citer des cas concrets, nous en connaissons des répétés et indignants. (...) Quant à la concession de subsides par la Légation, il règne le même désordre. Ici certains touchent le subside, tandis que d'autres,

⁹ CAOM, 81F 1001, lettre du 21 octobre 1941, du gouverneur général de l'Algérie au secrétaire d'État à l'Intérieur.

*de plus grande responsabilité politique ou militaire, ne le reçoivent pas*¹⁰.

Il est donc difficile de mesurer la portée réelle de l'action de la Légation du Mexique quant à ces versements. Ils s'avèrent dans bien des cas irréguliers, et les critères d'attribution sont fluctuants.

Le 23 août et le 29 novembre 1940 sont signés entre la France et la Croix-Rouge internationale des accords prévoyant le transport d'exilés espagnols de la France vers le Mexique¹¹. La débâcle française inaugure l'occupation allemande et se pose alors la question de l'avenir des exilés espagnols en France, y compris sur les territoires algériens. L'étiquette de « dangereux rouges » n'est pas ce qu'on pourrait appeler une très bonne garantie, en territoire occupé comme en zone libre où l'on fait, au nom de la Révolution nationale, la chasse aux communistes et aux francs-maçons. En Algérie, plusieurs demandes d'extraditions sont formulées. La demande concernant José Alonso Mallol, ami de Carlos Esplá, en exil à Oran sera rejetée grâce à une importante mobilisation et grâce à la pression des autorités mexicaines. La demande concernant Manuel Rodriguez Martinez, exilé en Algérie également, sera acceptée par le tribunal d'Alger en octobre 1941¹².

¹⁰ *Archivo general de la Guerra civil*, Carlos Esplá Rizo, carton 17, document 11/8783, lettre de Ginés Ganga à Carlos Esplá, datée du 15 février 1941.

¹¹ *Archivo general de la Guerra civil*, Carlos Esplá Rizo, carton 2, document 3.2c/2384, novembre 1940.

¹² *Archivo general de la Guerra civil*, Carlos Esplá Rizo, carton 17, document 11/8794, télégrammes de Ginés Ganga à Indalecio Prieto et Carlos Esplá, datés du 11 octobre 1941 : « Agissez ».

L'Algérie, un espace à la marge des accords

Par les accords d'août et novembre 1940, il est convenu que l'État français mettra à disposition de la Croix-Rouge deux bateaux, le *Winnipeg* et le *Wyoming*, transportant de l'Amérique vers la France des marchandises destinées aux prisonniers de guerre de la zone occupée et embarquant au retour des exilés espagnols. Le plan est en tout profitable à la France. Mais rapidement, le Mexique et la JARE se trouvent dans l'impossibilité de réunir les sommes nécessaires et l'organisme se heurte à des obstacles croissants. Le changement politique au Mexique, le changement de position de l'État français qui se fait plus réticent à laisser partir les réfugiés, les pressions allemandes et par leur intermédiaire les pressions franquistes, mènent au délaissement des accords en décembre 1940. Cependant, si ces accords sont délaissés, cet abandon ne signifie pas pour autant l'arrêt des expéditions vers le Mexique. Leur fréquence sera moindre.

Quelle est la place des exilés d'Algérie dans ces mouvements à destination de l'Amérique et du Mexique ?

Il est important de noter que si en France métropolitaine les camps se vident rapidement suite au retour en Espagne de nombreux exilés, il n'en est pas de même en Algérie. L'extrême politisation de ces derniers en est la raison majeure. En 1940, Ginés Ganga, chargé d'établir les listes des exilés souhaitant quitter l'Algérie pour le Mexique, dresse une liste de 262 noms¹³ de personnes à évacuer en priorité. Les exilés sont classés en fonction de leurs responsabilités politiques et de leur profession. Outre les désaccords et incompréhensions quant aux critères de sélection de la Légation du Mexique, Ginés Ganga constate avec amertume que les exilés d'Algérie, en marge de la métropole, sont tenus à l'écart des grands transferts de population vers l'Amérique. Ainsi, Ginés Ganga écrit :

¹³ D'autres listes modificatrices seront établies par la suite.

Ici nous ne connaissons pas les normes qui régissent la sélection, mais étant donné les personnes qui sont parties de France dans les bateaux précédents et celles qui sont restées, nous renonçons à comprendre le procédé. De même en Afrique du Nord, nous n'avons pu déduire de critère de préférence. Nous, les amis d'Oran, sommes persuadés de ce que vous faites pour éviter les irrégularités, et cela nous blesse d'avoir toujours été les sacrifiés¹⁴.

Les bateaux embarquent de France métropolitaine pour le Mexique via Casablanca où montent les exilés d'Afrique du Nord. Cependant dans un ordre logique des choses, les exilés d'Algérie sont les derniers à monter à bord, après ceux du Maroc, et doivent se contenter du nombre de places restantes, malgré les accords et les pourcentages convenus avec les organisateurs de France métropolitaine. L'espoir d'émigrer au Mexique pour les exilés d'Algérie est source d'amère déception. L'Algérie reste un espace en marge de la métropole et des grands mouvements vers l'Amérique et le Mexique. Ainsi, outre les difficultés liées aux conditions de vie et à l'attitude des autorités françaises (et également des populations parfois peu enclines à l'accueil de ces nouveaux arrivants), les exilés espagnols connaissent en Algérie une mise à l'écart, un délaissement de la part des autres exilés. Pour nombre d'entre eux, le sentiment d'abandon est prégnant et l'amertume fait jour.

Cependant, la libération progressive des camps et le débarquement américain de novembre 1942 annoncent un tournant. Si l'activité politique des exilés n'a jamais cessé, dans les camps ou dans la « vie civile », elle était jusqu'alors cantonnée aux réseaux clandestins, étroitement surveillée et soumise à une dure répression. L'année 1943 inaugure pour les exilés une période d'effervescence et d'espoir. En effet, bien que les autorités françaises d'Algérie regardent toujours avec méfiance ces dangereux agitateurs, force est de constater que l'activité des exilés s'affiche au grand

¹⁴ *Archivo general de la Guerra civil*, Carlos Esplá Rizo, carton 17, document 11/8802, lettre de Ginés Ganga à Carlos Esplá, datée du 7 janvier 1942.

jour. La Libération et la victoire prochaines trouveront selon eux une continuité légitime en la mise à bas du régime franquiste par les Alliés. Cette guerre n'est-elle pas en effet la lutte contre le nazisme et contre le fascisme ?

Un engagement sans faille pour la libération de l'Espagne (1943-1945)

L'engagement militaire

En avril 1943, les derniers exilés sont libérés des camps. Certains se sont d'ores et déjà engagés au côté de la France. Dès 1939, des exilés rejoignent les forces françaises, par conviction ou par contrainte, l'engagement dans la légion étrangère étant la seule alternative à l'internement en camps. Il est difficile de trouver à ce moment précis une résonance particulière à l'engagement des exilés espagnols d'Algérie dans les forces armées. En effet, sur ce point, il paraît vain de chercher en quoi l'exil en Algérie suscite des comportements différents de ceux suscités par l'exil en France métropolitaine. D'une part, c'est sur le sol africain qu'ont lieu les premiers combats et il est donc normal que la participation des exilés d'Algérie soit importante. D'autre part, les aléas et les mouvements des corps d'armées retracés par Jean-Louis Crémieux-Brilhac sont tels qu'il est difficile de suivre les exilés espagnols. S'il est probable que nombre d'entre eux sont issus des camps d'Afrique du Nord, ils sont rejoints très rapidement par des exilés de France métropolitaine.

Les exilés espagnols furent des combattants courageux, acharnés et indisciplinés, mais cela qu'ils soient exilés en France ou en Algérie.

La libération de l'Espagne : une conviction

En 1943, les territoires africains sont sous la coupe des Alliés. Les exilés espagnols internés retournent à la vie civile. La vie politique renaît au cœur des villes. Si les organisations espagnoles n'ont pas de reconnaissance officielle, elles bénéficient toutefois d'une large tolérance¹⁵ et font preuve d'un dynamisme exubérant, lié à la conviction de la prochaine chute de Franco.

Lettres, communiqués, discours, sont autant d'indicateurs de cette conviction de la libération de l'Espagne de Franco. Chaque parti souhaite avoir sa place dans la prochaine Espagne. Les manifestations ostentatoires des exilés espagnols agacent les autorités mais plus encore le consulat d'Espagne. De multiples incidents et plaintes illustrent la fébrilité qui règne dans les milieux républicains, à l'exemple de cet incident survenu au cours d'une manifestation des jeunesses socialistes espagnoles, le 9 mai 1945. Un mannequin, représentant Franco pendu à un gibet, est exhibé pendant plusieurs heures dans les rues d'Oran par de jeunes espagnols.

La conviction de la chute prochaine du régime franquiste est relayée par les partis français qui mettent à disposition leurs locaux pour leurs homologues espagnols. Des meetings communs sont organisés. La présence du partenaire espagnol ou français devient systématique, à tel point qu'on pourrait parler de jumelage. La déception n'en sera que plus grande pour les exilés espagnols à la fin de la guerre, attendant une action alliée contre Franco qui n'aura jamais lieu.

¹⁵ Les autorités d'Algérie hésitent dans l'attitude à tenir, partagées entre le souci de garder de bonnes relations avec leur vis-à-vis espagnol et le désir de maintenir, dans le souvenir de ceux qui seront peut-être aux premières places en Espagne dans un futur proche, une bonne image. CAOM, Oran 111, série continue, soumis à dérogation, rapport de décembre 1944, sur l'activité espagnole à Oran.

Des oppositions et des alliances politiques stables

Les relations entre les partis espagnols en Algérie française suivent autant que possible, en fonction des aléas des communications, les directives générales des partis ayant leur siège à Mexico. Les proportions sont difficiles à établir. Les plus gros contingents sont ceux du PCE, du PSOE et des organisations anarchistes. Viennent ensuite les partis centristes *Izquierda Republicana* et *Unión Republicana*. Ces proportions sont fidèles à celles de la gauche de l'Espagne républicaine. Cependant, si nous disposons de quelques chiffres, difficile de donner une représentation exacte.

Ces partis, observés par les autorités françaises, se regroupent selon deux grandes orientations, à savoir l'acceptation ou non de la participation communiste. Ainsi, la *Junta de Liberación española* rassemble tous les partis de gauche reconstitués depuis 1942, exceptés les communistes. La *Junta Suprema de Unión Nacional*, à l'action apparemment prépondérante mais qui se révèle extrêmement isolée, est essentiellement formée par le contingent communiste auquel se sont joints les dissidents des autres partis de gauche. La rivalité de ces deux groupes est telle que chacun tente de saboter les entreprises de l'autre¹⁶.

Si cette vision apporte de précieux renseignements, elle gomme les dissensions internes aux partis.

Des prémices de divisions internes

La correspondance de Carlos Esplá apporte par ses échanges avec Lorenzo Carbonell, ancien maire d'Alicante exilé à Oran, ainsi que par ses

¹⁶ CAOM, Oran 111, série continue, soumis à dérogation, décembre 1944, rapport sur l'activité politique espagnole.

échanges avec José Alonso Mallol, une finesse d'analyse qui manque dans les rapports de la police algérienne¹⁷.

Les partis sont unis mais développent en leur sein des tensions qui annoncent les divisions futures et leur éclatement. Ces différents ont pour source principale la question de l'avenir de l'Espagne républicaine, sa représentation en exil comme sa concrétisation lors de son rétablissement. Sur quelles bases assurer la représentation de l'émigration ? Faut-il prendre en compte tous les partis existants, ceux ayant participé à l'exercice gouvernemental (mais il faudrait alors accorder une place aux communistes) ? Faut-il mettre en place une représentation institutionnelle, c'est-à-dire un gouvernement et ses ministères ? Sur quelle constitution construira-t-on la future République ? Face à ses questions, les exilés se déchirent mais restent sur des positions déjà établies. Il n'y a pas de remise en cause ni de regard critique sur les limites de la seconde République. Ainsi, dans chaque parti, ces questions divisent et entament l'unité indispensable à une action légitime et efficace.

La victoire alliée de 1945 n'apporte pas la libération tant attendue de l'Espagne et la chute de Franco. À l'enthousiasme succède le découragement. Les divisions et la fatigue des exilés espagnols entraîneront la dispersion de la communauté.

L'émiettement de la communauté des exilés espagnols (1945-1962)

Fatigue et découragement d'une communauté

En 1945, le découragement gagne peu à peu la communauté des exilés espagnols. Si les partis rassemblent encore un nombre conséquent de

¹⁷ Les autorités françaises d'Algérie se perdent d'ailleurs un peu dans les

personnes lors des réunions, ces dernières sont de moins en moins fréquentes et ne sont organisées que lors des commémorations des grandes dates de la seconde République espagnole : 14 avril, 18 juillet, anniversaires de personnalités politiques fondatrices... Le pays dans lequel est envisagé le retour n'est pas l'Espagne de 1945, 1946 ou 1950 mais l'Espagne de 1931-1936. On envisage un retour en arrière, l'exil n'ayant été qu'une parenthèse. Les exilés espagnols s'appuient sur le souvenir et n'arrivent pas à voir une possible évolution.

Au fil des mois, le sentiment d'abandon se fait plus profond. Abandon de la communauté internationale mais également abandon de leurs propres représentants. Éloignés de Mexico, où, selon une formule acerbe de Lorenzo Carbonell, se jouent des combats de « toreros de taurillons », les exilés espagnols en Algérie ont de plus en plus de mal à croire en leurs hommes politiques et à espérer en une issue qui leur soit favorable.

À cette fatigue s'ajoute pour beaucoup une situation économique difficile. Peut-être plus dures qu'en France métropolitaine, les autorités d'Algérie freinent la possibilité pour les exilés de s'intégrer et de participer à la vie économique. De même, la reconnaissance de leur statut d'exilé tarde. Jusqu'en 1954, ils seront considérés comme apatrides. De fait, les autorités françaises espèrent toujours leur départ.

Tandis que beaucoup sont fatigués de lutter, Franco ouvre les portes de l'Espagne pour ceux qui, sous certaines conditions, souhaiteraient rentrer.

S'établir ou partir

À la fin de l'année 1945 se croisent deux mouvements de population. Le premier va de l'Espagne vers l'Algérie. Les familles des exilés rejoignent leurs proches qui sont parvenus à trouver une situation professionnelle suffisante et stable. Ce phénomène est de courte durée, il s'arrête à la fin

innombrables organisations, associations et partis espagnols.

des années 1940. Malheureusement, nous ne disposons d'aucune donnée chiffrée et seules les lettres de Lorenzo Carbonell à Carlos Esplá évoquent cette migration. Le second mouvement de population concerne les exilés choisissant le retour en Espagne. La désillusion quant à un rétablissement de la République, la lassitude et les difficultés économiques, leur statut toujours provisoire et la facilité croissante accordée à ceux qui désirent retrouver leur patrie et leur famille sont autant de raisons pour traverser la Méditerranée. Ce mouvement est nettement plus conséquent que le premier et dure jusqu'à la fin des années 1950. Une enquête menée en 1948 recense 3 700 réfugiés espagnols dans le département d'Oran. En considérant que ce département est celui qui compte, de loin, le plus grand nombre de réfugiés, en posant arbitrairement le nombre de 1 000 exilés répartis dans les deux autres départements d'Algérie, on atteint le nombre de 4 700, sur un nombre initial de 7 000. On peut donc considérer, tout en reconnaissant l'extrême relativité de ces chiffres, qu'un quart à un tiers de la population exilée d'Espagne a quitté l'Algérie. Cependant tous ne sont pas retournés en Espagne. Les départs pour la métropole, motivés par l'espoir de trouver du travail, sont également à prendre en compte (mais là encore nous manquons de chiffres). Enfin, l'Amérique, et notamment le Venezuela, jusqu'au coup d'État de 1948, sont à retenir parmi les destinations des exilés.

Ce découragement et cette démobilisation s'inscrivent dans un cadre qui n'est pas limité à l'horizon algérien. En métropole, les chutes de tirages de la presse des exilés espagnols traduit le même phénomène. Cependant le départ massif qui s'ensuit est spécifique à l'Algérie, en ce sens que, contrairement à la métropole, elle n'est pas une terre d'accueil.

Ainsi, les départs et le découragement entraînent la décomposition progressive des partis.

La décomposition des partis

En 1947, les organisations et partis des exilés espagnols en Algérie apparaissent extrêmement divisés¹⁸. Ainsi, *Izquierda Republicana* n'est, selon Lorenzo Carbonell, dirigée que par les ambitions de quelques-uns. Le PSOE d'Algérie est fractionné, à la suite des principaux leaders socialistes, et nombreux sont les membres du parti ayant adhéré aux sections locales de la SFIO¹⁹. Le PCE est quant à lui en voie de disparition, la plupart de ses membres ayant rejoint l'étranger ou la métropole à la recherche d'un travail. Dans une lettre à Esplá, Lorenzo Carbonell dresse un portrait féroce de l'émigration en Algérie, décrivant ainsi leur mode d'action : « Nous défendons nos droits et notre raison depuis les tables des cafés, autour d'un bon café, d'un cigare et d'un verre de Cognac ». Pourtant, l'espoir de voir un jour l'Espagne libérée du joug franquiste ne quittera jamais les exilés, même les plus désabusés. Malgré les départs et malgré l'affaiblissement des organisations politiques, un noyau d'exilés, notamment des socialistes, se réunira jusqu'en 1962, continuant à célébrer l'Espagne républicaine, espérant toujours un retournement de situation.

La décision de quitter l'Algérie, de même que celle d'y rester, ne se prend pas sans combats. Les exilés sont déchirés entre le désir de retrouver leur pays et le refus de cautionner l'Espagne franquiste. Si certains quittent l'Algérie pour les raisons évoquées ci-dessus, d'autres s'y établissent définitivement.

¹⁸ *Archivo general de la Guerra civil*, Carlos Esplá Rizo, carton 16, document 11/8083-a, lettre de Lorenzo Carbonell à Carlos Esplá, datée du 17 août 1947.

¹⁹ CAOM, Oran 111, série continue, soumis à dérogation, rapport du 7 août 1951.

La vie continue... en Algérie

Le premier facteur influant sur la décision de s'établir en Algérie est d'ordre économique. En effet, certains exilés sont parvenus à trouver un métier qui leur permet de vivre correctement. Toutefois, les conditions de vie des exilés varient en fonction de l'économie algérienne et leurs situations sont généralement modestes. En second lieu vient le facteur « familial ». L'enquête de 1948 déjà citée indique que de nombreux exilés se sont mariés à des « Algériennes », c'est-à-dire des Françaises d'Algérie. D'une part, les fiches de renseignement dressées par les services de police au début des années 1940 témoignent de l'extrême jeunesse de nombreux exilés. D'autre part, les enfants des exilés ont grandi en Algérie et s'y sont mariés. Pour les exilés arrivés en Algérie plus âgés, rester dans la colonie s'avère plus difficile et douloureux. Les années passent et le retour en Espagne reste hypothétique. Ils restent en quelque sorte en suspens, attendant un changement improbable. Ici, le fait de rester en Algérie permet d'être à proximité de l'Espagne, proche de sa famille. L'installation en Algérie peut également être le résultat d'une contrainte. En effet, selon Carbonell, certains « ne peuvent rentrer en Espagne ni aller en aucun autre lieu ». Les précisions manquent, mais il est possible de placer dans cette catégorie les exilés ayant un passé trop lourd, un engagement anti-franquiste affiché.

La grande majorité des exilés espagnols sont installés dans le département d'Oran où réside une forte communauté d'origine espagnole. En 1939, cette communauté est implantée depuis environ cinquante ans dans la colonie française. Divisée par la guerre civile, la communauté espagnole d'Oran est partagée quant à l'accueil des exilés. Mais au-delà des considérations politiques, c'est la nature même des deux communautés qui posera les modalités de leurs relations. Communauté issue d'une émigration économique, présente en Algérie depuis près de trois générations, la population oranaise ne partage ni les buts politiques ni l'espoir de retour des exilés. Néanmoins, les mariages entre exilés et

« Algériennes » indiquent une certaine intégration, notamment pour la seconde génération, née en Espagne mais ayant grandi en Algérie. Cette distance entre les deux émigrations, politiques et économiques, nous indique les raisons de l'attitude des exilés espagnols face à la guerre d'Algérie. Le regard toujours tourné vers l'Espagne, dans l'attente du retour, les exilés se sentent extérieurs au conflit qui se déroule sur cette terre d'accueil.

Les exilés face à la guerre d'Algérie

En étudiant les journaux qui nous sont parvenus et les rapports de police, on remarque que la presse républicaine espagnole dans son ensemble reste discrète. Et si le PCE s'allie au PCA (Parti Communiste Algérien) pour demander la libération de prisonniers algériens, ils restent toutefois prudents lors de leurs réunions. Il est clair que les exilés espagnols n'étaient pas, selon les autorités françaises d'Algérie, censés interférer dans la vie politique intérieure de la France. Et les exilés semblent l'avoir bien compris. Mais il est d'autres raisons, déjà évoquées, qui expliquent cette non-implication. Les exilés installés en Algérie n'ont pas oublié l'Espagne. Ils garderont toujours une image idéalisée de ce pays et l'espoir d'y retourner. En ce sens, le conflit algérien leur est extérieur. Pourtant, s'ils ne la disent pas ouvertement, les exilés n'en n'ont pas moins une opinion, ou des opinions sur la guerre d'Algérie.

Les anarchistes choisissent de ne pas s'impliquer. Selon Miguel Martinez, arrivé en Algérie avec son père à l'âge de neuf ans, ils désapprouvent la politique de la France mais également les moyens employés par les nationalistes algériens et l'avenir réducteur envisagé par ces derniers²⁰.

²⁰ Miguel Martinez, *L'exil des Anarchistes espagnols en Algérie*, compte-rendu de conférence, juin 2002.

Voir le site : <http://www.chez.com/ascasodurruti/Pages/debanaralger.html>.

Les communistes espagnols quant à eux suivent la ligne du PCA. Ils se tournent clairement en faveur des nationalistes algériens. Cependant, rien n'indique leur manière d'envisager l'avenir. Enfin, s'ils sont ceux qui s'impliquent le plus dans la politique française, ils n'en oublient pas pour autant l'Espagne et toute réflexion les ramène à la lutte contre Franco, ce dernier étant accusé de soutenir l'effort français et de manœuvrer contre les Algériens. Cette crise serait pour Franco le moyen d'affirmer la crise des démocraties et de légitimer sa dictature. Enfin, les socialistes se montrent très prudents. Les rapports de police relèvent cette réserve et notent l'absence d'allusion aux « événements » dans les réunions et les journaux du PSOE. Le parti espagnol, proche de la SFIO, reste discret.

Si la réserve est de mise dans les meetings et dans la presse, si les exilés sont plus spectateurs qu'acteurs, ils ne se désintéressent pas pour autant de l'ébullition dans laquelle ils sont plongés. Nous ne disposons que de la correspondance personnelle d'Esplá, peu représentative de l'ensemble de la communauté des exilés mais elle illustre que, comme pour la majorité des Pieds-Noirs, il est difficile pour beaucoup d'exilés de percevoir clairement les enjeux de cette guerre et l'exode qui en découlera.

En 1962, en prévision d'un rapatriement massif des Européens d'Algérie, on recense 2 000 réfugiés espagnols. Ils sont donc 2 000 sur 7 000 à être rester en Algérie, sans oublier toutefois les naturalisations de la seconde génération, plus encline que la première à quitter la nationalité espagnole, et sans oublier les migrations familiales qui rendent une comptabilité exacte impossible à fournir.

Si plusieurs milliers de membres de la communauté espagnole ou d'origine espagnole d'Algérie rejoignent en 1962 l'Espagne, il est probable que peu d'exilés opteront pour cette solution. L'exil de 1962 est pour la communauté des républicains espagnols un second exil, et surtout une perte d'identité. En effet, exilés espagnols en Algérie, peu à peu oubliés et désunis, ils deviennent aux yeux des Français de métropole lors de leur arrivée à Marseille des Pieds-Noirs d'Algérie parmi d'autres.

Tchernobyl et ses conséquences

ANNA CHASSANIOL¹

La catastrophe de Tchernobyl est plus qu'un accident nucléaire de grande ampleur, c'est un accident de société autant qu'un accident de machine. Cet accident est devenu la plus grande catastrophe technologique du XX^e siècle et, par là, un mythe moderne, symbole de la faillite du système soviétique et des « nouveaux alchimistes ». Cet événement a fait coïncider deux catastrophes, en ébranlant un régime déjà vacillant. On peut se demander si la catastrophe a participé à l'éclatement du pays, ou bien si c'est l'état de délabrement avancé de l'URSS qui fut la cause de la catastrophe. Il est également clair que la catastrophe de Tchernobyl ne va pas aider les Soviétiques à sortir de leur image de censeurs de la vérité, car dans ce cas, en Occident comme en URSS, la question de la vérité est au centre du problème : que s'est-il réellement passé ? Combien y a-t-il eu de morts ? Peut-on seulement le dire ? Dans ce genre de catastrophe humaine, le plus dur est souvent de concilier vérité personnelle et vérité générale. Selon Svetlana Alexievitch², « Un événement raconté par une seule personne est son destin. Raconté par plusieurs, il devient l'Histoire ». La source la plus importante de ce travail reste ainsi les centaines de témoignages recueillis par des journalistes d'ex-URSS. Grâce aux paroles des témoins directs de la catastrophe, à la presse et à de nombreux ouvrages scientifiques de physique nucléaire et de biologie, il semble possible de reconstituer ce qu'il s'est passé le 26 avril 1986 à 1 h 23. À partir de là, nous essaierons de voir en quel sens l'accident a cristallisé les erreurs et les lourdeurs d'un régime fatigué, et quelles en ont été les conséquences, pour les populations touchées et dans l'opinion mondiale.

¹ Mémoire de maîtrise sous la direction de Robert Frank et Hugues Tertrais, soutenu en juillet 2003 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

² ALEXIEVITCH (Svetlana), *La supplication. Tchernobyl, chroniques du monde après l'apocalypse*, Paris, Jean-Claude Lattès, 1998, p. 34.

Nous verrons d'abord la mise en place du programme d'énergie nucléaire qui conduisit à Tchernobyl, puis le problème de la vérité et enfin les conséquences à long terme de l'accident.

De Brejnev à Tchernobyl

Mise en place du parc nucléaire et RBMK

Il fallait à l'URSS une industrie pouvant fournir une quantité d'énergie garantie dans les régions les plus peuplées et industrialisées, comme dans les terres les plus reculées de ce très vaste pays. Le nucléaire va s'affirmer comme la meilleure des solutions, pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la taille du pays est un élément qui rend très difficile le transport des ressources naturelles, dont 80% sont situées dans les régions orientales alors que 75% de l'énergie se consomme à l'ouest ; il faut trouver un mode de distribution de l'énergie simple et adapté au pays, et l'énergie nucléaire, paradoxalement bien moins polluante que les usines au fuel utilisées jusqu'alors, va apparaître aux dirigeants comme la meilleure des solutions. De plus, depuis la guerre froide et la course au nucléaire, les Soviétiques se font une priorité de montrer aux Occidentaux de quoi ils sont capables sur le plan scientifique, et l'énergie du nucléaire est alors considérée comme une voie privilégiée vers le progrès. Dès 1960, Valentin Levcha, vice-président du Comité d'État déclarait : « C'est quand l'homme apprendra à contrôler les réactions thermonucléaires qu'il disposera alors d'une source d'énergie très puissante et vraiment inépuisable »³.

Ainsi, le 27 juin 1954, la première centrale atomique du monde était mise en place par les Soviétiques, et en mars 1971, l'Union accélère son

³ « Les centrales nucléaires de l'URSS », *Problèmes économiques* n°663, 13 septembre 1960.

programme de mise en place de centrales nucléaires dans tout le pays, grâce à la conversion directe de l'énergie atomique en énergie électrique, que les Soviétiques sont les premiers à maîtriser. En 1985, 15% de la production de l'électricité provient du nucléaire en URSS, contre 15,5% aux États-Unis et 64,8% en France. Cependant, l'Occident et l'URSS n'utilisent pas le même type de centrale.

Les réacteurs majoritairement utilisés en URSS sont de type RBMK, utilisant le graphite comme modérateur de chaleur et l'eau légère bouillante comme caloporteur. Le combustible utilisé est l'oxyde d'uranium enrichi à 2% en uranium 235. Il existe selon les Soviétiques de nombreux avantages à utiliser ces réacteurs, mais il faut également savoir que ce sont les seuls à permettre l'extraction de plutonium à usage militaire, et c'est probablement l'une des raisons qui a poussé à les utiliser. Il faut aussi noter que ces réacteurs sont les seuls à ne pas posséder d'enceinte de confinement, et ont un cœur nucléaire particulièrement instable. Il existe à ce jour trois générations de RBMK, dont 13 encore en activité en Russie et en Ukraine.

Tchernobyl est située en Ukraine, au sud de la ville de Pripjat, le long du Dniepr. On compte plus de 20 000 habitants dans un périmètre de 30 kilomètres autour de la centrale.

Le 26 avril à 1 h 23...

Le plus paradoxal avec cette catastrophe, c'est que le drame n'est pas survenu pendant le fonctionnement normal de la centrale, mais en poursuivant un essai électrique mal préparé, destiné à améliorer la sûreté du réacteur n°4. Les spécialistes, qui avaient une foi aveugle en la technologie soviétique, ont commis des violations flagrantes des règles de sécurité et des règles fondamentales de l'exploitation, aggravant la situation dans l'inconscience de la gravité possible d'un accident.

Ainsi, le 25 avril à 11 h du matin, commence le test et la réduction progressive de la puissance du réacteur. À 1 h du matin le 26 avril, la puissance du réacteur s'effondre brutalement, l'équipe hésite mais décide de poursuivre le test. Cette décision sera fatale, le réacteur s'emballe car les circuits de refroidissement surchauffent, et il est 1 h 23 lorsqu'a lieu la première explosion. Elle est si forte que la dalle de 1 000 tonnes en béton située au-dessus du bâtiment est projetée dans les airs, retombant inclinée sur le cœur du réacteur, qui s'entrouvre alors. Cinquante tonnes de combustibles radioactifs entrent en fusion, s'ensuit une deuxième explosion, cinq à dix fois supérieure à la première, qui détruit une grande partie du bâtiment et le réacteur n°4 de la centrale atomique de Tchernobyl. Soixante-dix autres tonnes de combustibles nucléaires sont projetées autour de la centrale.

Le test, qui prévoyait déjà d'importantes dérogations aux règles d'exploitation, a donc été effectué hors des limites autorisées et sur une centrale au cœur instable, dépourvue d'enceinte de confinement, entraînant le réacteur dans une situation incontrôlable qui a causé sa destruction.

Personne parmi le personnel de la centrale, ingénieurs, techniciens, ni même le directeur, n'avait jamais été préparé à faire face à pareille situation. Tous avaient une foi inébranlable en le système soviétique, foi entretenue par le système lui-même, et personne ne soupçonnait que le réacteur ait pu exploser, ni que ces radiations puissent être si dangereuses. Les premières mesures sont prises dans l'inconscience générale de la gravité de la situation et de plus, ni l'ingénieur en chef Nikolaï Fomine, ni le directeur Victor Brioukhanov n'étaient présents. Ce dernier est prévenu vers 1 h 30, et il pense le réacteur intact, version qu'il téléphone à Moscou dans la nuit. Il ne fait évacuer personne, attendant les ordres de ses supérieurs, par inconscience, peur des autorités et tradition du secret. Il affirmera durant son procès qu'il ne pouvait agir sans les ordres d'une autorité supérieure à la sienne.

On peut maintenant s'interroger sur la gestion de l'événement par les Soviétiques dans les premiers jours. Il faut distinguer deux « périodes » :

– Deux jours à attendre les ordres : le samedi matin, Anatoli Sitnikov, adjoint à l'ingénieur en chef, est envoyé sur le toit du réacteur pour constater les dégâts ; il réalise alors que le cœur a explosé, mais personne ne veut le croire. Il mourra d'irradiation aiguë deux jours plus tard à Moscou. La seule communication officielle faite à la population émane de Brioukhanov, qui certifie qu'après un incident maîtrisé, la situation est radiologiquement normale. À 16 h, un avion part de Moscou avec à son bord des représentants du gouvernement soviétique dont le ministre et le vice-ministre de la Santé ainsi que le vice-ministre de l'Énergie. Ils ne prennent aucune mesure particulière, attendant pour ce faire l'arrivée de Boris Chtcherbina, vice-président du conseil des ministres d'URSS et chef de la commission gouvernementale qui arrive le samedi 26 avril à 21 h. Cela fait maintenant déjà presque 24 heures que des émanations radioactives se répandent dans l'air autour de la centrale. Boris Chtcherbina décide de considérer l'accident comme une catastrophe nucléaire, ce qui signifie que la ville de Pripjat doit être évacuée et que l'on doit faire appel à l'armée de l'Air pour ensevelir le réacteur sous le sable. Cependant, les autorités ont continué à minimiser l'incident, aggravant les conséquences du drame et le traitant comme un vulgaire accident.

– Les 14 jours : C'est le temps qu'il a fallu aux Soviétiques pour venir à bout de l'incendie nucléaire. Il faut préciser que longtemps, les chefs de la centrale refusèrent de croire à l'explosion du réacteur, idée qui restera trop longtemps présente dans les esprits et créera un retard significatif dans l'évacuation des populations. Les premières actions de sauvegarde sont dues au général Berdov, qui arrive le 27 avril à 5 h du matin. Il ordonne à la milice le blocage de l'accès des voies à la centrale accidentée, à la ville et aux zones de pêche situées autour du bassin de refroidissement. En effet, aussi inconcevable que cela puisse paraître aujourd'hui, personne n'avait recommandé aux habitants de se mettre à l'abri. Il me semble important de rapporter les paroles des habitants de Pripjat recueillies par Svetlana Alexievitch, notamment le témoignage de Katia P. :

Au-dessus de la centrale, la fumée n'était ni noire ni jaune. Elle était bleue. Mais personne ne nous disait rien... C'était, semble-t-il, l'effet de l'éducation. La notion de danger était uniquement associée à la guerre, alors que là, il s'agissait d'un incendie ordinaire, combattu par des pompiers ordinaires⁴...

C'est Chtcherbina qui décida l'évacuation, conduite par le général Berdov, le 27 avril. Il appela l'aviation militaire ainsi que des spécialistes du nucléaire tel Valéry Legassov, afin d'évaluer les dégâts. Un hélicoptère qui survolait la centrale nota des mesures radioactives de 500 rems⁵. Personne ne savait quoi faire, car l'incendie provoqué par les matières nucléaires en fusion ne semblait pas prêt de s'arrêter. Grâce à Legassov, les généraux établirent un « plan » pour éteindre cet incendie pas ordinaire. Il apparut que pour étouffer le feu, quatre matériaux devaient être jetés sur le réacteur en fusion : du carbure de bore (il en faudra 40 tonnes), de la dolomite (800 tonnes), de l'argile mêlée à du sable (1 800 tonnes) et du plomb (il en sera versé 2 400 tonnes).

Le problème était également d'atteindre un objectif d'une dizaine de mètres de diamètre, et ce depuis un hélicoptère, à une hauteur de près de 200 mètres, sans pouvoir rester longtemps à cause évidemment du très fort taux de radioactivité qui existait au-dessus de ce magma nucléaire en fusion. Ainsi, un appareil survolait la zone toutes les trente secondes, jetant des sacs dans le cratère, au jugé, dans une zone où la radioactivité variait entre 500 et 1 800 rads/heure. Les 27 premiers équipages durent rapidement être envoyés à l'hôpital de Kiev.

Le 4 mai, les hélicoptères poursuivaient leur ronde au-dessus de la quatrième tranche, luttant contre un feu qui refuse de s'éteindre, quand une nouvelle action dut être entreprise : il fallait vider l'eau lourde (composante

⁴ ALEXIEVITCH (Svetlana), *op. cit.*, p. 115-116.

⁵ Unité de mesure d'équivalent de dose de rayonnement ionisant. 1 rem = 0.001 sievert. 20 rems = 1 rad. L'irradiation naturelle par an et par habitant est de 0.100 rad.

de combustible nucléaire) du bassin de condensation, située dans les soubassements du réacteur, sinon une autre explosion, thermique, s'ensuivrait. Pour ce faire, 400 hommes creusèrent un boyau de 167 mètres et y coulèrent des tonnes d'azote liquide pour empêcher une explosion et protéger la nappe phréatique. Le 7 mai, l'armée semble être venue à bout du feu nucléaire.

Premières conséquences et causes de la catastrophe

La commission gouvernementale décida d'ériger une structure de béton et d'acier, baptisée « sarcophage », pour recouvrir le bloc n°4 de la centrale. Il nécessitera 300 000 tonnes de ciment et 600 tonnes d'acier, formant une pyramide tronquée de 55 mètres de haut, 220 mètres de long et 100 mètres de large.

On assista là à la naissance d'un bâtiment d'un type nouveau, véritable mausolée de la centrale accidentée. Il a fallu plusieurs mois pour le construire. Son utilité était d'éviter la dispersion dans l'environnement des poussières radioactives, d'empêcher l'eau de pluie de pénétrer à l'intérieur du réacteur et d'aggraver ainsi la contamination du sol, et surtout de permettre de poursuivre l'exploitation de l'unité trois, mitoyenne de l'unité accidentée. La construction de ce bâtiment fut très ardue, le défi était de taille : les niveaux élevés de radiation interdisaient tout travail rapproché.

Sur cet étrange chantier, grues, pelleteuses et bulldozers s'activaient jour et nuit mais les machines résistaient moins bien que le « matériel humain », et la radiation les transformait souvent en carcasses inutiles. La main-d'oeuvre fit tout le travail ; près de 22 000 hommes participèrent à la construction du sarcophage. De plus, il a fallu au préalable déblayer la centrale dans un environnement très dangereux. Le terme de sarcophage vient de l'écrivain et scientifique Vladimir Goubariev, il a été immédiatement adopté par tous, Soviétiques comme Occidentaux. Cet immense tombeau

est presque à lui seul une métaphore de la catastrophe, des irresponsabilités à tous les niveaux et du sacrifice de milliers d'hommes.

Il faut s'interroger sur les causes. Pourquoi et comment la fameuse industrie nucléaire soviétique a-t-elle pu produire une catastrophe d'une telle ampleur ? Il y a deux origines principales au drame : les importantes dérogations à la sûreté prévue par le programme d'essai, et la mauvaise formation du personnel, mal organisé et préparé. Ce facteur humain est à prendre ici fortement en compte. D'après les experts soviétiques, l'accident est la conséquence de six erreurs humaines ; d'après les experts étrangers (français, allemands et américains), les caractéristiques potentiellement dangereuses des réacteurs RBMK – une instabilité du cœur nucléaire à faible puissance, une durée très longue de 20 secondes pour enclencher le système d'arrêt d'urgence et une faible automatisation des actions de protection – ont amplifié l'impact de ces erreurs. Il faut ajouter à tout cela la confiance absolue des Soviétiques en leur système, ce qui les a empêché de faire comme tous les experts des centrales des pays concernés par l'industrie nucléaire : se préparer en cas d'accident. Il faut cependant éviter une analyse caricaturale qui rejette toute faute sur les RBMK soviétiques et les opérateurs ukrainiens « inconscients, attendant le premier mai »⁶.

Nous allons maintenant voir comment l'évènement a été perçu à l'étranger ainsi que les conséquences à court terme de cette catastrophe.

⁶ Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, *Rapport sur les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl et sur la sûreté et la sécurité des installations nucléaires*, Publication n°1156 de l'Assemblée nationale et n°179 du Sénat.

Mystification et vérité, conséquences en URSS et en Occident

Paysage nucléaire

Nous allons d'abord voir les conséquences du premier accident nucléaire civil dans le paysage : quels territoires ont été contaminés, dans quelle mesure, et comment ont-ils été par la suite « décontaminés » ?

Il a d'abord fallu recenser les taches de radioactivité car cette dernière ne se répand pas de façon uniforme mais en « tache de léopard » en fonction du vent, des conditions météorologiques et de la lourdeur des isotopes radioactifs relâchés. Pour ce faire, des hommes armés de dosimètres ont parcouru les terres autour de la centrale afin de dresser une carte de la radioactivité. Aujourd'hui, grâce à l'aide d'associations environnementales européennes, on connaît la répartition des principaux radionucléides : césium 137, strontium 90, et isotopes du plutonium. On estime que près de 7% du territoire de l'Ukraine a été contaminé, 23% de la Biélorussie et 0,5% de la Russie. Au total, une superficie hétérogène de près de 145 000 kilomètres carrés fut fortement contaminée.

	5 à 15 curies	15 à 40 curies	Plus de 40 curies	TOTAL
Russie	454 000	235 000	36 000	725 000
Ukraine	235 500	74 000	68 000	377 500
Biélorussie	720 200	406 000	221 000	1 347 200
TOTAL	1 409 700	715 000	325 000	2 449 700

Tableau 1 : Nombre d'hectares pollués (pollution calculée par km²)

	Moins de 5 curies	5 à 15 curies	15 à 40 curies	Plus de 40 curies	TOTAL
Russie	109 000	73 500	109 700	5 200	297 400
Ukraine	1 227 300	204 200	29 700	19 200	1 480 400
Biélorussie	1 734 000	267 200	94 600	9 400	2 105 200
TOTAL	3 070 300	544 900	234 000	33 800	3 883 000

Tableau 2 : Nombre d'habitants concernés (pollution calculée en curies au km²), c'est-à-dire répartition de la population dans les régions polluées

Près de 80 000 Terabecquerels⁷ de césium ont été rejetés dans l'atmosphère, et le césium 137 est à l'origine de plus de 90% de l'irradiation externe reçue par les travailleurs. Environ 8 000 Terabecquerels de strontium, bien plus mobile que le césium, ont été rejetés ; quant au plutonium 241, c'est environ 6 000 Terabecquerels qui ont été rejetés, et 100 pour le plutonium 239-240.

Il s'agit maintenant de savoir comment les Soviétiques s'y sont pris pour éliminer cette radiation, et de quelle façon ils ont organisé cette décontamination. Mis à part le vieillissement naturel des particules radioactives, rien ne peut éliminer la radiation du paysage. Il faut donc l'enterrer. En théorie, il suffirait de décaper la couche supérieure des sols sur une dizaine de centimètres de profondeur pour éliminer la majorité des dépôts radioactifs, mais la méthode est trop onéreuse pour être mise en place à petite échelle. Les autorités soviétiques vont adopter une autre solution : enterrer les couches de terre radioactive, les arbres, les champs, la terre, les outils, tout ce qui a pu être touché. Ces déchets radioactifs devront ensuite être enterrés dans des fosses renforcées par des feuilles

⁷ Le Becquerel est l'unité légale qui permet de mesurer l'activité d'un produit radioactif, équivalant à une désintégration par seconde. 1 Terabecquerel = 10¹² Bequerels.

de plomb. Quant aux endroits impossibles à ensevelir, telle la ville de Pripyat, il faudra alors laver à grande eau toutes les surfaces. C'est donc un travail de titan qui s'annonce, il faut enterrer « la terre dans la terre ». C'est de cette façon que les terres « sales » ont été décontaminées dans la zone d'exclusion, créant un paysage lunaire inédit. Certes, la radiation est un mal invisible, mais pour l'ôter il a fallu perturber tout le paysage : les terres contaminées sont comme mortes deux fois. Des groupes armés ont également été envoyés dans toute la zone pour tuer les animaux domestiques laissés à l'abandon, ainsi que le bétail exposé aux radiations.

Cependant, pour de nombreux spécialistes, le pire reste à craindre : en effet, les fosses de déchets radioactifs n'ont, selon de nombreux témoins, pas été creusées en accord avec des géographes, et souvent elles sont très proches des nappes phréatiques. Si des tonnes de déchets radioactifs les infiltraient, ce serait un véritable désastre écologique.

Nous allons maintenant voir quelle a été l'organisation et la gestion administrative de ces terres contaminées. Après l'accident, le Parlement soviétique a voté une loi définissant les conditions d'habitation dans les zones contaminées ainsi que des catégories de zones. On en compte quatre :

- Les zones d'exclusion d'où les populations ont été immédiatement évacuées, d'une activité en césium 137 supérieure à 1 480 kilobecquerels (kBq) au mètre carré : c'est la « zone d'exclusion », d'un diamètre de 30 kilomètres autour de la centrale accidentée.
- Les zones d'évacuation présentant une contamination supérieure ou égale à 555 kBq au kilomètre carré en césium 137 et à 1 000 kBq en strontium 90 ; l'habitation y est interdite, la zone est délimitée et protégée.
- Les zones où l'activité du césium 137 est comprise entre 185 et 555 kBq par kilomètre carré sont dites « zones de relogement volontaire », et les populations ne sont pas contraintes de les quitter.

- Les zones où l'activité du césium 137 est comprise entre 37 et 185 kBq au kilomètre carré sont habitées, avec un statut socio-économique privilégié. Ce sont les « zones de relogement volontaire ».

Nous allons maintenant voir quelles ont été les conséquences de la catastrophe pour les hommes qui ont approché le réacteur n°4.

Evacués et liquidateurs

On a vu que les premières actions d'évacuation sont dues à Berdov. Il mobilisa les entreprises de transport de Kiev et fit venir 1 100 autocars vers la centrale. La première décision prise fut l'évacuation de la ville de Pripjat, située à trois kilomètres de la centrale. L'homme qui en a organisé l'évacuation est le conseiller militaire de Gorbatchev lui-même, Sergueï Akhromeev. Selon lui, les deux jours les plus mémorables de sa vie furent l'invasion allemande de 1941 et l'explosion de Tchernobyl. Il dira, 7 heures à peine après l'accident : « It was already clear to me how dreadful the consequences were »⁸ (Il m'apparut tout de suite de manière claire à quel point les conséquences étaient catastrophiques).

Cela fait deux jours que la population est très fortement exposée aux rejets de la centrale, ce lundi 28 avril à 14 h quand commence l'évacuation. Les 45 000 habitants de Pripjat sont évacués en premier. Dans un deuxième temps, les habitants de la zone des trente kilomètres sont confinés chez eux, pour être évacués du 29 avril au 6 mai ; près de 135 000 personnes seront évacuées selon les experts soviétiques. Les évacuations se poursuivent jusqu'en août, dans près de 190 villages ukrainiens et biélorusses.

En 1989, un plan de relogement fut adopté par les autorités soviétiques, une fois la situation radiologique stabilisée : 81 villages furent relogés en

⁸ « What Chernobyl did, not just a nuclear explosion », *The Economist*, 27 avril 1997.

Ukraine. Au total, jusqu'en 1995, 50 000 personnes en Ukraine, 135 000 en Biélorussie et 30 000 en Fédération de Russie furent évacuées sur les bases des critères de contamination des sols indiqués précédemment.

Sur un plan humain, les témoins rapportent des images d'une évacuation mal préparée et mal expliquée aux évacués ; elle est souvent comparée à la Grande guerre. Le paysage, entre terres enterrées et villages abandonnés, est décrit comme surréaliste. Nous pouvons citer le témoignage de Katia P., une évacuée de Pripyat :

Nous avons été évacués. C'est papa qui a rapporté le mot « évacuation » de son travail. Comme dans les livres sur la guerre (...). C'était bizarre. Les soldats avaient l'air d'extraterrestres. Ils portaient des tenues blanches et des masques. « Qu'allons nous devenir ? » leur demandaient les gens. (...) Cela sentait la poussière et le lait. (...) La tête me tournait un peu, et j'avais la gorge irritée⁹.

Nous allons maintenant nous pencher sur les hommes qui ont participé à cette évacuation et aux travaux de décontamination, surnommés les « liquidateurs ». Les mesures d'urgence prises après l'accident pour maîtriser les rejets radioactifs, dégager les décombres, construire le sarcophage, déblayer, décontaminer, construire des routes, enfouir les débris, bref, « l'élimination des conséquences de l'accident », ont nécessité énormément de bras. Ces opérations diverses ont été menées entre 1986 et 1990, on estime à 650 000 le nombre de liquidateurs qui y ont participé.

Ces hommes ont des origines diverses : opérateurs de la centrale, sapeurs-pompiers, militaires, civils volontaires attirés par les primes. Ils n'étaient qu'exceptionnellement munis de dosimètres, leur exposition aux radiations a pu être très variable selon le temps passé sur le site, l'endroit, les matériaux utilisés... De nationalités différentes (Russes, Ukrainiens,

⁹ ALEXIEVITCH (Svetlana), *op. cit.*, p. 120.

Estoniens...), ces hommes se sont ensuite dispersés dans toute l'URSS et sont donc très difficiles à suivre et à étudier.

On sait que ces hommes étaient essentiellement des militaires et des appelés du contingent, « jetés dans la bataille sans explications et sans préparation » selon la majorité des témoignages. Leurs vêtements de protection se résumaient souvent à un pantalon, une veste de grosse toile, des bottes, un calot et des respirateurs. La règle était de les changer régulièrement car ils finissaient par accumuler les radioéléments. De très nombreux volontaires participèrent également aux travaux, plus pour les primes que par « élan soviétique ». De plus, aucun de ces hommes n'était conscient des risques encourus, les autorités entretenant un flou permanent sur les conséquences des radiations. Pour limiter les dégâts, les autorités faisaient tourner les équipes. Mais tous les témoignages des liquidateurs évoquent une ambiance de travail dans le non-respect des consignes élémentaires de sécurité (ne pas manger ou boire des produits contaminés, ne pas se dévêtir...), car elles n'étaient pas comprises par les jeunes travailleurs, qui ne disposaient pas d'informations suffisantes sur les dangers de l'invisible radiation. « Visiblement, les radiations étaient telles que tous les équipements brûlaient, mais les petits soldats en combinaison et gants de caoutchouc couraient dans tous les sens... »¹⁰, dira Iouri Samoïlenko, un ex-responsable chargé des travaux de décontamination.

La question du nombre de victimes de Tchernobyl est très délicate. Au contraire des victimes d'un événement tel qu'Hiroshima, les victimes de Tchernobyl ne sont pas quantifiables, n'ayant pas subi le même type d'agression nucléaire. Il est très difficile, surtout dans le climat d'ex-URSS, de dresser un bilan des doses reçues par les populations comme par les liquidateurs. En 1987, le ministère de la Santé soviétique considère que les doses reçues par les divers intervenants doivent rester secrètes. Mais le plus souvent, faute de dosimètres, elles sont méconnues de tous. Les populations locales évacuées ont, pendant deux jours, été fortement

exposées, mais de façon différente selon la répartition de la radioactivité, selon les produits ingurgités par ces gens, ou même selon le moment où ils ont été évacués. Seul le personnel présent sur le site au moment de l'accident, soit 658 personnes, a subi une irradiation aiguë provenant des fragments du réacteur éparpillés sur le site. Dans les jours qui ont suivi, 237 ont été hospitalisés, et 28 sont morts dans les 15 jours. Si l'on ajoute les trois sauveteurs immédiatement décédés, il n'y eut officiellement « que » 31 morts de l'accident dans les trois semaines qui ont suivi.

Cependant, le nombre de décès semble impossible à évaluer. Pour connaître le nombre de cancers et autres maladies dues aux radiations, il faudrait suivre plusieurs milliers de personnes toute leur vie. En effet, les conséquences des radiations sont longues à se déclarer, cela peut prendre 5, 10 ou 15 ans. Ainsi, la mauvaise connaissance des doses reçues et le suivi épidémiologique incomplet tant des sauveteurs que des liquidateurs et des populations exposées, rendent à priori impossible à déterminer, par des observations directes, le nombre de décès provoqués par l'accident au sein de la population. Nous allons maintenant voir comment le monde occidental s'est comporté face à une URSS elle-même abasourdie par la catastrophe.

L'URSS face à l'Occident, mystification du drame et vérité soviétique

L'explosion de Tchernobyl et ses conséquences ont rappelé avec une brutalité certaine la pesanteur de certains rouages que Gorbatchev et son équipe s'employaient à dénoncer.

Tout d'abord, il est important de savoir comment les Occidentaux ont appris la catastrophe, cela explique en partie leurs doutes face aux discours soviétiques. En effet, ces derniers ont donné les premières

¹⁰ COUMARIANOS (Philippe), *Tchernobyl, après l'apocalypse*, Paris, J'ai Lu, 2003, p. 65.

informations très tardivement, et de façon très partielle. C'est pourquoi on peut, en 1986, parler de « deux Tchernobyl » : l'accident en lui-même, et la façon dont il fut décrit et débattu dans les médias. Pendant des semaines, l'opacité a régné autour de l'événement et les conséquences de ce silence furent importantes : les journalistes occidentaux vont rapidement, dans un climat de fin de guerre froide et de tensions Est/Ouest, extrapoler sur l'accident ; le terrain est particulièrement propice à la diffusion de fausses nouvelles.

En effet, pendant un jour et demi, le réacteur nucléaire a brûlé à ciel ouvert dans le silence le plus total. L'alerte qu'une catastrophe nucléaire avait eu lieu fut d'abord donnée par la Suède, lorsque le lundi 28 avril au matin, les employés de la centrale de Forsmark subissent un contrôle de routine : une hausse générale de la radioactivité est notée, le site immédiatement évacué. Rapidement, les Suédois réalisent que la fuite ne vient pas de chez eux, et en étudiant le vent et les particules trouvées, ils en déduisent que cela provient d'URSS. L'AFP informe la planète dans l'après-midi de ces « niveaux de radioactivité inhabituellement élevés, apportés vers la Scandinavie par des vents venant d'Union soviétique », version qui paraît en Occident le lendemain.

Les Soviétiques donnent leur première information officielle à 17 h le 29 avril, depuis le bureau de l'agence TASS, près de trois jours après l'accident. Ils donneront des informations progressivement quant au nombre de victimes et aux actions entreprises, et ces nouvelles progressives et tardives vont créer une véritable désorganisation du système d'information occidental. Il faut cependant noter que les informations fournies par les Soviétiques étaient certes partielles, mais vraies, et il n'est pas inopportun de signaler que l'administration soviétique n'était pas préparée à cela, et qu'en Occident les « cellules de crise pour catastrophes technologiques » ne sont apparues qu'après Tchernobyl.

Du côté occidental, cette incapacité à communiquer a été analysée comme une volonté politique délibérée. Des rumeurs naissent et sont invérifiables car la zone est interdite aux journalistes. Les rumeurs les plus

alarmistes et tenaces sont nées aux États-Unis. En Occident, une véritable guerre des images, obtenues grâce aux divers satellites militaires et civils, se développe. Des gens importants, tel le secrétaire d'État américain George Schultz, vont contredire le bilan officiel de Moscou. La catastrophe va servir de défouloir à la guerre froide, et l'effort de communication fait par le gouvernement Gorbatchev, impensable il y a seulement quelques années, n'a pas été retenu par les médias occidentaux, bien au contraire.

Cependant, Gorbatchev met habilement la *Glasnost* en place, et des images de la catastrophe sont diffusées à la télévision soviétique pour être ensuite reprises dans le monde entier. En URSS, Tchernobyl est l'objet d'une exploitation géopolitique immédiate : ce n'est pas uniquement une catastrophe nucléaire, c'est tout un système qui est remis en question par cette explosion, et les analyses ne se font pas attendre. L'événement majeur reste l'intervention télévisée de Gorbatchev le 14 mai 1986. Le discours prononcé dure 45 minutes, il s'adresse à ses concitoyens et ses paroles seront retransmises dans le monde entier. Cette intervention fut le premier geste important de relations internationales du maître du Kremlin, et le premier signe, certes tardif, que les habitudes soviétiques de censure de l'information n'allaient pas durer. Ce geste a une importance majeure à ce moment où la peur du nucléaire civil est devenu le principal souci du monde entier. Pour la première fois, avec un ton nouveau, rien n'est nié : jamais encore un dirigeant soviétique n'avait reconnu publiquement un accident de cette ampleur.

Cependant, la transparence n'est pas encore complètement mise en place, et de nombreux rapports secrets émanant de divers organes soviétiques taisent les conséquences des radiations. Le 27 avril 1988, le suicide de Valéry Legassov, éminent scientifique appartenant aux « dix hommes de l'année 1986 » selon un classement américain, est un signe de ce malaise toujours en vigueur. Son geste donne écho à un testament-réquisitoire paru le 20 mai dans la *Pravda*, texte très engagé contre le nucléaire soviétique et certaines caractéristiques du système politique. Il met le monde en garde contre les dangers du nucléaire et contre « le

manque de responsabilités individuelles, conduisant à l'irresponsabilité comme Tchernobyl ». Il attaque également le matériel soviétique et la conception des réacteurs utilisés en URSS.

Ainsi, malgré un effort réel de *Glasnost*, il reste des carences dans le système, et ces erreurs coûteront la vie aux hommes mal informés des conséquences des radiations. Nous allons pour finir voir quelles ont été les conséquences du drame à plus long terme.

Conséquences pour le troisième millénaire

Naissance d'un territoire fantôme

Il existe maintenant un endroit contaminé par un mal invisible à l'œil humain, une zone à très forte contamination radioactive, censée rester inaccessible à qui que ce soit. Cependant, petit à petit, la zone est devenue perméable. En effet, la pauvreté et le manque d'information ont créé une véritable économie parallèle, faisant de cette zone, d'abord bien gardée, un réservoir pour les pilleurs de passage. La misère entraîne la corruption, et les soldats, mal payés pour garder la zone, n'hésitent pas à laisser entrer qui veut en échange d'un pourboire. Il y a deux sortes de *business*, le premier est « l'officiel » : en effet, en dépit des radiations, Tchernobyl fait recette. Les autorités ont mis en place diverses activités, de l'exploitation forestière à l'élevage, dont les produits sont vendus à l'extérieur de la zone, les exploitants assurant qu'ils sont propres. Cependant, nous ignorons totalement la répercussion de ces produits sur l'organisme. Les journalistes et *cameramen* qui désirent se rendre sur le site doivent également payer

pour ce faire, et des visites touristiques sont organisées. Voilà comment l'Ukraine rentabilise cette zone « imperméable et définitivement fermée »¹¹.

Il existe également un *business* officieux, plus dangereux encore. Les pillages en ont été la première marque. Les habitants ayant abandonné telles quelles leurs maisons pour des raisons de contamination radioactive, il reste des millions d'objets très divers, et la radiation n'étant pas visible, rien n'empêche les pillards de les revendre dans tout le territoire de l'URSS. Les habitants revenus plus tard sur les lieux témoigneront de cela, tout ce qui pouvait être emporté le fut. Mais le plus grave, c'est que les « sépulcres », ces fosses de déchets hautement radioactifs contenant par exemple les véhicules ayant servi aux travaux de décontamination, ont également été pillées, d'après de très nombreux témoins. Tous ces matériaux radioactifs, maintenant dispersés en ex-URSS, sont des petites réserves de radiations susceptibles de rendre malade ou même de tuer ceux qui s'en servent. Un soldat et père raconte :

Nous sommes retournés chez nous. J'ai enlevé tous les vêtements que je portais et les ai jetés dans le vide-ordure. Mais j'ai donné mon calot à mon fils. Il l'avait tellement demandé. Il le portait continuellement. Deux ans plus tard, on a établi qu'il souffrait d'une tumeur au cerveau... Vous pouvez deviner la suite vous-même. Je ne veux plus en parler¹².

Dans la série des divers trafics officieux, la chasse en territoire interdit tient également une place importante, mais comme toutes les activités illégales, il est difficile de juger de son ampleur.

Dans ces terres finalement bien mal protégées, certains anciens villageois sont revenus. Pour « mourir chez eux », nombre de vieillards inconsolables et incapables de s'adapter au relogement proposé sont rentrés sur leurs

¹¹ VOLENSKY (Michael), *Les nouveaux secrets de la Nomenklatura*, Paris, Plon 1995, p. 217.

¹² ALEXIEVITCH (Svetlana), *op. cit.*, p. 125.

terres, dans la zone hautement contaminée des trente kilomètres. On les appelle les *samasiolis*, ce qui signifie « colon » en Russe. Aujourd'hui, près de 600 personnes vivent dans la zone. Il y a également des travailleurs dans cette zone, principalement des employés de la centrale, beaucoup moins nombreux depuis sa fermeture définitive le 15 décembre 2001 (les tranches 1, 2 et 3 ont en effet continué à fonctionner malgré l'accident). Avant cette date, près de 12 000 personnes travaillaient quotidiennement dans la zone, tous les corps de métier étant présents : scientifiques, mécaniciens, terrassiers, bûcherons, cuisiniers, infirmiers. Les primes pour environnement radioactif attiraient facilement des travailleurs.

Bouleversements socio-économiques

Tout d'abord, c'est l'énergie nucléaire dans son ensemble qui fut remise en question, et dans le monde entier. Tchernobyl renforça sur toute la planète les mouvements écologiques et favorisa une prise de conscience quant aux dangers du nucléaire. Une des conséquences de l'événement a été d'introduire l'incertitude dans le domaine jusque-là encensé de l'énergie nucléaire. Les discours à la gloire de l'atome ne font plus recette, et tous les grands groupes industriels ont dû intégrer à leurs activités la notion de risque encouru par la population ; des cellules de crise ont vu le jour.

Les réacteurs de type RBMK ont également été remis en question. Pour la première fois, les autorités soviétiques ont en 1991 reconnu que la conception du réacteur et les insuffisances techniques étaient « la cause fondamentale » de la catastrophe. En URSS, troisième puissance mondiale pour la production d'énergie nucléaire au moment du drame, 28 réacteurs sur 54 sont des RBMK. Tchernobyl a sérieusement entamé la crédibilité de cette filière de réacteurs sans enceinte de confinement. Ainsi, conséquence directe de l'accident, de nombreux chantiers en cours ont été arrêtés ou revus : il y a eu un réel changement quant aux normes de sécurité.

La catastrophe a également eu des conséquences dans l'économie des pays touchés, créant une véritable zone de désastre écologique et économique. La Biélorussie, « grenier à blé de l'URSS », a reçu 70% des radionucléides, contaminant plus d'1,8 milliard d'hectares de terres agricoles au césium et 0,5 millions d'hectares au strontium. Au total, 264 000 hectares sont interdits à l'agriculture. En Ukraine, c'est 8,4 millions d'hectares qui sont impropres. Cependant, les autorités favorisent la production de produits alimentaires « propres » et effectivement, une partie de la production respecte les normes imposées mondialement, mais la gestion des terres agricoles contaminées doit être extrêmement rigoureuse. En 2001, 70% du strontium et du césium sont encore présents dans l'environnement. Cependant, il est à noter que souvent, les contrôles sur la contamination des produits en ex-URSS sont peu fiables, et dans la pratique, l'application systématique et rigoureuse des mesures est illusoire.

Sur le plan sanitaire, les conséquences sont très difficiles à estimer. Il y a cependant des maladies qui se sont développées de façon indéniable ces dernières années en ex-URSS, notamment les leucémies. Différentes études montrent que dans les régions touchées par les retombées de la catastrophe, les cancers ont augmenté de façon significative : ils sont deux à trois fois plus nombreux qu'avant l'accident. Les cancers les plus nombreux sont les cancers du sang (leucémie) et de la thyroïde, ce dernier touchant majoritairement les enfants. L'évolution observée tend à confirmer que l'épidémie de cancers de la thyroïde des enfants exposés à l'accident semble se poursuivre en se déclarant chez les adolescents et les jeunes adultes.

Les autres maladies apparues sont très dures à quantifier, des anomalies congénitales sont suspectées, mais non confirmées, selon l'IPSN¹³. Cependant, de nombreux maux insidieux se sont développés ces dernières années en grande quantité en Ukraine et en Biélorussie : des centaines de maladies comme le diabète, les maladies cardio-vasculaires, des déficits

¹³ Institut de protection et de sûreté nucléaire.

immunitaires, des dysfonctionnements psychiques, sont en accroissement régulier, accroissement encore inexpliqué. Près de 1,4 million de personnes vivent aujourd'hui en territoire contaminé, et leur mortalité est supérieure à la moyenne nationale ; l'organisme des victimes semble vieillir prématurément.

De plus, des maladies psychiques dues au stress post-accident se sont rapidement développées, à tel point que la détresse psychologique serait l'une des principales conséquences de l'accident de Tchernobyl. Le niveau de vie n'a cessé de chuter depuis les années 1980, ce qui est un facteur aggravant. On parle du « complexe de Tchernobyl », qui se traduit par « une perte du sens de la vie », selon les psychiatres en poste en ex-URSS. L'ignorance quant aux effets des radiations et aux quantités disséminées sur les territoires, ajoutée à la triade soviétique incompétence-secret-bureaucratie, tout cela crée une peur, renforcée par l'évacuation et l'abandon des maisons familiales. Ainsi, on meurt doucement autour de Tchernobyl, de maux bizarres, insidieux, déroutants. Selon Svetlana Alexievitch :

Vivre avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête plongerait n'importe qui dans la dépression. (...) même si les gens ne veulent pas parler de la peur, elle est présente de toute façon dans leur inconscient. C'est l'une des conséquences les plus graves et les plus durables de Tchernobyl¹⁴.

Mise en place de la Glasnost gorbatchévienne

Témoin de cette politique de transparence qui naît alors en URSS, le procès de Tchernobyl, qui a lieu à huis clos en juillet 1987, est la conclusion d'une enquête judiciaire. À son issue, six personnes furent condamnées,

dont Brioukhanov, directeur de la centrale, et Fomine, ingénieur en chef. Il fallait trouver des responsables au drame, mais Tchernobyl a confirmé dramatiquement l'absence d'alternative à la politique de transparence de Gorbatchev. En effet, les six accusés n'étaient clairement pas les seuls fautifs, on leur avait inculqué la confiance absolue en le système et la technologie soviétique. De plus, les déclarer seuls responsables mettait la technologie hors cause, ce qui est chose facile. Cependant, une nouvelle enquête conduite en 1990 par le ministère de l'Énergie de l'URSS réhabilita en partie ces hommes et établit que les graves défauts de conception du RBMK, combinés à la négligence du personnel, étaient à l'origine de l'accident.

Ainsi, l'accident a eu également des conséquences sur la représentation du nucléaire et de l'atome dans les esprits, et a permis à Gorbatchev de « tester » en vrai sa politique de *Glasnost*.

Conclusion

Il est difficile de conclure sur un tel sujet ; en effet, comment mettre un point final à un événement dont on ignore encore toutes les conséquences et répercussions ? Personne ne peut encore dire à quel point l'écosystème a été bouleversé, ni quelles seront les conséquences pour l'homme dans les générations à venir. Il apparaît que Tchernobyl est une catastrophe sans coupables précis, dont les conséquences ont été fortement aggravées par la peur des autorités et du désordre qui régnait en URSS ainsi que par l'ignorance, entretenue par les plus hautes autorités.

C'est une catastrophe d'un type nouveau, devenue la plus grande catastrophe technologique du XX^e siècle, et cet événement met en avant de

¹⁴ AFP, Valéry Kalinovski, « Tchernobyl : trois questions à la journaliste biélorusse Svetlana Alexievitch », 25 avril 1999.

façon cruciale la nécessité de faire appel à la sagesse. En effet, Tchernobyl illustre de façon tragique les peurs des philosophes contemporains quant aux effets pervers de la technologie sur l'humanité. Elle est la conséquence annoncée d'une civilisation où les techniques issues des sciences de la vie sont à même de modifier l'évolution et l'environnement des espèces.

Un journaliste ukrainien anonyme dit en avril 1988 :

Après l'explosion de Tchernobyl, nous étions tous dans le même bateau. Abandonnés, livrés aux éléments déchaînés et indomptables. Vous rappelez-vous comment ils se taisaient ? Comment ils nous mentaient ? Mais non, ce n'est pas possible, pensions-nous ! Ils ne peuvent pas sacrifier toute une ville, tout un peuple. Si, ils le peuvent.

La Revue des Deux Mondes
Les enjeux de la connaissance de la Russie à l'époque
de l'alliance franco-russe
(1893)

CAROLINE JOLY¹

Le 24 décembre 1893, le texte de la convention militaire signé en août 1892 par les généraux Obroutchev et de Boisdeffre est ratifié par le tsar Alexandre III et par le gouvernement français. Cette décision, tenue secrète, consacre le premier rapprochement diplomatique durable entre la Russie, empire autocrate, et la France, fille de la Révolution.

Le thème de l'alliance franco-russe a été traité à de nombreuses reprises², il convenait donc de trouver un angle d'étude particulier afin d'apporter de nouveaux éléments à la recherche historique. Nous nous sommes intéressés alors à la réception de cette alliance dans l'opinion publique française. Au XIX^e siècle, l'opinion publique s'exprime par l'intermédiaire de la presse, il convenait donc de choisir un titre de presse pertinent.

Gianni Cariani, dans sa thèse *Une France russophile ? Découverte, réception, impact. La diffusion de la culture russe en France de 1881 à*

¹ Mémoire de maîtrise intitulé : « *La Revue des Deux Mondes, une revue russophile ? Apporter une meilleure connaissance de la Russie entre 1887 et 1894* », soutenu en septembre 2004 à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, sous la direction du professeur Marie-Pierre Rey.

² RENOUVIN (Pierre), *Histoire des relations internationales*, vol. III : *De 1871 à 1945*, Paris, Hachette, 1994, nelle éd., t. 6 : *De 1871 à 1914 : apogée de l'Europe*, 401 p., DE GRUNWALD (Constantin) dans *Les alliances franco-russes : neuf siècles de malentendus*, Paris, Plon, 1965, 405 p. ; HOGENHUIS-SELIVERSTOFF (Anne), *Une alliance franco-russe. La France, la Russie et l'Europe au tournant du siècle dernier*, Bruxelles, Bruylant, 1997, 216 p.

1914³, a effectué un dépouillement de la presse française quotidienne et des revues. Certains titres ont peu été mis en avant, il était donc intéressant de se concentrer sur l'un de ces titres, et notamment celui de la *Revue des Deux Mondes*, doyenne des revues françaises en 1887. Il s'agissait de comprendre comment cette revue a jugé le rapprochement entre la Russie et la France et quelle représentation de la Russie elle a proposé entre 1887, date tournant dans le règne d'Alexandre III, et 1894, année de la mort du tsar.

L'Europe a été surprise par ce rapprochement qui se manifeste lors de la visite de l'escadre française à Cronstadt en 1891 car les relations entre la Russie et la France, avant 1887, reposent sur peu d'éléments. La France et la Russie forment les deux extrémités de l'Europe, et leurs contacts diplomatiques demeurent limités par la politique européenne du chancelier allemand, Otto von Bismarck. Parallèlement, la perception de la Russie par la France reste jusqu'au dernier quart du XIX^e siècle double : d'une part, celle d'une puissance militaire et politique intégrée dans le jeu diplomatique européen, d'autre part, une perception artistique et littéraire quasi inexistante.

Dans une première partie, il s'agit de comprendre la position de la *Revue des Deux Mondes* face à cette alliance : soutien officiel ou prudence alors que la France devient le partenaire financier de la Russie au détriment de l'Allemagne ? Ensuite, il convient d'analyser, dans une seconde partie, comment la Revue devient un relais pour mieux connaître la Russie d'Alexandre III. L'augmentation des études sur l'Empire russe avait-elle une autre signification, c'est-à-dire celle de l'insertion de la Russie au sein des nations européennes ? Enfin, il faut expliquer en quoi les études littéraires font de la Revue un intermédiaire pour la diffusion de la culture russe en France.

³ CARIANI (Gianni), *Une France russophile ? Découverte, réception, impact. La diffusion de la culture russe en France de 1881 à 1914*, thèse de doctorat en histoire, Strasbourg, 1998.

Une Revue en faveur de l'alliance de 1887 à 1894 ?

Au début de l'année 1887, dans sa chronique de la quinzaine, Charles de Mazade s'inquiète de voir l'Europe au bord de la guerre :

Il y a malheureusement toujours en Europe, à l'Orient comme à l'Occident, assez de troubles, assez d'éléments d'incendie pour que la paix reste à la merci des incidents⁴.

Effectivement la question bulgare en 1887 oppose de nouveau la Russie à l'Autriche. Suite à l'échec du système mis en place par Bismarck, les chancelleries russe et française repensent leur politique extérieure. Mais ce n'est qu'après un long cheminement de la pensée politique des dirigeants français et du tsar Alexandre III que l'alliance peut être conclue en 1893. Mais de toutes les négociations, la presse française ne saura que très peu de choses, et la *Revue des Deux Mondes* ne fait pas exception. Or, étant une revue destinée aux élites dirigeantes, son discours est reconnu.

Une revue de référence dans le monde politique et littéraire de 1831 à 1894.

Fondée en 1829, cette revue ne se développe qu'à partir de 1831 lorsque François Buloz en devient le rédacteur en chef. Au moment de l'alliance, il s'agit de la doyenne des revues françaises, et elle est devenue la référence pour les élites politiques et intellectuelles. Publiée tous les quinze jours, la *Revue des Deux Mondes* bénéficie d'un certain recul par rapport aux

événements. Elle est divisée en trois parties : on y trouve des articles d'analyse politique ou économique de divers pays, des nouvelles littéraires, des études musicales dans une première partie, puis une chronique analysant la politique intérieure française et le contexte diplomatique international, et enfin un bulletin financier des places boursières européennes.

L'objectif de François Buloz était d'en faire « une revue digne des grands périodiques étrangers »⁵, telle que la *Revue d'Edimbourg*, offrant des études littéraires et politiques aux hommes d'État⁶. Commissaire Royal à la Comédie-Française de 1838 à 1848, François Buloz attire vers la Revue les écrivains, les intellectuels mais également les hommes politiques. Durant la Monarchie de Juillet, la Revue est devenue l'organe qui conduit à la diplomatie, à la députation et à l'enseignement supérieur.

À la suite de l'humiliation de 1870, François Buloz recrute un certain nombre des collaborateurs de l'École libre des Sciences politiques, fondée en 1872 par Boutmy, comme Paul et Anatole Leroy-Beaulieu, Albert Vidal, afin d'apporter aux élites françaises une meilleure connaissance des institutions, de la géographie, et de la langue des pays européens.

Sa ligne politique est fixée par Charles de Mazade, qui est le chroniqueur politique de la Revue pendant vingt-cinq années et ce jusqu'à sa mort en 1893. L'intérêt pour la Russie, dans les chroniques politiques, jusqu'en 1885, reste limité. Ce n'est qu'à partir de la crise bulgare que de Mazade évoque la Russie afin d'explicitier sa politique étrangère aux élites françaises.

À la mort de Charles de Mazade, la direction de la Revue est prise par Ferdinand Brunetière, collaborateur depuis 1875 et l'un des plus solides

⁴ Chronique de la quinzaine du 15 mars 1887 dans la *Revue des Deux Mondes* [désormais *RDDM*].

⁵ DE BROGLIE (Gabriel), *Histoire politique de La Revue des Deux Mondes de 1829 à 1979*, Paris, Perrin, 1979, p. 22-23.

⁶ Introduction de la table des matières de la *Revue des Deux Mondes*, 1874, p. VI.

critiques littéraires de son temps. La *Revue des Deux Mondes* constitue donc un titre de presse privilégié pour étudier le rapprochement franco-russe.

Une revue modérée face à l'alliance franco-russe

En raison du secret encadrant les négociations, la *Revue des Deux Mondes* ne peut saisir l'importance de ce rapprochement que de façon indirecte en relevant les caractéristiques de la politique étrangère du tsar. Dans sa chronique politique, Charles de Mazade défend la politique d'Alexandre III qui déclare à de nombreuses occasions vouloir conserver sa liberté d'action, éviter tout ce qui pourrait l'engager à troubler la paix⁷. En réalité, c'est la crainte de l'isolement qui a amené le tsar à envisager ce rapprochement après que l'Allemagne a refusé de renouveler le traité de réassurance et que l'Angleterre s'est rapprochée de la Triple Alliance.

Il convenait donc de modérer l'analyse de Mazade qui avait choisi de mettre en avant la politique d'apaisement d'Alexandre III. Or, parallèlement Charles de Mazade fait référence au testament politique de Pierre le Grand, symbolisé par l'avancée des Russes en Asie centrale, sans essayer de réfléchir aux causes de cet expansionnisme.

En fait, la Revue parle d'une entente qui résulterait de la politique offensive de l'Allemagne à l'égard de la France et de la Russie, mais elle se refuse à prononcer le terme d'« alliance ». D'ailleurs les dirigeants de la Revue estiment que la France et la Russie doivent avoir des politiques de rapprochement avec d'autres pays européens. Parallèlement à cette ligne éditoriale, la Revue publie sept articles sur l'histoire des relations franco-russes privilégiant deux périodes, celle de Catherine II et celle des guerres napoléoniennes. Ces articles démontrent que des rapprochements entre la Russie et la France avaient eu lieu dans le passé, mais qu'à chaque fois il

⁷ Chroniques des 1^{er} mars et 15 mars 1887, et du 1^{er} juillet 1888.

s'agissait d'ententes, souvent dues à la politique européenne de l'Angleterre.

Ainsi, pour les dirigeants de la Revue, le rapprochement franco-russe s'inscrit dans l'histoire, et cette entente doit faire contre-poids à la Triple Alliance afin que les chances de la paix soient plus significatives.

La Russie, un marché économique pour la France.

La *Revue* porte, par ailleurs, un intérêt grandissant à la situation économique de la Russie au fur et à mesure que les emprunts russes en France augmentent et rencontrent le succès, à partir de 1888. Pour les dirigeants de la Revue, ces emprunts contribuent au rapprochement en créant des liens entre les milieux économiques des deux pays.

La Revue, dans son bulletin financier, décrit avec précision le fonctionnement de ces emprunts : les négociations entre un consortium de banques européennes et le gouvernement russe. Après la réussite des emprunts de la période 1888-1890, la Revue s'interroge sur la poursuite de cette politique à un rythme effréné. Par ailleurs, elle incite les épargnants français à porter un grand intérêt aux publications du ministère des Finances russe sur la situation budgétaire de l'Empire⁸. En effet, la situation financière ne cesse de s'améliorer puisque, entre 1888 et 1894, il n'y a pas de déficit, mais elle reste toujours dépendante de la qualité des récoltes⁹.

En réalité, selon les dirigeants de la Revue, les Français doivent profiter de cette situation pour investir massivement en Russie, qui est dans sa phase de décollage industriel. Deux articles, permettant d'étudier certains

⁸ Bulletin financier du 15 janvier 1893 dans la *RDDM*.

⁹ Bulletin financier du 1^{er} novembre 1892 dans la *RDDM*.

aspects de l'économie russe comme le pétrole, sont publiés¹⁰. Ces articles présentent la Russie comme le futur numéro un mondial du pétrole même si les techniques de production ne sont pas aussi perfectionnées que celles américaines. Ainsi, selon Gulbenkian, face à cet avenir radieux, les Français doivent profiter de « leurs rapports amicaux » avec la Russie. Or les industriels français n'en bénéficient que de façon indirecte ; la Revue souhaite donc amener ces industriels à participer activement à l'économie russe.

La Revue s'intéresse également à l'Asie centrale grâce à l'article d'Edouard Blanc, « Notes de voyage : la question du Pamir » du 1^{er} décembre 1893, que la Russie met en valeur avec le développement des chemins de fer. Les dirigeants de la Revue veulent sensibiliser la population française au rôle que la Russie peut jouer pour mettre un terme à l'influence très grande de l'Angleterre dans l'océan Indien.

La *Revue des Deux Mondes* ne se contente pas de présenter les enjeux politiques et économiques de l'alliance, les dirigeants essaient d'apporter aux lecteurs une plus grande connaissance du quotidien des Russes.

La Revue, un relais pour connaître la Russie

Avec le rapprochement franco-russe, la qualité et la quantité des informations et des connaissances ont transformé totalement la perception de la Russie qui devient concrète et précise. Les thèmes des articles présentés par la Revue sont très variés, et les auteurs des articles essaient de présenter objectivement les problèmes mais nous avons dû nous interroger sur la véracité de leurs dires.

¹⁰ TCHIHATCHEF (Pierre de), « Le pétrole aux Etats-Unis et en Russie » (1^{er} octobre 1888) ; GULBENKIAN (Calouste), « La péninsule d'Apchéron et le pétrole russe » (15 mai 1891).

Il s'agissait, tout d'abord, de saisir comment la Revue expliquait l'intégration de la Russie à l'aire européenne, puis d'analyser le poids des articles d'Anatole Leroy-Beaulieu sur la religion en Russie, et enfin d'étudier la manière dont la Revue s'était intéressée à l'Asie centrale.

L'intégration de la Russie à l'aire européenne

Les relations franco-russes et, bien davantage, la vision française du monde russe ne peuvent être envisagées sans considérer la question allemande. Dès 1871, les dirigeants de la Revue se sont livrés à une étude critique et historique sur la France et l'Allemagne estimant que la supériorité militaire allemande avait été préparée par une supériorité universitaire, d'où, pour les dirigeants de la Revue, le besoin de remédier à la mauvaise information de l'opinion française sur la situation financière et économique de l'Empire allemand¹¹.

Parallèlement la Revue a mis en avant la réussite de la mathématicienne Sophie Kovalevsky, symbolisant les progrès des sciences en Russie où les femmes peuvent réussir : elle fut la première femme docteur en mathématiques en 1874, la première femme occupant une chaire de mathématiques en 1884 à Stockholm et la première femme élue à l'Académie des Sciences russe¹².

D'autre part, la Revue s'est intéressée à des problèmes concrets de la Russie essayant de démontrer l'appartenance de la Russie à l'Europe : le régime municipal, inspiré de l'Occident, et le régime rural, spécifiquement russe. Mais l'analyse de Victor du Bled de décembre 1888 est dépassée

¹¹ Études de Lévy en 1888, sur le péril financier représenté par l'Allemagne, et d'Ernest Lavigne en 1886, sur la puissance économique allemande.

¹² BARINE (Arvède), « La rançon de la gloire : Sophie Kovalevski » (15 mai 1894) et KOVALEVSKAÏA (Sophie), *Une nihiliste*, Paris, Phébus, 2004, préface de Michel Niqueux, 175 p.

car il reprend l'analyse d'Anatole Leroy-Beaulieu, datant des années 1870, sans avoir cherché à savoir si des changements étaient intervenus.

L'article d'Emile-Melchior de Vogüé sur les procès des nihilistes de 1880 et 1881, en mars 1894, permet de faire un parallèle avec les attentats anarchistes en France de 1892 à 1894. La Revue aurait pu alors démontrer que le nihilisme était une spécificité russe, or en ne le faisant pas, les dirigeants souhaitaient maintenir l'image d'une Russie de plus en plus européenne.

Les dirigeants de la Revue voulaient démontrer aux élites françaises que la Russie n'était plus seulement une puissance politique, mais un pays partageant les valeurs occidentales, et que conclure une alliance avec ce pays ne signifiait pas s'allier avec des barbares.

La religion en Russie

Entre 1887 et 1888, la Revue a publié sept articles d'Anatole Leroy-Beaulieu, professeur d'histoire contemporaine et des affaires d'Orient à l'École libre des Sciences politiques en 1884 et élu à l'Académie des Sciences politiques en 1887, sur la question religieuse en Russie.

Dans une première série d'articles¹³, Leroy-Beaulieu établit un état des lieux de la religion orthodoxe, religion d'État, devant affronter l'opposition des Vieux-Croyants et des mœurs païennes. « Institution nationale », « ciment de la nation », l'Église orthodoxe en Russie a conservé des droits et des prérogatives dont aucune autre église ne jouit en Europe. Le caractère officiel du clergé orthodoxe, les liens étroits qui le rattachent à l'État, le monopole dont l'Église est investie, sont peu faits pour rehausser

¹³ « La religion. Le sentiment religieux et le mysticisme en Russie » (15 avril 1887) ; « Le culte extérieur, les rites, les fêtes, les images, l'art religieux » (15 août 1887) ; « Les deux clergés et le cléricalisme orthodoxe » (15 octobre 1887) ;

son autorité morale et gagner la confiance du peuple. Le clergé constitue donc une caste à part dans la société.

Dans deux autres articles¹⁴, il étudie la place des 30 millions de sujets russes non orthodoxes, et s'interroge sur leur liberté de culte. Les lecteurs français découvrent que le gouvernement russe tente de transporter à tous les cultes chrétiens de l'Empire une organisation analogue à celle de l'Église orthodoxe, en leur accordant une certaine tolérance tout en les surveillant. Les protestants des régions baltiques subissent la politique de russification, tandis que les musulmans de Russie profitent d'une grande tolérance et servent fidèlement leur tsar. La situation des juifs diffère totalement : leur situation juridique est inextricable, voire contradictoire, et l'ensemble des interdictions, que subit cette population, l'amènent à se replier sur elle-même et à se tenir à l'écart de la société russe.

Cette analyse de Leroy-Beaulieu, spécialiste français de la Russie, démontre que le principe de liberté de conscience n'est pas appliqué en Russie. L'Empire russe cherche encore l'unité de l'État dans l'unité de la religion en soumettant les cultes non orthodoxes. Ainsi, la Russie agit comme une puissance colonisatrice et dominatrice. La découverte de la Russie passe également par celle des régions reculées, telle l'Asie centrale.

La découverte de l'Asie centrale et du Caucase

Les dirigeants de la Revue ont porté un certain intérêt aux modes de vie, à l'histoire de l'Asie centrale et du Caucase, ils se sont appuyés avant tout

« L'évolution du *raskol* et les sectes » (1^{er} juin 1888) et « Les réformateurs. Le comte Léon Tolstoï, ses précurseurs et ses émules » (15 septembre 1888).

¹⁴ « La liberté religieuse en Russie. I/ Les cultes chrétiens : Arméniens, protestants, catholiques » (15 mars 1889), et « La liberté religieuse en Russie. II/ Les cultes non chrétiens : juifs et musulmans » (1^{er} mars 1889).

sur des témoignages directs afin d'apporter aux élites françaises la description la plus précise de ces zones de l'Empire russe.

La *Revue des Deux Mondes* a publié les témoignages d'Édouard Blanc, de Pierre de Tchihatchef et de Calouste Gulbenkian¹⁵, ayant tous visité ces régions et disposant d'une certaine réputation dans le monde scientifique – ce qui nous a permis de n'avoir que peu de doute sur les informations données. Pour les dirigeants de la Revue, il s'agissait de démontrer pourquoi les Français étaient absents de ces zones : selon Blanc, cela s'explique par la difficulté d'accès en raison de la nature montagnaise de la région. Or, grâce à la politique d'extension du réseau ferré, ces régions deviennent plus accessibles, avec le Transcaucasien et le Transcaspien.

Par ailleurs, Blanc décrit la richesse de Samarkande, ville principale de l'Asie centrale, dont l'ensemble architectural¹⁶ symbolise le mélange de l'architecture asiatique avec les apports de l'art mongol et de l'art perse.

Les mœurs des habitants de ces régions sont très éloignées de celles des Européens, mais l'article de Blanc souligne la contradiction existant entre, d'une part, le caractère barbare de cette population et, d'autre part, la capacité au raffinement intellectuel de cette même population, qui résulterait du choc entre la foi musulmane et la civilisation chinoise.

L'Empire russe, grâce à ces articles, perd un peu de son mystère pour les élites françaises qui saisissent mieux la réalité de la colonisation russe. Mais ces articles mettent également en avant l'opposition entre une partie de la population cherchant à rapprocher la Russie des valeurs et des pratiques européennes, faisant preuve d'un important dynamisme

¹⁵ MAROUIS (François), « Edouard Blanc », in *Dictionnaire de biographie française*, Paris, éd. Letouzey et Ané, 1954, t. 6, p. 579 ; VAPEREAU (Gustave), « Pierre de Tchihatchef », in *Dictionnaire universel des contemporains contenant toutes les personnes notables de la France et des pays étrangers*, Paris, Hachette, 1865, 3^e édition, p. 1 702-1 703.

¹⁶ La ville s'ordonne autour du Reghistan et de trois médressés, le Chir-Dar, le Tilla-Khari et le Mirza-Ouloug-Beg. Cet ensemble architectural se compose de la mosquée Biby-Khaneh, le tombeau de Tamerlan le Gour-Emir, et le Chah-Zindeh.

intellectuel, et une autre partie de celle-ci qui tente de préserver la nation russe des valeurs occidentales et de maintenir l'unité d'un empire très diversifié.

La Revue, un intermédiaire pour la diffusion de la culture russe

L'isolement diplomatique après 1871 s'est accompagné d'un repli culturel, les revues devenant alors le seul espace actif de réception des cultures étrangères¹⁷. L'attention de la *Revue des Deux Mondes* ne s'est pas portée uniquement sur la littérature, elle s'est fait l'écho de la découverte de la musique russe en France. Mais nous nous sommes demandés si la Revue n'avait pas imposé une certaine perception de la culture russe, dont l'objectif était le renforcement de l'identité nationale, et s'il n'existait pas un décalage entre la Russie décrite et celle des années 1880.

Découvrir les grands écrivains et les musiciens russes

Les études littéraires de la *Revue* concernent toujours les mêmes auteurs : Gogol, Tourgueniev, Dostoïevski et Tolstoï. Pour ces études, les dirigeants de la Revue ont bénéficié du concours de spécialistes comme Emile-Melchior de Vogüé, qui, après une courte carrière diplomatique, s'est consacré à la littérature et a publié en 1886 son *Roman russe*, première synthèse de la littérature russe, de Téodor de Wyzewa, entré à la Revue en 1890 et chargé en 1893 de la nouvelle rubrique sur les revues étrangères, et de Camille Bellaigue, le spécialiste musical de la Revue à partir de 1885.

¹⁷ CARIANI (Gianni), *op. cit.*, p. 118.

Dans ses articles¹⁸, Téodor de Wyzewa présente l'image d'écrivains russes tourmentés intérieurement, cherchant la perfection dans leurs œuvres, et finissant seuls. Le portrait qu'il dresse de ces écrivains, notamment celui de Tourgueniev, est très sévère.

Pendant la Revue ne s'intéresse guère aux nouveaux talents, elle ne publie que deux nouvelles de Tchekhov et une étude sur *La Puissance des ténèbres* de Tolstoï¹⁹. Or la Revue compense ce manque en s'intéressant à l'apparition de la musique russe en France. La musique ne dispose pas de réseaux d'intermédiaires comme la littérature, les seuls lieux permettant sa découverte sont les salons privés ou l'organisation de concerts par des chefs d'orchestre. Tchaïkovski est tout d'abord découvert dans les salons privés en juillet 1888, puis par un plus large public lors de l'Exposition universelle de 1889. Lorsque Bellaigue évoque la découverte du musicien²⁰, jugé comme allemand, il n'étudie pas la signification de cette musique.

D'autre part, la révélation de la littérature russe s'inscrit dans un contexte d'offensive contre le naturalisme français. En publiant l'article d'Emile-Melchior de Vogüé sur la pièce de théâtre *La puissance des ténèbres*, la Revue reflète les enjeux représentés par la littérature russe en France. Dans cet article du 15 mars 1888, de Vogüé retranscrit le débat autour de la traduction des œuvres russes : être fidèle à l'esprit de l'œuvre originale ou franciser le texte russe. Selon lui, il est nécessaire de suivre le texte original, car la réussite de cette littérature s'explique par le réalisme et la simplicité de l'écriture.

La Revue démontre la difficulté pour les Européens de comprendre les nuances de la pensée des auteurs russes, et donc la nécessité de bien connaître la réalité de la Russie contemporaine afin de saisir les raisons de

¹⁸ Il s'agit des articles « Les revues étrangères : les revues russes » (15 octobre 1893 et 15 mai 1894).

¹⁹ Les deux nouvelles de Tchekhov « La mort du matelot » et « Le fuyard » ont été publiées en juillet 1893, et l'étude de de Vogüé sur la pièce de Tolstoï en mars 1888.

²⁰ Il s'agit de la Revue musicale du 15 août 1888, et de celle du 15 novembre 1888.

cette complexité. Mais en publiant des nouvelles, les dirigeants de la Revue s'intéressent au rôle de la littérature en Russie dans la formation de l'identité nationale.

Le caractère national de la littérature russe

Même si la *Revue des Deux Mondes* ne consacre pas d'étude explicite sur le rôle de la littérature en Russie, Emile-Melchior de Vogüé, dans son article sur les nihilistes russes, s'intéresse au silence imposé à la presse à propos du « Procès des Seize » en 1880 par le gouvernement impérial. La presse russe est contrôlée et surveillée dans son action et limitée dans son influence par une censure qui est renforcée sous Alexandre III. En raison de l'absence de journaux d'opposition, la littérature est devenue le réceptacle du débat social et politique russe.

Les deux nouvelles d'Adam Szymansky²¹ permettent aux lecteurs français de découvrir la vie des déportés en Sibérie, comme celle de Kowalski, déporté condamné à la colonisation, dont la vie est analogue à celle des habitants de Sibérie. Les deux nouvelles de Marguerite Poradowska²² ont été classées parmi la littérature russe alors que l'action se passe en Galicie orientale. Or ces nouvelles démontrent l'aspiration nationale des Polonais de cette région qui souhaitent retrouver leur autonomie, et celle des Ruthènes, frères ethniques et culturels des Ukrainiens. Or le thème de ces nouvelles est la volonté des prêtres uniates voulant revenir à l'orthodoxie, ce qui devient un problème russe. Ainsi les dirigeants de la Revue utilisent la littérature, à défaut de la presse, pour imposer aux élites françaises une description plus juste des problèmes politiques et sociaux que la Russie rencontre.

²¹ « Sroul de Lubartow » (mars 1888) et « Kowalski le menuisier » (mars 1889).

²² « Yaga, esquisse de mœurs ruthènes » (août 1887) et « Popes et popadias » (novembre-décembre 1892).

Ces nouvelles permettent, d'autre part, de découvrir un des aspects significatifs de cette littérature : l'omniprésence du paysage russe, et notamment la forêt, représentant la liberté en raison de son immensité et l'inquiétude par son caractère mystérieux. Mais cette forêt symbolise également le passage de l'hiver, où l'activité humaine est inexistante, au printemps, marquant le retour à la vie. Ce paysage est donc une caractéristique essentielle de l'identité russe. La littérature apparaît en Russie comme le seul vecteur possible pour les revendications nationales et par voie de conséquence pour le renforcement de l'identité nationale.

Conclusion

La *Revue des Deux Mondes* était un choix légitime pour comprendre la perception de l'alliance franco-russe. Or les dirigeants de la Revue ne conçoivent pas une alliance avec la Russie qui impliquerait de manière militaire la France. La direction de la Revue a soutenu la politique extérieure du gouvernement français mais elle s'est trompée en pensant que ce rapprochement ne se traduirait que par une aide diplomatique sur la scène européenne. Elle n'a pas saisi la véritable portée de ce changement.

Par contre, la Revue est parvenue à expliquer l'intérêt pour les Français de mieux connaître les pays voisins pour jouer un rôle significatif sur la scène mondiale. La *Revue des Deux Mondes* ne présente pas l'Empire russe comme une véritable puissance coloniale, néanmoins elle fait découvrir à ses lecteurs toute la diversité de ce pays et les difficultés qui en découlent. L'image de la Russie est plus positive par rapport au début du XIX^e siècle, les dirigeants de la Revue n'ont pas essayé de tromper les élites françaises sur les problèmes existant en Russie.

Une organisation de jeunesse dans la Hongrie communiste

Le mouvement des pionniers
(1972-1983)

KATALIN CSÖSZ-JUTTEAU¹

Pendant plus de soixante-dix ans en URSS, quarante ans dans le glacis soviétique, les hommes furent appelés à mettre en œuvre et à vivre une « transition » permanente qui touchait toutes les sphères de la société, l'économie, la politique, la vie sociale, religieuse et culturelle²...

Dans ce contexte de « transition », tous les domaines concernant la jeunesse ont été instrumentalisés par les régimes de type soviétique, encadrés par les Jeunesses communistes. Les organisations de pionniers constituent une partie intégrante de la structure politique hiérarchisée de l'État-Parti. Les principes éducatifs ont été imposés par le mouvement des pionniers dans les pays d'Europe centrale et orientale. La période que nous avons étudié dans notre thèse qui concerne les années 1970, est la suite du lancement d'une politique soviétique de Khrouchtchev promouvant « la coexistence pacifique » entre le monde occidental et le monde communiste.³ Dans ce but, un des moyens utilisés par les pays

¹ A soutenu en septembre 2004 sa thèse, portent le même titre, écrite sous la direction de Bernard Michel à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

² KARNOUJH (Claude), *Postcommunisme fin de siècle, Essai sur l'Europe du XXI^e siècle*, L'Harmattan, Paris, 2000, p. 10.

³ Concernant les actions de propagande, nous nous référons à l'ouvrage exprimant une démarche comparative du monde communiste : voir SOULET (Jean-François), *Histoire comparée des États communistes de 1945 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, 406 p.

communistes pour influencer et convaincre l'opinion publique de l'Occident fut la propagande. Les actions de propagande financées et coordonnées à travers les partis communistes de « l'Ouest » laissent leur empreinte dans les revues distribuées par les associations d'amitié, dans les films, dans les multiples colloques organisés⁴ pour assurer le soutien des intellectuels, et à travers les mouvements pacifistes.

En 1961, Khrouchtchev, en qualité de premier secrétaire du PCUS, promet que l'Union soviétique atteindra le communisme complet en 1980. Cette perspective sera révisée au cours des années 1970, où apparaît l'idée d'une période transitoire et intermédiaire appelée « socialisme développé ». Dans la première moitié des années 1970, les partis communistes du bloc soviétique optent pour le programme de la construction de cette « société socialiste développée » qui se présente comme une transition ininterrompue vers le communisme accompli. « La RDA en 1968, la Bulgarie en 1971, la Hongrie en 1972, proclament, par leurs constitutions respectives, l'existence d'une société socialiste »⁵.

Parallèlement, les efforts de la diplomatie furent récompensés par la signature de l'Acte final de la Conférence d'Helsinki en août 1975 où l'Union soviétique obtient la confirmation du statut territorial imposé en 1945, et où les Occidentaux demandent un meilleur respect des idées et des personnes dans les pays communistes. À l'époque, ces accords d'Helsinki furent souvent évoqués et débattus au cours des réunions politiques de la jeunesse hongroise. Durant plus d'une décennie, la propagande du bloc soviétique utilisa les échanges permis dans le contexte d'Helsinki : les camps de vacances et défilés d'amitié entre les organisations des mouvements d'enfants de l'Est et de l'Ouest furent mis en application pour promouvoir le régime socialiste.

⁴ Comme ceux organisés par la revue *Europe* en octobre 1967. Voir à ce sujet le chapitre consacré à la littérature pour la jeunesse dans la quatrième partie de notre thèse.

⁵ DREYFUS (Michel) (dir.), *Le siècle des communismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 307.

Mais nous noterons aussi qu'un des traits caractéristiques, dans les années 1970, du mouvement des pionniers, fut l'initiation au maintien des traditions nationales.

Notre travail se propose d'étudier les moyens de socialisation qui furent utilisés à travers la formation des enfants pour forger de bons citoyens dans la conformité du système soviétique. Propagande et éducation s'entremêlent dans le mouvement des pionniers. En tant qu'originaire de Hongrie, ayant effectué toute notre scolarité dans ce pays, nous sommes donc ancienne membre de ce mouvement. Quels que soient nos efforts d'objectivité dans cette étude, les années vécues à l'intérieur du mouvement des pionniers, teinteront nos propos.

Pour présenter et analyser un ensemble de faits, nous devons en outre mettre en œuvre plusieurs disciplines. Ce travail à la fois historique, pédagogique et sociologique fait partie de l'histoire de la mémoire et de l'histoire du temps présent. Il consiste à analyser « l'éducation morale communiste » au sens où l'entendait le régime. On verra en tout état de cause que les mouvements des Jeunesses communistes dans les pays de l'Europe centrale et orientale n'ont pas permis aux enfants d'apprendre, de juger et de comprendre véritablement les événements politiques intérieurs et extérieurs intervenus pendant leur enfance.

Les objectifs du mouvement des pionniers

Pour asseoir leur position, les régimes communistes ont créé leurs organisations de jeunesse. Ils voulaient garantir leur pérennité, leur continuité et préparer la relève en formant les futurs cadres. Le *Komsomol* soviétique (les Jeunesses communistes), avec sa hiérarchie et ses catégories basées sur l'âge a servi de modèle à tous les pays socialistes, dont la Hongrie.

L'Union des pionniers hongrois fut créée en juin 1946 comme organisation de « volontaires » sous la tutelle des Jeunesses communistes, organe du parti communiste. Le mouvement fut réformé après les événements de 1956. Ce fut une forme d'éducation, destinée aux écoliers, comprenant la diffusion de l'idéologie socialiste, un uniforme, une hiérarchie respectée, un étendard, des chants, des activités collectives, avec un système de formation et une presse écrite. Le mouvement enseignait à ses membres le respect du Parti, de la patrie socialiste et de la morale communiste. Il fonctionnait dans toutes les écoles primaires et dans les collèges. La plupart des enseignants étaient membres de l'encadrement des pionniers.

L'appartenance aux Pionniers constituait un des éléments pour l'intégration sociale des enfants. Le mouvement des pionniers assurait l'encadrement des jeunes dès l'âge de 6 ans, et jusqu'à l'âge de 14 à 15 ans. Tous les pionniers prêtaient allégeance à la patrie, à la construction du socialisme, au respect du parti communiste, à l'amitié avec l'Union soviétique et avec les « pays frères ».

Les pionniers portant l'uniforme et le foulard rouge assistaient aux cérémonies officielles du pouvoir communiste, au traditionnel défilé du 1^{er} mai, aux manifestations de solidarité avec les pays du tiers monde.

Les activités hebdomadaires des pionniers se déroulaient souvent dans l'enceinte de l'école, qui assurait la logistique pour le fonctionnement du mouvement. Par ce fait, l'organisation des pionniers n'a jamais réussi à devenir indépendante de l'école puisque les unités dans lesquelles les enfants étaient encadrés, se formaient à partir des classes de l'école.

Le mouvement des pionniers était soumis à des directives strictes véhiculées par les obligations édictées par le canal des Jeunesses communistes : le travail des pionniers ne doit pas se limiter au travail scolaire, il doit répondre aux attentes de toute une société. Les pionniers sont, à tout moment, appelés à respecter leurs aînés, leurs parents, à participer aux travaux ménagers, à connaître le travail des ouvriers du pays, à célébrer les événements nationaux. Les obligations du mouvement que

nous avons développé au cours de notre étude, sont parfois les mêmes que celles des adultes. Les enfants ont leur part de responsabilité dans l'édification du socialisme.

Dans le système éducatif centralisé et hiérarchisé, l'école est le modèle du pouvoir où l'idéologie est omniprésente dans les matières scolaires, où les relations humaines sont idéalisées dans les livres scolaires : « dans une société parfaite il n'y a que des adultes parfaits qui ont toujours raison »⁶.

La sociologue Annick Percheron a étudié pendant des années avec un œil impertinent la socialisation politique des enfants qui amène les jeunes à prendre conscience de leur environnement politique⁷. Ildikó Szabó⁸, sociologue hongroise, utilise des travaux d'Annick Percheron pour analyser la vision politique des enfants de Hongrie. Nous nous sommes référés à ces publications sociologiques dans notre travail.

Nous en tirons l'enseignement que les deux niveaux de la socialisation politique, qui sont d'une part l'école et d'autre part la famille, sont là pour apprendre aux jeunes à accepter ou à rejeter certaines opinions politiques. Vers l'âge de 12 à 14 ans, les enfants sont déjà déterminés, et leur représentation du monde est déjà modelée⁹. Le régime socialiste a remarquablement compris les étapes de cette maturation psychologique, à

⁶ SZABÓ (Ildikó), *A pártállam gyermekei* [Les enfants du Parti-Etat], Budapest, Új Mandátum Kiadó, 2000, p. 75.

⁷ PERCHERON (Annick), *L'Univers politique des enfants*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 3.

⁸ SZABÓ (Ildikó), *Az ember államosítása. Politikai szocializáció Magyarországon* [La nationalisation de l'homme. La socialisation politique en Hongrie], Budapest, Tekintet Könyvek, 1987 ; SZABÓ (Ildikó) et CSEPELI (György), *Nemzet és politika a 10-14 éves gyerekek gondolkodásában* [Nation et politique dans la pensée des enfants âgés de 10 à 14 ans], Budapest, Tömegkommunikációs Kutatóközpont, 1984 ; SZABÓ (Ildikó) et ÖRKÉNY (Antal), *Tizenévesek állampolgári kutúrája* [La citoyenneté des jeunes], Budapest, Minoritás Alapítvány, 1998.

⁹ SZABÓ (Ildikó), *Az ember államosítása. Politikai szocializáció Magyarországon* [La nationalisation de l'homme. La socialisation politique en Hongrie], Budapest, Tekintet Könyvek, 1987, p. 241.

travers les travaux des pédagogues russes tels que Anton Makarenko¹⁰ et Nadejda Kroupskaïa¹¹.

Par ailleurs, parmi les cadres politiques hongrois de l'époque travaillant dans l'appareil administratif du Parti, nous retrouvons un très grand nombre de personnes issues de l'enseignement (20 %)¹². Leur mentalité, leur façon de penser convenaient parfaitement à l'esprit paternaliste du système de parti unique.

La délimitation temporaire de notre sujet

Notre thèse sur le mouvement des pionniers hongrois embrasse la période des années 1970 ainsi que le début des années 1980. Les deux années choisies pour délimiter le sujet sont 1972 et 1983. En avril 1972, intervient la modification de la Constitution hongroise de 1949, qui représente pour ainsi dire la traduction de la constitution soviétique de

¹⁰ Anton Makarenko (1888-1939), pédagogue et écrivain soviétique. Il fonde l'établissement Gorki pour des jeunes délinquants mineurs et enfants abandonnés où il perfectionne ses idées et ses méthodes pédagogiques socialistes. Makarenko sera admis à la « Société des écrivains » en 1934. Ses théories pédagogiques seront reconnues en février 1936 par le Commissariat de l'Instruction publique. Makarenko décrit ses expériences dans son roman publié en 1938 et intitulé *Poème pédagogique*. Il demande son adhésion au parti communiste en 1939, mais il est emporté par une embolie avant qu'il ne soit donné suite à sa demande.

¹¹ Nadejda Kroupskaïa (1869-1939), membre du Parti communiste soviétique, compagne de Lénine, docteur en pédagogie, membre de l'Académie scientifique de l'Union soviétique. Kroupskaïa fut l'un des théoriciens de l'enseignement public soviétique, fondatrice des écoles dites polytechniques (écoles de travail socialistes). Elle a beaucoup soutenu le mouvement des pionniers en Union soviétique.

¹² VIDA (István), « Az állami-politikai vezető réteg összetétele az 1980 évek elején » [La composition des dirigeants politiques et administratifs au début des années 1980], *Magyarország társadalomtörténete 1945-1989* [Histoire sociale de la Hongrie de 1945 à 1989], Budapest, Új Mandátum, 2000, p. 207.

1936, et dans laquelle le terme « ouvrier » est remplacé par « citoyen ». C'est un premier symptôme de l'assouplissement du régime, mais la République populaire de Hongrie demeure fondamentalement « un pays socialiste où la direction de la société est assurée par le parti marxiste léniniste de la classe ouvrière »¹³.

L'année 1983 représente une rupture plus nette pour le mouvement lui-même. C'est l'année au cours de laquelle le pouvoir politique hongrois déclarera le mouvement des pionniers comme constituant « l'organisation d'enfants de la société » en remplacement de « l'organisation d'enfants du Parti socialiste ouvrier hongrois »¹⁴.

La question fondamentale de notre problématique est la présentation de l'évolution du mouvement des pionniers comme miroir où sont perceptibles la force puis la dévaluation progressive de l'idéologie communiste et du mythe du Parti. Nous avons développé les aspects de cette problématique qui sont inscrits entre ces deux dates.

Entre les âges de 9 à 12 ans, les jeunes montrent déjà une capacité à exprimer et à argumenter des opinions. Mais dans les systèmes communistes cela est en contradiction avec l'éducation de la jeunesse contrôlée par l'État-Parti et ses dogmes.

En Hongrie, cette période d'affaiblissement du mythe commence en réalité à la fin des années 1960 par les réformes économiques, appelées « le nouveau mécanisme économique » par lesquelles le pays essaie de remédier aux carences de l'économie socialiste. Le parti communiste portant le nom de Parti socialiste ouvrier hongrois depuis octobre 1956, dirigé par János Kádár, doit prouver que tout va bien dans la vie politique et

¹³ ROMSICS (Ignác), *Magyarország története a XX. században* [Histoire de la Hongrie au XX^e siècle], Budapest, Osiris, 1999, p. 421.

¹⁴ Ce changement dans le statut de l'Union des pionniers a été proposé au cours de la 8^e Conférence des dirigeants du mouvement à Miskolc. Károly Németh, membre du Comité central du parti suggérait cette modification lors de cette grande réunion dite « Conférence des réformes ».

dans la société. À cette fin, il faut tout surveiller et faire surveiller, tenir toute la société en main, y compris les enfants.

Les années 1970 furent celles d'un tournant idéologique : les réformes économiques stoppées en 1972, les remaniements au sein du Comité central du parti annonçaient déjà des tensions sociales dans le système communiste du début des années 1980. L'endettement public, le manque de résolution de la gestion bureaucratique du pays marquent également cette décennie.

La deuxième moitié des années 1970 est appelée « les années immobiles » par les politologues hongrois¹⁵. L'enthousiasme pour « changer le monde » s'est atténué. La jeunesse d'après 1956 a, elle aussi, perdu ses illusions révolutionnaires et a de plus en plus besoin de résoudre ses problèmes existentiels. Petit à petit une dévalorisation progressive entame la « mythologie du parti et les croyances communistes, qui refluent au rythme des difficultés économiques »¹⁶.

C'est également la période qui correspond au développement des sciences sociales contemporaines en Hongrie. L'historien hongrois Gyula Benda s'exprime au sujet de l'historiographie de cette période :

Vers les années 1976-1977, la production historique, sociologique et littéraire retourne à l'équilibre de liberté restreinte caractérisée par les règles d'un compromis, non déclaré, entre la société et le régime, entre les intellectuels producteurs des idées et les dirigeants du parti communiste¹⁷.

¹⁵ FRICZ (Tamás), « Generációk és politikai értékek » [Génération et valeurs politiques], *Valóság* [Réalité], 1990/4, p. 14.

¹⁶ Voir *Le siècle des communismes*, op. cit., p. 339.

¹⁷ BENDA (Gyula), « L'historiographie hongroise des années 1980 », *Histoire et pouvoir en Europe médiane*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 120.

L'aperçu historiographique

Il existe très peu de travaux et d'analyses concernant les organisations de jeunesse des systèmes communistes¹⁸. Le mouvement des pionniers hongrois n'a jamais engendré une historiographie scientifique : les ouvrages de propagande et les guides relatifs aux activités des pionniers sont des sources qui doivent être recoupées pour établir les faits, dans le but d'étudier ensuite ce qui se produit « derrière ces faits ». C'est seulement en 1977 qu'un groupe de scientifiques composé de chercheurs en sciences sociales de l'Institut pédagogique de l'Académie hongroise (MTA) a été créé pour élaborer un projet d'analyse sur le mouvement¹⁹. S'agissant des activités de l'organisation, notre meilleure source a été l'analyse de la presse des pionniers dont l'hebdomadaire *Pajtás*²⁰ (*Comarade*) et la revue de méthodologie destinée aux moniteurs intitulée *Úttörővezető* (*Chef de pionniers*). Cette étude de presse nous a permis de compléter et de reconstituer nos souvenirs personnels.

L'historiographie hongroise d'avant 1989 pour la période communiste a été une composante du discours officiel. Ainsi, des précautions s'imposent quant à l'utilisation des travaux publiés avant cette année-là en Hongrie. Nous avons donc eu recours à une approche critique quant au choix des sources bibliographiques. Aussi, une partie des ouvrages utilisés pour le fonds historique de notre travail a-t-elle aussi été écrite par les historiens de l'émigration hongroise tels que Miklós Molnár, Rudolf Tókécs et Pierre Kende. Depuis quelques années, plusieurs études de synthèse ont été

¹⁸ Voir les récentes publications en langue française en 2003 dont l'article de DEVAUX (Sandrine), « Identités collectives et usages légitimants du passé : les organisations de jeunesse tchèques », *Revue d'Études comparatives Est-Ouest*, vol. 34, mars 2003, p. 33-58.

¹⁹ HUNYADI-MAJZIK-RENCSÉNYI, « Az úttör mozgalom tevékenységének vizsgálata », [L'analyse sur le travail du mouvement des pionniers], Kutatási beszámoló [Rapport de recherche], 1979.

publiées concernant l'époque kadarienne, le mécanisme du pouvoir, ainsi que les rapports entre l'intelligentsia hongroise et l'appareil politique²¹. La publication des biographies de János Kádár et de György Aczél nous a permis de saisir l'époque analysée et de placer le mouvement des pionniers dans le contexte politique hongrois²².

Pour ce qui est du mouvement hongrois de jeunesse en particulier, aucun ouvrage n'est paru depuis 1989. Seule une chronologie historique du mouvement des pionniers a été rédigée par Lajos Nádházi, ancien directeur du camp de pionniers de Zánka au bord du lac Balaton, aidé de Tamás Miklós, responsable actuel des archives du musée historique de l'enfance à Zánka. Cet ouvrage, publié par l'Union des pionniers hongrois, comporte également de courtes notes explicatives sur les activités du mouvement²³. En ce qui concerne l'organisation et la vie des pionniers dans les pays du système de type soviétique, nous nous référons à l'ouvrage de Paul Thorez, fils de Maurice Thorez, qui raconte ses souvenirs personnels du camp d'Artek en Union soviétique²⁴. Ce livre est un témoignage important pour notre sujet d'analyse. Il nous a semblé utile de mettre en parallèle l'époque de l'enfance de Paul Thorez dans les années 1950 et l'époque, objet de notre travail, qui s'est déroulée vingt ans plus tard.

²⁰ Le mot « pajtás » a plusieurs traductions en français : camarade, ami.

²¹ *Hatalom és társadalom a XX. századi magyar történelemben* [Pouvoir et société dans l'histoire de la Hongrie du XX^e siècle], Budapest, Osiris, 1995. Voir également dans la bibliographie de notre thèse les ouvrages récents de ROMSICS (Ignác), VALUCH (Tibor), CSANÁDI (Mária), CSIZMADIA (Ervin), KALMÁR (Melinda), HUSZÁR (Tibor), RÉVÉSZ (Sándor).

²² HUSZÁR (Tibor), *Kádár János politikai életrajza* [Biographie politique de János Kádár], Budapest, Szabad Tér Kiadó-Kossuth Kiadó, 2001 (tome 1), 2003 (tome 2) ; RÉVÉSZ (Sándor), *Aczél és korunk* [Aczél et notre époque], Budapest, Sík Kiadó, 1997.

²³ *A magyar úttörőmozgalom történeti kronológiája 1945-1989* [Chronologie historique du mouvement des pionniers hongrois 1945-1989], Budapest, Magyar Úttörők Szövetsége, 1999.

²⁴ THOREZ (Paul), *Les enfants modèles*, Paris, Gallimard, 1984, 193 p.

Notre analyse s'inscrit dans l'étude de l'histoire orale²⁵. Aussi, le travail que nous présentons ici repose-t-il également sur une base de témoignages personnels des anciens membres du mouvement des pionniers. Les anciens cadres dirigeants interrogés ont essayé de tenir des propos objectifs mais de temps à autre leur mémoire a embelli leurs souvenirs. Ces protagonistes du mouvement des pionniers étaient des personnalités appréciées et charismatiques, ayant eu une influence aussi bien morale que politique dans l'organisation des Jeunesses communistes hongroises.

Selon Danièle Voldman :

La parole-source possède des caractères particuliers qui en font à la fois la richesse et la faiblesse. D'abord de façon plus ou moins affirmée, l'entretien est une partie de cache-cache entre l'historien et son interlocuteur. [...]

*Dans les mécanismes complexes de reconstruction du passé, les regrets de l'âge doré de la jeunesse sont aussi fréquents que la confusion entre le regard sur le temps écoulé et l'apologie de ce dernier*²⁶.

Toutefois, l'utilisation de ces sources orales nous a paru indispensable pour la reconstruction des activités de l'Union des pionniers hongrois et a complété nos études des documents d'archives²⁷.

²⁵ Voir à ce sujet le *Cahier de l'IHTP*, n°21, 1992 intitulé « La bouche de la vérité. La recherche historique et les sources orales », études de VOLDMAN (Danièle), « Définitions et usages » ; BARTOSEK (Karel), « Les témoins de la souffrance ».

²⁶ VOLDMAN (Danièle), « Définitions et usages », *op. cit.*

²⁷ La principale source d'archives pour notre travail provient de l'Institut d'histoire politique [Politikatörténeti Intézet], l'ancien Institut d'histoire du Parti à Budapest. Il conserve les documents des partis de gauche d'avant et après 1945 (Parti social-démocrate, Parti communiste, Parti national paysan), des mouvements syndicaux, des documents personnels des hommes politiques de gauche, ainsi que les archives des organisations hongroises de jeunesse de 1919 jusqu'à 1989. Tous les

Les pionniers hongrois dans la mémoire collective d'aujourd'hui

La Galerie nationale hongroise (*Magyar Nemzeti Galéria*), sise dans le quartier du château de Budapest, organisa une exposition rétrospective au cours de l'été 2003 ayant pour objet l'œuvre du peintre hongrois Ádám Mányoki. Mányoki fut l'un des peintres des princes allemands au début du XVIII^e siècle, et il ne travailla que quelques années (de 1707 à 1712 et de 1724 à 1731) en Hongrie. S'agissant de cette exposition, la critique d'art hongroise Judit Szeifert écrit dans l'hebdomadaire hongrois *Élet és Irodalom* [*Vie et Littérature*] du 27 juin 2003 :

Étant écolière, il était tout à fait naturel de savoir pour moi que le célèbre portrait de François Rákóczi II figurant sur l'ancien billet de 50 Forints, avait été peint par le peintre Ádám Mányoki (1673-1757). Ce n'était pas à cause de mes connaissances en histoire de l'art, mais du fait que le groupe de pionniers de notre école portait le nom de François Rákóczi II (groupe de pionniers immatriculé 2215, deux fois décoré par le « Drapeau rouge en soie du Comité central des Jeunesses communistes !). Une copie du tableau de Ádám Mányoki était accrochée à l'entrée de l'école (...)²⁸.

Il existait 293 groupes de pionniers dans toute la Hongrie portant le nom de Rákóczi.

Judit Szeifert conclut ainsi son article relatif à cette exposition de 2003 :

documents du Conseil national de l'Union des pionniers hongrois sont intégrés dans les fonds des Jeunesses communistes hongroises de l'Institut d'histoire politique que nous avons pu dépouiller sans difficulté.

²⁸ « Egy barokk kozmopolita » [Un cosmopolite baroque], *Élet és Irodalom* [*Vie et Littérature*], 27 juin 2003, p. 26.

Pour ma part, je me réjouis de cette exposition car depuis, le mouvement des pionniers a quasiment disparu, les petits écoliers de ma ville natale ne savent plus rien de Ádám Mányoki. Et s'ils voient cette exposition, ils ne font plus l'association idéologique issue du mouvement des pionniers.

Nous avons choisi cet extrait évoquant le mouvement des pionniers hongrois car cette citation explique parfaitement l'enracinement et la présence encore actuelle de ce mouvement dans la mémoire collective des Hongrois. Au-delà de l'instrumentalisation des enfants par la propagande, les pionniers ont eu un rôle culturel et éducatif unanimement reconnu. Cette ambivalence nécessite un discernement aiguisé dans les analyses.

Conclusion

Les enfants ont toujours représenté un groupe ciblé par le Parti. Le mouvement des pionniers prend racine dans le mouvement scout. Il le supplantera au profit d'un mouvement de jeunesse à vocation d'éducation politique et idéologique communiste.

Au cours de la décennie 1970, quand le régime devient plus permissif, la Hongrie continue à éduquer ses enfants dans l'esprit du « type d'homme nouveau » du « socialisme développé ».

Bien que l'endoctrinement soit toujours le but affiché du mouvement, il se révèle aussi comme constituant une grande richesse d'activités culturelles, artistiques, sportives. Il est aussi l'héritier des activités liées à la nature qui ont été puisées dans le mouvement scout initial.

L'évolution du mouvement des pionniers, selon notre hypothèse, est l'un des miroirs où est perceptible la dévaluation progressive de l'idéologie communiste et celle du mythe du Parti dans la société hongroise.

Les États-Unis et la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1945-1962)

FRANÇOIS DURPAIRE¹

La question des relations entre les États-Unis et l'Afrique noire francophone n'a été que très peu étudiée

Beaucoup de travaux ont été publiés sur l'histoire de la guerre froide et sur l'histoire de la décolonisation. Cependant, peu d'études ont été menées sur les liens entre ces deux histoires. Lier l'étude de la guerre froide et de la décolonisation conduit l'historien à envisager l'étude de ces deux phénomènes d'un œil neuf. La guerre froide se complexifie : à l'opposition entre les deux grands, viennent se greffer des dynamiques « péricentriques », créées notamment par les espaces en phase de décolonisation. Réciproquement, envisager le problème de la décolonisation dans le contexte de la guerre froide permet de ne plus considérer le problème colonial sous l'angle du seul rapport bilatéral entre la métropole et ses colonies. La décolonisation a été trop souvent pensée comme un psychodrame national, comme une crise interne aux empires coloniaux. Il faut cependant se dégager de la sentimentalité qui obscurcit la recherche historique pour considérer la décolonisation dans un cadre

¹ Thèse de doctorat d'histoire dirigée par André Kaspi et soutenue en Sorbonne le 24 juin 2004, devant un jury composé de Pierre Boilley (professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, directeur du jury), André Kaspi (professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne), Jean-Charles Jaufret, (professeur à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence), Pierre Mélandri (professeur à l'Institut d'Études Politiques de Paris) et Pierre Sicard (professeur à l'Université de Picardie Jules-Verne). La thèse a reçu la mention très honorable avec les félicitations unanimes du jury.

mondialisé. La décolonisation ne met pas seulement en jeu l'ancienne puissance européenne sur le déclin et l'Afrique en quête de liberté. En 1945, les deux nouveaux géants sont les États-Unis et l'Union soviétique. Pourtant, les vieilles puissances, la France et la Grande-Bretagne, veulent continuer à se penser comme des puissances maîtresses de leur destin qui n'appartiendraient à aucun des deux blocs. L'empire colonial, symbole de leur grandeur passée, doit permettre de conserver l'illusion. On comprend que le problème colonial soit alors le lieu des tensions, des amertumes et des malentendus. Car ce qui est en jeu, c'est le prestige entre des puissances devenues inégales. Cette période des années cinquante est un chapitre essentiel des relations franco-américaines. Pour le petit pays qu'est la Belgique, la thématique de la puissance est encore plus prégnante. Depuis Léopold II, l'immense Congo est pour la Belgique le seul moyen d'accéder à un statut que ni sa superficie ni son niveau économique ne lui permettraient d'envisager.

L'historiographie révèle que la question des relations entre les États-Unis et l'Afrique noire francophone n'a été que très peu étudiée, ce qui amène aujourd'hui à des simplifications et à des lieux communs erronés comme l'idée que les Américains seraient intervenus en Afrique au nom de la défense des « intérêts économiques américains ». En l'absence d'études sur le sujet, on ne semblait voir la politique américaine que sous la forme du cliché de l'impérialisme cynique cherchant à chasser les Français du continent africain. L'étude croisée des archives américaines (principalement celles du Département d'État), belges (ministère des Affaires étrangères et des colonies) et françaises (ministère des Affaires étrangères et de la France d'outre-mer) laisse apparaître une réalité plus complexe.

L'importance des échanges culturels dans les relations internationales

Les États-Unis ne se désintéressent pas de l'Afrique subsaharienne. Ils lui manifestent un intérêt croissant au fur et à mesure que ce continent devient un enjeu de la guerre froide. Du coup, leur idéologie anticolonialiste, héritage de la révolution, passe au second plan. Ils laissent à la Belgique et à la France le soin d'envisager l'avenir de ce continent, tout en accompagnant les évolutions.

Dans l'esprit des travaux de Pierre Renouvin et de Jean-Baptiste Duroselle, notre étude ne se limite pas à une histoire diplomatique. Elle accorde une place fondamentale aux échanges culturels (cinéma, littérature, radio, danse), universitaires (influence des universitaires africanistes sur la politique du Département d'État qui est lui-même à l'origine du développement de cette recherche africaniste ; échanges universitaires avec octroi de bourses aux étudiants africains, etc.) et religieux (rôle fondamental des missionnaires américains). En effet, les entreprises, les syndicats, le monde artistique, les fondations, les missions religieuses, les universités ont exercé une influence non négligeable sur la politique africaine des États-Unis, dans le sens d'une prise en compte des revendications nationalistes. La recherche que nous avons menée se place résolument dans une optique globale. Nous avons cherché à mettre en évidence la pluralité des acteurs (gouvernementaux/non-gouvernementaux, « Africanistes » et « Européens » au sein du Département d'État, etc.) mais aussi la diversité des échelles et des enjeux (internationaux mais aussi de politique intérieure).

Quelques mythes s'effondrent

Pour reprendre l'expression de Charles-Robert Ageron (les empires coloniaux « *ne sont pas morts naturellement* »), on peut affirmer que les États-Unis ne sont pas les assassins de l'empire décrits par certains milieux coloniaux. Le gouvernement américain n'avait ni les moyens ni surtout la volonté de décoloniser l'Afrique francophone. En revanche, ce sont bien des facteurs extérieurs, et en particulier le contexte de guerre froide, qui ont fait évoluer les territoires africains vers l'indépendance. La compétition que se sont livrés les États-Unis et l'URSS pendant les années 1950, la volonté pour chacun d'eux de ne pas s'aliéner l'amitié des nations émergentes, a joué un rôle essentiel. En Afrique, les Soviétiques semblent avoir été les premiers à soutenir de manière franche les aspirations nationalistes. Dans ce contexte, les États-Unis, pour ne pas perdre de terrain par rapport à leurs adversaires, ont dû modifier leur politique.

En fait, trois périodes se dégagent nettement dans les relations entre les États-Unis et l'Afrique francophone : celle de « l'indépendance prématurée » (1945-1957), celle de « l'indépendance graduelle » (1957-1960) puis à partir de 1960, une politique destinée à conquérir l'amitié des nouveaux États africains. Avec beaucoup de pragmatisme, l'Administration américaine renoue durant cette dernière période avec les discours insistant sur le passé anticolonialiste de l'Amérique, premier pays à avoir mené une guerre d'indépendance. Cependant, concrètement, les Américains continuent à privilégier les liens avec leur allié français, à tel point que l'on peut évoquer l'idée d'une collaboration entre les deux pays pour conserver l'Afrique dans le camp occidental. On est bien loin du cliché de la rivalité économique, politique et culturelle franco-américaine en Afrique. Bien loin de vouloir se substituer à l'administration française, le gouvernement américain, animé par un souci d'économie, fait comprendre aux dirigeants africains que l'aide française doit être maintenue. Il va jusqu'à rappeler à la France sa responsabilité dans cette partie du monde, comme s'il s'agissait de couper l'herbe sous le pied des fonctionnaires français qui auraient

souhaité que leur pays puisse profiter de l'indépendance pour partager avec la puissance américaine l'aide à fournir à l'Afrique. Les acteurs non-gouvernementaux ont également eu un rôle non négligeable en maintenant en Afrique la tradition anticolonialiste des États-Unis au moment où le gouvernement américain était déterminé à ne pas gêner ses alliés européens.

Mon travail de recherche a été aussi l'occasion de m'interroger sur ce mythe qui voudrait que la présence américaine en Afrique serait dictée par la rapacité économique. Les États-Unis n'interviendraient que par intérêt économique. La lecture des archives invite à plus de prudence. En 1960, les Américains interviennent au Congo au moment où ils ne sont plus dépendants de ce territoire pour l'importation de l'uranium. Ce sont bien des motivations politiques qui les animent. L'idée des rivalités franco-américaines en Afrique est également remise en cause. Les Américains n'ont que très peu d'intérêts économiques dans ces territoires. On postule des protestations américaines devant une Afrique francophone fermée aux autres capitaux que français. Cette idée se heurte au constat que depuis les années cinquante, tous les gouvernements américains cherchent à encourager les hommes d'affaires américains à investir en Afrique, en vain.

L'Afrique ne constitue pas d'ailleurs pour les États-Unis uniquement une question de politique extérieure. Elle est aussi un enjeu dans le débat public américain à partir de 1960. N'oublions pas que la campagne présidentielle de 1960 coïncide avec les indépendances en Afrique française. L'utilisation politique de l'Afrique noire francophone se renforce tout au long de la crise congolaise, jusqu'en 1962. L'évolution de la situation internationale – la vague d'indépendances en 1960 – et surtout la montée de groupes de pression « africains » au sein de la société américaine (*lobby* noir, universitaires africanistes, etc.) font comprendre aux démocrates qu'il y a un parti à tirer de ces bouleversements sur le plan électoral. Dès la campagne électorale de 1960, les discours de John Kennedy sont un écho de ces nouvelles préoccupations en faveur de l'Afrique. Il s'agit de s'assurer

le vote africain-américain sans avoir à trop développer le thème plus polémique des droits civiques. L'indépendance de l'Afrique constitue dans cette perspective un thème de substitution. Moins dangereux que le thème des relations raciales aux États-Unis, moins immédiatement susceptible de diviser la société américaine, on en attend les mêmes effets sur la communauté noire.

Notre étude révèle la place essentielle des enjeux intérieurs dans la définition de la politique étrangère. Ne constituent-ils pas la première préoccupation des responsables politiques même quand ces derniers s'occupent de relations internationales ? Si l'on étudie le processus qui détermine la décision en matière de politique étrangère, on constate que les motivations des protagonistes sont essentiellement à chercher à l'intérieur de chaque État et concernent des intérêts politiques strictement nationaux. Pour les États-Unis, on a pu constater le rôle de l'opinion publique américaine dans les années 1950. Les différentes administrations qui se succèdent apparaissent soucieuses de ne pas apparaître « *soft on communism* ». Dans le contexte de la guerre froide, le choix entre démocrates et républicains semble se faire autour de cette problématique. C'est bien l'ennemi intérieur – la pénétration communiste à l'intérieur du territoire américain – qui préoccupe les Américains. Comme nous l'avons vu, si John Kennedy place l'Afrique au cœur de sa campagne en 1960, c'est pour une raison électorale. Ce primat des enjeux intérieurs peut également se lire dans la pluralité des facteurs qui déterminent les décisions. L'opposition entre démocrates et républicains est importante pendant toute la crise congolaise. Certains sénateurs n'hésitent pas à marquer leur désaccord avec la politique du Département d'État. En visite au Congo, ils n'hésitent pas à mener leur propre politique à l'égard de la sécession katangaise.

Enfin, notre recherche nous permet de replacer l'Afrique au centre de son histoire. Une opinion répandue fait de l'Afrique une terre de conflits entre les grandes puissances, simple enjeu de leurs rivalités politiques et/ou économiques. Dans cette perspective, les dirigeants africains sont vus

comme des pantins entre les mains des grandes puissances. L'Afrique dépendante serait incapable de maîtriser son destin. En un mot, elle serait « agie » et non actrice. Dans le contexte de la guerre froide, les nouveaux pays indépendants sont conçus comme des proies faciles pour les deux grands. Dans la crise congolaise, les Soviétiques et les Américains se feraient la guerre par l'intermédiaire des dirigeants congolais. Patrice Lumumba serait l'homme des Soviétiques, Moïse Tschombé l'homme des Belges, Cyrille Adula l'homme des Américains. Cette vision est simpliste. On a pu constater que lors de cette crise, les grandes puissances ont dû composer avec des dirigeants qu'ils étaient loin de maîtriser. Ainsi, les États-Unis ont tenté de comprendre la complexité des situations et ont tâché de s'y adapter. Souvent, ce sont les acteurs locaux qui ont mené le jeu et imposé leurs vues. Surestimer la capacité de contrôle des États-Unis sur l'Afrique est une erreur.

La réalité historique est diverse

Notre étude nous a conduit à une démarche qui prend en compte la complexité des relations triangulaires Amérique/Europe/Afrique. Le sujet impose de ne pas simplifier par souci d'intelligibilité, de ne pas créer de fausses causalités, des « ruptures », des « dates-clefs » destinées à bâtir une périodisation illusoire. Ainsi, les changements de la politique africaine des États-Unis n'ont pas coïncidé avec les changements de l'exécutif. En 1953, la transition entre Truman et Eisenhower ne correspond pas à une évolution profonde. L'intérêt affiché par l'Administration démocrate pour l'Afrique est partiellement abandonné par la nouvelle administration, mais très rapidement c'est la continuité qui l'emporte. L'année 1957 est bien plus significative, en termes de redéfinition d'une politique africaine. Dans le même esprit, la politique africaine de l'Administration Kennedy avait été, sur bien des aspects, préparée par le gouvernement précédent. Si rupture il y a, c'est bien plus dans l'utilisation politique que le président Kennedy entend

faire de l'Afrique aux États-Unis même, et dans un changement de style et de discours (en ce sens, la rupture est bien contemporaine de la campagne de 1960 et pas de l'arrivée effective au pouvoir en 1961). Il convient donc de ne pas se laisser guider, tromper par les discours politiques. On constate par exemple que John Kennedy s'attribue des créations d'ambassades déjà prévues par la précédente administration.

En cherchant à expliquer, à interpréter, l'historien peut être tenté de simplifier. Lorsque l'on décrit les faits, la réalité qui apparaît est essentiellement métisse et confuse. La politique américaine apparaît à tour de rôle favorable aux nationalistes africains et à leurs alliés européens. À l'échelle locale, certains consuls semblent mener une politique ouvertement anticolonialiste, tandis que le gouvernement à Washington affirme son soutien aux alliés français et belges. L'historien serait tenté d'introduire de l'intelligibilité, de la cohérence dans une politique qui est avant tout faite de compromis et de tâtonnements. La politique africaine du Département d'État, désignée sous le terme de « *middle of the road policy* », doit concilier l'anticolonialisme traditionnel et l'alliance atlantique. Elle est le produit d'intérêts contradictoires, la synthèse difficile entre la tendance « africaine » du Département d'État et la tendance « européenne » au sein du Département d'État. Une histoire scientifique ne doit-elle pas être essentiellement complexe ? Les dirigeants réagissent souvent au coup par coup. La situation dicte la prise de décision plus que la théorie énoncée par le discours. L'historien doit épouser cette réalité « métisse ».

La France et les « petits » États baltes

Réalités baltes, perceptions françaises
et ordre européen
(1920-1932)

JULIEN GUESLIN¹

Le fil directeur de ma réflexion a été l'étude de la notion de « petit État » à travers les cas baltes. Oubliés de la grande histoire, acteurs apparemment passifs des rivalités et des négociations entre les grandes puissances, ceux-ci étaient certes dignes d'études en eux-mêmes mais pouvaient-ils apprendre quelque chose, à un niveau plus général, plus européen, au chercheur ?²

Comme ces fossés ou talus d'apparences modestes mais qui sont les vestiges, les témoins ou les signes précurseurs d'importants champs de failles, de pressions ou de luttes entre des plaques rivales, les petits États pouvaient être le miroir, le moyen de comprendre par leur existence même, les équilibres plus ou moins fragiles, les antagonismes ou coopérations ayant permis la naissance de ces territoires nés à la faveur d'éruptions plus ou moins éteintes. N'y avait-il pas dans la relation bilatérale s'esquissant entre la grande puissance française et les trois petits États baltes, le moyen de mieux percevoir l'harmonisation, le tiraillement, le divorce des relations esquissées par la diplomatie française avec les puissances russe, allemande ou polonaise au cours des années 1920, et sa difficulté à

¹ Thèse de doctorat sous la direction de Robert Frank (Université Paris I) soutenue le 13 décembre 2004 devant un jury composé de : Robert Frank, Yves Plasseraud (juriste), Sylvain Schirmann (Université Robert Schuman–Strasbourg), Georges-Henri Soutou (Université Paris IV), Antoine Mares (Université Paris I).

² Pour les références et le détail de cette réflexion, on se permettra de renvoyer le lecteur intéressé au texte et aux annexes de ma thèse, conservée à l'Institut Pierre Renouvin et à la BDIC de Nanterre.

articuler une politique orientale et baltique cohérente avec sa politique occidentale ?

Avait-elle bien les moyens d'imposer ses idées et de se poser en arbitre des rivalités déchirant puissances et nouveaux États ? En avait-elle l'envie ? L'étude des rapports diplomatiques se révélait donc une fois encore indissociable du rayonnement militaire, économique et culturel. Dans une région peu connue des Français et considérée comme un peu marginale avant 1914, l'espace baltique est donc aussi un bon exemple pour essayer de voir une nouvelle fois combien il est difficile à la France d'exploiter les fruits de sa victoire et de pouvoir travailler sur tous les terrains.

Mieux elle pouvait permettre de comprendre le combat incessant et sans cesse réaffirmé de populations cherchant à prouver combien leur propre combat pour s'émanciper de la tutelle des impérialismes voisins pouvait s'harmoniser avec le désir de parvenir à un équilibre général préluant à une pacification de la zone.

Les États baltes sont en effet des cas intéressants car ils ont été pour l'opinion française en quelque sorte les « invités surprises » de l'Europe d'après-guerre. D'où toute une série d'appréhensions, de fantasmes se nourrissant des peurs françaises face à l'action souterraine des autres puissances. Étaient-ils des créations anglaises, allemandes ? Étaient-ils simplement quelques fétus de paille abandonnés que la prochaine marée russe se chargerait de reprendre sans coup férir dans les mois ou les années suivant le début des années vingt ?

La diplomatie, la presse, les milieux politiques, économiques et militaires durent donc faire l'apprentissage de ce théâtre baltique et, progressivement, en fonction de leurs priorités et de leurs informations, ou de l'évolution de la situation, construire des systèmes de représentations leur permettant d'intégrer la nouvelle donne dans le système baltique. Un des principaux intérêts de recherche de ma thèse, au centre de ma première partie, m'a donc semblé être cette construction *ex nihilo*

multiforme de relations multilatérales découlant ainsi quasi entièrement de ce substrat des années vingt.

Pour entreprendre une telle étude, un certain nombre de difficultés ou de défis se dressaient devant moi. À commencer d'abord par le travail sur la notion de petit État, mais c'était aussi à la fois un des buts de ma recherche. Plus qu'un concept bien défini, la notion de petit État apparaissait comme une étiquette commode délivrée par l'opinion d'une grande puissance et ayant pour but, de façon plus ou moins explicite, de renvoyer dans une catégorie à part, un ensemble d'États pour lesquels on éprouvait une certaine condescendance et au mieux une certaine pitié et quasi considérés comme une entité différente.

Mais la difficulté de l'étude est de voir que cette étiquette stigmatisante devient, suite au conflit mondial, au contraire, par un renversement étonnant, une étiquette valorisante, attachée à des petits États dénués de toute ambition impérialiste et aspirant à consolider les efforts visant à promouvoir l'ordre international. À l'inverse, du côté des petits États, on oscillait entre l'utilisation d'un terme justifiant leur demande de soutien, la volonté d'affirmer leur normalité et de se débarrasser d'un vocabulaire dévalorisant, ou encore une certaine fierté à justifier ainsi leur nouveau rôle dans le jeu international.

Pouvait-on voir également un nouveau débat s'esquisser dans le domaine culturel, où loin d'être des récepteurs passifs des flux et modes venant des grandes capitales les petits États pouvaient être des modèles ?

Quoi qu'il en soit, il fallait, pour comprendre la richesse de ces enjeux, entreprendre une analyse détaillée des différentes perceptions, des systèmes de représentations caractérisant les différentes tendances et milieux de l'opinion française, d'où la nécessité de devoir au maximum faire varier les focales, et de multiplier les sources et approches différentes de ces phénomènes : le risque était évidemment de passer trop rapidement sur un certain nombre de phénomènes qui auraient mérités à eux seuls des

études plus fouillées (relations entre artistes, migrations étudiantes, rôle des populations juives litvakes, rôle du sport ou simplement, au niveau des gens ordinaires, de la philatélie comme fournisseuses d'images stéréotypées). À l'inverse le fait d'avoir voulu suivre trop de pistes a sans doute pesé dans la gestion de mon temps et donc sur mon attention à la forme.

La deuxième difficulté tenait à la nécessité de lier cette attention au concept de petit État et le travail à faire sur les réalités baltes. Il fallait discerner ce qui relevait plus spécifiquement du phénomène balte et ce qui découlait des modèles de comportement de petits États. Les États baltes ont été ainsi perçus à travers le filtre positif danois ou belge, « les belgiques de l'Est », ou ceux si négatifs des petits États balkaniques, voire dans le cas de l'influence anglaise, du Portugal ou de Gibraltar. Chaque aspect de la réalité balte renvoyant plus ou moins directement à ces modèles qui, sortis de leur contexte, avaient tendance à être parfois caricaturalement assimilés à ceux-ci, cela pouvait avoir des conséquences négatives (nationalisme, antisémitisme, politique économique) ou très positives, en les assimilant aux modèles des petites démocraties occidentales mais de manière parfois trop rapidement univoque, d'où parfois méprises et confusions.

La troisième difficulté tient au terme même de concept de « pays baltes ». Car derrière un pluriel il y a bien trois singularités. Utiliser ce terme revenait-il implicitement à adopter justement une perception trop occidentale ou française regroupant dans un ensemble uniforme trois identités nationales en voie de constitution et qui interprétant les données historiques, culturelles, linguistiques voulaient affirmer chacune leur originalité ? Fallait-il donc privilégier un pays plutôt que les trois sous peine de faire des contresens fâcheux ? En fait plus qu'un handicap, cette distinction à faire entre trois identités et un espace géopolitique nous est apparue comme une chance. Soumis tous les trois à des déterminismes et à des forces

politiques, économiques, culturelles et à l'influence de leurs voisins, chacun des pays était exposé à chacune de celles-ci avec des intensités fort différentes et y répondait à sa manière, d'où trois synthèses fort distinctes les unes des autres mais comportant des éléments communs. Pour le chercheur, adopter une approche comparatiste devenait une chance où, tel un scientifique, il pouvait dans une certaine mesure utiliser, par exemple, les réponses lettonnes ou lituaniennes à tel aspect de la vie internationale ou des relations franco-baltes, non pour expliquer mais pour mieux l'éclairer dans son interprétation l'attitude estonienne. Ainsi loin d'apparaître comme un concept intemporel ou intangible, un postulat s'imposant et préluant au résultat des recherches que le chercheur doit effectuer, la notion des pays baltes nous apparaît plutôt comme un concept opératoire. Le cas échéant en fonction des époques et des attitudes des trois pays, il sera perçu de manière plus ou moins forte et recevra une définition plus ou moins précise, ou se dissoudra dans des ensembles plus vastes.

Sans être Fabrice à Waterloo, j'aurais scrupule, voire quelque difficulté, à déterminer la portée exacte de mes travaux, mais j'aimerais, pour terminer, essayer de présenter quelques résultats ou idées auxquels, à l'issue de cette recherche, je tiens particulièrement.

Sans y revenir une nouvelle fois, il faut rappeler l'intérêt d'étudier l'histoire des petits États pour mieux comprendre celles des grands et leurs interactions communes. Les exemples baltes nous ont semblé pertinents en ce qu'ils révélaient la difficulté d'opérer la synthèse entre les nouvelles pratiques genevoises et un concert européen toujours persistant, en ce qu'ils ont permis, derrière leurs cas concrets, d'étudier les problèmes caractérisant la majorité des grandes puissances de l'époque, et de discerner quelles ont pu être les sources.

Montrer finalement l'importance du théâtre baltique dans le jeu international et en particulier pour la France. Sans y avoir un intérêt direct et

pressant, elle dût, de gré ou de force, s'intéresser aux évolutions politiques d'un espace interagissant sans cesse avec la situation occidentale et les projets français. L'un des grands apports de la période locarnienne, malgré ses fragilités, a été de faire comprendre clairement combien il était intéressant de maintenir les indépendances baltiques afin de continuer le chemin hypothétique et éventuel d'une stabilisation définitive. En cela, ce travail s'est voulu un plaidoyer en faveur des années vingt, et de l'intérêt d'une telle période, souffrant trop d'être interprétées à la lumière de la sombre décennie suivante. Loin d'être condamnée, et cela est particulièrement vrai sur le champ baltique, la période était riche de potentialités et de leçons qui serviront bien plus tard.

S'inscrire dans le fil des recherches initiées sur la politique française en Europe centrale et orientale et montrer combien le droit des nationalités devait composer avec une volonté réaliste de recomposer des ensembles politiques viables et suffisamment puissants pour résister à une éventuelle poussée allemande. L'impossibilité de résoudre des conflits locaux ou de voisinage et de passer outre à des sentiments nationaux plus ou moins exacerbés pour arriver à de tels ensembles. La volonté d'imposer ces schémas à l'ensemble baltique avec un pivot polonais aboutit à un échec complet.

L'évolution entamée au lendemain des années vingt permit à la diplomatie française de mieux saisir que le maintien de l'équilibre baltique, en évitant toute hégémonie et donc toute évolution entropique du système régional déséquilibrant toute la zone, lui permettait d'avancer à l'ouest et de tenter d'avancer vers un système pouvant enfin apporter une garantie à des États dont la conclusion d'une alliance avec une puissance donnée aurait signifié la fin.

Loin d'être des jouets, et dans la situation délicate qui était la leur, la véritable puissance des petits États baltes reposait moins à cette époque sur un potentiel forcément illusoire que sur une identité nationale fortement affirmée et la capacité de jouer contre toute prétention d'une puissance sur le désir des autres puissances, non d'intervenir ou de chercher des

avantages, mais d'empêcher simplement la première de rafler la mise. Ce « jeu non coopératif » (selon le concept énoncé dans la célèbre « théorie des jeux ») fut à la base de la survie des trois États baltes et eut le mérite unique de leur donner du temps pour essayer de construire quelque chose de plus solide.

Je terminerai en montrant que cette étude permet de voir en partie comment une relation, certes asymétrique, se construit *ex nihilo* entre la société de la puissance européenne dominante d'alors et trois peuples bien inconnus d'elle à l'origine. Il montre comment il est difficile pour les contemporains de comprendre exactement quelles étaient les forces profondes véritablement à l'œuvre derrière les événements en cours et sur quoi cela allait aboutir. Anticiper l'existence de telles évolutions, par exemple la renaissance inéluctable d'une république ou d'une monarchie russe, aboutit à des erreurs, conduisant elle-même à une modification des données existantes.

Comme pour les réalités intérieures françaises, la deuxième moitié des années vingt fut un tournant en ce qu'il aboutit à une réévaluation des données existantes et à la compréhension que loin d'être des réalités provisoires, les indépendances baltes semblaient en fait inscrites dans le temps long, une évolution séculaire qu'on avait seulement méconnue, et qu'on valorisait désormais tant la culture des nouveaux États semblait être un moyen de déterminer une partie d'un vieux fonds commun à toutes les nations européennes.

Les événements politiques des années vingt permirent la découverte des pays baltes et la constitution de petits noyaux baltophiles tissant progressivement au sein de la société française leurs réseaux et la diffusion d'un nouveau système de représentations en conformité avec les idéaux sous-jacent du monde de la III^e République : démocratie de petits paysans propriétaires, attachée à la défense de son identité rurale mais aussi soucieuse de modernité, une modernité sage et canalisée répondant finalement assez bien aux désirs ou aux peurs françaises de voir les grands

équilibres sociaux et économiques trop bouleversés par les grands changements économiques et sociaux qui commençaient à frapper le monde.

Si sur le plan économique les résultats furent plus limités, le travail des diplomates et des appareils gouvernementaux baltes, le rôle des petites colonies baltes et l'intervention de Français permirent progressivement de combler le fossé séparant les deux sociétés et normalisant quelque peu la situation des pays baltiques au sein de l'espace européen perçu par l'opinion française. La baltophilie commençait à s'ancrer solidement au centre de l'échiquier français, avec une tendance modérée ou de centre-droit attachée principalement aux racines rurales, et une famille de centre-gauche, accordant plus d'importance à l'aspect démocratique, au rôle majeur de l'instruction publique, et au respect montré par les nouveaux États pour la coopération internationale et les idéaux genevois.

Le temps malheureusement manqua pour que la baltophilie s'affine, pénètre plus profondément les consciences. La crise de la III^e République dans les années trente fut aussi celle des États baltes, le discrédit qui marqua le régime républicain et ses idées maîtresses pesèrent lourdement sur l'oubli plus ou moins volontaire dans lequel tombèrent ces États. Cette période avait-elle une parenthèse ? La renaissance récente des États montre bien que derrière la gangue de cinquante années de soviétisme, un certain nombre d'héritages culturels et mentaux de la période démocratique allait constituer le socle et expliquer le retour si rapide des Républiques baltes au sein de l'Europe.

Les apôtres français de l'« esprit de Genève »

Les militants pour la Société des Nations dans la première moitié du XX^e siècle

JEAN-MICHEL GUIEU¹

La Société des Nations, dont le Pacte a été adopté le 28 avril 1919 par la Conférence de la paix de Paris, a suscité en son temps une foi et une espérance dont peu d'organisations internationales ont bénéficié par la suite. Elle a attiré vers elle des apôtres dévoués qui ont consacré une grande partie de leur vie à la défendre et à la servir. Regroupés au sein d'associations nationales pour la SDN, ils ont tenté de lui conquérir une opinion publique à ses débuts largement indifférente voire hostile. Si c'est en Grande-Bretagne que le mouvement de soutien à la SDN a connu ses plus notables succès, il a reçu en France l'adhésion d'une élite politique et intellectuelle qui l'a animé avec conviction et dévouement.

Beaucoup de ces zélateurs français de la Société des Nations ont eu, en effet, le sentiment d'être investis de la mission de convertir les consciences à la nouvelle religion de la paix par le Droit : ils se considèrent comme de véritables « pèlerins de la paix »², voire de véritables apôtres annonçant au monde la bonne nouvelle, comme l'attestent par exemple ces propos du juriste Georges Scelle qui écrivit, au retour d'une assemblée de la SDN à Genève, que pour « ceux qui ont vu et compris, le seul devoir consiste à

¹ Thèse soutenue en Sorbonne le 17 décembre 2004. Le jury était composé de M. Serge Berstein (Professeur émérite de l'Institut d'Études Politiques de Paris), Président ; M. Robert Frank (Professeur à l'Université de Paris I, directeur de la thèse) ; Mme Elisabeth du Réau (Professeur à l'Université de Paris III) ; Mme Christine Manigand (Professeur à l'Université de Poitiers) ; M. Antoine Fleury (Professeur à l'Université de Genève).

² Discours prononcé par Alphonse Aulard lors de la séance inaugurale du congrès de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations à Berlin, le 26 mai 1927, repris dans « La Société des Nations », *Cahiers des droits de l'Homme*, 10-25 août 1927, p. 389.

parler, à parler toujours... »³, ou encore cette formule du recteur Paul Appell définissant le rôle des associations de soutien à la SDN comme celui « de susciter partout la foi dans la Société des Nations qui seule peut faire sortir l'humanité de ses anciennes violences »⁴.

Si cet engagement n'a pas produit les résultats escomptés et si le Droit peine encore aujourd'hui à s'installer dans les relations internationales, leurs efforts méritaient néanmoins d'être tirés d'un injuste oubli, bien que certains travaux aient commencé à ouvrir depuis quelques années la voie à cette recherche⁵.

Appréhender le militantisme français pour la SDN

Pour écrire cette histoire du militantisme français pour la Société des Nations, je ne disposais au départ que d'archives assez minces s'agissant des associations qui se trouvaient au cœur de mon enquête, celles-ci ayant été soit pillées par les Allemands en 1940, soit perdues par la suite. Les sources imprimées étaient également fort peu abondantes, les difficultés financières devant lesquelles les groupements de soutien à la SDN étaient chroniquement placés ayant considérablement réduit le volume de leurs publications.

³ SCELLE (Georges), « La Société des Nations vient de tenir à Genève sa troisième Assemblée », *Progrès Civique*, 14 octobre 1922, p. 25.

⁴ UIASDN, *Compte rendu de la IV^e assemblée plénière, annexes*, Publications du bureau central, 1920, p. 31.

⁵ On citera notamment parmi ces travaux la thèse de doctorat de BIREBENT (Christian), *Les mouvements de soutien à la SDN en France et au Royaume-Uni (1918-1925)*, Université de Paris X, 2002 ; le mémoire d'habilitation de MANIGAND (Christine), *Les Français au service de la Société des Nations*, Berne, Peter Lang, 2003, 230 p., ou encore les articles pionniers de LE BEGUEC (Gilles), « Le Groupement universitaire pour la Société des Nations », *Provinces contemporaines*, n°1, 1990, p. 33-48, et « La jeunesse au miroir de la paix », *ibid.*, n°2, 1990, p. 59-77.

Afin de contourner cette difficulté, j'ai donc décidé de mettre l'accent sur les hommes, plutôt que sur les organisations. Mais face aux dizaines de noms, plus ou moins connus, qui figuraient sur les trop rares listes d'adhérents à ma disposition, et qui rendaient impensable toute étude exhaustive, je fis le choix de centrer ma recherche sur une vingtaine d'individus, dont la liste me fut fournie par le croisement de plusieurs critères : l'appartenance à une et généralement plusieurs associations de soutien à la Société des Nations ; une réflexion continue et soutenue au sujet de la Société des Nations (reflétée par un grand nombre de publications et d'interventions) ; la notoriété et la reconnaissance acquises au sein du mouvement de soutien à la Société des Nations (comme les fonctions dirigeantes occupées au sein d'une ou plusieurs associations, ou la participation régulière aux congrès internationaux du mouvement de soutien à la Société des Nations, ...).

La trame de cette étude est donc en grande partie constituée par cette enquête prosopographique, et les parcours croisés de ces militants les plus zélés de la cause genevoise ont permis petit à petit de révéler l'aventure plus globale du pacifisme genevois en France.

Pour ce faire, j'ai dû recourir à des sources fort variées et dispersées dans de nombreux lieux de recherche, en France comme à l'étranger. J'ai ainsi principalement utilisé les archives de la SDN et du BIT à Genève, les archives du *Mundaneum* à Mons, les Archives nationales et les archives du ministère des Affaires étrangères à Paris, les papiers Jules Prudhommeaux à la BDIC de Nanterre et les papiers de l'Association de la paix par le Droit aux Archives départementales du Gard à Nîmes. Pour compléter ces fonds, j'ai dépouillé d'abondantes sources imprimées : à la fois les brochures et les périodiques d'associations pacifistes ou proches du mouvement pour la Société des Nations (du type *La Paix par le Droit* ou les *Cahiers des Droits de l'Homme*) et surtout les articles publiés par les principaux militants pour la SDN dans la presse quotidienne et les revues plus ou moins sympathisantes de la cause genevoise (*La Dépêche*, *Le Progrès Civique*,

La Renaissance, Le Monde Nouveau, la Revue politique et parlementaire, la Revue générale de Droit international public, ...).

Pour tenter de restituer dans toute son ampleur le militantisme français pour la SDN, il m'a semblé également nécessaire de croiser plusieurs approches historiques, en utilisant tout à la fois les questionnements de l'histoire des relations internationales, de l'histoire des intellectuels et de l'histoire politique, afin d'évaluer dans quelle mesure les militants pour la SDN sont parvenus à conquérir l'opinion publique à l'idéal genevois et à orienter la politique extérieure française dans le sens de la sécurité collective.

Le militantisme pour la Société des Nations doit être, en effet, analysé au regard des « forces profondes », et plus particulièrement de la « psychologie collective », qui sont depuis Pierre Renouvin, un objet d'étude à part entière de l'histoire des relations internationales. Dans un pays qui se trouve, dans l'entre-deux-guerres, « tout entier [...] imprégné par l'idée de paix »⁶, j'ai ainsi cherché à mesurer l'influence du pacifisme genevois sur la société française et à analyser l'action engagée par les militants pour la SDN afin de mobiliser l'opinion publique en faveur de l'institution genevoise.

Mais l'étude des associations privées défendant la Société des Nations, soutenues et financées par le gouvernement français, recrutant une bonne partie de leurs membres au sein du personnel politique, m'a également invité à réfléchir à la notion de « petit groupe » dans la conduite de la politique étrangère de la France, notion dégagée notamment par Jean-Baptiste Duroselle et Jean-Claude Allain, et qui met en valeur l'existence de cercles assez étroits, caractérisés par leur grande proximité avec le pouvoir politique. Je voulais donc comprendre dans quelle mesure les idées défendues par les associations de soutien à la SDN avaient pu avoir une

⁶ SIRINELLI (Jean-François), article « La paix », in RIOUX (Jean-Pierre) et SIRINELLI (Jean-François), *La France d'un siècle à l'autre, 1914-2000, Dictionnaire critique*, Hachette Littératures, Paris, 1999.

influence sur la politique étrangère de la France, notamment sur ses rapports avec l'institution genevoise. Dans quelle mesure d'ailleurs ce mouvement français pour la SDN s'était-il fait l'avocat, dans ses relations avec ses homologues étrangers, des thèses françaises, et dans quelle mesure pouvait-on parler de l'élaboration d'une culture genevoise « transnationale », suscitée par les contacts réguliers entretenus par ces représentants d'une élite éclairée majoritairement européenne ?

Un pacifisme nettement juridique

Cette étude du mouvement français de soutien à la Société des Nations a tout d'abord permis de mieux apprécier la place occupée dans l'histoire du combat pour la paix dans la France de l'entre-deux-guerres par le pacifisme « genevois », qui en est en quelque sorte l'aile modérée, toujours vigilant à bien marquer ses distances par rapport à un pacifisme plus radical qui apparaît à la fin des années vingt et connaît ensuite un vif succès dans les années trente. Le « pacifisme genevois » est, en effet, essentiellement de nature juridique, et il est l'héritier direct du pacifisme « ancien style » (Norman Ingram) d'avant 1914. Il affirme nettement la valeur supérieure du Droit pour fonder la paix internationale. Sa doctrine est d'ailleurs formulée par un certain nombre de professeurs de Droit qui considèrent, à l'instar d'un Georges Scelle, que le problème de la paix mondiale se pose dans les mêmes termes que la paix sociale et qu'il s'agit d'étendre aux relations internationales le processus de civilisation intervenu dans les relations interindividuelles au sein des sociétés.

De même qu'un individu n'est pas libre d'accepter les lois qui lui plaisent, et de dérober aux juges l'examen de ses prétentions pour se faire à lui-même justice ; – de même les États doivent obéir aux lois et accepter des juges⁷.

Ce pacifisme s'oppose donc nettement aux partisans de la paix « à tout prix ». La plupart des militants pour la SDN répètent, au contraire, que la paix « a un prix » : point de paix hors du Droit ! Et pour faire respecter le Droit, ils appellent dans les années trente les puissances fidèles au Pacte de la SDN à unir leurs forces et les Français à accepter les sacrifices nécessaires, notamment en termes de réarmement, pour sauver la paix. De la même manière, ils avaient accompli avec conviction leurs obligations militaires au cours de la Première Guerre mondiale, au nom de la guerre « pour le Droit ».

Ces militants du Droit voient donc dans la Société des Nations, puis l'ONU après 1945, les tentatives les plus abouties pour faire régner le Droit et la paix dans les relations internationales. Ils considèrent donc que leur rôle est d'atteindre l'opinion publique dans tous les milieux, afin de susciter partout la foi dans la Société des Nations, tout en revendiquant leur droit de se montrer exigeants vis-à-vis de l'organisation genevoise :

« Pour la Société des Nations » n'implique nullement un parti pris d'aveugle apologie, bien au contraire ! Car le meilleur service que l'on puisse rendre à la Société des Nations [est de la défendre] contre elle-même, je veux dire contre la tendance naturelle qui porte toute institution à se complaire dans son œuvre et à ne tendre à rien de plus qu'à persévérer dans son être⁸.

⁷ SCELLE (Georges), « L'organisation d'une autorité publique internationale doit aboutir à la suppression des guerres », *Progrès Civique*, 29 janvier 1921, p. 12.

⁸ RUYSSSEN (Théodore), *Les Associations pour la Société des Nations et leur Union internationale*, tract de l'UIASDN, sans date, p. 5.

On demeure tout à fait fasciné par la qualité des hommes et des femmes dont l'organisation de Genève a su s'attirer le soutien actif. On y trouve, en effet, certains des plus brillants hommes politiques et intellectuels de leur génération, pour la majorité marqués à gauche et appartenant principalement à la mouvance radicale : des parlementaires (Léon Bourgeois, Jean Hennessy, Henry de Jouvenel, Joseph Paul-Boncour), des mathématiciens (Paul Appell et Émile Borel), des historiens (Alphonse Aulard), des philosophes (Théodore Ruysen), des juristes (Georges Scelle, René Cassin, Joseph Barthélemy), des sociologues (Célestin Bouglé, Paul Fauconnet),...

Une certaine capacité d'influence

J'ai ensuite cherché à éclaircir le rôle du mouvement de soutien à la SDN dans la diffusion en France de l'esprit de Genève et dans l'élaboration de la politique française à l'égard de la Société des Nations. Il est certain qu'il n'est parvenu que médiocrement à conquérir l'opinion publique et n'a jamais rassemblé, même au plus fort de sa gloire, que quelques milliers de sympathisants tout au plus, ce qui est bien inférieur au cas britannique. La raison en est que le militantisme pour la SDN a souffert de plusieurs handicaps, particulièrement de l'émiettement et l'enchevêtrement des structures de propagande qui se révélèrent, malgré les nombreux efforts tentés en ce sens, incapables de fusionner en une seule organisation puissante. Les associations françaises pour la Société des Nations sont donc des états-majors sans soldats et la faiblesse de leurs adhérents entraîne un manque chronique de ressources que ne compensent pas les subventions officielles qui font en grande partie vivre ces groupements. La seule bonne volonté d'un petit noyau de militants zélés ne saurait dès lors suffire à créer un vaste courant d'opinion en faveur des organismes de Genève, alors qu'il s'agissait pourtant de la vocation première de ces

associations de soutien à la SDN, dont Alphonse Aulard définissait ainsi le double rôle :

*Mieux faire connaître et, par suite, faire aimer la Société des Nations ; [...] préparer l'atmosphère morale qui est nécessaire à la Société pour la pleine réalisation de sa mission*⁹.

Les efforts déployés au service de la SDN sont donc inégaux, à la fois dans l'espace (le territoire français est inégalement touché) et dans le temps (la propagande culmine dans la seconde moitié des années vingt). Cependant la capacité de ces organisations à influencer sur le cours de la politique extérieure de la France n'est pas négligeable, même si elle se révèle variable selon les périodes. Elles sont en effet soucieuses d'entretenir des rapports étroits avec les sphères dirigeantes et leur composition qui fait la part belle aux parlementaires et aux délégués officiels de la France à Genève favorise évidemment cette relation forte avec le pouvoir. On a ainsi pu repérer leur influence en 1918-1919 dans la définition des conceptions françaises en matière de Société des Nations lors des négociations officielles de la Conférence de la paix. Ensuite, on a vu qu'elles avaient joué un rôle notable dans la maturation idéologique de la politique extérieure du Cartel des gauches. Bon nombre de pacifistes genevois rejettent, en effet, la politique du Bloc national et, même s'ils considèrent que le traité de Versailles est conforme au Droit et à la Justice, ils sont nombreux à en réclamer une application plus souple, afin de soutenir la jeune et fragile démocratie allemande. Ils définissent bien avant l'heure ce que devra être une politique extérieure « républicaine » : le rapprochement de la France avec ses alliés et l'utilisation moins timorée de l'organisation de Genève. En 1924, ils ne manquent donc pas de rendre

⁹ « Délégation auprès du président de la neuvième Assemblée », *Bulletin de l'Union internationale des associations pour la Société des Nations*, octobre-décembre 1928, p. 9.

hommage à la politique menée par le gouvernement du Cartel des gauches.

Les associations pour la Société des Nations contribuent ensuite, dans la seconde moitié des années vingt, à entretenir un climat favorable aux efforts entrepris par Briand en faveur de la réconciliation européenne et le mouvement pour la SDN, dans toute la diversité de ses composantes, marche désormais derrière l'inamovible ministre des Affaires étrangères, considéré comme l'incarnation de la France généreuse et bienfaitrice, même si on demeure lucide sur les imperfections de son œuvre, tels le Pacte Briand-Kellogg assorti d'aucune sanction ou le projet de fédération européenne dont on redoute qu'il aboutisse à vider la SDN de sa substance. Au début des années trente, les associations genevoises jettent également toutes leurs forces dans la bataille en faveur du désarmement et soutiennent farouchement le plan français défendu par Paul-Boncour.

En revanche, dans les années trente, elles perdent de leur influence dans la conduite de la politique étrangère de la France. La montée des périls et les échecs successifs de la SDN les éprouvent durement et paralysent progressivement leur action. La grande espérance des années vingt de réconciliation et de coopération internationales semble mort-née, ce qui ne remet toutefois pas en cause leur foi dans la Société des Nations : on estime que ce sont surtout les gouvernements qui sont responsables de ses échecs, coupables de ne pas avoir le courage d'appliquer les dispositions du Pacte, coupables de se servir de la Société des Nations au lieu de la servir. Pour autant, la position des pacifistes genevois est fluctuante : même si on sent progressivement dominer, à partir du conflit italo-éthiopien, une ligne en faveur de la résistance aux dictateurs et de la défense du Pacte, qu'il ne s'agit plus alors de réformer mais de sauver, on constate néanmoins en 1936 une tendance à l'apaisement avec Hitler. Réorganisé ensuite sous la houlette de Paul-Boncour, le mouvement de soutien à la SDN adopte néanmoins jusqu'à la guerre une attitude de fermeté, mais qui ne fait pas l'unanimité. Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, malgré l'échec des solutions juridiques qu'il incarne, ne

remet pas en cause chez les militants de la SDN la nécessité de faire reposer la paix future sur le Droit et ils défendent dès 1945 avec une foi sincère l'organisme nouveau, l'Organisation des Nations Unies. Après avoir participé pour certains d'entre eux aux travaux de la commission officielle du Quai d'Orsay pour l'étude des principes d'une organisation internationale, ils croient voir dans l'ONU la satisfaction des revendications françaises en matière de sécurité collective, mais une certaine désillusion ne tardera pas à se faire rapidement sentir.

Idéal universaliste et ambition européenne

Je me suis enfin efforcé d'observer de près les idées d'Europe unie défendues par les organisations de soutien à la SDN. L'idée européenne étant à cette époque, et depuis l'époque moderne, très liées à l'idée de paix, l'étude du mouvement pacifiste genevois fournissait donc un champ d'étude particulièrement propice. Les militants pour la SDN furent, en effet, tiraillés par leur ardeur universaliste incarnée par une Société universelle des Nations – qui restera un idéal indépassable – et une ambition européenne imposée par les réalités du temps. La problématique européenne apparaît même très tôt au sein du mouvement pour la Société des Nations, dès le début des années vingt, à la suite du refus des États-Unis d'Amérique d'adhérer à l'organisme qu'ils avaient grandement contribué à fonder.

C'est davantage encore l'échec du Protocole de Genève et les accords de Locarno qui donnent à l'idée européenne sa grande vigueur et font envisager par de nombreux esprits la reconstruction de la Société des Nations sur des assises régionales. Puisque « la solidarité internationale universelle n'est pas encore suffisamment intégrée, profonde et consciente

pour s'égaliser à la surface de la terre et s'organiser uniformément »¹⁰, on imagine que la SDN devrait avoir avant toute chose « une base européenne solide » et se transformer en « une fédération de fédérations »¹¹. En quelque sorte, ces États-Unis d'Europe la « fortifieraient intérieurement par la solidité d'une Europe organisée »¹². Car il s'agit toujours dans ce milieu d'agir dans le cadre et dans l'esprit de la SDN, dont le Pacte, dans son article 21, prévoit la possibilité d'accords régionaux.

Ce projet européen n'est pas sans rencontrer de nombreuses critiques, chez les militants français, comme parmi leurs homologues étrangers. Mais il demeure que la question de la réalisation d'une union européenne fait alors l'objet d'une étude fort approfondie, qui nourrit les débats des associations pendant de nombreux mois et contribue à préparer l'initiative d'Aristide Briand. De nombreux éléments qui font encore aujourd'hui débat, sont alors posés avec une grande acuité, comme la définition des limites de l'Europe, la nécessité des réductions de souveraineté, ou encore les rapports du vieux continent avec les mondes extra-européens.

Si après l'échec du projet Briand et l'arrivée au pouvoir d'Hitler, l'idée d'un regroupement européen passe au second plan, les pacifistes genevois qui survivent à la Deuxième Guerre mondiale, sont des passeurs d'idée européenne. Plusieurs d'entre eux s'investissent alors plus ou moins directement au sein du mouvement qui, à la fin des années quarante, favorise cette idée. Considérant que, face à la division du monde en deux blocs antagonistes et aux échecs inquiétants subis par l'ONU, une solution universelle est encore trop prématurée, ils appellent à l'unification de l'Europe occidentale, seule solution à leurs yeux capable de lui apporter un

¹⁰ SCELLE (Georges), *Une crise de la Société des Nations. La réforme du Conseil et l'entrée de l'Allemagne à Genève (mars-septembre 1926)*, Paris, PUF, 1927, p. 213-214.

¹¹ Propos d'Alphonse Aulard cités dans « Bulletin de la Ligue des Droits de l'Homme : Deux conférences », *Cahiers des droits de l'Homme*, 25 février 1926, p. 4.

¹² AULARD (Alphonse), « Vers les États-Unis d'Europe », *La Dépêche*, 12 juin 1926, p. 1.

avenir pacifique. La construction européenne telle qu'elle se met alors en place au début des années cinquante, c'est-à-dire s'effectuant par la méthode de l'intégration sectorielle, et entre un nombre restreint d'États, déçoit pourtant bien des militants genevois : un fossé générationnel sépare désormais les apôtres de la SDN des pionniers de l'intégration européenne.

Au total, le combat pour la SDN a rassemblé en France une élite politique et intellectuelle possédant une solide conscience européenne, voire universaliste, mais qui s'est néanmoins montrée très attachée à la défense des conceptions françaises en matière d'organisation internationale et de sécurité collective. Malgré l'échec immédiat de bien de leurs idées, on ne peut que souligner le travail remarquable effectué par les militants genevois pour faire progresser l'élaboration du Droit international et l'idée d'une organisation juridique de la communauté internationale.

Villes et sociétés urbaines
en Amérique du Nord
(XVIII^e - XX^e siècles)

*HELENE HARTER*¹

Une recherche au croisement de l'histoire américaine et de l'histoire urbaine

C'est sous la double approche de l'histoire américaine et de l'histoire urbaine que j'ai choisi de placer mes travaux d'historien. Pour le chercheur qui travaille sur les États-Unis, les villes constituent un beau sujet d'études. Dans un pays fédéral qui accorde une large place aux pouvoirs locaux, elles occupent une place essentielle. Elles méritent d'autant plus l'attention de l'historien qu'au fil du temps elles se sont imposées comme le principal foyer de peuplement et d'activités du pays. Aujourd'hui, plus de 80% des Américains vivent en ville. On ne peut par conséquent pas faire abstraction des villes si on veut comprendre la société américaine. Celles-ci constituent un champ de recherche en soi aux États-Unis. C'est loin d'être le cas en France. Peu d'historiens travaillent sur les États-Unis et encore plus rares sont ceux qui s'intéressent aux villes. L'historien étranger a cependant quelque chose à apporter à l'étude de ces espaces urbains. Son regard extérieur lui permet d'aborder d'autres problématiques, qu'il s'agisse de s'interroger sur les spécificités de la ville américaine ou d'envisager des

¹ Habilitation à diriger des recherches soutenue à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne le 3 décembre 2004 devant un jury composé d'André Kaspi (Paris I, directeur d'HDR), Jean-Pierre Poussou (Paris IV, président du jury), Philippe Chassaing (Université de Tours), Annie Fourcaut (Paris I), Cynthia Ghorra-Gobin (CNRS/Paris IV) et Jean-Luc Pinol (Lyon II).

approches plus comparatistes et synthétiques que les chercheurs américains.

Ma première recherche a porté sur l'urbanisme et les travaux publics à Boston dans les années 1870-1880. Ce mémoire de maîtrise dirigé par André Kaspi et Hélène Trocmé m'a fait prendre conscience que la gestion municipale n'était pas aussi défectueuse que l'historiographie américaine le laissait entendre et m'a donné envie d'approfondir la question de la gouvernance urbaine. C'est ainsi que j'ai décidé de faire sous la direction d'André Kaspi une thèse sur les ingénieurs municipaux américains entre 1870 et 1910. Mes recherches post-doctorales m'ont par la suite conduite à approfondir l'étude de l'Amérique au temps de la Révolution industrielle. J'ai analysé l'impact des politiques réformistes menées au début du XX^e siècle en m'appuyant sur l'exemple de Baltimore. Travailler sur l'incendie qui a frappé cette ville en 1904 m'a également amenée à m'interroger sur la gestion municipale des crises. L'incendie de Chicago du 8 octobre 1871 m'a semblé un objet d'études tout à fait approprié en raison de l'ampleur des dégâts mais aussi en raison de la rapidité de la reconstruction de la cité. J'ai également consacré mes recherches à la question de l'intérêt général. Contrairement à la France où celui-ci relève de l'État, aux États-Unis, pays décentralisé, chaque ville a sa propre conception de ce qui est bon pour la collectivité. Or, la fin du XIX^e siècle est marquée par l'abandon d'un gouvernement municipal minimaliste au profit de politiques municipales plus interventionnistes. J'ai donc cherché à cerner ce qu'on mettait derrière la notion d'intérêt général. La contribution des hommes au développement des villes a aussi occupé une place importante dans mon questionnement : acteurs publics mais aussi consultants tel le paysagiste Frederick Law Olmsted. L'étude des villes américaines m'a aussi conduite jusqu'au XVIII^e siècle. En travaillant sur New York pendant les années où cette ville a fait office de capitale (1785-1790), j'ai eu l'occasion d'étudier les enjeux qui ont entouré les premières années de la nation américaine. Je me suis également intéressée aux débuts de la Confédération canadienne en étudiant la gestion de Montréal et la politique migratoire en Ontario.

Mes recherches post-doctorales m'ont aussi conduite à m'intéresser aux sociétés urbaines du XX^e siècle. J'ai notamment mené une recherche de vaste ampleur sur l'impact de la Seconde Guerre mondiale sur les villes américaines. Cette problématique s'est imposée à moi après les attentats du 11 septembre 2001. Or, à ma grande surprise, peu de travaux avaient été entrepris sur la question. N'entrant pas dans la grille d'analyse sur les « villes-théâtres de guerre », et semblant immuables en l'absence de destructions, les villes américaines de cette époque n'intéressent guère les chercheurs. Sans compter que pour les Américains c'est la Grande Dépression qui constitue le grand traumatisme de la première moitié du siècle. Il faut attendre les années 1970 pour que des études soient menées sur l'arrière. Cependant, les chercheurs s'intéressent surtout à l'expérience de certains groupes sociaux comme les minorités. Et quand des études sont menées sur les villes, elles le sont le plus souvent à travers des études de cas. J'ai pour ma part choisi de mener une recherche à l'échelle nationale. Étudier les villes américaines pendant la Seconde Guerre mondiale amène à se demander comment on vit le conflit dans un pays épargné par les destructions. Quelle perception du danger y a-t-on et comment y répond-on ? Cette recherche pose aussi la question de la contribution des villes américaines à l'effort de guerre. En effet, dans une guerre totalisante, l'arrière est extrêmement sollicité, notamment pour produire le matériel militaire indispensable à la victoire. Quelles contraintes génère le programme de défense sur les sociétés urbaines ? Comment les administrations municipales gèrent-elles cette situation de crise ? Un tel questionnement permet de réintroduire une dimension politique qui est souvent absente des études consacrées aux villes américaines en guerre. Cela donne aussi l'opportunité d'analyser les relations entre les villes et l'État fédéral, ce dernier étant un partenaire incontournable des villes depuis la crise des années trente. La question se pose d'autant plus que la Seconde Guerre mondiale s'est accompagnée d'une extension sans précédent de l'exécutif fédéral. En filigrane, se pose également la question de savoir si la guerre constitue « un catalyseur du changement » aux États-Unis.

Quel bilan tirer de ces recherches ?

Tout d'abord, la mise en évidence d'un intérêt réel des citoyens américains pour les services publics locaux à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle. À cette époque, les villes connaissent une municipalisation de grande ampleur des services collectifs tandis qu'on exprime l'idée que les élus doivent agir au nom de l'intérêt général. Cette évolution intervient au moment où les crises urbaines (incendies, épidémies) font prendre conscience aux citoyens que l'initiative privée, jusque-là plébiscitée, ne permet plus de répondre aux besoins de villes en pleine croissance. La Seconde Guerre mondiale, autre période de crise, est aussi marquée par une extension de l'activité municipale. Développement des transports en commun, lutte contre les maladies vénériennes, construction de logements et de garderies sont à l'ordre du jour. Les partisans de la défense des intérêts privés demeurent cependant très influents. La mise en avant de l'intérêt général ne veut pas dire non plus que les responsables municipaux donnent la priorité aux questions sociales. Historiquement, le développement des infrastructures, jugées plus rentables, a leur préférence. On notera en outre que l'engouement pour le service public ne dure généralement que le temps des crises. En fait, l'histoire des villes américaines est faite d'alternances entre des épisodes de privatisation et de municipalisation des services collectifs.

Les villes américaines se caractérisent par leur grande capacité d'adaptation. L'incendie de Chicago de 1871 en constitue une preuve éclatante. Un an après les faits, de très nombreux bâtiments sont déjà reconstruits et vingt ans plus tard, Chicago devient la deuxième ville du pays aux dépens de Philadelphie. La ville s'est réappropriée cette catastrophe, réussissant à transformer le désastre en opportunité. Les villes américaines démontrent aussi leur capacité d'adaptation lors de la Seconde Guerre mondiale. Des bureaux de défense civile sont organisés au sein de chaque ville. Les citoyens participent à l'effort de guerre en s'engageant dans les usines d'armement mais aussi à travers les campagnes de

récupération de matières premières comme le caoutchouc. Les employés municipaux se voient confier des missions supplémentaires comme surveiller les installations sensibles, gérer les rationnements. Tout comme l'État fédéral, les administrations municipales n'ont pas de plan pré-établi pour faire face à cette nouvelle situation. Elles s'adaptent au coup par coup. Si la plupart d'entre elles continuent de fonctionner à peu près, la situation s'avère par contre beaucoup plus difficile dans les *war boom towns*, ces villes qui abritent des industries de guerre et sont confrontées en quelques mois à une augmentation très importante et imprévue de leur population. Leur désorganisation est telle que les autorités fédérales leur apportent une aide à partir de 1943, même si juridiquement les villes ne relèvent pas de l'État fédéral mais des États fédérés. En fait, les crises favorisent la modernisation de la gouvernance urbaine. Elles contribuent notamment à l'émergence de nouveaux acteurs urbains de premier plan : maires mais aussi experts comme les ingénieurs municipaux, les paysagistes et les urbanistes.

Si chaque ville a un développement qui lui est propre, les espaces urbains américains sont cependant intégrés dans de vastes réseaux de relations, ce qui nécessite de les étudier en dépassant le cadre étroit de leurs limites administratives. Cela m'a conduit notamment à penser la ville à l'échelle métropolitaine, notamment à travers les schémas autoroutiers et les plans suburbains imaginés en 1945. J'ai aussi analysé les liens unissant les villes à l'État fédéral pendant la guerre. Washington n'a pas alors de politique urbaine. Ces aides sont seulement destinées à améliorer les infrastructures urbaines indispensables à l'effort de guerre. L'État fédéral intervient d'ailleurs dans le respect du fédéralisme. Il ne se substitue pas aux autorités locales mais se contente d'apporter une aide aux communautés. Si de nombreux programmes ne durent que le temps de la guerre, de nouveaux équilibres se sont cependant instaurés. Dans le prolongement du *New Deal*, les villes ont pris l'habitude de se retourner vers l'État fédéral en cas de problèmes. En outre, le redéploiement d'une partie des activités militaires dans l'ouest et le sud du pays accélère l'urbanisation de ces régions, donnant même naissance à une *Gunbelt* qui perdure avec la

guerre froide. Les villes entretiennent également des liens étroits avec les autres espaces urbains américains. Historiquement, les villes ont tendance à reprendre les solutions novatrices mises en œuvre avec succès dans les autres cités, grâce notamment à des passeurs comme la revue *American City* (1909) et la Conférence des maires américains (1932). La curiosité des responsables municipaux ne se limite pas au territoire américain. Depuis la fin du XIX^e siècle, ces derniers entretiennent des liens étroits avec leurs confrères étrangers, et notamment européens. Longtemps villes à la recherche de modèles outre-Atlantique, les villes américaines sont devenues aujourd'hui des villes-modèles qui inspirent ou servent de repoussoirs. Plus que jamais, l'étude des transferts entre les villes européennes et américaines s'impose.

Quelques projets

Cela nécessite notamment de réfléchir à la place qu'occupe l'Europe dans les villes américaines. Constitue-t-elle encore une référence ? Sinon, quelles sont les zones géographiques qui l'ont remplacée ? Une question liée est celle de la mondialisation. Il est notamment intéressant d'analyser la manière dont les responsables municipaux américains ont pris conscience de ce phénomène et comment ils l'ont intégré dans leurs politiques. Que signifie la mondialisation pour les villes américaines, et pas seulement pour les villes-monde très intégrées dans les réseaux internationaux comme New York ? Plus largement, comment ces villes acquièrent-elles une dimension internationale ? Réfléchir à la mondialisation nécessite également d'analyser les transformations qu'ont connues les villes américaines ces dernières décennies. Comment s'est effectué le passage de la ville industrielle à la ville post-industrielle ? La suburbanisation sera notamment un des éléments à analyser. Il faudra aussi avoir un regard qui dépasse les frontières nationales. L'ancienneté et l'intensité des échanges de part et d'autre du 49^e parallèle, l'ALENA, ainsi que le développement du

concept d'américanité rendent des études comparatives et transnationales entre le Canada et les États-Unis tout à fait pertinentes.

Le XIX^e siècle n'a pas non plus livré tous ses secrets à l'historien. Je souhaite notamment m'intéresser aux villes de l'Ouest, aussi bien américaines que canadiennes. Contrairement aux idées reçues, l'Ouest ne s'est jamais limité à un environnement rural, même au temps des pionniers. Il est notamment intéressant de se demander si ces espaces urbains connaissent un développement similaire et concomitant à celui des métropoles de la côte Est que j'ai étudiées ? Cette recherche permettra également de s'interroger sur la manière dont les modèles urbains circulent à travers le pays. L'étude des villes moyennes et petites est aussi à envisager. Moins spectaculaires que les métropoles, elles n'en abritent pas moins de très nombreux citoyens à la fin du XIX^e siècle. L'historien se doit par conséquent de les étudier de près à travers leurs politiques urbaines mais aussi à travers les questions sociales et les hommes qui les ont faites (notamment les hommes d'affaires). L'étude du fait religieux dans les villes doit être aussi envisagée, et pas seulement pour l'époque de la révolution industrielle. Incontestablement, l'Amérique du Nord demeure encore un beau sujet à explorer pour l'historien.

John Foster Dulles à l'heure de la première Détente

Entre leadership et multilatéralisme :
les États-Unis et la guerre froide
(1953-1959)

NICOLAS VAICBOURDT¹

En privilégiant l'approche décisionnelle, ce travail s'est proposé de suivre la conception et la concrétisation de la politique étrangère de l'administration Eisenhower à travers le prisme de John Foster Dulles, son secrétaire d'État. En effet, c'est à Eisenhower et Dulles qu'il revint, après les difficultés rencontrées par Truman, d'organiser définitivement la stratégie de la guerre froide, en adoptant la première doctrine de dissuasion. Maître d'œuvre du *New Look*, Dulles a entrepris de figer la confrontation militaire entre les deux blocs pour inscrire la guerre froide dans sa dimension idéologique. L'enjeu de ce travail était d'étudier la corrélation entre ses conceptions et ses décisions concrètes, et d'en apprécier la plasticité dans le contexte mouvant de la première détente.

Dans cette perspective, l'option d'un plan chronologique s'est imposée pour pouvoir rendre compte du poids des expériences successives sur la dynamique de la diplomatie de Dulles et l'évolution de ses perspectives. La première partie présente les cadres de son action : ses références intellectuelles et politiques, qui mêlent pragmatisme et idéalisme, ainsi que le cadre institutionnel et décisionnel dans lequel il inscrivit sa fonction de

¹ Thèse de doctorat sous la direction de Robert Frank (Université Paris I Panthéon-Sorbonne) soutenue le 10 décembre 2004 devant un jury composé de : Robert Frank, Gérard Bossuat (Université de Cergy-Pontoise), André Kaspi (Université Paris I) et Pascaline Winand (Université Libre de Bruxelles).

secrétaire d'État. Il en ressort que, bien qu'homme de pouvoir solitaire, Dulles sut parfaitement s'adapter au poids du Congrès aussi bien qu'au mode de fonctionnement instauré par Eisenhower.

La seconde partie qui couvre les trois premières années de ses fonctions porte sur la phase de développement du *New Look* et les tentatives de Dulles d'appliquer cette stratégie pour modifier le cours de la guerre froide. Il s'agit alors concrètement pour Dulles de figer le rapport de force entre les deux blocs en bloquant l'expansion des puissances communistes en Asie ou en Amérique latine et de structurer une défense européenne en adéquation avec les exigences du *New Look*. Cette phase « active » de la diplomatie américaine se clôt en 1955 avec la première crise de dissuasion pour la protection du territoire de Formose et l'amorce d'une détente ambiguë en Europe lors du sommet de Genève.

La troisième partie couvre une période plus délicate pour Dulles, affaibli par le cancer. Si Dulles a pu atteindre ses objectifs à court terme, la fragilité du leadership américain, pressentie dans les années précédentes, se révèle dans les difficultés rencontrées par l'administration pour développer une politique cohérente envisagée sur la longue durée aussi bien en Europe qu'au Proche-Orient, et acceptée par ses alliés. La cohésion du bloc occidental fut remise en cause par les divergences d'intérêts au Proche-Orient et mina la politique américaine dans la région. Et si la convergence des intérêts permit une accélération du processus d'intégration européenne dans un sens désiré par Dulles, le contexte de la coexistence pacifique et les doutes croissants des Européens au regard de la crédibilité de la politique de dissuasion bloquèrent les adaptations de l'OTAN désirées par Dulles. Ces difficultés conduisirent Dulles à envisager de réformer la stratégie des représailles massives ; une réforme rendue clairement indispensable par le déroulement des crises de Quemoy et de Berlin mais qu'il ne put concrétiser avant son décès en raison de l'opposition d'Eisenhower.

Entre moralisme et pragmatisme : l'affirmation d'un homme de pouvoir

Petit-fils et neveu de secrétaire d'État, John Foster Dulles est lui-même devenu secrétaire d'État à l'âge de 65 ans, au terme d'une longue carrière entièrement dédiée aux questions internationales. Ses activités d'avocat d'affaires, de responsable du Conseil fédéral des Églises protestantes américaines, de sénateur et ponctuellement de diplomate (membre des délégations américaines à Versailles en 1919 puis à San Francisco en 1945 ; négociateur du traité de paix américain avec le Japon...) lui ont permis d'acquérir une expérience concrète qu'il s'est efforcé de théoriser dans une série d'ouvrages et d'articles depuis le début des années vingt. Son analyse pragmatique du système international fut originellement marquée par une perspective économique, notamment en ce qui concernait l'évolution de la situation en Europe, pour laquelle il envisageait une réorganisation selon un modèle fédéral économique et politique afin de réduire la confrontation entre la France et l'Allemagne. Toutefois, le contexte de la montée des fascismes le conduisit à considérer avec un intérêt grandissant les enjeux idéologiques des relations inter-étatiques et à leur reconnaître un rôle primordial. Cette grille de lecture mêlant le pragmatisme des analyses et le primat du rôle de l'idéologie sera au cœur de sa perception de la guerre froide et de ses enjeux ultimes. Elle le conduira à s'opposer à George Kennan et Paul Nitze, les maîtres d'œuvre de la stratégie de l'administration Truman, qui, selon lui, avaient trop insisté sur la logique des rapports de force militaire dans la guerre froide, sans en percevoir les dimensions économiques, politiques et psychologiques.

Après avoir été un des promoteurs du bipartisanisme en politique étrangère au nom de l'engagement international du pays, Dulles se fonda sur cette divergence essentielle pour dénoncer les limites de la politique étrangère démocrate. Ainsi, dans le contexte de la campagne électorale de 1952, il parvint à réconcilier la frange isolationniste dominante du parti républicain et les tenants d'une ligne internationaliste en proposant une

redéfinition de la stratégie américaine de la guerre froide. En se reposant davantage sur leur supériorité atomique et leur réseau d'alliance, les Américains devaient empêcher le bloc communiste d'exploiter son avantage militaire et recentrer la confrontation Est-Ouest sur ses aspects idéologiques et économiques. Ainsi Dulles offrait-il la promesse de gagner la guerre froide en limitant le poids des engagements nationaux tout en garantissant le maintien des États-Unis dans une logique de sécurité collective.

La victoire du candidat républicain, Eisenhower, entérina le succès politique de Dulles qui fut logiquement nommé secrétaire d'État. Dulles joua alors un rôle fondamental dans la définition de la politique de sécurité nationale, parfois même au détriment du Département d'État qui perdit le rôle moteur qu'il avait eu sous l'Administration précédente. En s'inscrivant parfaitement dans le processus de décision fondé sur le principe de la concertation et de la recherche du consensus dans l'élaboration des grandes décisions, tel que l'avait initié Eisenhower, le secrétaire d'État put imposer sa vision idéologique de la guerre froide et du rôle de la dissuasion, et marqua incontestablement de son empreinte la politique de l'administration Eisenhower. Jouant de son autorité morale et de la qualité de son expertise reconnue par Eisenhower, Dulles suggéra une révision fondamentale de la politique de sécurité nationale et en fixa les cadres. Son rôle essentiel dans la phase finale de l'adoption du *New Look* renforça davantage encore son rôle au sein de l'administration. Dans le jeu de pouvoir et d'influence que l'organisation des débats instaurait au sein du Conseil de Sécurité nationale, Dulles parvint régulièrement à imposer ses vues aux différents membres et à générer des consensus autour de ses positions. Certes, cela n'ôta en rien la décision finale au Président, mais leur convergence de vues permit à Dulles d'influencer les conclusions d'Eisenhower.

Comment bâtir une politique de dissuasion autour d'un système d'alliance

Au terme d'une longue année de réflexions et de débats, l'Administration Eisenhower élaborait une stratégie diplomatico-militaire, marquée par le contexte de la mort de Staline et les leçons du soulèvement de Berlin et la fin de la guerre en Corée. Fondée sur une réorganisation des forces armées, dont la stratégie reposait désormais essentiellement sur le recours aux armes atomiques, et sur une diplomatie de dissuasion, incarnée par la menace de représailles massives et asymétriques, le *New Look* devait permettre aux États-Unis et à leurs alliés de résister à moindre coût aux menaces soviétiques sans entraver leur développement économique et social. Ainsi, l'Occident pourrait-il mener avec succès le combat sur le terrain idéologique au cœur d'une guerre froide inscrite dans la longue durée.

Conçue pour garantir la sécurité de l'Europe occidentale, dont le sort était un des enjeux majeurs de la guerre froide, la doctrine des représailles massives, énoncée par Dulles, dépendait pour son efficacité des membres de l'Alliance atlantique. Ceux-ci devaient en effet à la fois octroyer les facilités militaires qui permettraient le déploiement des forces stratégiques américaines et fournir localement les troupes qui compléteraient l'arsenal américain. Mais surtout, la cohésion de l'Alliance devait renforcer la crédibilité de la dissuasion américaine en affirmant la détermination et l'unité du bloc occidental. Toute la difficulté de Dulles fut de garantir les conditions de la crédibilité américaine, aussi bien vis-à-vis du bloc communiste qu'au sein de l'Alliance, puis des autres structures constituées sur le pourtour du bloc communiste, en Asie et au Moyen-Orient. Mais dès les semaines qui suivirent la proclamation de la doctrine des représailles massives, Dulles ne put que constater les limites du *leadership* américain dans le contexte de la première détente. Son désir de renforcer la cohésion des Européens en profitant de l'indispensable réarmement de l'Allemagne pour structurer une défense européenne se heurta aux réticences

françaises et britanniques. Ces mêmes partenaires essentiels ne se montrèrent pas plus solidaires de la politique américaine en Asie ou en Amérique centrale où la perception d'intérêts divergents limita la liberté d'action des États-Unis, jusque dans leur stratégie de dissuasion en Indochine ou pour la défense de Formose et des îles de Quemoy et Matsu. L'épisode de la crise de Quemoy et Matsu de l'automne 1954 et au printemps 1955 illustra les difficultés de la diplomatie de dissuasion : non seulement Dulles et Eisenhower eurent à subir les pressions de leurs alliés hostiles à une politique qui risquait de déclencher une guerre mondiale, mais les Américains furent confrontés au décalage entre les enjeux politiques concrets d'une crise locale et les conséquences incommensurables de l'éventualité d'un échec de la dissuasion. La remise en question de la crédibilité de leur posture stratégique les contraignit à davantage prendre en compte les désirs européens de normaliser les relations entre les deux blocs. Cependant la crainte de voir l'Alliance se diviser dans l'éventualité d'une réelle détente en Europe conduisit Dulles à rejeter les opportunités du sommet de Genève en 1955, pour maintenir une pression sur le bloc soviétique dont il estimait l'effondrement non seulement inéluctable mais imminent.

Comment maintenir un système d'alliance autour d'une politique de dissuasion : l'ère des doutes

Le clivage entre les alliés européens et les États-Unis se confirma durant le second mandat d'Eisenhower et souligna les limites du *leadership* américain, menaçant leur stratégie. Rejetant les analyses de Washington qui désirait se rallier le nationalisme incarné par Nasser, Londres et Paris s'engagèrent au Proche-Orient dans une politique en contradiction avec les objectifs régionaux définis par les Américains dans le cadre de la guerre froide. Incapables de convaincre leurs alliés, Eisenhower et Dulles les sacrifièrent lors de la crise de Suez au nom de leur perception des intérêts

suprêmes du camp occidental ! Toutefois, la politique unilatérale des États-Unis s'avéra inadaptée aux réalités nationalistes et anti-israéliennes de la région : quelques mois seulement après sa proclamation, la doctrine Eisenhower de soutien aux régimes anticomunistes se conclut par un échec. Les pressions sur la Syrie puis le débarquement des forces américaines au Liban, après le renversement du gouvernement pro-occidental en Irak, radicalisèrent les opinions publiques arabes autour d'un nationalisme nassérien désormais ouvertement hostile aux États-Unis. Et si le secrétaire d'État sut s'adapter en Europe en pratiquant une politique d'influence pour soutenir le processus de construction européenne imaginé à Messine par les Européens eux-mêmes, il ne parvint pas à convaincre les membres de l'OTAN de s'adapter aux exigences stratégiques américaines. Le contraste de l'évolution des deux dossiers confirma que la capacité de *leadership* de Dulles et Eisenhower ne trouvait corps que dans la limite d'intérêts convergents. Ce constat fragilisa la crédibilité de la dissuasion américaine et poussa Dulles à envisager une révision de la doctrine de dissuasion plus appropriée au contexte international. En proposant une nouvelle posture stratégique et diplomatique plus flexible, Dulles entendit restituer plus de crédibilité aux États-Unis et resserrer les liens avec les alliés européens inquiets des conséquences de la doctrine des représailles massives à l'heure de la parité nucléaire. Bien qu'il ait fondé ses arguments sur les conséquences diplomatiques de l'inadaptation croissante des représailles massives, Dulles ne fut jamais en mesure d'amener l'ancien général à réviser sa conception de la guerre à l'ère nucléaire. Pourtant, les crises successives de 1958 pour les îles de Quemoy et Matsu puis à Berlin confirmèrent les craintes du secrétaire d'État. Non seulement, les États-Unis s'étaient retrouvés isolés dans leur politique de fermeté, mais une fois encore, le manque de souplesse de la doctrine des représailles massives avait contraint Dulles et Eisenhower à renoncer progressivement à leurs objectifs au profit d'une simple gestion d'un *statu quo* coûteux politiquement et militairement. Pour autant, comme le révélèrent ses interventions durant ces deux crises, Dulles n'envisageait pas de renoncer à la primauté du nucléaire dans la stratégie américaine, mais bien plutôt d'en limiter les

inconvenients diplomatiques. Pour le secrétaire d'État, jusque dans ses derniers instants, l'éventualité d'un recours aux armes nucléaires ne fut jamais exclue. Sa grille de lecture strictement bipolaire le poussa à envisager d'abandonner la stratégie des représailles massives au profit d'une logique de riposte flexible dans la mesure où il ne semblait pas exclure l'éventualité de conflits périphériques dont il espérait qu'ils demeureraient limités. Son absence d'interrogations sur les conséquences d'un conflit nucléaire est ainsi à relier à sa perception idéologique de la guerre froide. Quand bien même il était préférable de l'éviter, un conflit avec le bloc communiste entrerait dans la logique d'une guerre moralement justifiée.

Le décès prématuré de Dulles coïncida avec le constat d'échec de la doctrine des représailles massives à l'heure de la parité stratégique et de l'impossibilité inhérente d'une politique de fermeté à l'encontre de l'Union soviétique, du moins dans un contexte de détente où la cohésion du bloc occidental était remise en question. Dans les derniers mois de son mandat, le Président Eisenhower s'efforça d'engager une réelle politique de coexistence, renonçant à la vision idéologique de Dulles, et c'est à l'administration Kennedy qu'il revint de réviser la doctrine stratégique américaine en adoptant la doctrine de la riposte graduée. En développant le volume des forces conventionnelles, cette nouvelle doctrine relançait le déficit budgétaire américain qu'avait cherché à juguler Dulles au nom de sa perception des enjeux de la guerre froide. Dans le contexte de la coexistence pacifique, l'armement nucléaire perdit tout rôle politique, ne servant qu'à dissuader l'Union soviétique et la Chine de recourir à leur propre arsenal. Tombées dans l'oubli, les analyses de Dulles réapparurent pourtant lors de la présidence de Ronald Reagan qui se targua d'avoir gagné la guerre froide.

Mais par-delà l'intrusion des questions stratégiques au sein de la guerre froide, c'est dans la pérennisation du système de sécurité collective que se trouve l'héritage essentiel de Dulles. Certes, les relations avec les alliés ne

furent pas plus exemptes d'ambiguïté avec le secrétaire d'État qu'elles ne le seront par la suite. Pour Dulles, le multilatéralisme fut à la fois un objectif – dans le cadre de son influence wilsonienne – mais aussi un instrument qui permettait de réduire les coûts et les contraintes de la diplomatie américaine. Pour autant, cet instrument ne devait pas faire obstacle à la réalisation des objectifs nationaux. Dulles était certes un internationaliste fervent, mais ses convictions furent parasitées par sa vision critique et pessimiste de l'évolution des Européens, vision qui ne l'avait pas quitté depuis l'entre-deux-guerres. Persuadé de la supériorité des valeurs américaines, il jugeait la situation en Europe « décourageante », et était frappé par le défaitisme de ses interlocuteurs dont il redouta constamment une dérive neutraliste. Ce sentiment négatif ne modifia pas pour autant sa conception du mode de fonctionnement d'une alliance entre démocraties, dans la mesure où pour être efficace, celle-ci devait être organisée autour de valeurs communes et selon un principe de consentement mutuel. Or Dulles dut rapidement reconnaître qu'avec la disparition de Staline et du sentiment d'insécurité qu'il faisait peser sur l'Europe, les divergences d'intérêts et de perception de la guerre froide s'accrurent entre les deux rives de l'Atlantique. C'est pourquoi il réfuta progressivement aux Européens un droit de regard sur la stratégie américaine dans la guerre froide jugeant que leur vision était devenue trop régionale, voire nationaliste de son point de vue, pour comprendre les enjeux globaux de sa diplomatie. Ceci le conduisit à repousser l'idée d'un directoire pour maintenir l'autonomie de décision américaine. Tout en respectant leurs réticences, Dulles savait que jamais il n'aurait pu faire partager à ses alliés sa vision « globalisante » de la guerre froide, selon laquelle la défense de Berlin commençait sur l'île de Quemoy. Confrontés à des alliés dont la puissance et les intérêts étaient essentiellement régionaux, les États-Unis, avec Dulles, amorcèrent une gestion hégémonique de la confrontation bipolaire, renforcée par l'importance croissante du rôle de la dissuasion entre les États-Unis et l'URSS.

Les archives de la StB Ou les continuelles polémiques quinze ans après la fin du régime communiste tchécoslovaque

DANIELA BAMBASOVA¹

Depuis plusieurs années, les archives du ministère de l'Intérieur de la République tchèque attirent un nombre accru de visiteurs. Cet intérêt peut s'expliquer non seulement par le fait que les archives étaient hermétiquement fermées auparavant (jusqu'à la révolution de velours en 1989) mais aussi par la valeur de leur contenu. Elles constituent la source principale pour l'étude de l'histoire contemporaine tchèque, ce qui est aussi dû en partie à la place primordiale prise par la police communiste dans la société totalitaire tchécoslovaque depuis le « coup de Prague » communiste de 1948.

Les archives du ministère de l'Intérieur font partie du réseau des archives de la République tchèque et elles ne sont pas les seules à contenir des informations sur la période communiste – par exemple les archives de la SÚA (*Státní ústřední archiv* – les archives centrales d'État) sont également riches en documents datant de la période communiste, sur des hommes politiques dirigeants ou au contraire sur des personnes persécutées par le régime, et l'accès en est moins compliqué car même les étrangers y sont

¹ Cet article est issu d'un travail universitaire de maîtrise d'histoire de l'Europe centrale contemporaine intitulé : « Milada Horáková : une martyre ? (biographie d'une politicienne tchécoslovaque exécutée dans un procès politique par le régime communiste, 1901-1950) », sous la direction de M. le Professeur Tomasz Schramm et soutenu le 8 juin 2004 à Paris I Panthéon-Sorbonne. L'auteur prépare actuellement un DEA d'Histoire à Paris I.

autorisés. Mais les archives du ministère de l'Intérieur représentent une source d'informations unique dans le sens où elles contiennent également les archives de la StB, documents très délicats relatifs par exemple aux enquêtes, aux interrogatoires ou aux rapports des anciens agents ou collaborateurs de la police communiste. Tenus secrets pendant plus de quarante ans, ils demeurent encore aujourd'hui difficiles d'accès (et sauf certaines conditions, la plupart sont toujours inaccessibles) ce qui suscite régulièrement de vives polémiques dans la presse et entre les hommes politiques. Vu l'étendue de la période communiste, la plupart des Tchèques avaient eu l'occasion d'entrer en contact avec la StB, de collaborer ou d'être poursuivis. Ce phénomène avait touché la société dans son ensemble, il est donc compréhensible que tant d'importance lui soit accordée encore aujourd'hui et que la demande d'un accès sans condition soit systématiquement relancée.

L'histoire de la StB et des archives

La StB (*Státní bezpečnost* - Sécurité d'État, police politique communiste, secrète) commença à se former un peu après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle était constituée surtout par des communistes et faisait partie de la SNB (*Sbor národní bezpečnosti* – Corps de sécurité nationale), qui regroupait toutes les composantes de police et de sécurité. La StB était son organe exécutif, elle avait le droit de procéder aux arrestations ou de mener les interrogatoires. Après février 1948, le pouvoir de la StB s'accroissait au fur et à mesure que les communistes l'utilisaient pour liquider leurs ennemis politiques – elle joua le rôle principal dans les arrestations massives du début des années 1950 ainsi que dans la préparation des grands procès politiques de cette époque. Après la mort de Staline, la Direction de la StB fut supprimée et, à sa place, le régime installa plusieurs administrations autonomes. Le but de cette décentralisation était de limiter le pouvoir concentré entre les mains de la StB, qui devenait dangereux même pour

l'élite communiste, et d'empêcher qu'une seule personne ou un petit groupe à la tête de la StB décidât de l'arrestation ou de l'emprisonnement (le danger pour les communistes fut démontré dans le procès de 1952 avec Rudolf Slánský, ancien secrétaire général du Parti, condamné à mort). Donc après 1953, le pouvoir de la StB ne fut plus jamais aussi concentré, mais son rôle demeura quand même très important dans la pression sur les éléments non-communistes de la société tchèque. Après l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie de 1968, la porte fut à nouveau ouverte pour rétablir les méthodes d'enquête de la StB (écoutes téléphoniques, contrôles de la correspondance, poursuites, provocations volontaires), et ce jusqu'à la révolution de 1989. L'histoire de la StB fut définitivement close le 15 février 1990, lorsque toutes ses administrations et sections furent fermées et un nouvel appareil démocratique commença à prendre forme.

Les archives du ministère de l'Intérieur furent créées le 1^{er} octobre 1966 et eurent leur siège à Spišské Podhradí (en Slovaquie). En 1990, les documents de la République slovaque furent conservés en Slovaquie, et ceux de la République tchèque furent déménagés à Kanice près de Brno. De nos jours, les archives contiennent du matériel créé par l'activité des structures ministérielles (par exemple dans le domaine économique ou celui du bâtiment), mais aussi des administrations de la SNB. Les chercheurs s'intéressent surtout au matériel des volumes d'enquête – les archives de la StB représentent une partie autonome dans les archives du ministère.

L'ouverture des archives pour la recherche

Avant 1989, les fonds des archives du ministère de l'Intérieur étaient utilisés presque exclusivement pour des besoins officiels. L'accès aux sources était permis seulement à un nombre limité d'historiens, et beaucoup d'autres chercheurs et archivistes n'étaient même pas au courant

de leur existence. Après 1991, un changement fondamental se produit dans ce sens, et dans les dernières années, on compte régulièrement entre 1 100 et 1 200 visites de chercheurs par an². La plupart des chercheurs sont historiens ou travaillent dans des institutions scientifiques, mais on trouve aussi des journalistes, des étudiants et des particuliers. Les thèmes les plus demandés sont l'époque de la Seconde Guerre mondiale, les années d'après-guerre y compris le coup des communistes de février 1948 et l'époque des années 50, l'évolution des organes de sécurité, les années 1968/69, mais aussi l'époque de la normalisation, et novembre 1989 ainsi que la période qui précédait de peu. Les chercheurs s'intéressent aussi aux biographies des personnes célèbres ou de leurs ancêtres.

Par ailleurs, les archives du ministère de l'Intérieur assurent également l'accès aux archives de la StB. Il faut noter que seuls les citoyens tchèques sont autorisés à y accéder, et encore faut-il que ce soient des personnes sur lesquelles la StB enquêtait ou les membres proches de leur famille. Ces archives sont à Pardubice, mais il est possible d'en consulter certaines aux archives à Prague (Na Struze 3, Prague 1), si elles sont encore conservées. En effet, lors de la révolution de 1989, beaucoup de matériaux des archives de la StB ont été détruits par peur des anciens agents de se compromettre dans la nouvelle société démocratique.

Si on s'intéresse aux documents relatifs aux archives de la StB (comme des interrogatoires, par exemple) sans être directement concerné ou un proche de la famille, il faut se procurer l'autorisation de la personne concernée ou d'un de ses proches, si celle-ci est décédée. Dans ce cas-là, c'est le directeur des archives qui décide de l'autorisation de les consulter, en tenant compte des possibilités et de la délicatesse des informations personnelles. Il vaut mieux s'y prendre assez longtemps à l'avance car parfois, les coordonnées de la personne qui peut donner l'autorisation de recherche peuvent être difficiles à obtenir – la personne peut par exemple vivre à l'étranger et un mois peut facilement s'écouler avant que

² Chiffre indiqué sur le site : www.mvcr.cz/2003/odbor/as_archiv_odbor_info.html

l'autorisation ne parvienne, ce qui complique la recherche si le temps est limité. Il faut aussi savoir quel domaine précis le chercheur souhaite étudier car parfois, les archives peuvent contenir des centaines de cartons concernant le sujet étudié, alors il faut connaître au moins les thèmes généraux de la recherche.

Les informations pratiques pour y accéder

Depuis le 1^{er} juin 2003, pour pouvoir accéder aux archives du ministère de l'Intérieur de la République tchèque, qui contiennent les archives de la StB, il faut adresser une demande écrite au ministère de l'Intérieur à l'adresse suivante :

Ministerstvo vnitra
Odbor archivní a spisové služby
Poštovní příhrádka 21/ASU
170 34 Praha 7 - Letná
e-mail: asu@mvcz.cz
Numéro de fax : (+ 00 420) 974 824 013.
Téléphone : (+ 00 420) 974 840 210.

Il faut s'adresser à Mgr. Jan Frolík³, le directeur des archives, qui donne les autorisations concernant les études dans les archives et peut donner également des consultations sur le thème de l'histoire et de l'organisation des composantes du ministère de l'Intérieur.

Les archives du ministère de l'Intérieur siègent à Prague et à Brno.

À Prague, les archives sont situées dans la rue Na Struze 3, Prague 1, tout près du Théâtre national, en face du Goethe Institut. Il n'y a rien d'écrit sur la façade qui permette de savoir qu'il s'agit des archives, il faut

³ Mgr. est l'abréviation de « magistr », titre correspondant à 5 ans d'études dans certains domaines.

simplement sonner puis entrer dans un vestibule muni de sa pièce d'identité pour qu'une personne nous laisse entrer. La salle des chercheurs est au 3^e étage, assez petite, donc il vaut mieux arriver tôt. Les heures d'ouverture pour les chercheurs sont assez restreintes, lundi et mardi de 9h30 à 16h et mercredi de 9h30 à 18h, le reste de la semaine, les archives sont fermées. Il est possible de faire des photocopies de certains documents sur demande. Il vaut mieux commander le matériel que le chercheur souhaite étudier à l'avance car les cartons peuvent mettre plusieurs heures avant d'être apportés. Les coordonnées sont les suivantes :

Téléphone du secrétariat : (+ 00 420) 974 824 411.

Téléphone salle de recherche : (+ 00 420) 974 824 447.

e-mail : archiv@mvcr.cz

Pour les archives du ministère de l'Intérieur à Brno, on peut écrire à l'adresse suivante :

Policie ČR, Správa Jihomoravského kraje

Kounicova 24

611 32 Brno

Téléphone : (+ 00 420) 545 227 563.

Fax : (+ 00 420) 545 227 563.

e-mail : aka@mvcr.cz

Il vaut mieux téléphoner d'abord car les archives se trouvent en dehors de la zone de desserte des transports en commun de Brno. Il arrive parfois que l'accès aux archives se passe plus rapidement, sans la demande écrite, dans le cas d'une urgence appuyée par une autorisation et des recommandations, mais ceci étant assez exceptionnel, il vaut mieux faire sa demande d'accès suffisamment à l'avance.

De fortes polémiques jusqu'à nos jours

Encore 15 ans après la révolution de 1989, il existe des débats passionnés et des controverses sur l'ouverture des archives de la StB. Étant donné que près des deux tiers des archives ont été perdus dans le

changement de régime, la porte reste toujours ouverte aux suspicions, à savoir qui d'entre les hommes politiques actuels collaboraient avec la StB autrefois. Afin d'empêcher les anciens agents de la StB de reprendre des postes importants dans la vie publique après 1989, la première chose qui devait être examinée était leur passé par rapport à la StB et celui-ci se trouvait précisément enfermé dans les archives. Le public demandait l'accès aux archives et la question était abondamment discutée dans les médias et sur la scène politique. Finalement, le libre accès n'a toujours pas été autorisé.

Des tentatives et des versions non-officielles, comme la liste de Petr Cibulka, établissant la liste des anciens agents et collaborateurs de la StB furent publiées. Jusqu'à aujourd'hui, des personnes célèbres n'ont pas hésité à entamer un procès sur ce motif, afin d'éviter d'être gravement compromises aux yeux de la société. Vu qu'il s'agissait d'une collaboration secrète, la preuve ne peut être trouvée que dans les archives, et encore l'identification des personnes peut rester problématique car des surnoms étaient utilisés pour les désigner et certains peuvent être mentionnés expressément dans les archives de la StB sans en être réellement des informateurs – il suffisait que la StB inclue le nom d'une personne pour qu'il y reste de nombreuses années sans que la StB ne renouvelle plus jamais le contact avec elle. Il pouvait aussi s'agir simplement de quelqu'un que la StB voulait utiliser sans y parvenir, et l'ait gardé malgré cela dans ses dossiers.

La loi de « lustration », adoptée par le Parlement tchécoslovaque en 1992, avait pour but d'empêcher des personnes ayant servi le régime communiste d'occuper à nouveau des postes responsables dans le nouvel État démocratique. Tous ceux qui voulaient s'engager dans des hauts postes par exemple dans l'armée, le système judiciaire, la police, la Banque nationale ou des compagnies contrôlées par l'État devaient prouver qu'ils n'avaient pas été au service de la StB. Le ministère de l'Intérieur délivrait un certificat de « lustration » aux employés d'État et s'il était positif, la personne devait partir – les anciens agents de la StB n'étaient pas acceptés par le nouveau service de renseignements de la Tchécoslovaquie, la BIS

(*Bezpečnostní informační služba* – Service de renseignements et de sécurité). La loi connut un vaste soutien parmi la population, même si le secteur public n'avait pas connu de grandes révélations – en effet, peu de certificats délivrés étaient positifs simplement parce que certains anciens agents ou collaborateurs de la StB ne cherchaient pas à occuper un poste dans la fonction publique, ou s'ils le détenaient avant, ils le quittèrent en silence.

Mais la loi n'était peut-être pas tellement efficace car à l'évidence, le ministère de l'Intérieur avait délivré des certificats négatifs à des anciens collaborateurs de la StB et inversement, des certificats positifs à des personnes innocentes. De plus, la loi n'entraîna pas une expulsion massive de fonctionnaires ni de directeurs d'entreprises publiques.

Conclusion

Comme on peut le voir, les archives de la StB occupent une part importante dans la vie publique de la République tchèque. L'accès aux archives reste difficile, même si cela dépend surtout de la nature des matériaux que l'on souhaite étudier, et il vaut mieux commencer la démarche longtemps à l'avance afin d'être sûr d'avoir l'autorisation en temps voulu. Ouvertes au public seulement bien après la révolution de 1989, elles contiennent des informations tenues secrètes pendant plus de quarante ans, personnelles et souvent hautement compromettantes pour les anciens agents ou collaborateurs de la StB. Néanmoins, de plus en plus de chercheurs visitent les archives chaque année.

Pour pouvoir consulter les volumes d'enquête menée par la StB sur sa propre personne, il faut souvent se déplacer à Pardubice, mais certains documents sont également consultables dans les archives à Prague. On peut supposer que les débats sur le libre accès aux archives vont se poursuivre à l'avenir comme cela a été le cas jusqu'à aujourd'hui, et que

des révélations médiatiques sur le passé obscur de certains fonctionnaires continueront à surgir de temps en temps. Une part considérable des matériaux a été perdue pendant la « révolution de velours » de 1989, mais certains documents intéressants ont été sauvés et on peut considérer qu'un pas important a été franchi lorsque le ministère de l'Intérieur de la République tchèque a autorisé l'ouverture des archives au public, en 1996. Pour les étrangers, il n'y a pas de possibilité de consulter les archives de la StB, seuls les citoyens tchèques y sont autorisés, ce qui rend impossible toute recherche aux historiens étrangers.

On ne peut que suivre attentivement la prochaine étape de l'évolution concernant les archives, jusque-là assez mouvementée, et rien n'indique que ce processus devrait cesser dans les années à venir.

Les bases de la puissance

Arsenaux et ports de guerre
depuis la Révolution Industrielle

JENNY RAFLIK¹

La mairie de Cherbourg a accueilli, les 2, 3 et 4 décembre 2004, la IX^e édition des Journées franco-britanniques d'histoire maritime. Depuis 1986, en effet, les historiens des deux rives de la Manche – une communauté élargie aux historiens américains et allemands lors de cette rencontre normande – se réunissent pour faire avancer la recherche sur l'histoire maritime et ses implications. Le thème choisi pour cette édition par le Service historique de la marine et le directeur de son service étude, Philippe Vial, en collaboration avec l'UMR IRICE (universités Paris I et Paris IV), était particulièrement ambitieux : *Les bases de la puissance : arsenaux et ports de guerre depuis la Révolution industrielle*. Partant d'un constat – la carence historiographique en France comme au Royaume-Uni sur la question des bases navales dans la période postérieure à la Révolution industrielle – le Comité scientifique² se proposait de montrer tout l'apport qu'une étude des bases et des arsenaux peut offrir, dans des domaines aussi variés que l'histoire des techniques, l'histoire sociale, économique, les relations internationales, ou l'étude comparative des sociétés britannique et française.

¹ Allocataire-moniteur à l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne. Prépare une thèse sur les décideurs français et l'OTAN sous la direction de Robert Frank.

² Alain Bellot (SHM), Dominique Barjot (Paris IV / UMR Roland Mounier, Gérard Bossuat (Cergy / UMR IRICE), Patrick Boureille (SHM), Robert Frank (Paris I / UMR IRICE), Jacques Frémeaux (Paris IV / UMR Roland Mousnier), Nicholas Rodger (Exeter), Jean-Christophe Romer (Strasbourg III / CEHD), Georges-Henri Soutou (Paris IV / UMR IRICE), Philippe Vial (SHM).

La première journée de ce colloque a été consacrée aux éléments constitutifs de la base, (le port, le système défensif et l'arsenal), dans leur triple dimension, technologique, industrielle et opérationnelle.

La base, en effet, est un concentré de puissance, dont la protection, contre la mer et contre les ennemis potentiels, est vitale à la survie. La nature ne doit en aucun cas nuire aux installations portuaires, ni aux navires. C'est l'objet des travaux d'endiguement, qui, tout au cours des XVIII^e et XIX^e siècle ont fait, des deux côtés de la Manche, l'objet d'études et d'essais technologiques extrêmement riches, comme l'ont montré André Zysberg³, en développant l'exemple de Cherbourg, et Jonathan Coad⁴, en évoquant les constructions de Chatham, Portsmouth, Devonport, et autres bases britanniques. Mais la base, de par sa fonction militaire, doit également se protéger des assauts des hommes. Frédéric Saffroy⁵, en étudiant le système défensif de la base de Toulon, et Andrew Saunders⁶, en analysant les fortifications des côtes anglaises, ont bien montré que la mise en défense n'était pas un élément stable, mais au contraire, demandait une constante adaptation aux techniques militaires et à la modernisation des armements.

Avec ces zones protégées s'établissent des pôles économiques. La base se révèle en effet être un théâtre privilégié de la Révolution industrielle. Les nouveautés technologiques servent la Marine, bien sûr, mais corrélativement, celle-ci les nourrit. En étudiant l'utilisation de la vapeur dans les arsenaux britanniques, David Evans⁷ montre que la base est un lieu de réflexion et de création. Cette émulation est non seulement technique, mais aussi organisationnelle. En effet, comme le démontre

³ Professeur à l'Université de Caen.

⁴ Inspector of Ancient Monuments and Historic Buildings, English heritage.

⁵ Doctorant à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

⁶ Former Chief Inspector of Ancient Monuments, English Heritage.

⁷ Research Fellow of English Heritage.

Roger Morris⁸, de nouveaux mécanismes de production et de décision se mettent en place, modernisant les conditions de travail.

Cette modernisation fait de la base un élément de développement régional, un potentiel économique au service de la société qui l'entoure. L'exemple des relations entre l'arsenal de Toulon et la Société des forges et chantiers de la Méditerranée entre 1856 et 1900, développé par Lucas Martinez⁹, a montré toutes les difficultés de cette collaboration, mais également tous ses apports en savoir-faire, et le dynamisme qui a résulté dans la région méditerranéenne du développement de la base de Toulon. Le texte proposé par Gérard Le Bouëdec¹⁰ a généralisé cette étude des relations établies entre les arsenaux et les industries privées au XIX^e siècle, des relations parfois difficiles, mais souvent riches pour les régions côtières.

C'est ce concentré de puissance économique qui a avivé la concurrence entre la France et la Grande-Bretagne, et fait de la technologie se développant sur la base un enjeu des relations entre les deux pays. Par conséquent, le renseignement devient une arme de cette concurrence. Pascal Barras¹¹ et Alexandre Sheldon-Duplaix¹², par leurs études complémentaires, le premier sur le rôle de l'attaché naval britannique en France sous le Second Empire, le second par son travail mené sur l'attaché militaire français en Grande-Bretagne à la même période, ont mis en évidence l'instrumentalisation par les deux États du renseignement militaire au service de la course technologique.

La seconde journée de ce colloque se donnait comme mission de replacer les bases dans le temps et dans l'espace, pour voir les conséquences de ces deux données sur leur fonctionnement. La guerre

⁸ Senior Lecturer in history, University of Exeter.

⁹ Maîtrise d'histoire, Université de Toulon.

¹⁰ Professeur à l'Université de Bretagne Sud.

¹¹ Doctorant à King's College, Londres.

¹² Chercheur au Service historique de la Marine, Cherbourg.

donne à la base une importance variable, en fonction de sa valeur stratégique. L'exemple de la base allemande de Brest, présenté par Lars Hellwinkel¹³, ou celui des bases américaines pendant la guerre du Viêt-nam, étudié par Edward Marolda¹⁴, ont montré que le temps de guerre dynamise la vie sur la base et accélère les travaux, alors que la paix, et surtout l'après-guerre, semble ralentir le temps, et laisser s'installer les hésitations. C'est en effet ce que l'on constate dans le cas de Cherbourg, analysé par Marlène Née¹⁵, comme dans le cas des installations britanniques, étudiées par Lewis Johnman¹⁶ et Hugh Murphy¹⁷, pour l'entre-deux-guerres.

Mais la situation géographique influe également sur le développement de la base, et sur les moyens qui lui sont dévolus. En parcourant les principaux établissements français (Bizerte, étudié par Arnaud Lacroix¹⁸ et Damien Cordier-Ferron¹⁹, Dakar, présenté par Papa Drame²⁰, Cam Ranh, analysé par Hugues Tertrais²¹) et britanniques (Malte, étudié par Patrick Louviers²², Singapour, présenté par Douglas Ford²³), on constate en effet que les bases de la métropole ont souvent été favorisées par rapport à celles de l'outre-mer, et qu'une grande inégalité a toujours prévalu entre les divers établissements. L'éloignement territorial des centres décisionnels apparaît souvent comme un handicap, mais l'impact géographique évolue également en fonction du temps, dans une équation complémentaire entre les deux données.

¹³ Doctorant, Christian-Albrechts-Universität zu Kiel.

¹⁴ Senior Historian, US Naval Historical Center.

¹⁵ Doctorante, Université de Caen.

¹⁶ Principal Lecturer in History, University of Westminster.

¹⁷ Caird Senior Research fellow, National Maritime Museum.

¹⁸ Université de Paris IV Sorbonne, CIN de Brest.

¹⁹ DEA, Université de Paris I.

²⁰ Docteur en histoire, Université Paris IV.

²¹ Maître de conférence, Université Paris I.

²² Docteur, Université Paris IV.

Lors de la dernière journée de cette rencontre, ce sont les enjeux politiques de la base qui ont été analysés. La « politique des bases » a évolué en fonction des relations internationales. Initiée en France par Delcassé, dont l'œuvre a été étudiée par Daniel Moucheboeuf²⁴, la réflexion politique sur les bases est interrompue par la Première Guerre mondiale, puis prend un essor nouveau en France sous la IV^e République, comme l'a montré Philippe Strub²⁵. 1945 semble bien être le point de rupture dans la politique des bases, en France comme en Grande-Bretagne. Claire Sanderson²⁶ a montré en effet que, comme la France, l'Angleterre devait réviser sa politique en la matière, compte tenu de ses difficultés financières et des conséquences de la décolonisation. L'appel aux aides alliées, dans le cadre de l'organisation de la défense occidentale, présenté par Jenny Raflik²⁷, s'est révélé incapable de combler les insuffisances françaises en la matière. Ce reflux du réseau de bases européennes est d'autant plus visible qu'il est parallèle au développement du réseau de bases américaines, et ceci en Europe même, comme l'a exposé John Hattendorf²⁸. Alors que la décolonisation prive la France et la Grande-Bretagne de la plupart de leurs établissements outre-mer, les États-Unis multiplient leurs points d'appui dans le monde, juxtaposant aux bases fixes leur concept révolutionnaire de bases mobiles.

L'étude de la politique des bases met néanmoins en évidence le rôle politique exercé par ces établissements. Martin Motte²⁹ a analysé la place des bases extérieures dans la pensée navale française, à travers les vicissitudes de la colonisation, puis dans les écrits de l'amiral Castex.

²³ Senior Lecturer in History, University of Wales.

²⁴ Doctorant, IEP de Paris.

²⁵ Doctorant à l'Université de Paris I.

²⁶ Maître de conférence, Université de Paris VII.

²⁷ Allocataire-monitrice, Université de Paris I.

²⁸ Professor of Maritime History US Naval War College.

²⁹ Professeur à l'ESM de Saint-Cyr Coëtquidan.

Frédéric Turpin³⁰ a, quant à lui, analysé un texte essentiel, celui du rapport de l'amiral d'Argenlieu, en 1945, qui pour la première fois englobe la réflexion dans une conception en réseau des bases, et non sur les établissements pris dans leur individualité. Le réseau devient un cadre essentiel après 1945, non seulement dans sa dimension nationale, mais aussi dans sa dimension internationale. La politique de sécurité collective dans le cadre des Nations unies, évoquée par Georges-Henri Soutou³¹, envisage en effet une gestion interalliée des installations, sans succès concret. L'accession de la France au rang de puissance nucléaire donne une nouvelle fonction à la base : Patrick Boueille³² a présenté les différents travaux d'études réalisés pour la construction du centre d'expérimentation du Pacifique. La base, d'une façon générale, par son existence même, témoigne de la puissance d'une nation, de son influence, et incarne les moyens de sa politique étrangère, en même temps qu'elle soutient le développement de sa politique de défense.

Robert Frank³³ a montré, en conclusion, le caractère remarquablement global de l'étude des bases navales. En effet, celle-ci, par ses aspects politiques, économiques et sociaux, autant que militaires, s'est révélée être un outil d'observation admirable des sociétés occidentales, et l'effort comparatif mené tout au long de ces journées de travail a montré l'intérêt de cet angle d'approche. Ce colloque a amélioré notre connaissance des relations internationales et de l'évolution des rapports de forces depuis la révolution industrielle. Le public, mêlant historiens, marins et passionnés, a en outre largement contribué à la réussite de cette manifestation, par des interventions d'une qualité remarquable, et des discussions particulièrement nourries.

³⁰ Docteur, Université Paris IV.

³¹ Professeur à l'Université de Paris IV.

³² Chercheur au Service Historique de la Marine.

³³ Professeur à l'Université de Paris I.
